ière Année. Ottawa, (H. C.) Mercredi matin, 2 Octobre 1861. Vol. 1. No. XXV[illegible]

Courrier d'Ottawa.

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS FRANCO-CANADIENS DU CANADA CENTRAL.

Rédigé par un Comité de Collaborateurs.

(*Les Peuples se déplacent quelquefois, mais ne s'anéantissent jamais.*)

J. G. Charpentier, Imprimeur.

SALSEPAREILLE D'AYER

pour purifier le sang, et pour la prompte guérison des maladies suivantes, savoir: le scrofule ou tumeurs, ulcères, éruptions, blessures taches de rousseur, pustules, et tout les maladies de la peau.

Oakland, Indiana, 6 Juin 1859.

J. C. Ayer & Co.,

Je me fais un devoir de reconnaitre ce que votre salsepareille a opéré en moi. Une maladie scrofuleuse m'ayant été tranmise, en ai souffert durant de longues années. Tantôt elle éclatait en ulcères aux mains et aux jambes, tantôt atteignait l'estomac, la tête et les oreilles qui n'était plus qu'une seule plaie. Toutes les médecines ordinaires dont j'ai fait usage ne m'ont procuré aucun soulagement, tout au contraire le mal empirait. Enfin, je me suis réjoui de voir dans un journal le Gaspel Messenger la préparation de votre salsepareille, et vous connaissant, de réputation j'en ai envoyé chercher à Cincinnati, j'en ai fait usage, et j'ai été entièrement guéri. J'ai pris ce remède selon votre prescription, en petites doses et durant un mois dans une cuillère à thé. Je n'en est pris que trois bouteilles. Une peau lisse et blanche a remplacé la plaie qui couvrait mon corps. Je suis actuellement convaincu que cette terrible maladie est chassé de mon système. Vous pouvez me croire en vous déclarant que je vous considère comme l'un des plus grand bienfaiteurs de l'humanité qui aient existé dans ce siècle, et je suis avec reconnaissance votre dévoué serviteur.

Alfred B. Tallery.

Erésipele ou feu de St. Antoine, Dartre, Calvitie, Maux d'yeux, Hydropisie, &c.

Le Dr. Robert M. Preble écrit de Salem, N. Y., en date du 12 septembre 1859 qu'il a guéri radicalement un cas d'hydropisie qui menaçait d'être fatal et ce par le moyen de votre salsepareille. Il a opéré également la cure de violent Irésipèle à fortes doses du même remède qui en outre guérit les éruptions ordinaires.

Bronchite, goitre ou gonflement du cou.

Bebulon Sloan, de Prospect, Texas, écrit ce qui suit :—" Trois bouteilles de votre salsalsepareille m'ont complétement guéri du hideux gonflement du cou que l'on appelle goitre et dont je souffrais cruellement depuis deux ans.

Edward S. Morrow, de Newburry, Alabama, cite le cas suivant ;—" J'ai guér dans ma famille, au moyen de votre salsalsepareille une tumeur ovaire qui avait jusqu'à présent défié tous les efforts de la medecine, mais après avoir employé votre remède durant six semaines, il ne restait aucun symtôme de la maladie."

Maladies syphilitiques ou mercurielles.

Nouvelle-Orléans, 25 août 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, je suis, tout-à-fait de l'opinon de votre agent sous le rapport de l'efficacité de votre salsepareille. J'ai dans ma pratique, opéré maintes et maintes cures dans les cas de maladies vénériennes. L'un de mais malades avait des ulcères au gosier, à la bouche et au nez; il a été guéri dans cinq semaines. Une autre attaque de la même maladie a été également guérie et nulle trace n'en reste sur son visage. Une femme traitée auparavant pour le même mal par le mercure, et qui avait été la proie d'incroyables souffrances à la suite de l'humidité, a été également rendue à la santé en quelques semaines. Je sais d'ailleurs que d'après la formule que votre agent m'a remise, que votre préparation, sortie de votre laboratoire, ne peut être qu'un grand remède, et je n'ai pas, en conséquence, été étonné de ses heureux résultats.

Tout à vous fraternellement.

G. V. LARIMER, M. D.

Rhumatisme, goutte affection du foie.

Indépendance, Preston, Connecticut, 6 juillet 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, j'ai été affligé pendant longtemps d'un douloureux rhumatisme chronique contre lequel avaient échoué tous les efforts de la medecine. J'ai eu recours à votre salsepareille dont une seule bouteille m'a radicalement guéri en deux semaines, de sorte que je jouis actuellement d'une bien meilleure santé qu'avant d'avoir été attaqué de cette maladie. Je pense que c'est une merveilleuse médecine.

J. FREAM.

Jules Y. Getchell de St. Louis, écrit ce qui suit :—"J'ai été, durant des années affligé d'une affection du foie qui avait complétement detruit ma santé. Aucun remède ordinaire n'ayant pu me soulager, mon bien-aimé pasteur le Révd. M. Espy m'a conseillé de faire usage de votre salsepareille en me disant qu'il connaissait que toutes vos préparations ne pouvait produire que du bien. Grâce à Dieu, votre salsepareille qui m'a guéri a tellement purifié mon sang que je me sens actuellement un nouvel homme. Je me sens rajeuni, et je pourrais jamais, sous ce rapport, dire assez de bien de vous."

Tumeurs cancéreuses, " élargement" ulcères, carie et exfoliations des os.

On nous a rapporté beaucoup de cures accomplies par cet excelent remède, et nous référons nos lecteurs à notre almanach américain que les agents ci-dessous nommés se font un plaisir de fournir gratis à tous ceux qui en font la demande.

Dyspésie, affection du cœur, abcès, épilépsie humeur sombre, névralgie, etc.

De nombreuses cures de ces maladies ont été opérées par la puissance ultérieure de cette médecine. Elle stimule vigoureusement les fonctions vitales, et combat des maladies que l'on pourrait croire au-delà de son efficacité. Les besoins du peuple ont longtemps réclamé ce remède, et nous sommes certains qu'il opérera tout le bien qu'il est au pouvoir de la médécine de faire.

Baume Pectoral d'Ayer, pour la prompte guérison de Rhumes froids, influza, enrouement, croup, pulmonie naissante et pour le soulagement des malades dans une phase avancée de cette dernière maladie.

Ce remède si universellement connu surpasse tout autre par la cure des maux de gorge et des affections pulmonaires, qu'il est inutile de reproduire ici l'évidence de sa verta que pour ces sortes de maladies, il est sans rival dans le monde civilisé. Peu de communtés et même de familles qui n'aieut point fait une expérience personnelle de ses effets. Comme chacun connait les fatals resultats de ces maladies ainsi que l'efficacité de remède, nous ne pouvons faire plus que d'assurer le public qu'il possède actuellement toute la vertu qu'il avait lorsqu'il opérait des cures qui lui ont acquis à juste titre la confiance de tout le genre humain.

Préparé par le Dr. S. C. Ayer & Co., Lowell, Massachusetts.

Prix 25 cents par boite.

25 oct—sm.

LE

NOUVEAU PAIN KILLER

Le meilleur remède encore pour le Rhumatsme, la Roideur de Jointures, le mal de Dents, les Contusions, les Brulures, le mal de Tête et les maladies des Intestins.

LINIMENT DU VERMONT DE HENRY.

Nous n'avons que c'est une tentati ve téméraire que de tenter l'introduction d'un nouveau Liniment ou remède contre toute douleur dans un moment où le pays est tellement rempli de tant de remèdes de cette espèce ; et nous avons retardé l'introduction du notre longtemps après avoir résolu de le souvettre au public ; nous avons consulté un grand nombre de médecins éminents, et nous en avons parlé à un grand nombre de propriétaires de Liniments et de remèdes, contre toutes douleurs, des plus populaires et nous sommes arrivés à cette conclusion que nous pouvions apporter au nôtre des améliorations qui les surpassent tous ; car nous avons vendu des remèdes de cette sorte depuis plusieurs années, et nous avons suivi leurs effets ; nous avons fait l'essai de cet article, et y avons apporté quelques changements, puis essayé ensuite, et nous sommes certains que c'est le meilleur remède qui puisse être fait. Nous n'avons pas l'intention de faire à notre remède une réputation au dépens des autres, mais nous demandons seulement qu'on en fasse l'essai, et s'il est trouvé préférable à tout autre article de ce genre, employez-le de préférence à tout autre. Afin que les personnes qui désirent en faire l'essai ne courent aucun risque, nous autorisons tous nos Agents a remettre aux acheteurs leur argent dans le cas où ils n'en seraient pas satisfaits. Nous donnons une grande bouteille pour 30 sous, et nous la garantissons.

J. M. HENRY & FILS, Waterbury, Vt.

Et 30, rue Saint-Henry, vis-à-vis l'American House.

Montréal, C. E.

A Vendre à Québec, chez

O. GIROUX, J. MUSSON, & Cie., J. BOWLES, J. H. MARSH, J. S. BOWEN, J. E. BURKE et S. STURTON.

9 fév. 1861. 107-12m.

Soulagement en Dix Minutes.

LES PASTILLES PULMONAIRES

Soulagement en Dix Minutes.

DE BRYAN.

CETTE MEDECINE A ETE DECOUVERTE EN 1737, *et est le premier article de ce genre qui ait jamais été présenté sous le nom de* " PASTILLES PULMONAIRES," *soit dans ce pays ou ailleurs ; toutes les autres pastilles pulmonaire sont des contrefaçons. Les véritables se reconnaissent à la signature de* BRYAN *qui est opposée sur chaque* PASTILLE.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent les Rhumes de Gorge et de Cerveau, les Maux de Gorge et les Enrouements.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent de l'Asthme, des Bronches et de l'Oppressious.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent le Crachement de sang et les Douleurs de Poitrine.

LES PASTILLES PULMONAIRE DE BRYAN

Guérissent les comencement de Consomption et les Maladies du Ponmon.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent l'Irritation de la Luette et des Amygdales.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Soulagent les maladies ci-desus dans l'espace de dix minutes.

LES PASTILES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont un bienfait pour toutes les classes et toutes les constitution.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Se recomandent aux Chanteurs et Orateurs.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont faciles et agréables à prendre.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Font plus que soulager, elles guérissent promptement pour toujours.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont garanties devoir donner satisfaction à tout le monde.

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Toute personne devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Tout voyageur devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMANAIRES DE BRAYAN

dans sa poche.

Pour une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Personnes ne refusera de payer Vingt-cinq cents.

JOS. MOSES, seul propriétaire Rochester, N. Y. A vendre à Montréal, par LYMAN, SAVAGE et Cie., par CARTER, KERRY Cie., et par LAMPLOUGH et CAMPBELL.

19 mars, dm—135

GRANDS REMEDES !

Pour guérir un *Rhume* ou une *Toux* sévères il faut faire usage du

Baume de Cerister Sauvage du Dr. Wistar,

Pour guérir la *Toux criaide*, la *Grippe* ou la maladie des *Branches*, il faut faire usage du

Baume de Cerister Sauvage du Dr. Wistar,

Pour arrêter la prédisposition à la *Consomption*, il faut faire usage des

Baume de Cerister Sauvage du Dr. Wistar

Pour guérir l'*Asmthe*, l'*Indigestion*, il faut faire usage des

AMERS OXIGENES.

Pour *guérir l'Asthme, l'Acidité* ou le *Brûlement d'estomac* il faut faire usage des

AMERS OXICENES.

Ces remèdes produisent l'effet qu'on en attend. Ils soulagent ceux qui souffrent, éloignent la maladie, rappellent à la santé, procurant ainsi aux malades et aux affligés la consolation et le comfort.

Clyde, comté de Wayne, N. Y. 10 mars 1857.

MM. S. W. Fowle & Cie : Je suis heureux de déclarer que j'ai fait usage des Amers Oxigénés dans ma pratique pendant les trois dernieres années, pour le traitement de la Dyspepsie, la débilité générale ; l'Indigestion et les affections du *Foie*, et j'en ai obtenu les résultats les plus satisfaisants. J'exorte bien cordialement ceux qui souffrent de cette terrible maladie à faire usage de cette médecine précieuse.

Votre tout dévoué.

J. E. SMITH, M. D.

Exeter, Me., 30 septembre.

Le présent certifie que pendant les deux dernières années, j'ai recommandé l'usage du *Baume de de Cerister Sauvage du Dr. Wistar*, pour la Maladie des Poumons, et à ma connaissance, plusieurs bouteilles ont été bues par mes patients, qui tous en ont obtenu de bons résultats. Dans deux cas, où la Consomption semblait être déclarée, le Cerister Sauvage effectue une cure complète.

E. BOYDEN,

Métcalfe à Hunter Corner.

Le seul Baume veritable est celui qui porte écrit sur l'enveloppe la signature de I. BUTTS.

SETH W. FOWLE et Cie., Boston, propriétaires. A vendre à Québec, en gros et en détail, par JOHN MUSSON, JOSEPH BOWLES et Mme ARDOUIN.

8 janv. 1861.

VIVE LE VIEUX REMEDE DU VERMONT

CONTRE LA TOUX.

Elixir Balzamique Vegetal

DE N. H. DOWNS.

NOUS disons au public que cette médecine s'est vendue dans toute la Nouvelle-Angleterre, pendant plus de trente ans, et a toujours été garantie comme donnant une entière satisfaction à ceux qui en ont fait usage ; nous ne connaissons pas un seul cas où les gens aient été mécontents et aient redemandé leur agent. Nous garantissons de plus que si, après en avoir fait usage, une personne veut qu'on lui rende son argent, elle n'a qu'à le demander aux Agents ou Propriétaires qui s'empresseront de la satisfaire. Que dire de plus ? Vous faut-il un grand almanach rempli de certificats que personne ne croie ? S'il vous faut quelque chose de plus que cela, demandez à vos voisins qui ont fait usage de ce médicament, et ils vous diront qu'il est le meilleur remède contre la TOUX, le RHUME, les FLUXIONS, l'ASTHME et toutes les Maladies de la GORGE, de la POITRINE, et des POUMONS, maladies qui toutes tendent à la CONSOMPTION. Achetez-le, et s'il vous contente, veuillez en retour, le recommander à vos amis et connaissances ; et rappelez vous que, quand vous trouverez un médicament qui remplit tout ce que disent ses propriétaires, il est dans votre intérêt de ne jamais le changer, pour ce qui peut être inférieur.

Si vous voulez essayer l'Elixir de N. H. Downs, et si on ne le vend pas dans votre localité, priez votre Droguiste ou votre marchand d'en demander une petite provision à mes Agents, J. M. Henry & fils, Waterbury, Vt. et n 30 rue Saint-Henri, Montreal, ou de M. S. Burr & Cie., Cornhill, Boston, Mass, ou de C. W. Atwell, Portland, Maine, ou de Lyman, Savage & Cie. Montréal, Canada, où de Barnes & Park, 13, Rangée du Park, New-York, ou des principaux Droguiste (en gros) de la Nouvelle-Angleterre, New-York ou le Canada. Ils vous fourniront des circulairs à demande.

Le prix de cet article est de 50 cents à $1 la bouteille, et pour les bouteilles d'essai 25 cents.

Il n'y a que depuis quelques mois seulement que nous avons adopté les bouteilles d'essai, et nous l'avons fait afin que vous puissiez essayer cet excellent remède à peu de frais.

Il y a sur le marché un petit Elixir contrefait fabriqué par Jaspor Curtis, de Saint-Albans, mais il n'est pas signé de la main de N. H. Downs, il porte J. Curtis, à l'encre rouge. C'est une contrefaçon, on peut facilement le reconnaitre au signe que nous venons d'indiquer, et par le fait qu'il est marqué 37½ et 75 cents la bouteille. Naturellement, le dit Curtis n'ose pas signer le nom de N. H. Dows, parce que ce serait un faux.

GARE A LA CONTREFACON DU JASPOR CURTIS !

Rappelez-vous que l'Elixir véritable est garanti, et signé de mon nom, à la plume.

N. H. DOWNS.

BOUTEILLE D'ESSAI, 25 CENTS.

A Vendre à Québec chez

O. GIROUX, J. MUSSON & Cie., J. S. BOWEN, J. E. BURKE, J. H. MARSH, J. BOWLES et S. STURTON.

9 fév. 1861. 106 12m.

L'APPAREIL AUBIN

POUR LE

Gaz d'Eclairage,

Pour les Maisons privées, les Magasins, les Manufactures, les Moulins à Scie, les Phares, les Hotels, les Colléges, les Villages et les Villes.

BREVETE POUR LE CANADA LE

10 *Décembre*, 1858.

Brèveté aussi en Angleterre, aux Etats-Unis et en France.

CET appareil (dont un modèle fonctionne tous les jours au No. 142, rue Craig, à Montréal,) s'adopte très rapidement dans les Etablissements Privés et Publics, comme on peut le voir par les certificats et articles de journaux en la possession du Soussigné.

C'est l'appareil à Gaz le plus simple, le plus sûr et le plus effectif qui ait encore été inventé. Il s'adopte à tous les climats et à tous les pays, attendu qu'il n'est pas exposé à être dérangé par le froid, et qu'il extrait le le Gaz de toutes les substances qui le contiennent, comme la Seieure de bois, la Résine, la Houille, la graisse, les Os, l'Huile, le Pain de suif ou de graines. PROUIT.

LA LUMIERE ARTIFICIELLE

la plus économique et la plus agréable que l'on connaisse.

Il a obtenu la MEDAILLE D'OR de l'Institut Américain et des prix partout où il a été exposé.

Pour des appareils ou des renseignements à ce sujet, s'adresser à

E. BEAUMANN,

Agent pour le Bas-Canada.

Rue Craig No. 142, chez M GARTH.

Montréal 16 Février 1858.

J. B. HUSSON,

BONAVENTURE HALL,

MONTREAL.

M. J. B. HUSSON, a l'honneur d'offrir ses plus sincères remercîments pour l'encouragement libéral qu'il a reçû de ses amis, et du public, pendant les trois années qui viennent de s'écouler, et il prend la liberté de leur annoncer qu'il est, comme par le passé, toujours prêt à servir les déjeunés de NOCES, dîners ou soupers de soirées.

SOUS LE PLUS COURT DELAI.

Ses servants sont des plus attentifs et rien n'est épargné pour donner la satisfaction la plus entière.

Montréal, 8 mars 1861.

Litterature.

Feuilleton du Courrier d'Ottawa.

L'HOMME DE FER.

TROISIÈME PARTIE.

VII.—*Où le faucon de dame Josèphe montre qu'on peut faillir à tout âge.*

(*Suite.*)

Les gens du Roz remarquaient bien cela. Fier-à-Bras riait dans le collet de son pourpoint.

Malgré sa prudence d'homme d'Etat, il grommela deux ou trois fois :

" Vous allez voir, vous allez voir, notre oncle Jeannin n'est pas mort !

" Ma fille Jeanne, ajouta-t-il, interpellant à haute voix la petite gardeuse d'oies qui avait le front, les joues et le cou écarlates, c'est pour toi et le pateur que notre sire le roi de France a donné la fête. Ton premier s'appellera Sulpice, du nom de la grève, et si tu as deux jumeaux, le second aura nom Michel, en l'honneur de l'archange.

—La demoiselle de sang noble qui reçoit la couronne, bouquet ou guirlande des mains du chevalier vainqueur, disait pendant cela dame Josèphe de la Croix-Mauduit, encore est-ce parlois une echarpe brodée ou même un sautoir, suivant le caprice du maitre des joutes, la dite demoiselle, si son education ne fut point négligée, doit se lever, rougir, trembler légèrement et faire trois révérences tiouquées pour marquer le grand trouble où la jette cette distinction inespérée. Elle doit en outre balbutier quelques paroles intelligibles et telles que l'émotion les laisse echapper. Il n'est point mal qu'elle pose sa main au devant de ses yeux pour parer à l'éblouissement qui la va prendre.... Bette, et vous, Biberel, j'invoque votre double et loyal témoignage : ma nièce a-t-elle vaqué à tous ces devoirs ?"

Comme maître Biberel et Bette allaient répondre, les fanfares celatèrent aux deux extrémites de la lice. La terre ne trembla point sous le pas lourd des chevaux, parce que le sable inerte amortissait le choc, mais il se fit un grand bruit de fer et le vent souleva deux tourbillons furieux. Les tourbillons se rencontrèrent au centre de l'aréne. Ce fut comme un coup de tonnerre.

Fier-à-Bras battit des mains en voyant deux Bretons et trois Français mordre le sol. Le duc avait désarçonné Beaujeu.

" Regardez, regardez, s'écria le nain, qui tendit ses deux petits bras vers le quartier des Bretons ; la joute est close pour aujourd'hui, et nous allons avoir un autre spectacle.

Une chose étrange avait eu lieu. L'Homme de Fer, courant contre messire Aubry, avait évité le coup de lance de son jeune adversaire sans le frapper lui-même. Passant entre Aubry et son voisin Coëtlogon, il avait percé la tigne bretonne, et, au lieu de se retourner comme les autres, il piqua des deux vers la tente ducale.

Auprès de la tente, il n'y avait plus que l'écuyer Jeannin.

On put voir Otto Béringhem fondre à pleine course sur ce pauvre bon Jeannin sans défiance, le saisir par la ceinture, l'enlever d'un bras puissant et le coucher en travers sur le garot de son vigoureux cheval.

Mme Reine et Jeannine poussèrent ensemble un cri de détresse. Mais ce cri fut étouffé sous la grande clameur qui s'éleva dans les rangs des chevaliers de Bretagne :

" Trahison ! trahison ! Sauvez le duc !"

Le duc ? Ce n'était donc pas le bon Jeannin qui avait demandé à boire ? C'etait peut-être lui qui venait de désarçonner bel et bien le sire de Beaujeu ?

Le duc, par Saint Gunol ! le grand évêque breton ! Sous bien des rapports, le trône ducal eût gagné au change.

" Qu'est cela ?" dit le roi paisiblement. Il savait ce que c'était mieux que personne.

La foule se souleva en masse. Jouanne, surprise violemment au milieu de ses affaires privées, demanda comme le roi :

" Qu'est cela ?"

Ce fut incontinent un remuite effroyable. Ce qu'il y eut de gens écrasés, nous ne saurions point le dire. Goton accusa depuis Mathurin d'avoir profité de la bagarre pour essayer de l'étouffer dans la presse. L'âne de Catiolle la mareyeuse fut serré à ce point qu'il contracta une maladie de poitrine dont il ne guérit jamais parfaitement. Marcou et Gabillou se gourmèrent à coups de tête, ne pouvant agir librement de leurs bras.

" Bette, dit dame Josèphe, soutenez-moi d'avance au cas où je me trouverais mal ultérieurement. Veillez à ce que le faucon, effrayé par ce tapage, ne prenne point sa volée. Sa conduite d'aujourd'hui n'est certes pas irréprochable ; j'aurais néanmoins quelque regret à le perdre. Je crois comprendre que le duc notre seigneur court un danger par trahison ; tirez votre épée, maître Biberel, et rendez-vous au combat en ayant soin de dire que vous êtes au service de la dame de la Croix-Maudit.

—Le duc ! le duc ! Sauvez le duc !"

Dames et gentilshommes se mêlaient sur les gradins.

L'homme qui avait joué le rôle de François de Bretagne dans la passe d'armes, souleva la grille de son casque et cria d'une voix tonnante :

" Bretagne-Malo ! A nous les Bretons !

—Jeannin ! fit Mme Reine stupéfaite.

—Mon père ! s'écria Jeannine.

Le cheval du bon écuyer bondissait sous l'éperon.

L'Homme de Fer était monté si vigoureusement qu'il avait déjà franchi l'enceinte avec son fardeau. Il courait en grève et se dirigeait vers le mont Saint-Michel.

Dans l'aréne voici ce qui se passait : les chevaliers de Chaussey avaient gagné la partie orientale du champ clos, pendant que le choc avait lieu. Les chevaliers bretons se trouvérent en face d'eux quand ils voulurent s'élancer au secours de leur duc. Jeannin prit en main sa hache d'armes et chargea le premier ; il passa sur deux cadavres. Les autres combattirent ; quand ils parvinrent à passer, Jeannin avait de l'avance. On le voyait galoper sur la grève normande, et chacun pouvait croire, à cause des lois de la perspective, qu'il gagnait du terrain sur l'Homme de Fer.

L'idée vint à Donois et à Jean de Rieux de se faire un otage de la personne du roi, mais devant Louis XI la garde écossaise était comme une muraille d'acier. Donois et Jean de Rieux franchirent les premiers l'enceinte ; tous les Bretons s'élancèrent sur leurs traces, laissant dans le champ clos une demi-douzaine de corps morts. Derrière eux, la foule déborda dans les sables marneux coupés de flaques d'eau, et ce fut un spectacle étrange de voir la cohue tout à coup éparpillée sur l'immense étendue des grèves, rouler comme un flot vers le mont Saint-Michel.

Le flux venait du côté du nord ; la mer mangeait la grande marge des sables. Le vent, qui s'était levé à l'heure de la marée, enveloppait d'un tourbillon chaque groupe de coureurs. A tout instant, Jeannin et le comte Otto disparaissaient comme en un nuage, puis on les voyait reparaître, gardant leur distance, qui peu à peu diminuait. Le bataillon des chevaliers de Bretagne venait ensuite, compacte et séparé de Jeannin par cinq ou six cents pas. Puis c'était un large intervalle avant d'arriver à la tête de la foule.

La foule elle-même se précipitait follement, ivre de son effort et des cris allant, comme toute cohue, pour voir et pour crier. Des hommes d'armes de France la franchaient au galop de leurs chevaux. Ceux-là couraient pour soutenir les chevaliers de Chausey, qui galopaient en suivant une légère courbe, afin d'être en aide, au besoin, à l'Homme de Fer, leur maître.

C'était une confusion terrible, pleine d'invectives, de plaintes et de clameurs.

Du haut de son estrade et tournant le dos à l'arène complétement vide, le roi Louis XI regardait tout cela. Quelques Français étaient autour de lui. On ne disait mot. Le roi, calme et presque gai, appuyait sa main sur l'épaule de son compère Olivier le Dain. Les autres estrades s'étaient vidées comme par enchantement. Dames et gentilshommes suivaient le flot. Il ne restait pas une âme sur le galet où charrettes et chevaux étaient abandonnés à la garde de Dieu.

Les bruits mouraient. Les cris de trahison s'éteignirent. A mesure que la cohue s'éloignait, le fracas sourd et lointain de la mer montante grandit.

La scène apparut au roi et à ses compagnons sous l'aspect d'un serpent énorme déroulant ses anneaux dans la pleine. Au milieu des grèves, en effet, la marche ne peut pas être directe ; mille obstacles se présentent qu'il faut tourner. Le comte Otto, la tête du serpent, faisait de larges circuits ; Jeannin qui connaissant chaque pied carré ces tangues, espérait toujours que le comte se tromperait ou s'engagerait à faux, mais son espérence était incessamment trompée. Jeannin était force de le suivre pas à pas ; il n'eût point dirigé la course avec plus de sûreté que le comte Otto lui-même. Au lieu précis où le comte et Jeannin avaient passé, l'escadron des Bretons passait à son tour, puis les chevaliers de Chau-ey puis les Français, puis la foule essoufflée.

Le soleil ardent d'août éclairait pour le roi ce ruban animé, allongé sans cesse par les traînards, et qui déroulait sur le fond brillant des grèves sa ligne interminable.

Le comte Otto et Jeannin semblaient se toucher quand ils se montraient de face ; dès qu'une mare les forcait à changer de direction et à démasquer leur profil, on pouvait juger la distance qui restait entre eux. Jeannin gagnait, mais si peu !

La premiere parole du roi fut celle-ci.

" Mon très-cher et aimé cousin François doit être bien à la gene.

Ce disant, ses lèvres minces et droites avaient un sourire bénin.

Au bout de plu-ieurs minutes, il ajouta :

" Ce comte Otto est un fier soldat !

— Voyez, sire, voyez ! s'écria Olivier le Dain, quelque chose de brillant là-bas, en avant du comte...."

Le roi pâlit.

" Saint-Michel nous soit en aide ! murmura-t-il ; le comte doit voir la mer monter aussi bien que nous."

C'était la mer qui montait, en effet, dans un de ces mille cours d'eau qui sillonnent les lises.

" Voyez, sire, voyez ! dit encore maître Olivier, la grève devient noir ; là-bas, sur la droite, on dirait une foule !"

Le roi tira de son sein l'image d'or de l'archange et la baisa.

" Les pèlerins qui n'ont point voulu venir jusqu'ici pour assister à ma passe d'armes sont sortis de leurs tentes, reprit-il ; le spectacle va chercher, ils regardent.... Dieu merci, le comte Otto droit les voir aussi bien que nous."

En ce moment l'Homme de Fer changea brusquement la direction de sa course ; au bout de quelques secondes, Jeannin fit de même, puis les chevaliers, puis la foule ; le serpent tout entier ondula. Sa tête sembla remonter vers sa queue, et l'on eut dit que le comte Otto, abandonnant son dessein de gagner le mont Saint-Michel, se dirigeait maintenant vers la terre ferme.

Il était si loin desormais que son cheval et lui semblaient au roi un point sombre sur la grève. Le roi dit :

" Ce comte Otto est mieux qu'un fier soldat, c'est un rusé joueur ! Il avait lui-même suggéré au duc François l'idée de ce déguisement pour le séparer de ses fideles. Si François, mon frère et cousin, eût gardé en tête le cornier ducal et qu'il fût resté entouré de sa noblesse, il eût fallut pour l'enlever bataille rangée. Je ne veux plus de bataille rangée.... Mais ce Jeannin aussi est un soldat redoutable : il gagne, il gagne....

— Il gagne ! répeta Olivier le Dain.

— Ce comte Otto, reprit le roi, serait homme, le cas échéant, à se faire un bouclier de François, mon frère cousin.... Je lui ai recommandé fort expressement de ne lui point ôter la vie...."

Le Dain tressaillit et regarda son maître qui remettait sous le revers de son manteau la sainte image de l'archange.

Entre le champ clos et la foule, la mer s'étendit lentement comme un miroir. Le roi dit encore :

" Fais enlever le velours des estrades, Olivier, mon ami. On ne voit plus guère ces gens qui sont là-bas. Je vais me rendre au mont pour avoir des nouvelles."

Louis XI monta a cheval et suivit la ligne des galets, entouré de sa garde écossaise. On arrachait en grande hâte le velours des estrades. La mer glissait sur les sables, huileuse et calme, à un quart de lieue tout au plus de l'arène.

Le roi marcha longtemps sans parler, puis il toucha du doigt le bras de maitre le Dain.

" Les choses étant au pis, dit-il à voix basse, ce comte Otto serait tué roide par les chevaliers de Bretagne.

— Vous supposez que Jeannin le joindrait ? fit le barbier.

—Le cheval du comte Otto porte deux hommes. Mettons que le comte soit tué, les choses restent en l'état. Je n'ai rien risque.

—Le duc de Bretagne était à la passe d'armes sur la foi de Votre Majesté, objeta le Dain.

—Après tout, fit Louis XI, répondant à sa propre pensée bien plus qu'aux paroles de maître Olivier, ce comte Otto n'est qu'un palen détestable. J'attacherai son corps à une potence : ce sera justice, et mon cousin François verra bien que le mécréant avait agi malgré moi."

Ici l'escorte de Louis XI rencontra une petite troupe composée d'une vieille dame, d'une vieille suivante et d'un vieil écuyer, montres sur trois vieux chevaux. Il y avait en outre deux vieux chiens et un vieux faucon. La petite troupe fit halte. Le vieil écuyer mit pied à terre précipitamment et donna son genou à la vieille dame qui laissa choir son faucon dans son trouble. La vieille dame descendit ainsi que sa suivante ; les trois chevaux restèrent sur leurs jambes roides, le col allongé, les oreilles battantes. La vieille dame fit un pas en avant, lança un coup d'œil à la suivante, un autre à l'écuyer, tous les deux attentifs, et formula trois révérences tellement dessinées, que le roi fit sentir le mors à son cheval.

" Sire, dit la vieille dame après la troisième révérence et pendant que sa suite rendait hommage à son tour, je crois devoir vous fournir l'honneur de diguité première, quoique je n'approuve en aucune façon votre conduite envers mon seigneur le duc. Ceux qui sont ici témoigneront des réserves faites en cette occurrence par moi, dame Josèphe, douairiere de la Croix-Mauduit, qui ne laisse point, sire, de prier Dieu qu'il ait Votre Majesté en sa garde.

—Dieu vous bénisse, bonne dame, dit le roi qui passa.

Dame Josèphe se remit en selle.

" Vous auriez pu, maître Biberel, enseigna-t-elle non sans un reste d'émotion, tendre votre genou plus près de la selle. Mon pied a failli de glisser, et je vous demande ainsi qu'à Bette, à qui je ferai mes observations tout à l'heure, quelle mine aurait eue une dame de mon rang, tombant sur le dos en dans toute autre posture déshonnête devant le roi. Je veux bien que Louis de France soit un roi mal venu et de méchante figure : c'est, nonobstant, un roi. Je pense lui avoir parlé la bouche ouverte. Plaise au ciel que la fermeté par moi ainsi déployée soit utile à François de Bretagne ! Vous ayant adressé ce reproche, maître Biberel, je passe à Bette et je lui dis : M'amie, on s'instruit à tout âge. Dorénez, je vous prie, une chiquenaude d'importance seconde ou, si mieux vous aimez, une pichenette à mon faucon pour avoir perdu le poing. Je suis gravement mécontente de cet animal aujourd'hui. Les deux chiens et les trois chevaux ont fait au contraire leur devoir comme il faut. Bette m'amie, quant à vous, j'ignore ce qu'ont pu penser les gardes écossais, mais votre révérence pechait en plus d'un point. Ce n'est pas ainsi, ma fille, que l'on honore la maison de sa dame. Ne manquez point de venir demain à mon lever, je vous apprendrai en quoi votre hommage fut tristement défectueux. Je suis néanmoins contente d'avoir trouvé l'occasion de saluer le roi de France, et j'espère qu'il se souviendra de moi."

Les gens du pays comptent environ une lieue et demie de la grève Saint-Sulpice au mont Saint-Michel, mais si l'on a égard aux détours, la carrière fournie par le comte Otto Béringhem était beaucoup plus coisidérable. Avant de couvrir le plan général des grèves, la mer monte dans les cours d'eau et détrempe les lises ou sables mouvants qui deviennent impraticables même pour un cheval au galop. Il faut s'orienter, louvoyer en quelque sorte, chercher des passages comme fait le pilote engagé dans les brisants. Au moment où le roi quittait son estrade, le comte était tout au plus à un quart de lieue de la porte du couvent en ligne droite, mais le flux poussait sa pointe entre lui et le mont ; il fallait tourner le flux, et la question était de savoir desormais qui l'emporterait en vitesse du flux ou du comte Otto.

En effet, quelques minutes encore et la mer allait fermer toute communication entre la terre ferme et le mont.

Cette ligne sombre que le roi avait aperçue naguère du haut de son observoire, c'était une autre foule, une foule aussi nombreuse et aussi compacte que celle qui serpentait dans les sables. C'étaient les pélerins sortis de leur ville de toile, les riverains attires par l'étrange spectacle de la course ; c'était tout ce qui n'avait pas quittés ses foyers pour se porter à la passe d'armes.

En arrivant au front de cette masse immobile et qui pouvait être ennemie, le comte Otto, tenant toujours de la main gauche le dos renversé sur la selle, dégaina de la main droite. La masse vivante recula et livra passage.

XI. — *Frère Tourier.*

Jeannin criait ;

" Arrêtez le paien ! Chrétiens, donnez-moi votre aide au nom de Dieu.

Mais l'épée du comte flamboyait au soleil. La cohue grondait et ne bougeait pas.

Le duc de Bretagne, étouffé dans son armure, se peignait sourdement. Beaucoup pensaient que l'Homme de Fer emportait ainsi un cadavre.

A mesure que la course avançait, la distance diminuait reellement entre le comte et Jeannin. Jeannin était parfaitement monté : il avait le cheval du duc de Bretagne. La distance augmentait au contraire entre le bon ecuyer et les chevaliers bretons qui couraient maintenant à plus de mille pas en arriere. En gardant son avantage, Jeannin pouvait encore espérer d'atteindre l'Homme de Fer. C'était l'espérence de la foule qui flairait un combat epique entre ces deux superbe soldats.

Le cheval du comte, malgré sa vigueur extraordinaire, jetait une fumée épaisse par les naseaux. Ses flancs épaisés battaient. L'écume qui tombait de sa bouche était sanglante. Le comte l'excitait de la voix et ménageait encore les éperons. Le cheval de Jeannin, plus fin, plus vite et moins chargé, avait été plus surmené au début de la course. Ses efforts étaient maintenant convulsifs : il allait par bonds ; ses flancs déchirés ne repondaient plus à l'éperon.

Jeannin sentait cela. Il criait :

" Arrête ! traître et lâche ! Arrête ! paien maudit ! "

Le comte Otto se retournait et souriait. Il avait levé sa visiere pour donner l'air frais à son front qui ruisselait de sueur. Son beau visage pâle et tranquille semblait railler les efforts surhumains du bon écuyer.

La mer était sur les grèves. La route parcourue par la foule se couvrait d'eau, et le flot taquin poursuivait les trainards. En ce moment même où le comte et Jeannin arrivaient devant le Mont, la mer arrachait les echafaudages du champ clos et portait à la rive les gradins désempares.

Les murailles du monostere regorgeaient de spectateurs comme les grèves et le rivage. On ne comprenait rien à cette course desespérée, et chacun cherchait à diviner le mots de l'enigme. Nous pouvons affirmer qu'à

tion de le dire, car la banque n'en peut plus et les coupons sont forts. La petite boiteuse avait de l'esprit comme quatre. Quand elle fut pour se marier.... Pas si vite! Jeannin, mon ami! les coupons ont changé de place depuis le temps où tu étais coquetier. Laissemoi te dire...."

L'écuyer de Mme Reine venait de sauter dans la banque. Il donna son premier coup d'oreiller.

"Je prendrai les coupons où ils sont, mon trésor, répliqua-t-il; tenez-vous prête dans deux heures."

(A continuer.)

A NOS ABONNÉS.

☞ *La direction de ce journal a pris des arrangements avec M. Friel, agent du Citizen pour faire ses collections.—Nous espérons que nos abonnés de cette ville voudront bien se rappeler que ses paiements doivent se faire à l'instant si l'on ne veut pas s'exposer à payer 50 cts. de plus à la fin du semestre.*

☞ *Nous préparerons tous nos comptes d'abonnements et autres. Nous les ferons collecter dans le cours de la semaine prochaine.*

☞ *Nous espérons que chacun de nos abonnés s'empressera de répondre généreusement à notre appel.*

Le Courrier d'Ottawa

Ottawa, 2 Octobre 1861.

Les canadiens jugés par la presse anglaise.

Il faut avouer qu'en ce moment les journaux de Londres nous font beaucoup trop d'honneur. Aussi, le *Times* de Londres nous menace de ne nous envoyer qu'un faible contingent de troupes anglaises pour mettre les frontières du Canada à l'abri d'un coup de main des héros de Bull's Run. Il est temps, dit-il, avec un aplomb tout britannique que les Canadiens se défendent eux-mêmes; la métropole croit même de leur intérêt de les habituer à ne se fier qu'à eux en cas de danger.

Le *London News* et *l'Examiner* vont encore plus loin et déclarent qu'envoyer des troupes en canada c'est dégarnir les côtes d'Angleterre et exposer leurs bureaux sans besoin et sans profit à l'invasion des troupes françaises, ou à peu près. Puisque messieurs les journalistes anglais le prennent si à leur aise avec nous; puisqu'avec leurs petits carrés de papier ils prétendent, du fond de leur cenrier et de leur fauteuil éditorial régler ce qui convient et ne convient ce qu'ils appellent avec hauteur et protection "Colonie". Nous allons, nous aussi, leur dire sans arrière pensée, une seule conséquence de leur plan.

Si l'Angleterre croit faire du Canada un comptoir pour ses fabricans de couteaux et de calleots, sans encourir les frais du plus simple protectorat, sans nous épargner certains troubles couteux, telsque l'entretient d'une armée: alors il faut l'avouer publiquement. Le peuple Canadien veut bien dépendre de l'Angleterre pour son commerce, certaines relations dispendieuses et pour sa défense; mais il veut tout ou rien. Ce serait mal aux ministres anglais de vouloir nous accorder que le mauvais coté d'un état indépendant. S'ils ne veulent pas faire les frais de la guerre, nous les ferons; mais la guerre faite nous aurons l'honneur de leur dire que nous remercions et dispensons dorénavant sa, majesté de nous envoyer un gouverneur et tout ce qui s'en suit.

Et, après tout, qui dit que la chose ne serait pas une de ces éventualités d'où la providence sait tirer de glorieuses phases de transitions pour les jeunes nations comme la nôtre.

Alors nous bénirions pour la première fois de notre vie les articles de ces bons éditeurs de Londres. Voici ces articles.

"Est-ce que l'apparition d'un petit corps de troupes anglaises doit être considérée par le peuple Canadien comme une assurance que dans un cas de guerre ils peuvent compter sur nous pour les forces nécessaires à leur défense, et pour l'argent que nécessite toujours un tel événement? L'envoi de quelques régiments de nos troupes en Canada est-il l'énoncé d'un principe en vertu duquel Québec, Montréal et Toronto n'auraient rien à faire dans l'éventualité d'une guerre Canadienne, qu'elles peuvent acheter, vendre et vivre à l'aise, en pensant que Yorkshire, Lancashire et Middlesex pourvoieront à leur défense, et leur fourniront des hommes pour les maintenir en sûreté? S'il en était ainsi, nous protesterions, non seulement au nom de l'Angleterre, mais aussi dans l'intérêt du Canada, contre une telle chose. Rien ne serait plus propre à détruire la concorde politique dans ce pays qu'une telle demande de la part d'aucun gouvernement, et rien ne nuirait autant à la dignité et à la réputation du Canada. Cette colonie est parfaitement en état de veiller sur elle-même. Le seul ennemi qui peut l'attaquer est l'Amérique du Nord. Nous ne calculons pas maintenant la probabilité d'un tel événement.... Mais dans l'hypothèse d'une attaque de la part du Nord, le Canada serait en état de résister. Il possède une population capable de mettre sur pied cinquante mille combattants. Le sort de son ennemie serait celui qu'il est en droit d'espérer. Les recrues indisciplinées des Etats du Nord, loin de leurs demeures, sans aucune connaissance dans la guerre, seraient pour la milice Canadienne un ennemi dont elle aurait bon compte.... Pourquoi donc, prendrions-nous le Canada sous notre protection, et lui dirions-nous de rester en repos, que nous combattons pour lui? Nous ne pouvons faire cela avec toutes nos dépendances. Nous n'avons point assez d'hommes dans ces petites îles, pour combattre les combats de la race Anglo-Saxonne dans tout l'univers, et en même temps pour maintenir nous-mêmes en Europe et gouverner les régions les plus populeuses de l'Asie.

"Ailleurs, aucun devoir ne nous impose cette tâche exorbitante. Nulle société n'a jamais cru qu'il fut du devoir du père de soutenir et de défendre son enfant, lorsque cet enfant a atteint l'âge de virilité. Nous avons disséminé notre race sur toute la surface de la terre, et lorsque nous plantons une colonie, nous croyons nécessaire de la protéger jusqu'à ce qu'elle soit en état de se défendre elle-même. Alors nous lui donnons une constitution séparée, et nous la laissons se gouverner seule. Elle a ses hommes d'Etat, et son parlement, comme nous avons nos hommes d'Etat et notre parlement. La seul connexion immédiate qui existe entre les deux peuples est celle de vivre sous une même Reine. Quel avantage le peuple d'Angleterre retire-t-il de sa connexion avec le peuple du Canada, ou quelle force exercerait-il jamais en continuant une telle connexion contre la volonté des Canadiens? Nous ne connaissons pas un seul avantage que le Canada nous accorde, et qu'en temps de paix nous ne retirions pareillement des Etats-Unis. Au contraire, le Canada trouve son intérêt dans sa liaison avec nous. Nous ne lui demandons que du bon vouloir tout le temps qu'il grandit sous notre protection. Ce que nous lui donnons bien volontiers, c'est notre alliance puissante et inséparable; et certes, l'alliance offensive et défensive de l'Angleterre vaut quelque chose pour un Etat. Celui qui attaque le Canada déclare la guerre à l'Angleterr, et appelle sur sa tête toute la force de sa puissance, mais il est du devoir du Canada de défendre ses champs et ses villes. Si nous connaissons bien le peuple Canadien, non seulement il fera cela comme un devoir, mais il le demandera comme un droit."

Le London Daily News se demande, comme le *Times*, pourquoi cet envoi de troupes en Canada:

"Il a été admis, dit-il, par le Duc de New-Castle que, dans un cas de danger, la force de la Milice Canadienne pouvait être considérablement augmentée. Sans doute que, dans le cas d'une guerre, le gouvernement Impérial considérerait de son devoir d'envoyer en Canada des troupes en quantité suffisante.

Mais lorsqu'on n'a à redouter que des bandes isolées d'hommes armés passant la frontière dans le but de piller, on devrait prévenir le danger non point en augmentant l'armée Impériale dans la colonie, mais en ajoutant de nouvelles recrues aux forces locales. Si on veut habituer les colonies à l'idée de se défendre par leur propres ressources, on ne peut choisir une meilleure occasion. Si des complications Européennes nécessitaient le retour des six régiments envoyés en Canada, les Canadiens seraient forcés d'y suppléer par d'autres troupes. C'est une grave erreur d'encourager le gouvernement Canadien à regarder vers l'armée Impériale, pour obtenir protection, dans toute éventualité de guerre.

On les engage ainsi à compter sur un secours qui peut lui manquer, dans les plus pressants besoins. La vraie politique Anglaise est d'insister à ce que les colonies se protègent elles-mêmes."

Voici maintenant l'article de l'*Examiner*; il n'est pas long, mais il est énergique dans son opinion:

"Cet envoi de troupes en Canada est une question bien plus importante pour nous, en Angleterre, que pour les Américains. Quelqu'insignifiant que soit le nombre des hommes envoyés, leur envoi consacre un principe qu'il est grandement temps de rejeter de notre politique nationale. Pourquoi combattrions-nous pour les Canadiens? Pourquoi assumerions nous le privilége onereux de défendre leurs cœurs et toits? Il y eût un temps où les vues erronées du Bureau Colonial nous faisaient un devoir de cette défense. Aussi longtemps que nous traitâmes comme des enfants les habitants de nos colonies, nous devions pourvoir à leurs sûreté. Ayant le monopole de leur commerce et de leur législation, ayant dans nos mains leurs destinées politiques dans lesquelles nous leur faisions un crime d'intervenir—nous devions bien aussi combattre leur combats. Mais nous avons entièrement abandonné les traditions absurdes et pernicieuses sur lesquelles ce système d'administration était fondé."

L'Orgue de St. Joseph.

Nous sommes heureux d'apprendre que l'orgue nouvellement construit pour l'Eglise St. Joseph de cette ville est enfin arrivé. Cet instrument qui sort de la maison Mitchell & Forte de Montréal, est, nous dit-on, magnifique et répond parfaitement à l'idée favorable que l'on s'en est formée.

Comme nous n'avons pas encore eu le plaisir de l'entendre, il ne nous est pas possible d'en donner aujourd'hui une appréciation. Néanmoins, ce que nous en avons entendu dire par des juges compétents en pareille matière, une lettre de M. P. Letondal surtout publiée dans la *Minerve* du 24 septembre dernier, ne nous laisse aucun doute sur le mérite de cet orgue. Voici quelques unes des paroles de cet habile musicien.

"La semaine dernière, les artistes, les amateurs et les membres du clergé étaient invités par MM. Mitchell & Forte à visiter un orgue tout nouvellement construit pour l'Eglise St. Joseph de Bytown. Cet instrument qui est le troisième de cette manufacture, constitue un vrai succès pour ses auteurs tant au point de vue de la facture qu'à celui de l'effet. Déjà le public avait pu juger les deux premiers précédemment construits, l'un pour le Couvent des Dames de Longueil établies au pied du courant, l'autre pour l'église de Béloil. Mais l'Orgue de St. Joseph, plus considérable que les deux précédents, l'emporte autant par le perfectionnement du travail que par l'effet des jeux."

M. Letondal mentionne ensuite plusieurs améliorations notables apportées à cet instrument surtout pour ce qui concerne les Pédales, la Trompette et la Soufflerie. Nous recueillons ce témoignage avec d'autant plus de plaisir que M. Mitchell est un Canadien: ce qui prouve une fois de plus que les citoyens de notre origine, nullement inférieurs à leurs frères d'origine différente, savent marcher avec gloire dans la voie progressive de l'industrie tout aussi bien que dans celle des sciences et de la littérature.

La bénédiction solennelle de l'orgue de St. Joseph aura lieu dimanche prochain, à l'office de 10 heures A.M. Mgr. l'Evêque d'Ottawa a bien voulu se rendre à l'invitation qui lui a été faite de rehausser par sa présence l'éclat de cette cérémonie. De plus, un chœur de musiciens peu nombreux mais bien composé exécutera la magnifique Messe Pascale du Rév. P. Latabillotte. Nous sommes persuadés que cette messe, qui renferme des mélodies si suaves et des chœurs si entrainants, et qui, pour cela, a obtenu tant de succès à Montréal, ne peut qu'intéresser vivement ceux qui se proposent d'assister à la belle cérémonie de dimanche prochain. Tout, comme on le voit, concourant à rendre la fête charmante, nous nous croyons dispensés d'insister au près de nos lecteurs afin de les engager à ne pas manquer une cérémonie qui leur promet tant de satisfaction.

—Ces jours derniers, un des correspondants parisien du *Morning Chronicle*, de Londres à bout de glaner des faits divers pour remplir ses colonnes et satitfaire à son marché, imagine un canard de la plus belle espèce pour le donner à chasser aux *Cockneys* et aux badeaux de la Capitale des trois royaumes. Plus d'un a mis le nez à la fenêtre et a cru, parole de correspondant; la presse anglaise de Montréal a même un peu tiré sur l'oiseau fantastique et l'a embelli.

Comme la foi de ces bonnes gens est aisé à surprendre! Dites leur que Napoléon III. vent la moitié de la ville de Londres; ils avaleront le tout sans y voir. Ayez l'air un peu en colère; vite du canon, des troupes; les canadiens s'insurgent, ils se jettent dans les bras de la France, c'en est fait de la race anglo-saxonne en Canada. Quelle fièvre ridicule! Parceque la presse canadienne a un peu élevé la voix contre une certaine immigration norvégienne et a demandé que le gouvernement s'occupât encore plus d'ouvrir les terres aux canadiens, dès lors le canard du correspondant du *Morning-Chronicle* existe en chair et en os.

La *Gazette* de Montréal et le *Commercial Advertiser* de la même ville l'ont vu passer. Cependant, un doute perce chez ce dernier; car il ne peut s'expliquer comment, avec ce qu'on dit, les canadiens aient si peu fêté le Prince Napoléon.

Nous livrons le canard du *Chronicle* à nos lecteurs; les pareils n'existent ni sur la *Gâtineau*, ni au *Lac des vases*;

"A propos des affaires américaines, dit le correspondant parisien du *Morning Chronicle*, j'apprends de bonne source qu'une députation du Canada vient d'arriver à Paris. Mais quel est le but de cette députation? quels sont ses membres? sera-t-elle reçu par quelque membre du gouvernement français? Ce sont là autant de questions sur lesquelles nous manquons jusqu'ici de renseignement certains. Sans doute l'ambassade britannique surveillera les démarches de la députation."

Notre nouveau Gouverneur-General et les Défenses Coloniales.

Nous empruntons au journal *Le Pays*, de Montréal, la traduction suivante du *Daily News* de Londres, afin de faire connaître à nos lecteurs de quelle manière on juge, en Angleterre, les récents envois de troupes, et comment l'on envisage la nomination du futur gouverneur-général Monck:

"La nomination de Lord Monck au poste de Gouverneur-Général du Canada et l'envoi dans cette province d'une nouvelle brigade de troupes, s'élevant à 2,500 hommes, attirent naturellement l'attention. Il est impossible de dire quelles sont les qualifications particulières du vicomte irlandais pour la place qu'il va remplir. Suivant l'opinion d'un grand nombre, la qualification essentielle pour un Gouverneur colonial est de posséder un rang héréditaire et une haute position dans la mère-patrie. Un vicomte irlandais est à peine égal en rang à un baronnet anglais qui occupe un siége dans la chambre des Lords. Mais probablement que ceux qui évaluent les mérites des gouverneurs généraux par leur rang dans la société n'auront pas d'objections à la présente nomination. Il peut se faire que le nouveau Gouverneur Général se montre aussi habile dans l'administration des affaires du Canada que ses prédécesseurs, lord Elgin et lord Metcalfe, cependant il serait assez difficile, même à ceux qui lui veulent le plus de bien, de découvrir dans sa carrière parlementaire, quelques indices d'un talent extraordinaire. Il est vrai que le gentilhomme en question n'a encore jamais eu l'occasion de prouver ses qualités d'homme d'état. Sans vouloir déprécier injustement l'habileté d'un homme qui vote constamment avec son parti, et qui remplit la charge de second lord de la trésorerie, on peut difficilement affirmer que celui qui peut remplir de tels devoirs est aussi qualifié pour remplir la charge de gouverneur général d'une grande province. Un gouverneur-général est un haut fonctionnaire. De fait, il est le monarque constitutionnel de 3,000,000 d'hommes. Et l'histoire entière du Canada,—particulièrement les transactions de l'automne dernier—font entrevoir les obstacles dont est parsemé le chemin d'un vice-roi impérial.

"Peut-être que lord Monck a assez de sagacité pour se mettre à la hauteur de circonstances difficiles. L'avenir nous le dira. Ou peut-être aussi que lord Palmerston a jugé nécessaire, afin de maintenir son parti, de récompenser ceux qui le supportent fidèlement en les nommant à des places du genre de celle en question. Mais assurément que s'il est nécessaire d'avoir des hommes capables pour gouverner notre première colonie, la récompense qui découle de cette place devrait être donnée d'après des principes tout différents. Dans le système colonial, comme dans tous les autres, on devrait s'appliquer à promouvoir au grade voulu qui le méritent. On ne doit pas croire que des hommes de capacités réelles, se soumettront volontairement à l'exil pour dépenser les plus belles années de leur vie dans des établissements sauvages, sans espoir raisonnable de voir s'améliorer leur position, par une promotion à un degré plus élevé dans la sphère où ils travaillent. L'histoire de lord Metcalfe et de lord Elgin prouve que le succès dans l'administration d'une colonie est la garantie de nouveaux succès dans le gouvernement d'une autre colonie, et l'on ne peut trop se pénétrer de promouvoir ceux qui ont obtenu de semblables succès. Il serait injuste de condamner un homme avant qu'il ait fait ses preuves. Le duc de Newcastle a peut-être eu l'occasion de connaître les mérites de lord Monck mieux que le public. Ce n'est pas parce que cette nomination peut faire anticiper un fiasco qu'elle doit rencontrer condamnation, mais parce qu'elle viole ce principe de promotion qui est essentiel pour conserver au service colonial son efficacité.

"Si la charge de gouverneur général du Canada était une simple sinécure, la nomination d'un homme d'influence, sans considération pour ses qualifications, serait en parfaite harmonie avec les précédents. Lorsque le général Elphinstone a été envoyé à Bombay, et quand le général Anson a été nommé commandant en chef à Madras, personne ne pensait que l'un ou l'autre fut compétent, mais il n'y avait aucun danger apparent, par conséquent on décida que la capacité ou l'incompétence étaient pratiquement immatérielles. Dans les temps les plus calmes même, il est dangereux de compter sur une paix non-interrompue, et ce qui arrivera à ces deux officiers le prouvent malheureusement trop bien. Mais il est hors de question de compter sur d'aussi agréables anticipations pour le Canada. Il n'y a que quelques jours que le *Great-Eastern* a débarqué une brigade de troupes à Québec, et à peine sont elles arrivées que l'on annonce le départ d'une autre brigade pour la même destination. Quand cette seconde brigade, arrivera dans le Saint-Laurent, il n'y aura pas moins—en portant la milice à 5,000 et les carabiniers à 1,100—de 13,820 hommes de troupes disciplinées au Canada. Maintenant, on doit observer que suivant les principes posés par tout secrétaire colonial durant les dix dernières années, l'état de paix ne devait jamais requérir plus d'un régiment de ligne en sus des carabiniers canadiens, et cependant, précisément au moment où l'on affirme qu'une puissante armée en Angleterrement est d'une importance vitale, et lorsque la guerre dans la Nouvelle-Zélande nous a forcés d'envoyer dans cette dépendance éloignée plusieurs milliers de soldats, la force militaire du Canada est augmentée de pas moins de six régiments de ligne. C'est une démarche sérieuse. Elle implique non seulement que le gouvernement s'attend à de graves difficultés, mais qu'il croit qu'il lui faudra peut-être recourir aux armes pour maintenir les droits britanniques. Sous de pareilles circonstances ce n'est assurement pas trop exiger que l'homme sur les épaules duquel va peser la responsabilité de protéger les intérêts anglais, et de traiter avec le gouvernement de Washington, soit à la hauteur des circonstances. Lord Monck est celui qui a été choisi pour remplir ces fonctions importantes, mais on doit convenir que ni ses antécédents ni son expérience soient une garantie pour le public qu'il les remplira efficacement. Espérons que le secrétaire des colonies a pris la juste mesure des talents du nouveau fonctionnaire.

"Il peut se faire cependant, que les difficultés auxquelles on s'attend ne surgiront pas. Les claqueurs du gouvernement insinuent, suivant leur habitude, que le gouvernement est en possession de renseignemens qui rendent ces envois de troupes absolument indispensables. Mais il faut admettre que les raisons que l'on donne pour ces expéditions sont aussi obscures pour le public que le sont les mérites du nouveau Gouverneur-Général. Le feu lord Herbet et le duc de Newcastle ont dit devant le comité du parlement, sur les dépenses coloniales, leurs raisons pour envoyer la première brigade par le *Great-Eastern*. "Ils remarquèrent qu'en conséquence de la guerre des Etats-Unis, un grand nombre de gens s'adonneraient à l'art militaire et que lorsque les hostilités entre les deux puissances belligérantes seraient terminées, il y aurait une masse de militaires que l'on pourrait difficilement surbordonner et qu'en conséquence il était à propos d'avoir une force imposante en Canada, afin de prévenir les expéditions des flibustiers, non pas de la part du gouvernement des Etats-Unis, mais de la part de cette force militaire licenciée."

"D'après cette explication même l'expédition de la première brigade était prématurée; mais, dans tous les cas, lorsque cette explication fut donnée, on était d'avis qu'une brigade suffirait pour l'objet en vue. Cependant, pour une raison ou une autre, le contingent additionnel a été doublé, *et l'on dit que la seconde brigade ne coûtera rien au gouvernement impérial.* Il est à espérer que cet on dit est exact. Dans le cas même où il le serait, il est difficile de comprendre pourquoi un si grand nombre de troupes régulières est nécessaire pour repousser l'attaque supposée, ou pourquoi le gouvernement canadien n'organise pas lui-même un système de défenses locales. Le duc de Newcastle a admis que dans le cas de danger les forces de la milice canadienne pourraient être considérablement augmentées. Il n'y a aucun doute que le gouvernement impérial se ferait un devoir de jeter en Canada toutes les troupes dont il pourrait se dispenser; mais lorsque le danger, que l'on appréhende, est simplement celui des bandes isolées d'hommes armés qui passeront la frontière pour y pratiquer le pillage, le moyen de faire face à un semblable danger n'est pas d'envoyer une forte addition à l'armée impériale dans la colonie, mais d'en augmenter les forces locales. Si l'esprit de la protection d'elles-mêmes doit jamais être développé dans les colonies anglaises, il serait difficile de trouver une meilleure occasion que celle-ci pour le faire. S'il survenait en Europe des complications qui rendraient nécessaire, pour la sûreté de ce pays, le rappel des six régiments expédiés au Canada; ces troupes seraient sans aucun doute, rappelées de la colonie, et les canadiens seraient forcés de combler ce vide par d'autres troupes. C'est une grande erreur que d'encourager le gouvernement canadien à jeter les yeux sur l'armée impériale pour sa protection dans toutes les éventualités. C'est lui apprendre à compter sur ce qui peut lui manquer au moment même où il serait le plus en besoin. La véritable politique anglaise est d'insister à ce que les colonies se protègent elles-mêmes."

(Extrait de Correspondance.)

PARIS, 10 Septembre.

Une dépêche de Rome annonce que le Pape a été hier l'objet d'une véritable ovation de la part de son peuple. Le Souverain Pontife s'étant rendu, à l'occasion de la solennité du jour, à Santa Maria del Popolo, une foule immense s'est portée sur son passage en faisant retentir l'air des plus chaleureuses acclamations, et toutes les maisons se sont spontanément pavoisées. Au retour du Pape au Vatican, les témoignages prodigués au Saint-Père n'ont été ni moins vifs, ni moins universels. Pie IX semblait très-ému.

Que vont dire de cette manifestation, faite en dehors de toute menace de fusillade et de déportation, ceux qui, calomniant les véritables sentiments du peuple romain, prétendent qu'il appelle de tous ses vœux le régime paternel des Pinelli et des Cialdini?

On a compris à Turin tout le tort qu'une pareille démonstration pouvait faire aux vues piémontaises, et pour en diminuer l'effet, le télégraphe sarde se hâte d'annoncer que la journée du 8 s'est passée à Naples d'une façons "splendide." *La joie était universelle*, et l'on criait: Vive Garibaldi!

Le télégraphe sarde n'a pas osé dire qu'on avait crié: Vive Pineli! Vive Cialdini! Le fait eut paru trop peu vraisemblable.

La dépêche ajoute que "des acclamations ont salué les troupes." Voilà le secret de la *joie* des Napolitains! Dans la crainte qu'elle ne fût pas *universelle*, Cialdini avait pris l'excellente précaution de faire avancer des troupes. Dès lors, la satisfaction a été générale.

Les nouvelles sont si rares qu'il vaudrait peut-être mieux garder le silence. Mais le public ne veut pas que la politique prenne ses vacances et, quand le journal ne dit rien, les imaginations prennent leur essort.

La chasse qui vient de s'ouvrir comprend la chasse auxcanards; celle-là est même ouverte toute l'année. J'en aperçois dans le *Nord* et dans l'*Indépendance*, quelques-uns que je veux tuer au vol. Tel est, par exemple, le passage de Garibaldi à Paris; tel est le projet de mariage entre le prince de Galles et une princesse danoise; tel est le départ de la députation canadienne. La liste n'est pas complète.

Garibaldi est à Caprera, cloué sur son lit de douleurs. Il n'a pu venir à Paris, et d'ailleurs qu'y aurait-il cherché? Le mariage entre un fils de la reine Victoria et une princesse danoise est impossible, pour une bonne raison: c'est qu'il n'y a pas de princesses danoises. S. M. le roi de Danemark n'a pas d'enfants.

La députation envoyée du Canada à l'Empereur, par le parti français, est encore un canard pur sang. Il n'y a pas ici de députation nommée, et l'Empereur est à Biarritz, où il restera jusqu'au 20 septembre. Il n'est pas même attendu à Paris avant le 25. Vous voyez qu'il n'a pu recevoir, comme on l'avait dit, une députation canadienne qui n'existe pas.

ROME, 11 Septembre.

Le territorie pontifical vient d'être odieusement violé et envahi sur trois points différents. Vous vous rappelez que j'ai attiré, il y a peu de temps, toute votre votre attention sur une concentration des forces dans la Toscane et du côté de Pérouse et sur une agitation très-prononcée dans les rangs des révolutionnaires de ces contrées. Cela annonçait ce qui est arrivé ces jours derniers, et n'est que le prélude des faits graves auxquels nous devons nous attendre prochainement.

Le 17 du mois dernier, une bande de plus de deux cents hommes, sous la conduite d'un ancien maître de postes de Bollena, nommé Montanacci, est entrée sur le territoire pontifical, du côté de la Toscane, et s'est avancée jusqu'à un endroit nommé Saint-Lorenzino, cherchant à soulever les populations et à leur faire proclamer le gouvernement de Victor-Emmanuel. Quelques individus seulement répondirent à leurs avances, vinrent leur apporter du vin et de la viande et fraterniser avec eux.

Le commandant français, averti, fit partir un sergent et six hommes pour planter le drapeau français sur le territoire envahi. L'escouade française se trouva promptement sur les lieux et les insurgés refusèrent de se retirer. L'officier français envoya alors de nouveaux soldats et le brigadier des carabiniers pontificaux du San-Lorenzino. Nouveau refus de repasser la frontière. Enfin, après de longs pourparlers, les Piémontais consentirent à rétourner sur leurs pas. On n'a pas songé un seul instant à désarmer les gens venus en ennemis sur le territoire romain, tandis que l'on met le plus grand empressement à désarmer et à interner tous les Napolitains, qui se voient contraints de se réfugier un moment sur les frontières pontificales. Assurément, c'est là un procédé qui mérite toute la reconnaissance du Piémont.

Le général de Goyon a donné ordre au colonnel commandant à Viterbe d'organiser deux compagnies en colonnes mobiles pour garder les frontières. Cette mesure ne sera pas suffisante.

Le même jour 27 août, des troupes régulières du Piémont ont envahi le territoire pontifical et se sont avancées dans la Comarca, jusqu'à un point nommé Montecoso, situé à quelques milles seulement de Rome. Ces forces se composaient d'un bataillon de chasseurs, d'un escadron de cavalerie et d'une demie batterie d'artillerie. Elles se sont retirées au bout de quelques heures. Cette promenade militaire avait sans doute pour but de faire une reconnaissance et de sonder les dispositions des troupes françaises à leur égard.

Enfin une colonne d'une cinquantaine de Piémontais est venue attaquer un port situé à l'extrême frontière romaine du côté de Naples, nommé Epitaflio. Les gendarmes pontificaux qui le gardaient se sont courageusement défendus durant plus d'une heure et ont contraint les Piémontais à se retirer, laissant sur le terrain deux des leurs dangereusement blessés.

Tels sont les faits que j'avais à vous signaler. Leur gravité n'échappera à personne, surtout en présence du langage violent des journaux revolutionnaires et de l'annonce faite par plusieurs d'entre eux d'un coup de main sur Rome pour la fin de septembre.

L'agitation des esprits dans les Marches et l'Ombrie est fort grande. Les journaux avancés sont les premiers à le reconnaitre et plusieurs d'entre eux jettent des cris d'alarmes qui montrent tout ce qui'il y a de sérieux dans la situation actuelle. Il est évident pour tous que nous marchons à grands pas vers un dénoûment.

Voici le texte du démenti opposé par le *Journal de Rome* de septembre au manifeste de M. Ricasoli:

"Plusieurs journaux étrangers ont publié la circulaire de M. Ricasoli à ses agents diplomatiques; nous nous abstenons de qualifier ce document, que tous les gens honnêtes de l'Europe ont déjà suffisamment jugé.

Nous nous bornerons à déclarer que les assertions du ministre savoisien, relatives à l'attitude du St. Siège dépouillé d'une manière inique et injuste par le Piémont, sont un tissu de calomnies.

Il serait indigne de nous arrêter un instant pour démontrer la fausseté des assertions affirmées avec une rare impudence dans le document en question; nous nous contenterons d'en appeler à la loyauté des représentants des puissances européennes accréditées auprès du St.-Siège et à la loyauté de l'armée française, qui, par la position qu'elle occupe dans les Etats Pontificaux, a été à même de constater maintes et maintes fois la fausseté des insinuations contenues dans le document de M. le Baron.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis*:

La prise de Lexington par les confédérés est aujourd'hui le sujet de toutes les préoccupations, et les journaux ont oublié les bords du Potomac pour ceux du Missouri. C'est vendredi, dans l'après-midi, que le fort a été rendu. Les soldats unionistes, dit-on, ont combattu cinquante neuf heures sans avoir une goutte d'eau, et n'ont eu pendant ce temps que trois barils de vinaigre pour étancher leur soif. Il n'y avait dans le camp ni puits ni réservoirs, et l'eau a manqué completement dès que les séparatistes eurent réussi à couper les fédéraux de leurs communications avec la rivière et à investir de tous côtés leurs retranchements. Le général Price n'a donné que peu d'assants aux ouvrages du colonel Mulligan pendant la durée du siége. Son objet principal semblait être de prendre les assiégés par la soif. Dès qu'il fut maître d'Old Town et de Lexington même, il attendit tranquillement que son ennemi, renfermé dans ses tranchées, cédât à un adversaire plus terrible que ses propres soldats. Avant de capituler, le colonel Mulligan, si l'on en croit un de ses hommes, offrit à Price de choisir une position en rase campagne et d'y combattre dans la proportion d'un contre quatre, mais le général séparatiste ne tint aucun compte de cette demande désespérée. Mulligan dût donc se rendre avec ses soldats, qui furent tous renvoyés sur parole par les sécessionistes. Ceux-ci n'ont retenu prisonniers que les officiers. Les défenseurs de Lexington arriveront incessamment à Quincy, dans l'Illinois, jusqu'où ils ont dû rétrograder. Une dépêche accuse les Home Guards d'avoir manqué de courage et d'avoir précipité la reddition de la place, mais l'accusation nous semble peu fondée contre des hommes qui, après avoir lutté trois jours contre la soif et un ennemi supérieur en nombre, devaient en outre avoir perdu toute espérance de secours.

Le drame de Lexington a vivement ému l'opinion publique, et il paraît être dans la presse le point de départ d'une véritable croisade contre M. Frémont. L'importance de la position, la grandeur du revers, l'abandon dans lequel on a laissé de braves soldats, tout vient militer en faveur des ennemis du dictateur. A St.-Louis même l'éditeur de l'*Evening Press* a fait une critique violente de la conduite du général, qui l'en a puni en supprimant son journal et détruisant ses manuscrits, "sort plus fatal,—dit l'*Express*—que celui qu'il aurait peutêtre eu à subir, si Ben McCulloch, au lieu de Frémont, eût été le maître à St.-Louis."

.....

Dernières nouvelles.—Voici quelques détails nouveaux sur la reddition de Lexington:

A peine les confédérés furent-ils sur les rempart, que dans leur joie ils abattirent l'étendard américain et le traînèrent dans la poussière. Ils ont pris à peu près $150,000 en or que le colonel Mulligan avait enterrés, mais qu'ils découvrirent bien vite. Quand il s'est vu forcé de se rendre, le colonel Mulligan pleurait comme un enfant.

C'est maintenant le général Prentiss, commandant du Missouri septentrional, qui paraît menacé. Il est à l'ouest de Brookfield et coupé de ses communications par un corps de séparatistes probablement détaché de l'armée de Price. On craint beaucoup qu'il ne soit fait prisonnier.

On s'attend aussi à une prochaine attaque des sécessionistes sur St-Joseph, dans le Missouri occidental, sur la frontière du Kansas.

Benediction de l'Eglise d'Aylmer

Dimanche dernier, à Aylmer, avait lieu une de ces cérémonies qui ne manquent jamais de laisser une impression bien profonde dans le cœur de tous ceux qui ont le bonheur d'en être témoin. Malgré la pluie incessante que nous avions depuis quelques jours, un grand nombre de personnes pieuses et curieuses s'étaient rendues de toutes parts pour participer au bonheur qu'allait goûter, en cette circonstance, la population catholique de cette paroisse. Quoi de plus édifiant que de voir en ce jour se confondre les diverses origines et croyances, pour se réunir autour du drapeau, surmonté de la croix, qui planait comme par enchantement au-dessus du nouvel édifice qu'on allait bientôt transformer en temple! Nos frères séparés semblaient, en cette occasion, oublier leurs petites préventions contre le catholicisme et l'on eut dit qu'on allait voir renaître l'heureux temps d'autre fois ou les peuples n'avaient qu'une même foi et obéissaient tous à un chef commun.

Vers dix heures, sa Grandeur Monseigneur l'Evêque d'Ottawa, accompagné de plusieurs des Messieurs du collège, arriva et aussitôt eut lieu la consécration de l'Eglise. Le saint sacrifice de la messe y fut célébré pour la première fois par le Rév. P. Cook. Monseigneur lui même adressa en français la parole aux fidèles et leur parla longuement sur le bonheur et la consolation qu'ils devaient éprouver en voyant aujourd'hui couronner leurs travaux et recevoir la récompense de leurs sacrifices. Le Rév. P. Pallier fit aussi "en anglais" un sermont très touchant et l'on comprend aisément les efforts et la bonne volonté que ce bon père a dû mettre pour adresser le peuple dans une langue étrangère. Après avoir remercié les membres du clergé de tout le zèle qu'ils ont montré dans cette circonstance, on me permettra, j'espère, aussi, d'offrir au nom de toute la paroisse, nos sincères remercîments aux bienveillants musiciens d'Ottawa, qui ont bien voulu concourir à la solennité de notre fête. Il me semble que c'est à peu près un lieu commun que de vouloir louanger M. Dosseri, il n'a nullement besoin de ce jour pour ajouter à sa réputation. Disons seulement qu'en cette occasion le chœur de Rév. P. Pallier s'est montré digne de lui, et que s'il a travaillé comme il a dû le faire, il a été amplement dédommagé par la manière dont on a fait ressortir son habilité à exercer un chœur et surtout à exercer de "Mosart." M. Marrier mérite aussi nos félicitations les plus sincères pour la bonne volonté qu'il a montré en venant en aide à l'orgue et à la musique vocale et pour les efforts qu'il a du faire pour parvenir à former une bande telle qu'il en a une aujourd'hui. Remercions aussi les étrangers en général de nous avoir honoré de leur présence et par là d'avoir bien voulu, par leur aumône, venir en aide aux catholiques d'Aylmer dont ils partageaient en ce jour le bonheur. Mais si tous ceux qui ont contribué à rendre ce jour, un jour de joie et d'enthousiasme, méritent nos louanges, que devons-nous à l'auteur de tout ceci: je veux parler du digne curé de cette paroisse, qui, par son énergie et ses efforts, a surmonté tous les obstacles qui se sont nécessairement présentés dans la construction d'un tel édifice; mais le monument qui doit rédire sa mémoire aux générations futures est bien plus éloquent que tout ce que je pourrais dire ici, à lui seul par conséquent le droit de répéter le nom de celui qui s'est rendu si cher à tous ceux qui ont pu contempler son œuvre, et surtout, à ses parroissiens qui se sont montrés si dignes de lui dans] la construction de leur nouvelle église.

J. D.

Concert.—On nous prie d'annoncer que le concert qui devait avoir lieu immédiatement après le bazar, a été remis à lundi prochain le 7 du courant. La raison de ce retard est que le théâtre, qui avait été mis, pour l'occasion, à la disposition des dames de la Société St. Vincent de Paul, sera employé tous les soirs de cette semaine et ne sera libre que lundi. Ce concert, sous l'habile direction de Mde. R. W. Scott, nous fait anticiper une délicieuse soirée.

Les principaux vocalistes et instrumentistes de cette cité ont bien voulu prêter leur assistance pour cette bonne œuvre.

Proces de Collins.—C'est aujourdhui que doit commencer le procès de Collins, le séducteur d'Olive Savarist, la malheureuse victime de Patterson. Le résultat de ce procès est attendu avec anxiété à Montréal et par tout le pays; en effet c'est des témoignages qui vont être rendus à cette occasion que va dépendre le sort de Patterson.

—M. Fournier, entrepreneur de St. Hyacinthe, est parti *mercredi* dernier pour la Rivière Rouge, où il devra construire la cathédrale de Sa Grandeur Mgr. Taché.

On lit dans *l'Union d'Ogdensburg*;

—Le curé de cette paroisse, le Révd. M. Lemercier, s'étant trouvé à Québec lors de la visite du Prince Napoléon en cette ville, a reçu de la part de S. A. I. la somme de $50 pour l'aider

Son excellence le gouverneur-général, qui doit bientôt abandonner les rênes du gouvernement de cette Province, est en ce moment, dit le *Pilote*, au lac Memphremagog, où il doit se livrer pendant quelque temps aux plaisirs de la pêche et visiter les scènes pittoresques que l'on rencontre autour de cette belle pièce d'eau. Cette excursion est strictement privée, Son Excellence a désiré qu'aucune démonstration publique ne lui fut faite.

GARIBALDI ET LES ETATS-UNIS.—*L'Unita Italiana* du 28 août contient le paragraphe suivant :

Nous sommes en mesure d'annoncer qu'une lettre et arrivée des Etats-Unis au général Garibaldi, qui l'invite à s'y rendre avec 10,000 hommes, prendre part à la guerre contre les séparatistes. Les patriotes qui ont écrit à Garibaldi s'expriment ainsi : " Quand aux conditions, nous acceptons d'avance toutes celles que vous nous proposerez. "

Naissance.

A Papineau-Ville, le 21 ult. la dame du Capt. EDOUARD St. JULIEN, a mis au monde un fils.

MARIAGES

A St. Ustache B.C. le 24 ult. par le Révd. Messire L. Guyon, curé du lieu, M. WILLIAM HAYWARD, beau fils de A. Beaulieu Ecr. Notaire de la Rivière du Loup, en bas, à delle. MARIE, EMELIE, EUCHARISTE, fille ainée de Stephen Mackay Ecr. Notaire de St. Ustache.

En cette cité, le 30 ult. par le Révd. Père Dandurand, M. PHILIPPE RIEL, à delle JOSEPHINE LAROQUE, tous deux de cette cité.

Grand Concert et Bazar.

Sous le Patronage de la

SOCIETE DE ST. VINCENT DE PAUL,

En faveur des Pauvres de cette cité,

Aura lieu MARDI, le 1er Octobre prochain,

Dans la SALLE ST. PATRICE,

Rue Sussex.

On peut se procurer des billets d'admission aux magasins de MM. J. F. Cauldwell, F. Doherty, J. Heney, T. F. O'Brien, J. Lemy, et chez M. S. Cullin, libraire ;

Et aux Hôtels de MM. P. O'Meara, M. Kavanagh, C. Carleton, C. Goulden et D. Good, Basse-ville ;

Ainsi qu'à la Haute-ville, chez MM. Wm. O'Meara, D. Lanigan et J. Enright, et à l'Office de Thos. McGreevy. Ecr., Côte du Gouvernement.

Par ordre, R. O'REILLY,
Secrétaire.

Ottawa, 21 août 1861.

Situation Demandée.

Un jeune homme marié qui a plusieurs années d'expérience dans le commerce des Groceries ou des Marchandises sèches, désirerait de l'emploi dans l'une ou l'autre de ces branches de commerce.

Il peut fournir les meilleures recommandations quand à son caractère et ses capacités. Il parle le Français et l'Anglais et se contentera d'un salaire modéré.

S'adresser à ce " Bureau, " ou au bureau du Citizen."

Ottawa, 28 août 1861.

HARLEY & PEARSON

Marchands de FRUITS,
d'HUITRES,
POISSONS,
GIBIERS,
CIGARS,
etc., etc.
EN GROS ET EN DETAIL—
Vis-à-vis le *BRITISH HOTEL*,
Rue Sussex, Ottawa

☞ Les effets expédiés à domicile SANS CHARGE EXTRA.

Ottawa, 4 Sept. 1861. f23

A VENDRE.

DEUX lots ou emplacements, situés au coin des rues BOLTON et DALHOUSIE, *Vis-à-vis de chez Hilaire Pinard Marchand ;*

De la contenance de 66 pieds sur 99. Ces deux lots sont admirablement situés pour le commerce.

Aussi,

LA MAISON EN BOIS, A DEUX ETAGES,

maintenant occupée par M. J. D. ROBILLARD, RUE YORK.

CONDITIONS FACILES.

Pour plus amples informations s'adresser à ANTOINE ROBILLORD, Prop., GLOUCESTER, C.W. ou à J. D. ROBILLARD Agent, Cité d'Ottawa, ou à ce Bureau.

Ottawa, 6 avril, 1861.

The Queen Insurance Company

CONTRE

LE FEU, ET SUR LA VIE.

Capital £500,000 sterling, avec pouvoir d'augmenter jusqu'a UN MILLION.

Bureau Principal ; Queen Insurance *Buildings*, Liverpool.

DIRECTEURS,

President, WILLIAM MOLSON, Esq.

Hon. JOHN YOUNG. | THOMAS KAY Esq.
HEN. THOMAS, Esq. | D. TORRANCE, Esq.

Banquiers, BANQUE de MOLSON.

Secretaire resident, et Agent General,
A McK. FORBES, Esq. Montréal

HENRY J. FRIEL, *Agent* pour Ottawa, et les environs.

Batisse de " *L'Union*, " coin des rues Sussex et York.

ECOLE DE DANCE.

LE SOUSSIGNE à l'honneur d'informer ses amis et le Public en général qu'il ouvrira une ECOLE DE DANCE dans la salle de l'Institut, Place du Marché, pour tous les Lundi et Mercredi.

Première Soirée, LUNDI, 2 SEPTENBRE, à 8 heures et demie. ☞ Admission, 25 cts.

J. B. CHAMPOUX,
Professeur.

Ottawa, 28 août 1861.

Ecole Normale Jacques-Cartier.

MONTREAL, 28 août 1861.

La rentrée des élèves aura lieu jeudi, le 12 de Septembre prochain, à 8 heures du soir.

Les nouveaux élèves devront avoir :

1o. L'acte de leur baptême ;
2o. Le certificat de bonne conduite ;
3o. Le certificat de leur examen.

Le costume sera obligatoire.

H. VERREAU, Ptre.
Principal.

Ottawa, 4 Septembre 1861. f23

1861. SEPTEMBER ! 1861.

CUNNINGHAM, BARCLAY & LINDSAY,

Viennent d'ouvrir l'assortiment le plus attrayant de

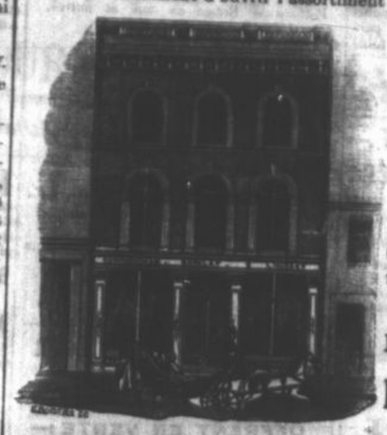

NOUVELLES ETOFFES
DE
FANTAISIE POUR ROBE
NOUVEAUX
CHALES
Retournables
DE CARDOVER,
CHAPEAUX NOUVEAUX,
D'après les modes suivantes :—Diamond, Madras, Pekin, Beverly, Clyde et de Colless Hawn.
NOUVEAUX
RUBANS DE FANTAISIE
ET DE VELOUR
POUR CHAPEAUX,
Directement à bon marché.

NOUVEAUX NETS, POUR LES CHEVEUX, COIFFURES,
&c., &c., &c.

NOUVELLES LAINES.

CUNNINGHAM, BARCLAY & LINDSAY,

Ont maintenant en vente le meilleur assortiment de

FLANELLES,
COUVERTES,
BAS, ET
MANTILLES EN DRAP,
SEALSKINS, ETC
&c., &c., &c.

Qu'ils n'aient jamais eu auparavant le plaisir de montrer.

Ottawa, Sept. 4 1861. 23

IMPORTATIONS D'AUTOMNE !

1861.

1861.

BROUGH, BUCHANAN & CIE.,

Ayant complété les

CHANGEMENTS CONSIDERABLES

ET LES

Ameliorations Internse

DE

LEUR ETABLISSEMENT

Sont maintenant préparés

A MONTRER

Le contenu de

PRES DE CENT PAQUETS

DES

DERNIERES NOUVEAUTES

Dans chaque

DEPARTEMENT.

Ottawa, 4 Sept. 1861. f-22

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE PRESCOTT.

REDUCTION DE PRIX,

(Arrangement d'Eté.)

Le et après LUNDI 15 courant, les *Prix de Passage* entre Montréal et la Cité d'Ottawa par le Grand Trone, et le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott seront comme suit, savoir :—

Première Classe, ...	$4 00
Seconde "	2 00

Chemin de Fer d'Ottawa et de PRESCOTT.

Le et après LUNDI, 22 *avril*, le tarif pour le fret entre Montréal et Ottawa Cité, par le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott, et le Grand Trone, sera comme suit, savoir :

Première Classe, ...	25 cts. per 100lbs.
Seconde "	22½ " " "
Troisième "	17½ " " "

☞ Pour particularités, classification, ou toute autre information, s'adresser, soit au Bureau de la Compagnie, à Ottawa, ou au Bureau de la Compagnie du Grand Trone, à Montréal.

JNO. R. WHITE,
Ottawa, 15 avril, 1861. *Secretaire.*

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE PRESCOTT.

ARRANGEMENT D'ETE.

A commencer Lundi, 10 Juin, 1861.

Le Train de la Malle laissera Ottawa à 7 A.M., et arrivera à Prescott à 9 30 A.M., joignant à la Jonction, les Trains du Grand Trone allant à l'Est et à l'Ouest ; et à Prescott avec la ligne de Bateaux à Vapeur Canadiens et Américains, allant à l'Est et à l'Ouest, et avec les Trains du Chemin de Fer d'Ogdensburgh allant à New-York et à Boston.

Les passagers venant par ce Train arriveront à Montréal à 2 heures, P. M.

Les Trains de retour.

Laisseront PRESCOTT à 2 P.M., à l'arrivée des Trains de New-York, joignant à la Jonction avec les Trains du Grand Trone venant de Montréal, et arriveront à Ottawa à 4. 30 P.M.

Le Train d'Accommodement laissera PRESCOTT à 6.15 A.M., arrivant à Ottawa à 11.15 AM.

Le Train de Retour laissera Ottawa à 12.30 A.M., joignant à la Jonction avec le Grand Trone allant à l'Ouest, et arrivera à Prescott à 4. 40 P.M.

Les passagers venant par ce Train, arriveront à Montréal à 9.30 P. M.

B. FRENCH,
Prescott, 5 juin, 1861. *Surintendant.*

M. LOUIS DUHAMEL,

MANUFACTUREUR

DE

VOITURES,

M. LOUIS DUHAMEL,

Tient constament en main un assortiment considérable de

VOITURES DE TOUTES SORTES.

Toutes les commandes et réparations qu'on poudra bien lui confier seront faites avec promptitude, et aux prixles plus modérés.

OTTAWA, RUE MURRAY.

3 avril 1861.

M. F. M'DOUGAL,

REMERCIE sincèrement ses nombreuses pratiques Canadiennes Françaises de l'encouragement qu'elles lui ont donné jusqu'ici. Il a l'honneur de les informer qu'il vient de recevoir un grand assortiment de

Quincaillerie et de Ferronnerie de toutes especes,

—SAVOIR—

Cables, Ancres, Clous à cheval, Clous taillés Chaines, Clous à river, Scies à Moulin, Fer en barre, Acier, Ferblanc, Fer du Canada, Vitres, peintures, Huiles, Vernis et Pinceaux, Chaudrons à sucre et à potasse, Haches, Fusils, Poudre, Pelles, Bêches, Piques, Poêles de toute description, et le CÉLÈBRE NAPOLEON ! ! ! enfin toute sorte de Ferronnerie.

A BON MARCHE,

Venez à l'enseigne de la grosse Tavière.

RUE SUSSEX OTTAWA.

Etablissement de

HARDES FAITES

DE

DOHERTY.

Rue Sussex, Ottawa.

LE soussigné vient de recevoir un assortiment considérable et bien choisi de DRAPS, CASIMIRES, et d'ETOFFES à VESTES, qui peut entrer en compétition, avec n'importe quelle maison de cette Cité, quant à la quantité ou la qualité, et qui sera vendu à des

Prix extrêmement modérés.

Il invite particulièrement ses amis et ses pratiques, à lui faire une visite, et a examiner son magasin avant d'acheter ailleurs.

Son assortiment de HARDES FAITES, est comme à l'ordinaire mieux fait, et il peut garantir qu'il emploi de meilleurs fourniture qu'aucun autre établissement de ce genre, en cette ville.

HARDES D'ENFANT

de toute grandeur et de toute dimension, à

PRIX MODERES.

F. DOHERTY.

Ottawa, 15 mai, 1861 12m.

LEVI R. CHURCH, M. D.

Peut être consulté tous les jours à son office.

AYLMER.
C. E.

MOUNTAIN HILL HOUSE,

Rue Lamontagne

QUEBEC.

PETER BOURASSA, Proprietaire

Ceux qui vont visiter Québec, soit par affaires, soit par promenade, ne peuvent faire mieux que d'aller à

L'HOTEL BOURASSA,

où l'on trouve toujours une table bien servie, de bonne liqueurs, et de bonnes chambres.

La position de cet Hotel, au centre des affaires, à quelques pas seulement des batisses du gouvernement, a quelques minutes des bateaux à vapeur du Grand Trone, en fait la place la plus avantageuse pour le voyageur. Ses prix sont extrêmement moderés.

PETER BOURASSA,
Propriétaire.

Quebec, 12 mai 1861.

Portland Hotel,

Rue St. Pierre, No. 9, Quebec.

LE soussigné, tout en remerciant ses amis d'Ottawa et le public en général, pour l'encouragement qu'ils ont bien voulu lui accorder, prend la liberté de leur annoncer qu'il a fait de grandes améliorations à son établissement, pour le comfort de ceux qui voudront bien le favoriser de leur patronage.

CHARLES BEGIN.

Quebec, 1861.

NOUVEAU MAGASIN DE FARINE

M. A. C. CAMPBELL.

NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,

A l'honneur d'annoncer respectueusement à ses anciennes pratiques et à ses nombreux amis qu'il a ouvert de nouveau son magasin dernièrement occupé par la compagnie A. C. & A. CAMPBELL. On aura toujours à livrer ; farine, lard, et toute espèce de grains de la meilleure qualité au plus

BAS PRIX COURANT DU MARCHÉ.

Tout ceux qui voudront bien l'honorer de leurs patronage peuvent-être assurés que tous les ordres qu'il voudront bien lui accorder seront exécutés dans le plus bref délai.

Ottawa, Avril, 1861.

STEAMBOAT HOTEL,

No. 11, RUE SOUS LE FORT, QUEBEC.

LOUIS SIMONEAU.

PROPRIÉTAIRE.

M. LOUIS SIMONEAU prend la liberté d'annoncer aux collecteurs d'Ottawa et le public en général qu'il continue à tenir l'Hotel ci-dessus nomme où il peut offrir tout le comfort que les voyageurs peuvent désirer. La Situation de son Hotel, au centre des affaires, à la proximité des Steamboats et de la traverse du Chemin de Fer, en fait la place la plus avantageuse pour ceux qui visitent Québec.

La table est toujours couverte de ce que les marchés apportent de plus nouveau. Ses liqueurs choisies par lui même sont garanties être de la meilleur qualité, des serviteurs polis et attentifs pour veiller aux besoins des voyageurs, enfin rien n'est épargné pour donner la plus entiere satisfaction.

M. SIMONEAU, invitent particulierement Messieurs les collecteurs d'Ottawa à visiter son Hotel, lorsqu'ils viendront à Québec, persuadé qu'ils y trouveront toutes les comodités désirables.

Québec, 25 mai 1861

TERRES PUBLIQUES A VENDRE.

Les personnes qui désirent faire l'achat de TERRES PUBLIQUES dans le BAS-CANADA peuvent obtenir toutes les informations dont elles peuvent avoir besoin quant aux prix, à la qualité des terres et aux conditions de vente en s'adressant aux Agents sous-mentionnés :—

AGENTS.	RESIDENCES.	COMTES.	TOWNSHIPS.	Nombre d'acres en vente.	Prix par acre.
			Nord de la Riviere Ottawa.		
W. Thompson	Fitzalen—Arundel	Partie d'Argenteuil	Harrington, Montcalm, Arundel, DeSalaberry	101,000	30 cts.
G.W. Cameron	Thurso	Partie d'Ottawa	Hartwell, Ripon	35,000	60 cts.
E. R. Murray	Buckingham	Partie d'Ottawa	Portland, Derry, Villeneuve, Bowman, Templeton, Buckingham	160,000	"
Robt. Farley	Wakefield	Partie d'Ottawa	Wakefield, Low, Masham, Hincks, Aylwin	185,000	"
Mic. McLean	Northfield	Partie d'Ottawa	Cameron, Bouchette, Northfield, Kensington, Aumond, Wright Egan	190,000	"
G. M. Judgson	Glarendon	Partie de Pontiac	Aldfield, Thorne, Cawood, Leslie, Onslow	180,000	"
Thos. Barron	Lachute	Partie d'Argenteuil	Wentworth	50,000	30 cts.
Terance Smith	Allumette	Partie de Pontiac	Allumette, Waltham, Sheen, Chichester	60,000	"
			Nord de la Riviere St. Laurent.		
A. B. Lavallee	Ste. Adele d'Abercrombie	Terrebonne	Abercrombie, Morin, Beresford		
Alex. Daly	Rawdon (Fermont)	Montcalm	Chilton, Wexford, Chertsey, Kilkenny, Rawdon, Londonderry	35,000	30 cts.
Jules Bourgeois	Kildare	Joliette et Berthier	Cathcart, Kildare, Joliette, Brandon	141,000	"
A. Dubord	Trois-Rivières	St. Maurice et Maskinongé	Peterborough, Carlton, Shawenegan	49,000	"
A. Bochet	Ste. Anne de la Pérade	Champlain	Radnor, Alton, Montauban	40,000	"
J. P. Déry	St. Raymond	Portneuf	Gosford, Colbert, Roquemont	35,000	"
Vincent Martin	Chicoutimi	Chicoutimi	Bagot, Chicoutimi, Laterriere, Jonquière, Kesy, Tremblay, Charlevoix, Metabetchouan, Kénogami, Labarre, Caron, Signay, Simard, Harvey, St. Johns	28,000	"
				250,000	30 cts.
			Sud de la Riviere St. Laurent.		
John Felton	Sherbrooke	Stanstead, Sherbrooke, Richmond, et partie de Wolfe et Compton			
F. H. Prattle	Stanfold	Partie d'Arthabaska	Marston, Auckland, Ilereford, Weedon, Hampden	160,000	60 cts.
J. T. Lebel	Wotton	Partie, Wolfe et Compton	Maddington, Blandford, Stanfold, Bulstrode	100,000	"
J. O. C. Arcand	St. Joseph, Beauce	Partie de Mégantic	Wotton, Ham et augmentation, Wolfstown, Garthby, Stratford, Whitton, Winslow	290,000	"
E. M. McKenzie	Lambton, Lac St	Beauce	Broughton, Thetford	44,000	40 cts.
Andrew Ross	Frampton (François	Dorchester, part. Beauce	Price, Adstock, Tring, Lambton, Forsyth, Aylmer, Gayhurst	130,000	"
S. V. Larue	St. Charles, R. Boyer	Bellechasse	Shenley, Jersey, Marlow, Rixborough, Ditchfield, Linière, Watford, Cranbourne, Frampton, Buckland, Standon, Ware	200,000	30 cts.
Fra. Têtu	St. Thomas	Montmagny, p. de l'Islet	Mailloux	20,000	"
Jos. Jolivet	St. Gervais	Bellechasse	Montmagny, Ashburton, Bourdages, Patton	120,000	"
Stanis. Drapeau	St. Jean Port Joly	L'Islet et Chemin Elgin	Roux, Bellechasse, partie de Buckland, Danquam, Armagh, Egan	92,000	"
F. DeGuise	Ste. Anne La Pocatière	Kamouraska	Fournier, Ashford, Garneau, Casgrain, Lafontaine, Dionne, Arago, Chemin d'Arago	110,000	"
L. N. Gauvreau	Isle Verte	Témiscouata	Ixworth, Chapais, Woodbridge, Painchaud, Parke, Bungay, Chabot, Pohenegamook	285,000	"
J. Bte. Lepage	Rimouski	Rimouski	Whitworth, Viger, Demers, Denonville, Begon, Rodot	135,000	"
J. A. LeBeb	New Carlisle	Bonaventure	Duquesne, Macpès, Nelgette, Cabot, Fleurieu, Macneider, Matane et augmentation, St. Denis, Cap Chat, Romieu, D'Alibert, Cherbourg	300,000	"
John Eden	Bassin de Gaspé	Gaspé	Matapedias, Restigouche, Mann, Nouvelle, Carleton, Maria, New-Richmond, Hamilton, Cox, Hope, Port Daniel	180,000	20 cts.
			Newport, Percé, Malbaie, Douglas, York, Sud de la Baie de Gaspé, Nord de la Baie de Gaspé, Fox, Sydenham	130,000	"

OCTROIS GRATUITS.

Il y a dans le Bas-Canada cinq chemins sur lesquels le gouvernement accorde des octrois gratuits.

Le chemin Elgin dans le comté de l'Islet, long d'à-peu-près 35 milles, courant de St. Jean Port Joli à la ligne Provinciale. STANISLAS DRAPEAUX, Ecuier, en est l'Agent et réside à St. Jean Port Joli.

Le chemin entre Matapo et Cap Chat ; Agent, J. B. LEPAGE, Ecuier, à Rimouski.

Le chemin Taché, de Buckland dans le Comté de Bellechasse au chemin Kempt dans le Comté de Rimouski, à peu près 200 milles de longueur ; Agent, STANISLAS DRAPEAUX, Ecuier, à St. Jean Port Joli.

Le chemin Matépédiac, de Métis à Restigouche ; Agent, J. B. LEPAGE. Ecuier, à Rimouski.

Le chemin de Témiscouata, de la Rivière-du-Loup au Lac Témiscouata ; Agent, L. N. GAUVREAU, Ecuier, Isle Verte.

Dans le but d'établir ces parties du Bas-Canada, le gouvernement a autorisé des octrois gratuits le long de ces chemins n'excédant pas 100 acres chaque, et sujets aux conditions suivantes :—

1o. Le colon devra être âgé d'au moins dix-huit ans.
2o. Il devra prendre possession de la terre dans le cours d'un mois.
3o. Il mettra au moins douze acres de terre en culture dans l'espace de quatre ans, et
4o. Il devra y bâtir une maison d'au moins 20 pieds sur 18, et résider sur le lot jusqu'au parfait accomplissement des conditions ci-haut mentionnées.

Les familles composées de plusieurs colons ayant droit à des octrois gratuits pourront demeurer sur le même lot et être exemptes de l'obligation de bâtir et de résider excepté sur le lot sur lequel elles demeurent.

Le manque d'accomplir ces conditions entrainera la perte immédiate du lot de terre assigné qui sera vendu et octroyer de nouveau.

Ces chemins ayant été construits aux frais du gouvernement, les colons sont obligés de les tenir en bon état de réparation.

Les terres le long de ces chemins ainsi ouvertes et offertes gratuitement par le gouvernement sont généralement d'excellente qualité et sous le rapport du sol et du climat sont très propres à toutes les fins de l'agriculture.

Pour informations touchant les chemins à prendre et les prix de transports, on peut s'adresser de plus aux Agents suivants :—

QUEBEC - - - - A. C. BUCHANAN, Agent en Chef d'Emigration.
MONTREAL - - - C. E. BELLE, Agent des Bois et Forêts.
J. H. DALEY, Agent d'Emigration.

P M VANKOUGHNET,
Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 7 mai 1861.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

BOIS ET FORETS.

Québec, 29 juillet, 1851.

AVIS est par les présentes donné qu'une vente de limities pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnées, savoir :

" Territoire de la partie supérieure de l'Ottawa," au bureau de l'agent des bois de la Couronne, à Ottawa, le 15 d'Octobre prochain.

" Territoire de la partie inférieure de l'Ottawa," pour la partie de ce territoire qui se trouve au nord de la rivière Ottawa, au bureau de l'agent des terres de la Couronne, dans le village de Buckingham, le 3 de Septembre prochain ; et pour la partie de ce territoire qui se trouve au Sud de la-rivière Ottawa, au bureau de Poste, dans le village d'Osborne, township de Cumberland, le 7 de Septembre prochain.

" Territoire Ontario," à l'Hotel de Caisse, Peterborough, le 11 de Septembre prochain.

" Territoire Huron, Superieur et de la Péninsule du Canada Ouest," pour la limites en arrière des rivieres Severn, Muskoka et Noire, au Rosin House, Toronto, le 2 d'Octobre prochain.

" Territoire de la partie inferieure du St. Laurent," au bureau de l'agent des bois de la Couronne, à Trois Pistoles, le 2 d'Octobre prochain.

" Territoire de la Bai des Chaleurs, à New Carlisle, le 2 de Septembre prochain ; et à Cross Point, le 14 du même mois.

" Territoire Chaudieres et Madawaska, au bureau de l'agent des Bois de la Couronne, à la Rivière du Loup (Fraserville), le 17 de Septembre prochain.

Conditions de la Vente.

Premièrement.—Les limites, suivant leur étes due supposée, plus ou moins, seront offertes en vente, par en can public, à tel point d'enchère, outre la rent fonciere ordinaire, que pourra determiner le département des terres de la Couronne.

Les limit à seront jugées aux personnes qui offriront le plus haut bonus.

Le bonus et la rente fonc ère de la première saison devront être payés dans chaque cas immédiatement après l'adjudication.

Secondement.—Les personnes à qui les limites seront adjugées, seront tenues de faire tirer les lignes des limits, à leurs propres frait, lorsque cela sera nécessaire, conformément aux instructions qui devront être émanées par le département des terres de la Couronne.

Troisiément.—Les licences seront émises, en faveur des adjudicataires, dans l'espace d'un mois, à compter de la date de la vente.

Quatriémement.—Sous tous autres rapports, les limites seront soumises aux regles générales, concernant les bois, maintenant en force ou qui pourront le devenir par la suite.

On pourra obtenir toutes informations au sujet des limites qui devront être offertes en vente, en s'adressant, le et après le VINGT du mois prochain, aux bureau des agents des bois de la Couronne, dans leurs localities respectives

ANDREW RUSSELL,
Assitant Commissaires,
T. de la C.

28 août, 1861.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE,

Les terres du Township de BASKATONGE, comté d'Ottawa, C. E., contenant environ **29,000 acres,** seront vendues par encan à ceux qui désirent s'y établir, le ou après le 29e jour d'Août courant.

Pour les Nos. des Lots et les conditions de la vente, s'adresser a

MICHAEL McBEAN,
Agent des T. de la Cou.
A Northfield, dans le dit Comte

Andrew Russell.
Assis. Commissaire.

Ottawa, 7 août 1861.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 2 Septembre 1861.

AVIS est par le présent donné qu'environ 19,000 âcres des Terres de la Couronne, dans le township de DENHOLM, comté de l'Outaouais, C.-E., seront offerts en vente, le et après le 30e jour du mois courant.

Pour la liste des lots et les conditions de vente s'adresser à l'agent de la localité, Robert Farley, Ecuier, à Chelsea, Township de Hull, dans le comté susdit.

ANDREW RUSSELL,
Assistant Commissaire.
T. de la C.

Ottawa, 4 Sept. 1861. f23

DPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.

AVIS AUX CONTRACTEURS.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant sur le dos "Soumission pour les Canaux du St. Laurent," seront reçues à ce bureau, jusqu'à MIDI, de MARDI, le 27 d'AOUT prochain, pour les ouvrages suivants, savoir :

CANAL BEAUHARNOIS.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluse.

CANAL DE CORNWALL.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

CANAUX DE WILLIAMSBURG.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

Des soumissions pour chacun de ses ouvrages devront être envoyées séparement.

Tous les matériaux devront être fournis par les contracteurs et l'ouvrage devra être exécuté en stricte conformité avec les plans et spécifications qui peuvent être vus à ce bureau ou au bureau du surintendant du canal de Cornwall où de plus amples information peuvent être obtenues.

La signature de deux personnes responsables désirant se porter caution pour la due exécution du contrat devra accompagner chaque soumission.

T. TRUDEAU,
Secrétaire, T.P.

Ottawa, 14 août 1861. 15-2s

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

BRANCHE DES PECHERIES,

Québec, 8 juin 1861.

Il a plus à SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL en conseil nommer les inspecteurs de poisson et d'huile suivants, en vertu des dispositions de l'acte 22 Vic., c. 50, Statuts Refondus du Canada, concernant l'inspection du poisson et de l'huile.

JASPER KIMBALL GOODING, de la ville de Goderich, Haut-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, à Goderich.

JOHN FONTANA, de Port Amherst Isles de la Magdeleine, Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, aux Isles de la Magdeleine.

BERNARD LECLAIRE, de Carleton, comté de Bonaventure, Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, à Carleton.

JOHN JOHNSTONE, de New Richmond, comté de Bonaventure, Bas-Canada, inspecteur de poissons et d'huile, à New Richmond.

PHILIPPE RICHERVAISE, du Bassin de Gaspé, comté de Gaspé, dans le Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, au Basin de Gaspé.

P. M. VANKOUGNET,
Commissaire.

Ottawa, 7 Août 1861.

HUITRES NOUVELLES

Venant d'être reçues

—AU—

RESTAURANT LAFONTAINE.

A l'Enseigne du Fanal Rouge, RUE SUSSEX.

N. B.—M. LAFONTAINE recevra ses huitres, pour toute la saison, deux fois par semaine par *Express.*

Ottawa, 21 août 1861.

DPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.

BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS.

AVERTISSEMENT.

PAR le présent avertissement, il est défendu de circuler dans l'enceinte destiné a l'érection des Edifices en construction sur le lieu appelé "Barrack" ou Major's Hill," ; et, sous peine d'être poursuivi avec toute la rigueur des lois ; de nuire aux cloures, aux arbres ou arbustes qui s'y trouvent.

La beauté de l'Emplacement choisi pour les bâtiments du Gouvernement dépendant, en grande partie, des arbres et des arbustes qui croissent sur le penchant du dit lieu, le public est requis d'aider à leur conservation

Par ordre,

JOHN MORRIS.
Surintendant.

Ottawa, le 13 Avril, 1860.

☞ Les commerçants de bois sont priés de bien faire comprendre aux conducteurs des cages et aux autres personnes qu'ils emploient, la nécessité de ne point commettre de dégâts, et de ne point se rendre coupables d'impropriétés.

DEPARTEMENT
DES
TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 2 Septembre 1861.

AVIS est par le présent donné qu'environ 19,000 âcres des Terres de la Couronne, dans le township de DENHOLM, comté de l'Outaouais, C.-E., seront offerts en vente, le et après le 30e jour du mois courant.

Pour la liste des lots et les conditions de vente s'adresser à l'agent de la localité, Robert Farley, Ecuier, à Chelsea, Township de Hull, dans le comté susdit.

ANDREW RUSSELL.
Assistant Commissaire.
T. de la C.

Ottawa, 4 Sept. 1861. f23

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.

VENTE DES TERRES PUBLIQUES.

Québec, 15 août 1861.

LA VENTE des TERRES de la COURONNE, vacantes et non concédées, aura lieu dans les mois d'OCTOBRE et de NOVEMBRE prochain, et aussi certaines Terres de la Couronne et du Clergé, sujettes à être reprises par défaut de paiement, dans les comtés de *Lanark, Carleton, Leeds, Greenville, Northumberland, Durham Peterborough, Victoria, Simcoe, York, Peel* et *Ontario.*

Une liste des terres devant être offertes en vente sera sous peu déposée, pour être distribuée, chez les différents agents locaux de chaque comtés respectifs.

(Signé,) P. M. VANKOUGNET.
Commissaire.

Ottawa, 28 août 1861

NOUVEAU SALON
DE
PERFUMERIE.

M. E. MILES vient d'ouvrir un nouveau salon de parfumerie dans la bâtisse occupée par M. Salmon, porte voisine de

T. STORY,
Marchand Tailleur,

Où ses pratiques de cette partie de la ville pourront se faire raser et coiffer suivant les derniers goûts. M. MILES, tiendra aussi toujours en mains un assortiment d'instruments de musique, &c., dont il disposera à très bas prix.

E. MILES,
Ottawa, 9 juillet 1861. *Propriétaire.*

Desirez vous acheter a bas prix
Tout ce qui est necessaire a la vie
Boissons, Epiceries habillement
Pour argent comptant seulement
☞**ALLEZ CHEZ ISIDORE TRAVERSY.**

MAISON CANADIENNE
Batisse de Mdme. FOSTER,
Rue Sussex.
M. P. COMTE,

Tout en remerciant ses pratiques de la ville et de la campagne, de l'encouragement libéral qu'il a reçu d'eux jusqu'à ce jour, prend la liberté de les informer, ainsi que le public en général, qu'il a en mains en ce moment un assortiment varié de marchandises sèches, et épiceries dont il disposera aux prix les plus réduits.

Il tient aussi constamment un assortiment considérable de HARDES FAITES ET CHAUSSURES.

NARCISSE PARENT,
MARCHAND TAILLEUR,
RUE SUSSEX,
Vis-a-vis la rue York.

Tout en remerciant ses nombreuses pratiques de l'encouragement qu'il a reçu d'eux, prend la liberté de leurs annoncer qu'il vient de recevoir un

magnifique assortiment de

Draps et Casimires, Tweeds, Doeskin, et patrons choisies pour Vestes, &c., de la meilleure qualité, au plus BAS PRIX, et à des conditions libérales. De plus, il tient constamment en mains un assortiment considérable de

HARDES FAITES.

Surtouts, Pantalons, Vestes, Cols, Colets, Chemises, etc, etc.

HUDON & GELINAS.
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES FRANCAISES, ANGLAISES ET AMÉRICAINES.

No. 138, Rue St. Paul, Montréal.

MM. H. & G., ont toujours en mains un assortiment des plus variés de Marchandises ci-dessus nommées, qu'ils vendront à des prix très réduits. Ils ont, de plus, un grand assortiment de Chaussures en caoutchouc et en cuir, Chapeaux en laines et autres, pour Messieurs. 22 Mai 1861.

NOUVEAU MAGASIN
DE
POELS et d'Articles en FONTE
Poels de toutes sortes, Meubles en FER, Charrues, Couchettes et Porte-Chapeaux, unis et ORNES, &c., &c., &c.

LES SOUSSIGNES fabriquent maintenant une grande variété des articles sus mentionnés, et pour la commodité des habitants d'Ottawa, ils ont ouvert un magasin dans la nouvelle bâtisse de ANGUS, Rue Rideau près du pont du Canal.

☞On vend au plus bas prix.

RODDEN & CIE.
Ottawa. 1861.

Cuisiniere demandee.

Une Cuisinière experimentée trouverait immédiatement du service en s'adressant à

L'HOTEL CHAMPAGNE,
Rue Sussex, Ottawa.

On donnera de BONS GAGES. Une personne parlant l'anglais et le Français serait préférée.

Ottawa, 9 juillet 1861.

L. ARMAND GRISON,
Coins des Rues Sussex & Murray,
BASSE VILLE OTTAWA

M. GRISON, tient toujours en mains un assortiment complet de marchandises sèches, Epiceries, quincailleries &c. &c., dont il disposera comme par le passé, à des prix modérés, et à des conditions faciles.

Ottawa, mars, 1861.

MANUFACTURE DE SAVON.
ET DE
CHANDELLE D'OTTAWA,
Au Nord de la Rue Sussex.

ON trouve toujours à cet établissement, un assortiment considérable et très étendu de

SAONS ET DE CHANDELLES
De la meilleure qualité

R. M'DERMOT & Cie.
Agents.

N. B On paiera, en comptant, le plus HAUT PRIX du MARCHÉ, pour toutes espèce de suif et de graisse, s'adresser à l'établissement.

Ottawa, 3 avril 1861.

MAGASIN EN GROS
M. FRANCOIS X. GUERTIN,

ANNONCE respectueusement à ses amis et au public qu'il reçoit maintenant, un assortiment de

Marchandises sèches et de Groceries

de premier choix, dont il disposera à des prix très modérés.

On trouvera aussi à son magasin toute espèce de liqueur de la première qualité.

Ottawa, Mars 1861.

A VENDRE.

UN emplacement situé au Nord de la RUE CHURCH, No. 12, avec Maison en bois à trois logements, donnant maintenant $216 de loyer par an.

CONDITIONS LIBERALES, *S'adresser a*

J. T. Prud'homme,
BATISSES PRUD'HOMME,
Rue Sussex.

Ottawa, 17 avril, 1861. 6m.

J. T. PRUD'HOMME,
Marchand de Marchandises SECHES,

Groceries, épiceries, Chaussures &c. à des PRIX MODERES.

BATISSE PRUD'HOMME,
RUE SUSSEX,
Ottawa, 1861.

TANNERIE CANADIENNE,
Rue Clarence.
Cité d'Ottawa, C. W.

LE Propriétaire de cet Etablissement,
EDMOND GERMAIN,
Offre en vente, un assortiment considérable de CUIR SOUPLE, CUIR SOLE, PEAUX de VEAU, PEAUX de MOUTON, &c. &c., *Le tout a des prix extrêmement réduits.*

J. DOSSERT,
PROFESSEUR DE MUSIQUE,
HOTEL CHAMPAGNE.

M. DOSSERT a l'honneur d'informer les amis de la bonne musique, qu'il se propose de donner des leçons de

PIANO, D'ORGUE ET DE CHANT,

Sa méthode d'enseignement est facile et simple.

Ottawa, avril, 1861.

A LOUER.

Tout ce bloc de maisons en briques, à QUATRE ETAGES, situé

Rue Sparks, Ottawa central,

contenant quatre magasins, et quatre logements magnifiques, bien situés pour le commerce, et à quelques pas seulement des

BATISSES DU PARLEMENT.

Les magasins et les logements peuvent être loués séparément, si on le désire.

Pour les conditions, s'adresser à

M. CHS. LAPORTE Propriétaire.
Rue Rideau, ou à ce Bureau.

Western Assurance Company,
Incorporée par Acte du Parlement.

Capital $400,000.—En Actions de $40 chaque.

BUREAU PRINCIPAL, TORONTO,
Church Street.

PRESIDENT : ISAAC C. GILMOUR, Ecr.
VICE-PRESIDENT ; MARCUS ROUSSIN, Ecr.

Directeurs :

JOSHUA G. BEARD,	MARCUS ROSSIN,
J.C. GILMOUR,	THOMAS HAWORTH,
JOHN MCMURRICH,	ROBT GILMOUR,
ROBT STANTON,	AND
GEORGE MICHIE,	WM. HENDERSON, Ecr.

Secrétaire Trésorier : BERN. HALDAN, Ecr.
Solicitor : ANGUS MORRISON, Ecr.
Conseil : Hon. J. H. CAMERON.
Inspecteur : BENTAMIN SWITZER, Ecr.
Banquier : BANK DU HAUT CANADA.

Pertes justement reparées et promptement payées.

R. O'REILLY,
Agent.
Ottawa, Mars 1861.

SALON DE PERFUMERIE
No. 1.
DE
PRINCE DE GALLES
E. MILES,
PERUQUIER PERFUMEUR A LA MODE,
Rue Rideau, Ottawa.

CEUX qui désirent être bien rasés, et qui tiennent à avoir une chevelure luxuriante, n'ont qu'à faire une visite au SALON du PRINCE DE GALLES, et les plus difficiles s'en retourneront contents, M. MILES, ne peut être surpassé dans son art.

On y trouvera aussi toute espèce de perfumerie française, d'ouvrages en cheveux &c. &c.,

DE PLUS

UN ASSORTIMENT CHOISI D'INSTRUMENT DE MUSIQUE.

GEORGE COX,
GRAVEUR ET IMPRIMEUR SUR ACIER ET SUR CUIVRE.

M. GEORGE COX, déjà avantageusement connu du public, a l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'il est toujours prêt à exécuter toutes sorte de gravure soit sur acier cuivre ou bois tels que, paysage, vignettes cartes de visite cartes d'affaire &c, &c.

Toute commande laissée à son bureau,

Rue Rideau,

sera exécutée avec le plus grand soin et sous un cour délai.

Ses ateliers sont situés au dessus du bureau de M. Asmond, Rue Rideau, près du pont des sappeurs.

Ottawa, mars, 1861.

M. LOUIS PAIEMENT,

A l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir un assortiment considérable de

GROCERIES ASSORTIES,

Qu'il vendra à des prix très réduits.—

Il espère pouvoir mériter une part du patronage public.

DERNIER.—Toute personne désirant avoir une voiture bien peinte, peut s'adresser à M. LOUIS PAIEMENT, où on trouvera toujours un assortiment complet de peinture &c.

Ottawa, 3 avril 1861.

Thos. Paterson.
OFFRE EN VENTE,

3000 Gallons Esprit de vin.
1000 Gallons de Montons Fatnely Proof Pur.
100 Boîtes de Thé Nouveau Fin.
100 Boîtes de Tabac assorti.
Sucre et Sirops de toute espèce.
100 Boîtes de Figues, Nouvelle récolte.

AUSSI

3000 Kgs. de Poudre à laver, Crystalisée, de SPARROWS, qui ne peut être surpassée par aucune autre.

—DE PLUS—

Une variété incalculable de Groceries de toute sorte, consistant en Liqueurs, Crakers, Fromages, Poisson, Porter et Ale, &c. &c.

Ottawa, mars, 1861 } Chez, THOS. PATTERSON, Rue Rideau

EAUX MINERALES
DE
PLANTAGENET
ET DE
BORTHWICK.

LE Soussigné espère que l'expérience qu'il a acquise dans sa branche de commerce et l'attention qu'il portera toujours à ceux qui visiteront son établissement lui mériteront, comme par le passé, la faveur du public voyageur et des Messieurs de la ville.

A. BROWN.

Ottawa, 3 Avril, 1851.

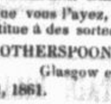

E. E. BEAUDRY,
SUCCESSEUR de L. P. BOIVIN,
IMPORTATEUR
DE Vases Sacrés, Montres, Horloges ; Fabricant de toute espèce de Bijouteries et Argenterie.

COIN DES RUES
St. Vincent et Notre-Dame,
En face du nouveau Palais de Justice,
MONTREAL.
☞IMPORTATEUR de Jouets d'enfants &c.

J. HEBERT,
AVOCAT, RUE DU ROI,
Ancienne résidence de feu M. de Rouville,
SOREL.

M. HEBERT, suivra le circuit
D'YAMASKA.

Sorel,

OLIVIER ET ARMSTRONG,
AVOCATS.

Bureau vis-à-vis le Palais de Justice, Sorel.

M. ARMSTRONG, réside à Sorel ; M. Olivier, à Berthier, mais il sera au Bureau à Sorel tous les Samedis, depuis 9 heures A. M. jusqu'à 3h. P. M.

L. A. OLIVIER,
JAMES ARMSTRONG.
Sorel, 3 mai 1859.

LORSQUE VOUS DEMANDEZ DE
L'EMPOIE PATENTE, DE CLENFIELD,
Voyez à ce que vous l'ayez, comme souvent on le substitue à des sortes inférieures.

WOTHERSPOON & Cie.,
Glasgow et Londres.
Sorel, 3 Avril, 1861.

J. C. SPRAGUE,
Successeur d'H. S. HUMPHRY

CHIMISTE ET PHARMACIEN.
No. 2 Eagle Block, Rue Ford,
OGDENSBURGH, N. Y.

Tient toutes les medecines, et les Drogues les plus rares.

EN GROS et en DETAIL.

Où on vend toutes espèces de Peintures, Huiles, Mastic, Vernis, Bois de teinture, Medecines Patentés. Couleurs à Teindre, Esprit de Térébentine, Rosses, Camphine, Fluid Instruments pour Chirugiens et pour Deutistes, de toute description et des plus modernes. Aussi, Instruments et articles nécessaires, aux

ATELIERS DAGUERRIENS.

Parfumeries,
Peignes,
Savons,
2 Avril. **&c., &c.**

POMMADE
POUR LE MAL D'YEUX.

M. LE Dr. L. U. TURCOTTE, de cette ville, Possède depuis quelques années, une

POMMADE ADMIRABLE

pour guérir l'inflammation chronique des paupières. Des personnes affectées de cette maladie depuis plus de vingt ans, sont prêtes à attester leur guérison par l'application de ce remède souverain, et en peu de jours.

Cette pommade commence à jouir d'une réputation merveilleuse. Ses éminentes qualités se font sentir dès le premier jour de son application.

☞ *Avis à ceux qui souffrent du mal d'yeux.*

LE RESTAURATEUR
DE LA
CHEVELURE,
DU DOCTEUR PARADIS.
(Preparation d'Iodine.)
PATENTE POUR LE CANADA, 1er JUIN 1860.

Pour embellir, conserver et faire pousser les cheveux. Pour guérir toutes les maladies de la peau, telles que Dartres, Gerçures aux mains etc., etc.

C'est un article DE TOILETTE tres agréable.

☞ Références :—Tous les Médecins.

H. PARADIS, Propriétaire,
St. Antoine, Rivière Richelieu.
R. H. KITTSON, Ecr., Agent pour Sorel.
Sorel, 1861.—ua.

WM. N. OSWELL,
COMMERÇANT DE THES, ET GROCERIES.

De Bieres Liqueurs et Cigares, Fruits, Noix Marinades, &c.,
Et de mille autres articles de nécessité ou de luxe.

COIN DES RUES FORD ET ISABELLE,
OGDENSBURGH, N. Y.

C. T. BOUCHETTE,
Arpenteur Provincial,
BRITISH HOTEL.

G. MORTIMER,
APOTHICAIRE ET DROGUISTE.
Rue Sussex, Ottawa.

ON trouvera, à son établissement, toutes sortes de drogues, médecines à patente, parfumeries, etc. etc., peintures, huiles, et teintures.

☞Prescriptions préparées avec soin.☜
Ottawa, mars 1861.

O. MARTIN,
CHIRURGIEN DENTISTE.

Bureaux Batisses de Brown, audessus des Bureau du Télégraphe.
Ottawa Centre.

Les opérations et les pièces faites par le Dr. MARTIN sont garanties donner entière satisfaction.

Ottawa, mars, 1861.

E. R. E. RIEL,
MEDECIN-CHIRURGIEN,
Rue Sussex.

Ottawa, mars, 1861.

DR. ST. JEAN,
Rue Sussex.
Ottawa, mars, 1861.

DR. L. DUHAMEL,
Coins des Rues CUMBERLAND et St. PATRICE,
Ottawa,

DR. BEAUBIEN,
RUE YORK,
Ottawa.

LE Dr. TRESTLER,
DENTISTE.
Encoignure des Rues St. Lambert et petite Rue St. Jacques,
Vis-avis de chez le Dr NELSON,
MONTREAL.

DR. TURCOTTE,
Chaumiere St. Laurent
RUE ST. GEORGE, SOREL.
Sorel, 1861.

WILLIAM CLEGG,
AVOCAT,
Bureau Rue Rideau,
BASSE-VILLE, OTTAWA.

MAGASIN DE MARCHANDISES.
J. H. GUEST,
No. 60 FORD STREET,

M. GUEST, tient un assortiment complet de

MARCHANDISES SECHES,
CONSISTANT EN

Patrons de Robes de soie et autres,
Rubans, Dantelles,
Broderies sur Mousseline, Gants,
Bas, Garnitures pour Robes, &c.
Toiles, Serviettes ouvrées,
Toile ouvrée, Linge de table,
Serviettes de Table, Essuie mains,
&c. &c.. &c.

Casimires, Draps, Merinos, Mousseline de Laine,

Indiennes: Guingham, &c.

Tapis, Toiles Cirées, Transparents, Tapisseries, Bordures,
Rideaux de Dentelle et de Mousseline Broderie, &c. &c.

Noubliez pas le No. 60 Rue Ford
OSDENBURGH, N. Y.

LAMOTHE & McGREGOR
MARCHANDS A COMMISSION
ET ENCANTEURS.
OFFRENT EN VENTE :—

Vins Français, "Claret," en futailles et en bouteilles, de différentes marques.
Champagne, Sherry, Port, Pale Ale, Porter &c., &c.
Eau-de-vie, Jamaique, Genièvre, Whisky en entrepot ou droits payés.

Ils se chargeront de toutes les affaires dont on voudra bien les charger, ayant une vaste bâtisse, ils offrent toutes les commodités pour marchandises pour ventes publiques et privées.

Ils continuent à faire des avances très-libérales sur toutes descriptions de marchandises et paient au comptant toutes les ventes qu'on leur confient.

Ils sollicitent des ventes au dehors.

LAMOTHE & McGREGOR.
Montreal, 192, Rue St. Paul.

WILLIAM H. BOYD,
Editeur de Guides d'affaires,
(DIRECTORIES)
Pour les Etats, Cités et Comtés suivants.

Connecticut.
Bridgeport. Norwich.

Delaware.
Guide d'affaire pour l'Etat du Delaware.
Guide pour la Cité Wilmington.

Dist. de Colombia.
Washington et Georgetown.

New Jersey.
Pour les comtés de Camden, Salem, Atlantic, Gloucester, Cape May.
Comtés Essex Hudson et Union.
Comtés Mercer et Berlington.
Guides d'affaire, Newark, Paterson, Trenton.

New York.
Auburn, et son Comté.
Binghamton et son Comté.
Broadway Guide d'affaire pour la Cité N. Y,
Brooklyn Guide d'affaire.
Elmira et son Comté.
N. Y. Guide d'affaire.
N. Y. Livres de Taxes.
Rome et son Comté.
Rondout, Schenectady,
Syracuse et son Comté.

Ohio.
Cheveland.

Pennsyvania.
Lancaster et son Comté.
Philadelphia Guide d'affaire.
Philadelphia (Guides pour Société.)
Berks, Lebanon, Lehigh, Northampton et le Comté de Schuylkill.
Bucks, Chester, Delaware et le Comté de Montgomery.

Rhode Island.
Newport, Pawtucket et Woonsocket.

Virginia.
Virginie (Guide d'affaire.)

Canada.
Ottawa, Cité.

Hamiton.
Hamilton sous presse.

Cartes montrant l'étendue des fils Télégraphiques des Etats Unis et des possessions Britanniques &c. &c.,

Bureau—346 & 348 Broadway, New York, et 333 Chestrent Street, Philadelphia.

A. O. LABONTE,
CORDONNIER.

PORTE VOISINE DE M. BACON,
DROGUISTE,
Côte Ouest de la Rivière Ogdenburgh.

M. Labonte est un ouvrier pratique. Il sollicite le patronage de ses compatriotes.

NOUVEAU MAGASIN DE EPICERIES DE FAMILLE,
J. T. LAMB'S,
Rue Sparks, Ottawa central.

LE SOUSSIGNÉ ouvre en ce moment un MAGASIN D'ÉPICERIES et de LIQUEURS dans la Bâtisse voisine de

Mess. T. W. HUNTON.

Où il reçoit tous les jours, des premières maisons d'importations, un assortiment choisi de THÉS, CAFFÉS, ÉPICERIES, et TABAC SUCRÉ rafiné, SAVONS de toilette, CHANDELLES de Sparme, de Belmond et de SUIF, SPARROWS WASHING CRYSTAL.

—AUSSI—

Un assortiment considérable de VINS LIQUEURS, &c., &c., de la meilleure Qualité.

Consistant en—Port, Sherry, Champagne de Moët & Chandon, de Jules Mumm et de Perrier. Eau-de-vie de Martell, Hennessy, et de Robin. Rum de la Jamaique, Gin de Holland, Old Tom, Whisky Ecossais, Morton's family Proof, Whisky Irlandais &c.

FRUITS NOUVEAUX, NOIX, &c.,
CONSISTANT EN

Raisins, Figues, Amandes, noix, et toute espèce de fruits confits, &c., &c. Epices, Sauces, Sardines, Homards et saumons en boites. Buiscuits supérieurs de Wattons, et Biscuits de Pic-Nic, etc., etc.

JAMES T. LAMB'S.

Hotel du Voyageur,
RUE SUSSEX,
LOUIS BLANCHETT,
Propriétaire.

Ottawa, 3 avril 1861.

NOUVEAU MAGASIN,
(BATISSE DE M. FRASER,)

Le Soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il aura continuellement en mains un assortiment considérable et varié de Marchandises Sèches, Hardes Faites de toute description et de toute grandeur, Bottes pour chantier, Bottes fines, Souliers, Congrès, Bottines, Chaussures d'enfants, etc., etc., etc., qu'il vendra à bon marché et pour ARGENT COMPTANT.

EUG. MARTINEAU.
Rue Sussex, Ottawa.

FERRONNERIE.

LE SOUSSIGNE con attiré l'attention des Citoyens d'Ottawa, et des personnes résidant dans le voisinage, sur l'assortiment considérable et général de **Ferronnerie**, provenant des meilleures manufactures Anglaises et Américaines, qu'il vient d'ouvrir au public dans la

BATISSES EN BRIQUE DE PATERSON
A l'Enseigne de l'Enclume.
Au Vieil Etablissement, Rue Rideau,
CITE D'OTTAWA.

Il les invite respectueusement à examiner attentivement son fonds de magasin, qui se compose du plus grand assortiment de

FERONNERIE GENERALE,

Dans toutes les branches, qui ait jamais été exhibé sur ce Marché ; d'après les bas prix auxquels il vend ses effets, il est convaincu que les acheteurs trouveront qu'il est de leur intérêt de faire leurs achats chez lui.

Il vend à meilleur marché qu'aucun autre établissement de cette Ville.

Rappelez-vous de l'Enseigne
DE L'ENCLUME,
Au Vieil Etablissement, Rue Rideau.
JAMES STARKE.

NOUVELLES MARCHANDISES
M. CADIER,

Al'honneur d'annoncer aux habitans **Ogdensburgh et des environs,** qu'il a reçu son assortiment complet de marchandises *d'Automne et d'Hiver* consistant entre autres en

Manteaux pour Dames, faits a la derniere mode,
Ainsi que Chapeaux au dernier gout.

Patrons de Robe en Soie Noire et de couleur, Mérinos Français et Mérinos Ecossais, Mousseline de Laine,
Flanelle blanche et de couleur,
CASIMIRES,
Draps, de toutes qualités, &c., &c.
Enfin M. CADIER, tient tout ce qui est nécessaire pour l'usage des familles.

M. CADIER,
Invite donc respectueusement le public à venir visiter son établissement.

A. G. CADIER,
FORD STREET,
OGDENSBURGH, N. Y.

GEM RESTAURANT,
RUE YORK, BASSE-VILLE.

REPAS à toute heure du jour : *Lunch* depuis 11 heures A. M. jusqu'à 2 P. M. Les meilleurs vins et liqueurs de toute espèce importés directement d'Europe : aussi un choix d'excellents cigares de la Havane etc.

La table sera constamment pourvue de tout ce que la saison pourra offrir de recherché.

A. BROWN.

HOTEL VICTORIA,
RUE MURRAY,
Trois Portes Est des Bâtisses de SPARROW.
Le Propriétaire de cet Hotel,
M. EUSEBE GAUTHIER

AYant meublé son établissement à NEUF, peut maintenant offrir aux public voyageur, tout le comfort désirable. Sa table est toujours fournie du choix des marchés, ses vins sont de la meilleur qualité, et le soin qu'il apportera à servir ses nombreuses pratiques lui font espérer une part du patronage publie.

Les personnes de la campagne venant avec leur voiture trouveront une cour spacieuse et de bonnes écuries.

Ottawa, Fév. 1861.

QUEBEC HOUSE,
RUE MURRY. BASSE-VILLE,
Ottawa, C. W.

M. A. RENEAUD,

A L'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un hotel, dans la maison déjà si bien connue, et dernièrement occupée par

M. CONWAY,

Les améliorations qu'il a fait faire à son établissement le mettent sur un pied à ne laisser rien à désirer.—Sa table sera toujours pourvue de ce qu'il y aura de mieux sur les marchés, ses liqueurs, choisies par lui-même, dans les meilleures maisons de Montréal et de cette Cité, sont garanties être de la meilleurs qualitée.

Les voyageurs qui viennent en ville avec leurs chevaux, trouveront de bonnes écuries, avec remises, et une vaste cour, *pour leurs voitures.*

Ottawa, 1861.

HOTEL LARIVIERE
Coins des Rues SUSSEX et ST. PATRICE.
BERNARD LARIVIERE,
Propriétaire.
Ottawa, 1861.

CITY HOTEL
PAR
ISAAC BERICHON,
Rue Sussex.

CET Hotel est tenu sur un pied élevé, se trouve à proximité du chemin de fer et du Steamboat et est monté de ce qu'il y a de plus quand aux liqueurs, à la table, et en un mot de tout ce qui peut assurer le confort du voyageur.

Ottawa, 1861.

LE COURRIER D'OTTAWA,
JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS DES CANADIENS FRANCAIS DU CANADA CENTRAL.

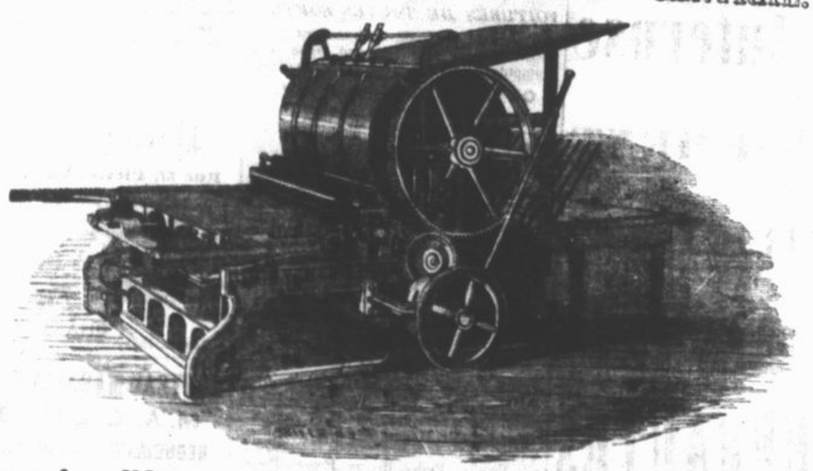

Le Courrier d'Ottawa parait le Mercredi de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement est de $2 00. par année payables d'avance, ou 2. 50. à la fin de l'année.

Toutes demandes d'abonnements, lettres correspondances &c. &c., doivent être adressées franco, au bureau du *Courrier d'Ottawa.*

RUE RIDEAU, VIS-A-VIS LA RUE SUSSEX,

ON PEUT AUSSI S'ABONNER POUR SIX MOIS A CE JOURNAL, EN PAYANT D'AVANCE $1. 00.

TARIF DES ANNONCES.

LES ANNONCES SONT PUBLIES AUX CONDITIONS SUIVANTES SAVOIR :

Six lignes et au dessous, première insertion	50 Cts.
Pour chaque insertion subséquente	12½ "
Dix lignes et au dessous première insertion	75 "
Pour chaque insertion subséquente	20 "
Les annonces audessus de dix lignes seront publiées à raison de 8 cents la ligne pour la premier insertion, et 2 cts. pour les insertions subséquentes.	
Un DEMI-QUARRE (10 lignes) par an	$12.00
Un QUARRÉ (20 lignes)	$20.00
Pour chaque carré additionnel	$15.
Les NOTICES SPÉCIALES et RÉCRÉOLOGIQUES paieront par ligne.	10 "
☞ Les Correspondances d'un intérêt personnel paieront, par ligne.	10 "

Les Ateliers Typographiques du "*COURRIER D'OTTAWA,*" sont pourvus d'un matériel qui permet d'exécuter avec avantage pour ses propriétaires et satisfaction pour la clientèle, toute espèce de commande dans les genres suivants :

Livres, Brochures, Factums, Blancs, Circulaires, Cartes Funeraires, Cartes D'Adresses et Cartes de Visite, Pan-Cartes, Placards, Affiches, Tete de Comptes, Blancs pour Avocats, Recus de toute Description, &c.

N. B.—Toute commande venant de la campagne sera exécutée dans un court délai, et expédiée par la voie la moins coûteuse,—il faudra donner des instructions complètes par rapport au nombre de *copies*, à la manière dont on désire avoir l'ouvrage exécuté, et à la qualité du papier sur lequel on désire que le tirage soit fait.

Première Année. Ottawa, (H.C.) Mercredi matin, 9 Octobre 1861. Vol. 1. No. XXVIII.

Courrier d'Ottawa.

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS FRANCO-CANADIENS DU CANADA CENTRAL.

Redigé par un Comité de Collaborateurs.

(Les Peuples se déplacent quelquefois, mais ne s'anéantissent jamais.)

J. G. Charpentier, Imprimeur.

SALSEPAREILLE D'AYER

Pour purifier le sang, et pour la prompte guérison des maladies suivantes, savoir: le scrofule ou tumeurs, ulcères, éruptions, blessures taches de rousseur, pustules, et tout les maladies de la peau.

Oakland, Indiana, 6 Juin 1859.

J. C. Ayer & Co.,

Je me fais un devoir de reconnaître ce que votre salsepareille a opéré en moi. Une maladie scrofuleuse m'ayant été transmise, j'en ai souffert durant de longues années. Tantôt elle éclatait en ulcères aux mains et aux jambes, tantôt atteignait l'estomac, la tête et les oreilles qui n'était plus qu'une seule plaie. Toutes les médecines ordinaires dont j'ai fait usage ne m'ont procuré aucun soulagement, tout au contraire le mal empirait. Enfin, je me suis réjoui de voir dans un journal le Gaspel Messenger la préparation de votre salsepareille, et vous connaissant, de réputation j'en ai envoyé chercher à Cincinnati, j'en ai fait usage, et j'ai été entièrement guéri. J'ai pris ce remède selon votre prescription, en petites doses et durant un mois dans une cuillère à thé. Je n'en est pris que trois bouteilles. Une peau lisse et blanche a remplacé la plaie qui couvrait mon corps. Je suis actuellement convaincu que cette terrible maladie est chassé de mon système. Vous pouvez me croire en vous déclarant que je vous considère comme l'un des plus grand bienfaiteurs de l'humanité qui aient existé dans ce siècle, et je suis avec reconnaissance votre dévoué serviteur.

Alfred B. Tallery.

Erésipèle ou feu de St. Antoine, Dartre, Calvitie, Maux d'yeux, Hydropisie, &c.

Le Dr. Robert M. Preble écrit de Salem, N. Y., en date du 12 septembre 1859 qu'il a guéri radicalement un cas d'hydropisie qui menaçait d'être fatal et ce par le moyen de votre salsepareille. Il a opéré également la cure de violent Irésipèle à fortes doses du même remède qui en outre guérit les éruptions ordinaires.

Bronchite, goitre ou gonflement du cou.

Babulon Sloan, de Prospect, Texas, écrit ce qui suit:—"Trois bouteilles de votre salsepareille m'ont complètement guéri de hideux gonflement du cou que l'on appelle goitre et dont je souffrais cruellement depuis deux ans.

Edward S. Morrow, de Newburry, Alabama, cite le cas suivant;—"J'ai guéri dans ma famille, au moyen de votre salsepareille une tumeur ovaire qui avait jusqu'à présent défié tous les efforts de la medecine, mais après avoir employé votre remède durant six semaines, il ne restait aucun symtôme de la maladie."

Maladies syphilitiques ou mercurielles.

Nouvelle-Orléans, 25 août 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, je suis, tout-à-fait de l'opinon de votre agent sous le rapport de l'efficacité de votre salsepareille. J'ai dans ma pratique, opéré maintes et maintes cures dans les cas de maladies vénériennes. L'un de mais malades avait des ulcères au gosier, à la bouche et au nez; il a été guéri dans cinq semaines. Une autre attaque de la même maladie a été également guérie et nulle trace n'en reste sur son visage. Une femme traitée auparavant pour le même mal par le mercure, et qui avait été la proie d'incroyables souffrances à la suite de l'humidité, a été également rendue à la santé en quelques semaines. Je sais d'ailleurs que d'après la formule que votre agent m'a remise, que votre préparation, sortie de votre laboratoire, ne peut être qu'un grand remède, et je n'ai pas, en conséquence, été étonné de ses heureux résultats.

Tout à vous fraternellement.

G. V. LARIMER, M. D.

Rhumatisme, goutte affection du foie.

Indépendance, Preston, Connecticut, 6 uillet 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, j'ai été affligé pendant longtemps d'un douloureux rhumatisme chronique contre lequel avaient échoué tous les efforts de la medecine. J'ai eu recours à votre salsepareille dont une seule bouteille m'a radicalement guéri en deux semaines, de sorte que je jouis actuellement d'une bien meilleure santé qu'avant d'avoir été attaqué de cette maladie. Je pense que c'est une merveilleuse médecine.

J. FREAM.

Jules Y. Getchell de St. Louis, écrit ce qui suit:—"J'ai été, durant des années affligé d'une affection du foie qui avait complètement detruit ma santé. Aucun remède ordinaire n'ayant pu me soulager, mon bien-aimé pasteur le Révd. M. Espy m'a conseillé de faire usage de votre salsepareille en me disant qu'il connaissait que toutes vos préparations ne pouvait produire que du bien. Grâce à Dieu, votre salsepareille qui m'a guéri a tellement purifié mon sang que je me sens actuellement un nouvel homme. Je me sens rajeuni, et je pourrais jamais, sous ce rapport, dire assez de bien de vous."

Tumeurs cancéreuses, "élargement" ulcères, carie et exfoliations des os.

On nous a rapporté beaucoup de cures accomplies par cet excelent remède, et nous référons nos lecteurs à notre almanach américain que les agents ci-dessous nommés se font un plaisir de fournir gratis à tous ceux qui en font la demande.

Dyspésie, affection du cœur, abcès, épilepsie humeur sombre, névralgie, etc.

De nombreuses cures de ces maladies ont été opérées par la puissance ultérieure de cette médecine. Elle stimule vigoureusement les fonctions vitales, et combat des maladies que l'on pourrait croire au-delà de son efficacité. Les besoins du peuple ont longtemps réclamé ce remède, et nous sommes certains qu'il opérera tout le bien qu'il est au pouvoir de la médécine de faire.

Baume Pectoral d'Ayer, pour la prompte guérisson de Rhumes froide, influza, enrouement, croup, pulmonie naissante et pour le soulagement des malades dans une phase avancée de cette dernière maladie.

Ce remède si universellement connu surpasse tout autre par la cure des maux de gorge et des affections pulmonaires, qu'il est inutile de reproduire ici l'évidence de ses vertu que pour ces sortes de maladies, il est sans rival dans le monde civilisé. Peu de communautés et même de familles qui n'aient point fait une expérience personnelle de ses effets. Comme chacun connait les fatals resultats de ces maladies ainsi que l'efficacité de remède, nous ne pouvons faire plus que d'assurer le public qu'il possède actuellement toute la vertu qu'il avait lorsqu'il opérait des cures qui lui ont acquis à juste titre la confiance de tout le genre humain.

Préparé par le Dr. S. C. Ayer & Co., Lowell, Massachusetts.

Prix 25 cents par boite.

25 oct—am.

LE

NOUVEAU PAIN KILLER

Le meilleur remède encore pour le Rhumatisme, la Roideur de Jointures, le mal de Dents, les Contusions, les Brulures, le mal de Tête et les maladies des Intestins.

LINIMENT DU VERMONT DE HENRY.

Nous n'avons que c'est une tentative téméraire que de tenter l'introduction d'un nouveau Liniment ou remède contre toute douleur dans un moment où le pays est tellement rempli de tant de remèdes de cette espèce; et nous avons retardé l'introduction du notre longtemps après avoir résolu de le soumettre au public; nous avons consulté un grand nombre de médecins éminents, et nous en avons parlé à un grand nombre de propriétaires de Liniments et de remèdes, contre toutes douleurs, des plus populaires et nous sommes arrivés à cette conclusion que nous pouvions apporter au nôtre des améliorations qui les surpassent tous; car nous avons vendu des remèdes de cette sorte depuis plusieurs années, et nous avons suivi leurs effets; nous avons fait l'essai de cet article, et y avons apporté quelques changements, puis essayé ensuite, et nous sommes certains que c'est le meilleur remède qui puisse être fait. Nous n'avons pas l'intention de faire à notre remède une réputation au dépens des autres, mais nous demandons seulement qu'on en fasse l'essai, et s'il est trouvé préférable à tout autre article de ce genre, employez-le de préférence à tout autre. Afin que les personnes qui désirent en faire l'essai ne courent aucun risque, nous autorisons tous nos Agents à remettre aux acheteurs leur argent dans le cas où ils n'en seraient pas satisfaits. Nous donnons une grande bouteille pour 30 sous, et nous la garantissons.

J. M. HENRY & FILS, Waterbury, Vt. Et 30, rue Saint-Henry, vis-à-vis l'American House.

Montréal, C. E.

A Vendre à Québec, chez

O. GIROUX, J. MUSSON, & Cie., J. BOWLES, J. H. MARSH, J. S. BOWEN, J. E. BURKE et S. STURTON.

9 fév. 1861. 107-12m.

Soulagement en Dix Minutes.

LES PASTILLES PULMONAIRES

Soulagement en Dix Minutes.

DE BRYAN.

CETTE MEDECINE A ETE DECOUVERTE EN 1737, *et est le premier article de ce genre qui ait jamais été présenté sous le nom de "Pastilles pulmonaires," soit dans ce pays ou ailleurs; toutes les autres pastilles pulmonaire sont des contrefaçons. Les véritables se reconnaissent à la signature de* BRYAN *qui est apposée sur chaque* PASTILLE.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent les Rhumes de Gorge et de Cerveau, les Maux de Gorge et les Enrouements.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent de l'Asthme, des Bronches et de l'Oppressions.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent le Crachement de sang et les Douleurs de Poitrine.

LES PASTILLES PULMONAIRE DE BRYAN

Guérissent les comencement de Consomption et les Maladies du Poumon.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent l'Irritation de la Luette et des Amygdales.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Soulagent les maladies ci-dessus dans l'espace de dix minutes.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont un bienfait pour toutes les classes et toutes les constitution.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Se recomandent aux Chanteurs et Orateurs.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont faciles et agréables à prendre.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Font plus que soulager, elles guérissent promptement pour toujours.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont garanties devoir donner satisfaction à tout le monde.

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Toute personne devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Tout voyageur devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

dans sa poche.

Pour une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Personnes ne refuséera de payer

Vingt-cinq cents.

JOS. MOSES, seul propriétaire Rochester, N. Y. A vendre à Montréal, par LYMAN, SAVAGE et Cie., par CARTER, KERRY Cie., et par LAMPLOUGH et CAMPBELL.

19 mars, dm—135

GRANDS REMEDES!

Pour guérir un *Rhume* ou une *Toux* sévères il faut faire usage du

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar,

Pour guérir la *Toux criarde*, la *Grippe* ou la maladie des *Bronches*, il faut faire usage du

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar,

Pour arrêter la prédisposition à la *Consomption*, il faut faire usage des

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar

Pour guérir l'*Asmthe*, l'*Indigestion*, il faut faire usage des

AMERS OXIGENES.

Pour guérir l'*Asthme*, l'*Acidité* ou le *Brûlement d'estomac* il faut faire usage des

AMERS OXIGENES.

Ces remèdes produisent l'effet qu'on en attend. Ils soulagent ceux qui souffrent, éloignent la maladie, rappellent à la santé, procurant ainsi aux malades et aux affligés la consolation et le comfort.

Clyde, comté de Wayne, N. Y. 10 mars 1857.

MM. S. W. Fowle & Cie: Je suis heureux de déclarer que j'ai fait usage des Amers Oxigénés dans ma pratique pendant les trois dernieres années, pour le traitement de la Dyspepsie, la débilité générale; l'Indigestion et les affections du Foie, et j'en ai obtenu les résultats les plus satisfaisants. J'exorte bien cordialement ceux qui souffrent de cette terrible maladie à faire usage de cette médecine précieuse.

Votre tout dévoué.

J. E. SMITH, M. D.

Exeter, Me., 30 septembre.

Le présent certifie que pendant les deux dernières années, j'ai recommandé l'usage du *Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar*, pour la Maladie des Poumons, et à ma connaissance, plusieurs bouteilles ont été bues par mes patients, qui tous en ont obtenu de bons résultats. Dans deux cas, où la Consomption semblait être déclarée, le Cerisier Sauvage effectua une cure complète.

E. BOYDEN,

Ministre à Exeter Corner.

Le seul Baume veritable est celui qui porte écrit sur l'enveloppe la signature de L. BUTTS.

SETH W. FOWLE et Cie., Boston, propriétaires. A vendre à Québec, en gros et en détail, par JOHN MUSSON, JOSEPH BOWLES et Mme ARDOUIN.

8 janv. 1861.

VIVE LE VIEUX REMEDE DU VERMONT

CONTRE LA TOUX.

Elixir Balzamique Vegetal

DE N. H. DOWNS.

NOUS disons au public que cette médecine s'est vendue dans toute la Nouvelle-Angleterre, pendant plus de trente ans, et à toujours été garantie comme donnant une entière satisfaction à ceux qui en ont fait usage; nous ne connaissons pas un seul cas où les gens aient été mécontents et aient redemandé leur argent. Nous garantissons de plus que si, après en avoir fait usage, une personne veut qu'on lui rende son argent, elle n'a qu'à le demander aux Agents ou Propriétaires qui s'empresseront de la satisfaire. Que dire de plus? Vous faut-il un grand almanach rempli de certificats que personne ne croie? S'il vous faut quelque chose de plus que cela, demandez à vos voisins qui ont fait usage de ce médicament, et ils vous diront qu'il est le meilleur remède contre la TOUX, le RHUME, les FLUXIONS, l'ASTHME et toutes les Maladies de la GORGE, de la POITRINE, et des POUMONS, maladies qui toutes tendent à la CONSOMPTION. Achetez-le, et s'il vous contente, veuillez en retour, le recommander à vos amis et connaissances; et rappelez vous que, quand vous trouverez un médicament qui remplit tout ce que disent ses propriétaires, il est dans votre intérêt de ne jamais le changer, pour ce qui peut être inférieur.

Si vous voulez essayer l'Elixir de N. H. Downs, et si on ne le vend pas dans votre localité, priez votre Droguiste ou votre marchand d'en demander une petite provision à mes Agents, J. M. Henry & fils, Waterbury, Vt. et n 30 rue Saint-Henri, Montreal, ou de M. S. Burr & Cie., Cornhill, Boston, Mass, ou de C. W. Atwell, Portland, Maine, ou de Lyman, Savage & Cie. Moutréal, Canada, ou de Barnes & Park, 13, Rangée du Park, New-York, ou des principaux Droguiste (en gros) de la Nouvelle-Angleterre, New-York ou le Canada. Ils vous fourniront des circulairs à demande.

Le prix de cet article est de 50 cents à $1 la bouteille, et pour les bouteilles d'essai 25 cents.

Il n'y a que depuis quelques mois seulement que nous avons adopté les bouteilles d'essai, et nous l'avons fait afin que vous puissiez essayer cet excellent remède à peu de frais.

Il y a sur le marché un petit Elixir contrefait fabriqué par Jaspor Curtis, de Saint-Albans, mais il n'est pas signé de la main de N. H. Downs. il porte J. Curtis, à l'encre rouge. C'est une contrefaçon, on peut facilement le reconnaître au signe que nous venons d'indiquer, et par le fait qu'il est marqué 37½ et 75 cents la bouteille. Naturellement, le dit Curtis n'ose pas signer le nom de N. H. Dows, parce que ce serait un faux.

GARE A LA CONTREFACON DU JASPOR CURTIS!

Rappelez-vous que l'Elixir véritable est garanti, et signé de mon nom, à la plume.

N. H. DOWNS.

BOUTEILLE D'ESSAI, 25 CENTS.

A Vendre à Québec chez

O. GIROUX, J. MUSSON & Cie., J. S. BOWEN, J. E. BURKE, J. H. MARSH, J. BOWLES et S. STURTON.

9 fév. 1861. 106 12m.

L'APPAREIL AUBIN

POUR LE

Gaz d'Eclairage,

Pour les Maisons privées, les Magasins, les Manufactures, les Moulins à Scie, les Phares, les Hotels, les Collèges, les Villages et les Villes.

BREVETE POUR LE CANADA LE

10 *Décembre*, 1858.

Breveté aussi en Angleterre, aux Etats-Unis et en France.

CET appareil (dont un modèle fonctionne tous les jours au No. 142, rue Craig, à Montréal,) s'adopte très rapidement dans les Etablissements Privés et Publics, comme on peut le voir par les certificats et articles de journaux en la possession du Soussigné.

C'est l'appareil à Gaz le plus simple, le plus sûr et le plus effectif qui ait encore été inventé. Il s'adopte à tous les climats et à tous les pays, attendu qu'il n'est pas exposé à être dérangé par le froid, et qu'il extrait le le Gaz de toutes les substances qui le contiennent, comme la Scieure de bois, la Résine, la Houille, la graisse, les Os, l'Huile, le Pain de suif ou de graines. PRODUIT.

LA LUMIERE ARTIFICIELLE

la plus économique et la plus agréable que l'on connaisse.

Il a obtenu la MEDAILLE D'OR de l'Institut Américain et des prix partout où il a été exposé.

Pour des appareils ou des renseignements à ce sujet, s'adresser à

E. BEAUMANN,

Agent pour le Bas-Canada.

Rue Craig No. 142, chez M GARTH.

Montréal 16 Février 1858.

J. B. HUSSON,

BONAVENTURE HALL,

MONTREAL.

M. J. B. HUSSON, a l'honneur d'offrir ses plus sincères remerciments pour l'encouragement libéral qu'il a reçu de ses amis, et du public, pendant les trois années qui viennent de s'écouler, et il prend la liberté de leur annoncer qu'il est, comme par le passé, toujours prêt à servir les déjeunés de NOCES, dîners ou soupers de soirées,

SOUS LE PLUS COURT DELAI.

Ses servants sont des plus attentifs et rien n'est épargné pour donner la satisfaction la plus entière.

Montréal, 8 mars 1861.

Litterature.

Feuilleton du Courrier d'Ottawa.

L'HOMME DE FER.

TROISIÈME PARTIE.

VII.—*Où le faucon de dame Josèphe montre qu'on peut faillir à tout âge.*

(Suite.)

Entre le Mont et la côte d'Avranches la mer est calme comme un étang, mais la traversée ne laisse pas de présenter quelques dangers en marée, à cause des courants de surface et sous-marins qui se croisent dans tous les sens. Jeannin avait de bons bras et du courage. Au bout de quelques minutes, frère Bruno chercha en vain la barque dans la nuit. Il remonta vers sa loge en disant:

"Certes, elle avait de l'esprit comme quatre, et sans elle, Nicolas Fougeroux, son grand innocent de mari, n'aurait jamais fait fortune!"

Il rentra dans sa cellule après avoir refermé la porte. Il resta un instant sans parler pour prêter l'oreille aux bruits qui venaient de l'intérieur du monastère. Les cloîtres étaient silencieux: les archers causaient et riaient dans la salle d'armes située au haut du premier escalier.

"Ils comptent sur la marée, pensa Bruno. Il n'y aura que les sentinelles et la nuit noire."

Il s'assit auprès de sa couchette et mit sa tête entre ses mains.

"Pour m'être endormi un instant ce matin, se dit-il, j'ai vu le nain Fier-à-Bras en rêve. Si je ne faisais pas selon que je lui ai promis, qu'arriverait-il? Je sais plus de cent histoires semblables qui toutes finissent mal. J'ai promis, je tiendrai: le petit Jeannin me viendra en aide en cas de malheur."

La loge tourière avait deux compartimens, dont le second servait de guérite en temps d'alerte. Frère Bruno se leva et ouvrit la porte battante qui séparait les deux cellules.

"Pourront-ils se cacher tous là dedans?" grommela-t-il.

Deux heures s'écoulèrent. Les bruits de la salle d'armes avaient cessé. Moines et soudards dormaient.

Vers cet instant, la sentinelle qui veillait sur le rempart oriental crut entendre un bruit de rames au large. Elle regarda de tous ses yeux; elle ne vit rien. Le bruit s'affaiblit, puis cessa.

Un moment après, la sentinelle crut ouïr un son de fer au bas de la rampe. Elle cria qui vive On ne répondit point. Dans la nuit noire, des ombres glissèrent. La sentinelle épaula son arbalète et tira. Le carreau répondit sur les pierres de la montée.

La porte du monastère s'ouvrit. La sentinelle pensa:

[illegible] ne devait point courir le guilledou la nuit; il se fera casser la tête une bonne fois.

On vint le relever. Il ne dit mot de son aventure.

Deux heures encore se passèrent. La mer était basse. La lune, à son dernier quartier, se levait derrière les collines d'Avranches. Du haut des remparts on put distinguer bientôt une masse noire qui traversait la grève. La masse grandit et se détacha: c'était une nombreuse troupe d'hommes d'armes.

Le roi Louis XI, escorté de sa garde écossaise, fit son entrée au Mont-Saint-Michel vers une heure de nuit. Il demanda tout de suite des nouvelles de son très-cher frère et bien aimé cousin le duc François de Bretagne.

Au lever du jour, nous retrouvons frère Bruno debout et tout gaillard dans sa loge de tourier. Il était seul. Si quelqu'un, durant la nuit, s'était caché dans la guérite, nulle trace de ce fait ne restait. Il y avait eu, lors de l'arrivée du roi, grand remue ménage. Pendant plus d'une heure, hommes d'armes et archers de la garde écossaise avaient encombré tous les passages. Quand ces embarras arrivent de nuit dans une forteresse, quelques intrus peuvent se glisser, pourvu qu'ils aient eu, d'avance, l'entrée de la maîtresse porte.

Eh bien! eh bien, se disait le bon frère en se frottant les mains, me voilà blanc comme neige! Sont-ils ici ou ailleurs? Je n'en sais rien, écoutez donc! N'ont-ils pas pu entrer avec le roi? Moi, je ne connais pas tous les fainéants qui suivent le roi: je ne garde que la porte, les escaliers ne sont point à moi. S'ils sont tapis là-haut dans mon ancienne cellule, jarnidieu! j'en ai la conscience nette.

—Mauvais Normand! s'interrompit-il sans y mettre de fiel.

—Normand toi-même!

—As-tu besoin de jurer jarnidieu, pour dire cela?

—Jarnidieu n'est jurer, mais si tu veux, mon bijou, mettons jarni tout court. Je te fais cette concession pour ne te point fâcher.

—Et tu comptes en être sorti à bon marché!

—Oui, ma fille.... le nain damé me donnera la paix, puisque j'ai rempli la promesse, et ni prieur ni abbé ne me peut prouver maintenant que j'ai ouvert la porte à d'autres qu'au roi et à sa suite.

—Bon, bon, ne te vante pas tup: tu as donc oublié l'histoire du barbier dupi Midas?

—Je n'ai jamais su cette histoire-là.

—Veux-tu que je te la conte?

—Avec plaisir.

—Le roi Midas...."

Ici frère Bruno se raconta fidèlement à lui-même l'histoire du roi Midas et de son barbier, qu'il avait oubliée. Il se raconta cette histoire afin de se prouver que les cases les plus cachées peuvent être découvertes.

Le roi Louis est comme Midas, dit ensuite en riant: il a un barbier.

—Prends garde, malheureux!

—Je sais à qui je parle: tu ne voudrais pas me mettre dans l'embarras. D'ailleurs je n'ai pas dit que le roi Louis eût des oreilles d'âne.

Il mit ses coudes sur ses genoux et prit un air confidentiel.

Tu ne sais pas? dit-il en baissant la voix.

—Quoi donc?

—Tu vas rire, si tu aimes les bonnes aventures. C'est moi qui ai porté le vidu roi, cette nuit, parce que frère Martin dormait.

—Après?

—J'ai vu le roi. Est-il possible qu'il ait des gens pour être sujets à de pareilles ânes! Devine ce que le roi faisait.

—Dis-le, je le saurai.

—Le roi causait.

—Avec qui?

Frère Bruno éclata de rire, et dit par les hoquets convulsifs de sa gaieté:

Avec le roi, mon trésor, le roi causait avec le roi!

Il se tordait sur son escabelle.

Ah çà! s'écria-t-il tout à coup en cessant de rire, tu trouves donc cela bien divertissant?

—Dame! songe donc, un homme qui cause tout seul!

—Tu ne t'es pas aperçu, mon vieil ami, que tu fais avec toi-même des conversations de deux heures?

—Moi! se récria Bruno piqué au vif.

—Toi-même, répliqua Bruno sévèrement. Je t'y ai surpris vingt fois, et je t'engage à plus de charité. Fais-moi le plaisir de t'aller coucher.

Bruno baissa l'oreille et gagna son lit en pensant:

"Vieux coquin, je te revaudrai cela!"

Une heure de bon sommeil le guérit de sa rancune, et quand il se leva, tout fiel avait disparu. Ils causèrent tous deux, Bruno et lui, comme deux excellents camarades jusqu'au moment où on sonna la réfection, et ils furent d'accord pour se dire:

"Mon ami, je crois qu'aujourd'hui nous allons en voir de belles!"

XII—*Les chevaliers de Saint-Michel.*

Le roi causait tout seul.

Le roi était en face de ses parchemins déplies. Il écrivait, il raturait, il parlait, il priait. L'image de St. Michel était devant lui sur la table, comme la veille, dans sa tente. La poivrière manquait. Le roi se défiait désormais de sa poivrière.

"J'ai cru, se disait-il, que monseigneur St. Michel inspirerait au mécréant la mauvaise pensée de mettre à mort mon cher frère. Je l'eusse vengé en faisant tomber la tête du mécréant et l'ordre du St. Archange ce noir paien. Nous aviserons à faire pour le mieux."

L'article trois, poursuivit-il, est en l'honneur de l'archange: il oblige à porter l'image en tout temps, en tout lieu. J'espère que le grand bienheureux me saura gré de cette attention. Je passe à l'article huit qui est entre tous important et grave. "Les chevaliers ne peuvent entreprendre aucunes guerres ni autres hautes ni dangereuses besognes sans le faire avoir avant à la plus grande partie des dits chevaliers."

"J'avais écrit: "sans le faire savoir au roi," s'interrompit Louis XI. C'est la même chose et cela fait ombrage, d'autant que l'article neuf porte: "les chevaliers ne peuvent entreprendre guerre ni lointain voyage sans les congé et licence du roi," est-ce suffisant pour museler le monstre? Le monstre briserait avec ses dents un mors qui maladroitement le serrerait...."

C'était une grande chambre voûtée, au centre de laquelle tombait une clef à six pans, guillochée à jour. Depuis le premier voyage de Louis XI on la nommait la chambre du roi. Les boiseries noires sculptées portaient aux quatre côtés l'écusson de France. Les premiers rayons du crépuscule, passant au travers des hauts châssis à vitraux, pâlirent la lampe et jetèrent de fantasques reflets à la face bilieuse du souverain. Il travaillaient et ne s'occupait point de savoir si c'était la lampe ou le jour qui éclairait son travail.

Matines sonnèrent. Il se signa par habitude et continua de travailler.

Vers cinq heures, la porte s'ouvrit doucement et maître Olivier le Dain, qui avait le pied doux et furtif comme les chats, entra sans produire aucun bruit. Il portait à la main l'aiguière et le bassin d'argent. Sous son bras gauche était la boîte à rasoir. "

Bonjour, mon compère, dit Louis XI; nous fîmes hier une belle journée. Par la grâce de Dieu, avec l'aide de la Vierre et l'intercession de monseigneur saint Michel, nous continuerons aujourd'hui notre heureuse besogne. Que fait le duc?

—Il boit, répliqua maître le Dain.

—Et le comte Otta Béringhem?

—Il dort.

Le roi tendit ses joues que maître le Dain couvrit de mousse prestement.

"Mon compère, reprit Louis XI, as-tu visité ces cachots nonpareils qui furent creusés dans le roc vif sous les fondements du monastère? Penses-tu que le sorcier d'Allemagne, avec ses enchantements, pût sortir de là, s'il y était une fois enfermé?"

Maître le Dain répassa son rasoir sur la paume ouverte de sa main.

Sire, répliqua-t-il, ému encore de ce qu'il avait vu la veille en la grève Saint-Suipice; m'est avis que ce n'est point un bras humain qui pût enlever le duc François revêtu de ses armes et le coucher, comme si c'eût été un enfant, sur le garrot d'un cheval. Il faut autre chose que des murailles de pierre pour tenir captif le comte Otto Béringhem.

Le rasoir grinça sur la barbe fauve et rude de Louis de Valois.

Dans ces bons et robustes cachots, poursuivit-il, appliquant sans y prendre garde aux cages souterraines toutes sortes d'épithètes caressantes, il y a des bagues de fer soigneusement scellées. Si l'on rivait un collier bien éprouvé au cou d'un captif, le collier à une chaîne de convenable épaisseur, la chaîne à la bague, il me semble pourtant que le captif pourrait dire adieu à l'air libre et au soleil.

—Qu'il plaise à Votre Majesté de tendre son autre joue.... Il me semble à moi que le souffle de ce maudit mordrait le fer comme une lime et qu'une parole magique, tombant de sa bouche, ébranlerait le Mont sur sa base.

—Que disent nos chevaliers?

—Les chevaliers prononcent tout bas le mot sacrilége.

—Que ferais-tu, toi, mon compère Olivier?

—Le roi est rasé.... je laisserais dire les chevaliers ou bien je donnerais ce comte Otto à la hache de maître Tristan.

Louis XI joignit ses deux mains devant l'image d'or de St. Michel.

Puissant Archange, s'écria-t-il, veillez vous souvenir à cette heure de la dévotion soumise que je vous ai toujours marquée. Votre nom glorieux est engagé dans tout ceci et vous êtes intéressé directement à l'honneur de l'ordre que je fonde sous votre souveraine invocation. Je me suis servi du paien pour avancer d'autant l'œuvre que Dieu m'ordonne d'accomplir. Si le paien est soutenu par l'esprit du mal, me laisserez vous sans défense contre lui? Je vous prie, bienheureux Archange, tournez vos regards vers moi, et voyez la grande peine où je suis pour débarrasser votre ordre et frerie de cet immonde alliage qu'y veut introduire le démon. Secourez-moi si c'est votre plaisir, et je mettrai cent écus d'or au trone de votre basilique. *Amen.*

—*Amen*, répéta le Dain qui revenait portant sur ses bras les diverses pièces du splendide costume de grand maître que le roi allait revêtir.

Les cloches du Mont sonnaient à toute volée. Le vent d'est apportait la réponse lointaine des carillons de la ville d'Avranches. C'était l'heure de la grande messe; la marée était au bas: littéralement, le sable des grèves disparaissait sous la foule compacte qui, de tous côtés, se dirigeait vers le Mont-Saint-Michel.

Depuis le jour solennel où le duc fratricide, François Ier était venu recevoir, devant l'autel de la basilique inachevée, la premiere punition de son forfait, vingt ans s'étaient écoulés, vingt ans bien employés: les galeries suspendues étaient maintenant leur ligne tout autour de l'église, et la voûte fermée jetait au-dessus de la nef son ogive hardie. Cependant, il restait encore à faire. Le chœur n'était point terminé et les travaux qu'on avait repris quelques mois auparavant laissaient derrière l'autel une large ouverture. Pour la cérémonie, cette ouverture était close à l'aide de châssis drapés de velours.

Autant la journée de la veille avait été radieuse, autant ce jour était sombre. Le vent d'est amène la pluie au deuxième jour de marée. Le ciel se couvrait d'un voile épais, et depuis le matin c'était comme un déluge.

Les tentures de la basilique avaient été calculées pour une journée d'août, pleine de soleil et de lumière. On avait jeté d'un pilier à l'autre, tout le long de la nef, de belles draperies d'un rouge sombre, rebaussées d'or, au centre desquelles le collier de saint Michel était brodé en bosse: à la voûte, une toile d'azur se parsemait de fleurs de lis d'or, qui, à ce firmament, semblaient des étoiles. Le chœur, tendu de violet, était semé de coquilles d'argent, laxées, comme disait le réglement édicté par le roi Louis en personne, *laxées* l'une avec l'autre, d'un double brodure en relief plein représentait l'archange debout sur son roc.

Il n'y avait au maître autel, le roi l'avait voulu ainsi, que le service ordinaire de cierges. La lumière devait tomber d'en haut. Dans tout le reste de la basilique, on ne voyait briller que les lampes sempiternelles, suspendues devant les images de la mère de Dieu.

C'était comme une nuit. La nef énorme s'emplissait d'un solennel mystère.

L'archevêque de Sens officiait, assisté des évêques d'Amiens et de Coutances. Aux stalles étaient, dans leurs costumes pontificaux, les archevêques de Reims et de Rouen avec les évêques de Troyes, d'Autun et de Chartres, l'archiprêtre de Sainte-Geneviève de Paris, les abbés de Saint-Germain des Près, de Cîteaux, de Chaulny et d'Arvel-en-Grâce. L'abbé du monastère de Saint-Michel, vingt-sixième depuis la fondation, trônait entre ses deux prieurs à droite de l'autel. Derrière les prélats se rangeait l'armée noire des prêtres et des moines.

Les orgues à trois jeux, présent du roi Louis qui ne savait comment combler son archange favori, jouaient pour la première fois, jetant leurs notes fortes et profondes aux murailles qui tressaillaient à ces sons inconnus.

Les chevaliers de Saint-Michel étaient au centre de la nef, n'ayant droit d'entrer au chœur qu'après la grand' messe d'ordination. Ils portaient le riche et beau costume que nous avons déjà décrit. Le roi se tenait en tête, coiffé du chaperon à cornette; derrière lui les princes du sang chevaliers, derrière les princes les hauts barons choisis pour concourir à la naissance de l'ordre. Les officiers drapés dans leurs longues robes de camelot de soie blanche, fourrées de menuvais, et coiffés du chaperon écarlate suivaient les chevaliers. Alentour, se rangeaient les archers de la garde écossaise et un triple cercle d'hommes d'armes. Le reste de la nef appartenait aux gentilshommes conviés, aux échevins d'Avranches, aux dignitaires de toute sorte. Les dames, chargées d'atours, emplissaient les galeries.

Il n'y avait ni, bien entendu, que des Français et des Françaises.

Le chœur restait presque vide dans la partie qui tournait à droite et à gauche de l'autel pour joindre l'abside. C'était la place marquée des chevaliers pour ouïr chanter dessus de chaque siége pendait au mur l'écusson du chevalier qui devait l'occuper; au-dessus de l'écu, on voyait le beaume et le timbre.—Les statuts le voulaient ainsi.

Jusqu'à l'offertoire, ce fut le roi d'armes Montjoye qui se tint devant Sa Majesté. Après l'offertoire, Montjoye céda sa place au héraut de l'ordre Mont-Saint-Michel.

Tout de suite après l'élévation, les orgues se turent et l'archevêque de Sens gagna sa stalle.

Le roi dit.

Je viens céans établir et fonder, si Dieu le veut, l'ordre de monseigneur St. Michel.

Les choristes récitèrent, sans psalmodier, le *Veni, Sancte Spiritus.*

Dieu veut ce qui est pour la défense de la très sainte Eglise, prononça l'archevêque de Sens en latin.

Le roi reprit en français.

Que le saint nom de Dieu soit béni maintenant et dans l'eternité!

Il se tourna vers les princes du sang qui étaient derrière lui. Le duc de Guyenne, frère du roi, fis un pas en avant. Il tenait ses lettres à la main.

Monseigneur, dit-il à haute voix (les princes du sang n'employaient pas le mot *sire*,) j'ai vu vos lettres comment, de la grâce de vous et des très honorables frères et compagnons du digne et honorable ordre monseigneur saint Michel, j'ai été élu à icelui ordre et compagnie amiable dont je me tiens très grandement honoré, lequel j'ai révéremment et agréablement reçu et accepté, et vous en remercie tant et le plus que faire puis, et me présente et offre prêt d'obtempérer, obéir et faire, touchant icelui ordre, tout ce que je pourrai et devrai.

Le roi lui répondit, tenant à la main les statuts pour se rafraîchir la mémoire, car c'était là des formules de rigueur.

Nous et nos frères et compagnons de l'ordre, pour la renommée que avons ouie de vous, de vos grands biens, vertus et mérites, espérant que y persévérerez et les augmentierez à l'honneur de l'ordre, et recommandation et louange de vous, vous avons élu à être perpétuellement, si Dieu plait, frère et compagnon d'icelui ordre et amiable compagnie, par quoi avez à faire les serments qui s'ensuivent. C'est à savoir que, à votre loyal pouvoir, vous aiderez, garder, soutenir et défendre les hautesses et droits de la couronne et majesté royales, et l'autorité du souverain de l'ordre et des successeurs souverains, tant que vous vivrez et serez d'icelui. Item, tout votre pouvoir emploierez à maintenir peine de l'augmenter, sans le souffrir remédier et pourvoir. Item, s'il advenait, que Dieu ne veuille, que, en vous fût trouvée aucune faute, par quoi, selon les coutumes de l'ordre, en fussiez privé, comme et requis de rendre le dit collier, en ce cas, le renverriez au dit souverain ou au trésorier de l'ordre, sans jamais, après la dite sommation, porter le dit collier, et, toutes peines, corrections et punitions que pour autres moindres cas vous pourraient être enjointes et ordonnées, porterez et accomplirez patiemment, sans avoir peur, ni à l'occ

depuis le matin, ils entendirent des cris sur les dunes. Aubry crut reconnaître la voix de Jeannine ; il s'élança. Au pied même de la croix, les deux hommes d'armes du Mauvoy qui formaient l'arrière-garde de l'escorte, étaient couchés morts. Jeannine et Barbe avaient disparu.

Dame Joseph ne put que montrer du doigt le bois du haute futaie.

« Jeannine ! Jeannine ! » cria Aubry.

Il crut ouïr une plainte faible et lointaine. Il se précipita sous le couvert.

(A continuer.)

A NOS ABONNÉS.

☞ *La direction de ce journal a pris des arrangements avec M. Friel, agent du Citizen, pour faire nos collections.—Nous espérons que nos abonnés de cette ville voudront bien se rappeler que nos paiements doivent se faire à l'avance si l'on ne veut pas s'exposer à payer 50 cts. de plus à la fin du semestre.*

☞ *Nous préparerons tous nos comptes d'abonnements et autres. Nous les ferons collecter dans le cours de la semaine prochaine.*

☞ *Nous espérons que chacun de nos abonnés s'empressera de répondre généreusement à notre appel.*

Le Courrier d'Ottawa

Ottawa, 9 Octobre 1861.

Pourquoi les travaux des bâtisses parlementaires sont-ils suspendus ?

Telle est la question qui nous est adressée de tous côtés, et que nous nous sommes faite à nous-même, sans trouver de réponse satisfaisante.

Il faut, sans doute, que la cause de cette suspension dans les circonstances actuelles soit bien grave et tout à fait irrémédiable pour jeter ainsi sur le pavé, à la veille de l'hiver, près d'un millier d'ouvriers.

Il faut qu'on ait des raisons très fortes pour retarder des travaux qui doivent être livrés à une date assez rapprochée, et qui, par suite de cette suspension, vont se trouver exposés aux vents et aux pluies d'automne avant qu'on ait pu les compléter ou les abriter d'une manière satisfaisante.

A qui la faute ? C'est chose assez difficile à constater ; cependant on peut dire sans trop hasarder que la responsabilité de ces difficultés retombe sur les entrepreneurs. Il ne serait pas impossible que l'on vit se renouveler la scandaleuse affaire des Cours de Justice et Prisons du Bas-Canada.

Le système malheureux de donner les travaux du gouvernement aux plus bas soumissionnaires va peut-être, dans le cas actuel comme au[illegible] la Province et agiter sans profit et sans raison l'opinion publique au sujet de la question des édifices parlementaires. Personne n'hésite à dire que c'est le manque de fonds qui arrête tous les ouvrages : mais est-ce que la chose ne pouvait pas être prévue quelque part ? Si, comme on le croit généralement, les entrepreneurs se fiant aux *bonus*, ont pris la construction des bâtisses au rabais, ces MM. ont dû donner des cautions pour la sureté de leurs engagements ; le gouvernement doit savoir où prendre ces garants, et peut en conséquence forcer les uns ou les autres à l'accomplissement du contrat ;—à moins que ces cautions soient de la même solvabilité que celles de Sinclair & Cie.

Il faudrait espérer, si le cas échéait, que l'on serait guéri pour toujours au ministère des Travaux Publics de certains entrepreneurs du Haut-Canada, aussi bien que de leurs cautions.

Ce n'est pas, qu'on le sache bien, sur le degré de ministérialisme qu'on doit juger de la capacité ou de l'honnêteté des soumissionnaires pour ouvrages publics ; ce n'est pas non plus sur le ton de fortune apparente ou d'*honorabilité* politique que l'on doit mesurer la solvabilité des cautions de l'ouest du Haut-Canada : il ne suffit pas d'être orangiste ou franc-maçon ou protestant pour que dans des questions aussi graves ou ferme les yeux sur tout le reste. Malheureusement, c'est ce qui arrive trop souvent dans l'administration particulière de chaque département public ; et on peut dire, avec orgueil, que c'est sous les commissaires canadiens que ces scandales, que ces gaspillages publics ont lieu le moins souvent.

Nous avons donc tout lieu d'espérer que l'Honorable Ministre actuel des Travaux Publics saura mener haut et ferme toute la coterie qui a entrepris sous deux ou trois noms la construction des édifices publics de cette ville, et faire bon marché de leurs exigences et de leurs cris. D'ailleurs, il y a danger réel à leur accorder plus que la somme qui leur a été fixée par le contrat, danger pour le Ministère, scandale pour l'opinion publique et mise au jour de l'incapacité, sinon de la fourberie effrontée de certains hommes qui croient qu'il faut des millions pour acheter leur indépendance.

La race supérieure n'aurait-elle donc réellement qu'une supériorité négative, une supériorité à la Bull's Run ?

Rien que pour le Département des Travaux Publics, il y aurait une jolie histoire à faire de leurs faits et gestes, et de leur supériorité à construire des cabanes mal jointes, comme le Parlement actuel de Québec, moyennant des centaines de milles piastres.

Espérons que tout cela aura un terme : pour le moment, nous serions heureux d'attirer l'attention du gouvernement sur la suspension des travaux publics dans cette ville et sur les dommages sérieux qui en résultent pour tous.

Probabilité d'une guerre en Canada.

Aurons-nous la guerre avec les Etats du Nord de la République Américaine ? — Tôt ou tard, nous croyons que le Canada aura sur les bras les héros de Bull's Run. Voici nos raisons pour craindre une telle éventualité.

D'abord, l'issue de la guerre actuelle chez nos voisins n'est un doute pour personne : il est presqu'impossible que jamais les Etats du Sud viennent à rentrer dans le giron de l'Union, quand même le nord leur mettrait le pied sur la gorge. Et dans ce cas, ce serait la domination d'un peuple sur un autre peuple ; il y aurait tyrannie ; il y aurait violence ; il n'y aurait pas d'Union ; il n'y aurait plus de République.

Or, les gens du Nord peuvent-ils s'imposer de force aux gens du Sud ? Ce ne serait certes pas la volonté qui leur manquera ; mais ce sera le droit ; et trop de nations seront intéressées au maintien de ce droit pour que le Nord puisse jamais le fouler aux pieds longtemps ou impunément.

Les Etats du Sud sont donc perdus pour le Nord. Croit-on maintenant que les Yankees seront gens à ne pas tourner les yeux vers les deux Canadas, ne serait-ce que pour donner de l'ouvrage et occuper leur armée de cent à cent cinquante mille hommes. Et puis, qui pourrait les empêcher de venir ici ?

Serait-ce le droit des gens ? Leur guerre actuelle prouve que non seulement ils n'en connaissent pas le premier mot, mais même qu'au besoin ils savent le mépriser et passer outre.

Serait-ce nos armées ? Malgré le peu de cas que nous devions faire de la bravoure et des vertus des régiments Yankees, néanmoins, ne poussons pas le cepticisme à leur égard jusqu'à croire que les douze à treize mille hommes que l'Angleterre nous envoie suffiront seuls à garder une frontière de plusieurs milles lieues de long et ouverte sur tous les points.

Seront-ce les milices canadiennes ? Sans doute que les canadiens une fois disciplinés et rompus au maniement des armes font des soldats pour le moins aussi bons que les soldats français ; mais, c'est précisément cette discipline qui ne s'improvise pas. Nos milices comprendront à peine le baragouin du commandement, que les armées du Nord seront à Toronto, à Montréal, à Ottawa, sous les murs de Québec.

Et si les Yankees choisissent l'hiver pour envahir le Canada, l'Angleterre pourrait bien recevoir en même temps qu'une demande de troupes, la nouvelle de la conquête de Toronto ou de Montréal. Qu'est-ce qu'il y a d'impossible, ou même d'improbable dans de telles conjectures ?

Ainsi donc, les américains du nord auront toutes les meilleures raisons du monde à se dédommager de la perte du Sud par la prise du Canada ; d'un côté, ce sont les hommes de Toronto et au-dessus qui verraient, peut-être la chose avec plaisir ; d'un autre, le peu de difficultés que la conquête rencontrerait ; et puis, il vaut encore mieux pour les Yankees d'envoyer leurs régiments piller le Canada que de s'exposer à se faire piller eux-mêmes par les défenseurs de l'Union.

Mais Québec, nous dira-t-on ; mais la flotte anglaise ! Sans doute, Québec a une réputation d'imprenable qui ferait honneur à plus d'une Malakoff ; mais, aujourd'hui, sérieusement, l'artillerie rayée connait-elle des forts qui lui résistent ? les vieux murs délabrés de Québec, peuvent-ils soutenir un long siége ! Ignore-t-on que les plaines d'Abraham sont toujours là comme pour indiquer le chemin de la citadelle ?

La flotte anglaise est une arme puissante ; mais qui peut prévoir les événements de l'Europe ? Est-ce qu'il ne peut pas surgir à tout instant une guerre européenne de la complication des affaires actuelles ? Et puis, les bons marchands de calicot et de thé de Londres pourraient-ils s'exposer un seul instant aux dangers d'une invasion française que courraient leurs boutiques si leurs vaisseaux quittaient leurs côtes pour venir secourir une colonie, une simple colonie ? Allons donc ; l'objection n'est pas sérieuse.

Voilà nos raisons de croire à une guerre prochaine en Canada. Pas n'est besoin de dire que la chose doit arriver parce qu'elle est probable ; non : mais il est bon d'être sur ses gardes. Quand un concours de circonstances vient démontrer que dans le cas d'une telle éventualité, le Canada serait sous le rapport des pétatatifs, de prise aussi facile que Lexington l'a été sous tous les rapports pour l'armée du Sud.

Inauguration du nouvel Orgue.

En annonçant, dans notre dernier No. la bénédiction de l'orgue de St. Joseph, nous promettions à nos lecteurs une fête magnifique. Nous avons la satisfaction de croire que ceux qui y ont assisté n'ont pas été déçus.

Malgré la pluie et le mauvais état des rues, l'église, au moment de la Messe, était littéralement remplie par une foule désireuse d'entendre le joli instrument objet de la cérémonie. Mais il ne pouvait être joué avant la bénédiction. Monseigneur d'Ottawa accomplit cette cérémonie, et aussitot le *Génie de l'harmonie*, comme le définit si ingénieusement le prédicateur de la fête, fit entendre, sous la main habile de M. Laforce (appelé de Montréal par M. Mitchell) des accords tantot puissants et sonores, tantôt suaves et mélodieux. L'auditoire parut vivement satisfait, et un excellent organiste de New-York, qui se trouvaient à la cérémonie, loua hautement M. Mitchell du succès qu'il avait obtenu. En sorte que nous pouvons dire avec Letondal, cet instrument pose M. Mitchell devant le public et suffit pour lui mériter la confiance de nos compatriotes. Nous sommes heureux d'ajouter que les MM. de la cathédrale, qui ne manquent aucune occasion d'encourager le vrai talent ont fait hommage à celui de M. Mitchell, en lui confiant un travail considérable à opérer sur l'orgue de leur église.

Le chœur St. Joseph exercé sous la direction de M. Wm. Bohrer, et qui, comme nous l'avions annoncé, exécuta la jolie Messe, l'*ascaic*, eut un véritable succès. Pas une partie qui ne fût chantée d'une manière digne de musiciens habiles. Assurément, les MM. de St. Joseph doivent être fiers d'un chœur qui promet d'ajouter tant de charmes à leurs solennités.

Cependant, si la partie musicale joua son rôle avec avantage, nous devons dire que le prédicateur ne fut pas moins heureux. Son discours que nous désirerions vivement pouvoir produire mot pour mot fut plein d'idées fraiches et poétiques qui intéressèrent au plus haut point l'assistance.

Après ce court aperçu sur la belle fête de dimanche dernier, il ne nous reste plus qu'à féliciter sincèrement les membres du chœur qui ont si puissamment contribué à la beauté de la cérémonie ; le public en général pour sa bienveillante assistance, et afin les personnes généreuses qui, par leurs offrandes ont doté la paroisse St. Joseph d'un si magnifique instrument.

CONCERT DE LA ST. VINCENT DE PAUL.—Ce concert, tel qu'annoncé dans notre feuille, et dans tous les journaux de cette ville, a eu lieu lundi soir. Longtemps avant la levée du rideau la foule avait déjà envahi toutes les places, de sorte qu'un bon nombre de personnes se sont vu obligées de s'en retourner sans pouvoir entrer. Nous regrettons que l'espace ne nous permette pas aujourd'hui de rendre compte de toute la soirée ; cependant nous croirions manquer à la justice si nous ne mentionnions pas les principaux morceaux. D'abord, plaçons en première ligne le "Home, Sweet Home," de *Thalberg*, exécuté par notre habile pianiste, M. Bohrer. M. Bohrer s'est acquitté de cette *difficultés Musicale* avec la plus grande précision et de la manière la plus heureuse, et nous a prouvé, une fois au plus, que comme pianiste il n'est pas facile de l'égaler.

Le *Cujus Animam*, de Rossini, exécuté sur le violoncelle, par M. [illegible] plaudissements, et a mérité l'honneur du *encore*.

M. Runge joue délicieusement le violoncelle.

Les *Adieux*, par Consul, charmant duo, chanté par Mme. C. O'Connor et Mlle. Aumond a aussi remporté les applaudissements les plus vifs et les mieux mérités.

Mme. R. W. Scott, dans un nombre de chansons appropriées à la circonstance, a été vivement applaudie, et plusieurs fois rappelée.

M. Heron, jr. s'est bien acquitté de la part qui lui a été dévolue, et a souvent été rappelée. M. Heron, avec un peu d'étude des règles de l'art, chanterait remarquablement bien. En somme, tous ceux qui ont pris part au concert s'en sont bien acquittés, et ont bien mérité du public pour la bonne volonté avec la quelle ils se sont prêtés à cette bonne œuvre.

COLONISATION.

(Du Franco Canadien)

Ceux qui surveillent la confection des chemins et ponts publics dans les townships doivent comprendre que ces travaux devraient être terminés vers le 15 octobre pour l'avantage des colons. Le colon avant de commencer les travaux de défrichements, construit sur sa terre une petite maison ; mais si le colon rencontre des obstacles insurmontables, s'il lui est impossible, dans le courant de l'automne, de transporter les choses nécessaires à la vie ou à l'exploitation de sa terre, comment pourra-t-il réussir ! Il sera forcé, malgré sa bonne volonté, de remettre à une autre année, les travaux qu'il voulait faire, pour son profit ou celui de sa famille. Maintenant qu'un grand nombre de nos compatriotes sont revenus des Etats-Unis nous devons les engager à prendre des terres dans les townships. Ils peuvent avant peu d'années et sans dépenser beaucoup d'argent, former des établissements où plus tard, ils pourront vivre avec aisance.

Quel est le prix des terres dans les townships de l'Est ? quels sont les termes de paiement ! Vous avez à payer 60 piastres pour 100 acres c'est-à-dire pour 120 arpents. Vous faites cinq paiements de $12 par année. Est ce un bon ou mauvais placement que d'acheter une terre à ce prix ! Faites faire quelque travaux suivant vos moyens et vous aurez dans quelques années une terre qui vaudra $800 au moins : car la valeur de la terre augmente en proportion des travaux qui sont fait dans la localité ! Et vous profitez en outre de la richesse collective des habitants des townships. La forêt disparait peu a peu, la paroisse et la municipalité s'organisent : et la propriété foncière s'élève au niveau des anciens établissements. Depuis 20 ans par exémple combien comptez-vous de nouvelles paroisses dans les townships de l'Est ! Et qu'els obstacles les colons n'ont-ils pas rencontrés. Il est consolant d'apprendre que dans beaucoup de paroisses nos riches cultivateurs forment des établissements dans les townships.

Il y a des rangs occupés par des personnes venant de la même paroisse et qui poursuivent avec une grande activité les travaux de défrichements. Cette classe de colons sera certainement des plus utiles aux colons pauvres de township qui sans argent se sont enfoncés courageusement dans la forêt avec l'espoir d'y vivre ; car ils trouveront à gagner de l'argent dans leur localité en travaillant de temps à autre pour les colons plus riches qu'eux. Si nos cultivateurs achètent à leur enfants des terres de 100 ou 200 acres, nous verrons bientôt le succès de ses colons. Ils pourront élever de nombreux bestiaux et améliorer leurs terres au moyen des engrais qu'ils auront. Le système de morceler les anciens établissements cause souvent la ruine des familles.

Pourquoi ne pas éviter un pareil malheur ! Depuis que nous comptons les distances par le temps que nous mettons à les parcourir, les townships ne sont plus éloignés des anciennes paroisses. Voulez-vous aller dans les townships de l'Est—quelques heures suffisent.—Avant l'établissement des chemins de fer avions-nous cet avantage ! certainement non ! L'ancien colon avait à vaincre des obstacles que le colon actuel ne rencontre pas. Le plus grand ennemi de la colonisation c'est le ministère actuel qui ne fait que peu pour le succès de la colonisation en négligeant de faire des chemins pour arriver dans la forêt.—*Com*,

NOUVELLES D'EUROPE.

Le navire à vapeur *Bohémian*, de la ligne canadienne, est arrivé dans le port de Québec et nous a apporté des nouvelles d'Europe de quatre jours plus récentes.

En Angleterre, toute la presse a été mise en émoi par le désastreux accident arrivé, en mer, au *Great-Eastern*. Le *Great-Eastern*, Capitaine Walker, était parti le 10 septembre, d'Angleterre pour New-York. Le 12, le navire fut assailli par une violente tempête. Le capitaine s'apperçut alors que le navire ne gouvernait plus par suite de la rupture du gouvernail. Le navire commença à rouler si violemment que tous les objets qui n'étaient pas fortement fixés furent mis en pièces. Les roues furent aussi mises en éclats par de furieuses pièces de mer qui envahissaient le pont et s'élevaient jusqu'aux chaloupes de sauvetages suspendues à plus de 20 pied au dessus du pont. Il n'est pas besoin de dire quelle était la terreur des passagers. Par suite du roulis du navire une trentaine de passagers reçurent des contusions plus ou moins fortes. Vendredi, le 13, le vent changea de direction sans changer de fureur. Ce fut alors seulement qu'on s'apperçut de la rupture de l'énorme barre verticale sur laquelle pivotait le gouvernail. Un passager suggéra de prendre une forte chaine et d'en faire deux ou trois fois le tour du gouvernail, immédiatement au dessous de l'endroit où l'axe de fer s'était rompu. Grâce à cet heureux expédient le navire commença à obéir au gouvernail à la grande joie des passagers. Samedi, un navire de commerce, le *Magnet* d'Halifax s'approcha du *Great Eastern* et se tint, à la réquisition du capitaine Walker, à une petite distance, durant toute la nuit. Dimanche, le *Great Eastern* reprit sa course régulière, filant 9 nœuds à l'heure, par la seule impulsion de l'hélice. Lundi matin, le 16, à neuf heures, le *Great Eastern* rencontra le *Persia*. Le capitaine Walker pria le capitaine du *Persia* d'accoster sous le vent, mais le capitaine du *Persia* voyant que le *Great Eastern* ne diminuait pas la vitesse de sa course crut qu'on voulait se moquer de lui et bientôt le *Persia* fut à une trop grande distance du *Great Eastern* pour pouvoir donner des explications. Le 17, le temps était beau. Le *Great Eastern* rentra à 4 heures de l'après-midi dans le port de Queenstown.

Les malls qui était à bord du *Great-Eastern* ont été apportées par le *Bohemian*.

Les nouvelles politiques anglaises sont sans importance.

L'entrevue du roi de Prusse avec l'Empereur Napoléon est définitivement fixée aux premiers jours d'Octobre. Les deux souverains devront se rencontrer à Compiègne.

On dit que M. Michel Chevalier, va être nommé ministre du commerce.

Les journaux italiens commentent la nouvelle de l'offre faite à Garibaldi par le gouvernement de Washington. On ignore encore en Italie la réponse de l'ermite de Caprera ; cependant les journaux de Turin ont cotredit positivement la nouvelle du prochain départ de Garibaldi pour l'Amérique.

L'montant du denier de St. Pierre reçu par le Pape, jusqu'à ce jour, excède deux millions et demi sterling.

Le 19 septembre le Pape a célébré le mariage du Prince de Toscane avec une des sœurs de François II, Roi de Naples, la reine et la famille royale étaient présents.

Le prince de Galles a été reçu avec enthousiasme en Prusse.

Une dépêche de Paris dit que Garaldi a nettement refusé l'offre des américains, sous prétexte du mauvais état de sa santé.

L'escadre russe stationnée sur les côtes de Syrie a été rappelée dans la Baltique.

Les démonstrations populaires continuent à Varsovie.

Victor-Emmanuel a ouvert le 15, à Florence, la grande exhibition dont on parle depuis si longtemps.

A Trieste Six personnes nommées membres de la Diète autrichienne ont refusé de se faire élire.

Cinq navires de guerre turcs, chargés de troupes, sont partis pour Albanie.

POESIE.

La cloche a retenti dans toute la vallée
Et l'écho répétant sa joyeuse volée
A prolongé sa voix d'airain !
Du fond de la cité, du haut de la montagne,
Chacun laisse aussitôt son logis, sa campagne
Et tous se mettent en chemin.

Depuis le tendre enfant aux naïves pensées
Jusqu'au vieillard courbé sous le poids des années
Viennent partager le bonheur ;
Devoir à leurs travaux se mettre une couronne
Et goûter le plaisir qu'un sacrifice donne,
Quand nous le faisons de bon cœur.

Sur le clocher flottait une sainte bannière
Où l'on voyait inscrit le noble caractère
Qui distingue tout vrai chrétien
Et ce drapeau sacré que la brise déroule
En planant dans les airs semblait dire à la foule
Suivez-moi ! C'est le seul chemin

On avance à pas lents au pied des saints autels,
Le prêtre vénérable adresse une prière
Au Dieu que servit Israël !
Et levant vers le ciel une voix suplisante,
Il bénit pour toujours de sa main bienfaisante
Cette maison de l'Eternel !

Aymer, réjouis toi, entonne un beau cantique
Aujourd'hui dans ton sein un temple catholique
Reçoit pour la première fois
Celui qui de son sang voulut laver la terre,
Et mourant attaché au sommet du calvaire,
Sur l'arbre bénit de la croix !

Mille accords aussitôt dans cet élan sublime,
Pendant que sur l'autel s'immole la victime,
Montent au céleste parvis !
Et chaque cœur redit la fête solennel
En faisant retentir cette voûte nouvelle,
Des échos de leurs joyeux cris.

O nobles canadiens ! dont l'âme généreuse
Se trouve en ce beau jour contente et orgueilleuse
En voyant s'accomplir ses vœux.
Soyez toujours enfants de cette race fiere
Conservez à jamais une foi salutaire
Que vous léguèrent vos aieux !

Et braves exilés de la vieille Hibernie !
Chérissez, bénissez la nouvelle patrie
Que vous assigna le destin.
Et montrez que le sang qui circule en vos veines
Est encore celui qui coula dans les plaines
Pour la foi de la Verte Erin !

Mais vous digne pasteur de ce troupeau fidèle,
Vous avez consacré vos soins et votre zèle
A lui procurer le bonheur ;
Puissiez vous recevoir même sur cette terre
Ce que peut obtenir une douce prière
Qui s'écoule de chaque cœur.

Enfin le temps est là plein d'orgueil et de gloire
Pour dire à l'avenir l'éternelle mémoire
Du nom puissant de Jéovah !
Et ce beau monument, à la face du monde
Lorsque nous dormirons dans la fosse profonde,
Dira la foi du Canada !

Aylmer, 7 Oct. 1861. J. D.

—Jeudi soir avait lieu à l'hôtel du Parlement, le bal donné aux citoyens de Québec, par Leurs Excellences le gouverneur-général et Lady Head. Les avenues du palais étaient décorées de verdure et éclairées avec goût à l'aide de gros lampions. Les salles des deux chambres avaient été converties en salles de bal et les évolutions des danseurs avaient pour un moment fait place aux évolutions politiques. Ces salles avaient été décorées avec beaucoup de goût, et les autres arrangements du bal étaient sans réplique. Le souper, qui fut splendide, fut donné dans deux chambres contigues, au rez-de-chaussée.

Son Excellence le gouverneur-général proposa la santé de la Reine, puis celle du prince-Epoux, du prince de Galles et du reste de la famille royale. Dans cette dernière santé, il fit une allusion touchante à son prochain départ. A peine venait-il de laisser la salle du souper, que M. Bell Forsyth proposa la santé de Son Excellence, qui fut reçue avec enthousiasme.

Parmi les invités, l'on remarquait la présence du général Williams et de son état-major.—*J. de Québec.*

La Fin du Monde.—Une certaine partie de la population se préoccupe beaucoup depuis quelque temps de la fin prochaine du monde et de la seconde venue du Christ. Mais tandis que quelques personnes s'attendent à voir rentrer la terre dans le néant le 22 de ce mois, d'autres s'étaient fermement mis dans l'esprit que la fin du monde aurait lieu samedi dernier, au coup de minuit. C'est pour se préparer convenablement à ce grand événement et passer leurs derniers moments en prières, qu'une demi douzaine d'hommes et de femmes se réunirent samedi soir dans un local du Bowery où les anciens de la congrégation dirigèrent le service religieux. Après avoir discuté pendant quelque temps différentes questions religieuses, l'attention de l'assemblée fut rappelée sur l'objet de sa réunion par une femme qui annonça d'une voix pleine d'émotion que l'heure de minuit éteit proche, et qu'il fallait consacrer ses derniers instants à la prière intérieure et à la méditation.

Tous les devots enfoncèrent alors leurs têtes entre leur mains, et on entendit plus le moindre bruit. Mais comme le sinistre craquement de la trompette de l'ange précurseur se faisaient attendre, le sommeille remplaça bientôt la prière. La chair était plus forte que l'esprit ! Au bout de quelque temps, des plaisants qui avaient eu vent des motifs de la réunion entrèrent dans l'appartement et lancèrent une fusée qui réveilla en sursaut ces saints du dernier jour. Persuadés que c'était un nouveau signe que Dieu leur envoyait, et un appel pressant à la vigilence, ils montèrent alors sur le toit pour être plus à même devoir la grande catastrophe. LÀ ils attendirent vainement jusqu'au lever du soliel, qui les trouva morts de froid et de terreur. Les rares personnes qui passaient dans la rue à cette heure insolite ne se rendaient pas bien compte, on le croira sans peine, du but de cette réunion, d'autant plus que les femmes étaient toutes vêtues de blanc. C'est par les journaux seulement quelles auront connaissance du danger qui les menaçait et de la remise irrévocable de la fin du monde au 22 de ce mois. Espérons que cette fois encore les dévots du Bowery se seront trompés.

—*Courrier des E.-U.*

NOUVEAUX LIVRES DE PRIX.—L'hon. M. Chauveau a acheté bon nombre d'exemplaires de la première partie du *Cours d'Histoire du Canada* par M. Ferland, et de l'abrégé de *l'Histoire du Canada* par M. Garneau, dans le but d'en faire des livres de prix pour nos écoles. C'est un hommage mérité rendu aux tuteurs du pays et un encouragement pour la presse canadienne.

J. de Québec.

Faits Divers.

Hotel de Champagne.

CITE D'OTTAWA, 4 oct. '61.

Nous soussignés, Officiers et Membres du GRAND TEMPLE de l'Ordre Indépendant des Bons Templiers du Canada, prenons la liberté d'exprimer nos remercîments et notre gratitude à L. Champagne, Ecr., propriétaire de l'Hôtel de Champagne, pour la manière polie et affable, avec laquelle nous avons été reçus et traités durant la session des Templiers, maintenant close.

Nous saisissons, sans hésiter, cette occasion de recommander au public voyageurs, l'Hôtel Champagne comme méritant en tout point le patronage public, et assurer que dans cet établissement, rien n'est épargné pour rendre le séjour aussi agréable que possible à ceux qui le visite.

J. W. Fergusson, P. G. W. C.
J. M. VanNorman, P.G.W.S.
Bowen Aylsworth, P.G.W.T.
M.A. Heather, G.W. conseillé
Jessie T. Laing, G.W.V.
H. A. Grain, G.W.M.
John McWhinnie, P.G.W.O.G
Rév. W. Campbell, P.G.C.
Ed. W. Griffith.
John W. McWhinnie.
George Grain.
J. A. Pratt.
Howard Roper.
D. Callahan.
Wm. Murdock.

REPONSE.

Messieurs,

Les termes flatteurs dans lesquels vous avez bien voulu reconnaitre mes faibles services et recommander mon Hôtel, dans votre addresse en date du 4 du courant, me remplissent de gratitude à votre égard.

J'y suis d'autant plus sensible, que ce témoignage de votre part, n'a été nullement sollicité et surtout, était inattendu.

Il a toujours été de mon désir d'adopter dans la conduite de mon établissement, une règle générale et uniforme, c'est-à-dire de traiter tous, grands comme petits, riche comme pauvres de la même manière, et de procurer aux uns comme aux autres, tout le comfort possible. Votre témoignage, messieurs, est une preuve évidente que mes faibles efforts ont su être appréciés. Je vous en offre donc mes plus sincères remerciments, et puis vous assurer que ce sera une raison pour moi de retoubler d'efforts et d'énergie pour rendre mon Hôtel digne d'un si bienveillant patronage.

Veillez me croire, messieurs, avec considération.

Votre, etc.,
ISIDORE CHAMPAGNE.

A MM. Fergusson, VanNorman, Aylsworth, etc., etc.

TREMBLEMENT DE TERRE.—Un phénomène qui ne s'était pas encore produit au Brésil, a eu lieu dans la nuit du 30 au 31 juillet, vers une heure du matin. Une secousse de tremblement de terre s'est manifesté avec plus ou moins d'intensité sur toute la côte, depuis le port, dans la province de Saint-Paul, jusqu'à Rio-de-Janeiro. Vers le point central, de Bananal, à environ cent kilomètres de Rio-de-Janeiro, la commotion a été plus violente, ayant duré environ une minute, avec accompagnement d'un bruit souterrain semblable au roulement d'un tonnerre éloigné, pendant que dans les maisons ébranlées, les portes s'ouvraient, la vaisselle s'entrechoquait et les ustensiles tombaient à terre. Une partie de la population, réveillée en sursaut, s'était précipitée hors des maisons. Le souvenir du désastre récent de Mendoza augmentait encore la frayeur général.—*L'Union* d'Ogdensburg.

—Un crime horrible et sans exemple dans les annales judiciaires, écrit-on de Londres à la *Presse*, vient d'être commis par deux enfants de huit ans. Ayant épié le moment où un enfant de deux ans, nommé Georges Burgess, était seul sur la porte de sa nourice, ils ont emmené cet enfant dans un endroit écarté, l'ont dépouillé de ses vêtements et conduit complétement nu à travers plusieurs chemins détournés jusqu'au bord d'un étang. Là, après l'avoir meurtri de coups, ils l'ont noyé, ayant eu soin, pour mieux réussir, de lui attacher une pierre aux pieds. Que ces enfants eussent la conscience de l'acte qu'ils allaient commettre, c'est ce que prouvent les réponses évasives faites par eux aux passants qui leur demandaient où ils emmenaient ainsi leur petit camarade dans un état de complète nudité.

Traduits en cour d'assises, ils l'ont dit aux juges n'avoir pas eu d'autre objet, en torturant et en noyant le petit Georges Burgess, que de se donner le plaisir d'entendre les cris et de voir les contorsions d'un enfant souffrant de grandes douleurs.

Les deux petits meurtriers ont été condamnés à deux mois de prison et cinq ans de détention dans une maison pénitentiaire.

—Une femme, âgée de 143 ans, est morte à Constantinople. Elle était mère de quatre fils, dont l'aîné a déjà atteint l'âge de 109 ans. Ce n'est pas le seul cas de longévité qui se soit produit dans cette ville : une femme qui a laissé une nombreuse famille, est morte il y a quelque temps, à l'âge de 146 ans.

—Par une bizarre coïncidence, le nombre des prisoniers enfermés au fort Lafayette est de 81 et celui des soldats qui les gardent est de 81 ; ce qui fait ainsi un gardien pour chaque prisonnier.

VENEZUELA.—Les avis de Caracas nous apprennent qu'une nouvelle révolution vient d'éclater à Venezuela. Dans un *pronunciamento* tenu le 29 août dans cette ville, le président Tavar et le docteur Guval, son substitut, ont été déclarés déchus de leurs fonctions, et la dictature a été dévolue au générale Paez. En attendant son arrivée dans la capitale, le colonel Jose Echeverria est muni de pleins pouvoirs ainsi que le nouveau chef de police Muiea. Paez se préparait à partir de sa résidence de Valencia. L'intérieur est toujours désolé par des factieux de second ordre, tels que Falcon et Acosta. Il ne manquerait plus à ce malheureux pays qu'une tentative armée de l'exprésident Monagas.

—Il n'y a pas encore un mois, les journaux de Marseille annonçaient que Mme d'Herlincourt, sœur de Maupas, avait trouvé la mort en tombant dans un précipice sur la Gemmi, en Suisse. Voici un nouvel accident dont une dame française, Mme Fanny Garnier, de Paris, vient d'être la victime. Cette dame, accompagnée de son mari, était arrivée, dans la matinée du 12 à Grindenwald, dans l'Oberland bernois. Elle voulut visiter immédiatement les glaciers inférieurs. Malgré les avis qu'elle avait reçus, Mme Garnier prit un sentier non public qui la conduisit à un petit pont, ou plutôt à un tronc jeté sur la Lutschine, torrent qui sort des glaciers. Le vertige la saisit, elle tomba dans le torrent, et malgré les prompt secours, elle ne fut retirée que morte.

—Plusieurs journaux américains sont à la veille de réduire le prix de la composition dans leurs ateliers. L'*Express*, le *Journal of Commerce* et le *Times* ont pris l'initiative de cette mesure. M. Greeley, de la *Tribune*, tout en jujeant cette réduction nécessaire, voudrait qu'elle fut réglée à l'amiable entre les compositeurs et les propriétaires d'imprimeries.

—Une jeune demoiselle de *Bellow's Falls*, Vermont, âgée de 16 ans et d'une ravissante beauté, a déclaré qu'elle était prête à épouser tout homme qui tuerait Jefferson Davis si toutefois l'heureux mortel n'était point déjà engagé.

On nous dit que la recette du bazar et du concert s'élève à la jolie somme de $1,000.

Nous avous reçu le 1er No. du journal de St. Hyacinthe et de la Revue Agricole. Nous en parlerons dans notre prochain No.

—Les membres de l'institut canadien Français sont priés de se reunir jeudi soir, à la salle des séances, pour procédé aux électeurs tremsmettre des officiers, et autres officier.

NOUVELLES TELEGRAPHIQUES.

Fort Monroe, 5 octobre 1861.

La *Pawnee* est revenu d'Hatteras et annonce la perte du propeller Fanny qui durant son trajet de Hatteras à Chicomacoun, lieu de campement du 20e régiment de l'Indiana, a été capturé par trois remorqueurs des rebelles, qui se sont réfugiés dans l'île de Roanoke. Deux canons rayés, 25 hommes du régiment d'Indiana y compris le Quartier-Maître Holt et plusieurs hommes du régiment du Colonel Howkins et une vaste cargaison de munitions et de provisions de l'ordonnance sont tombés au pouvoir des rebelles. Le capitaine et l'équipage ont seuls échappé.

Le général Wool doit arriver demain à la forteresse Monroe.

Il est certain que les rebelles tenteront bientôt le blocus de *Old-Point*, avec deux steamers de Norfolk et de Yorktown, et un autre steamer de *James River*.

Washington, 5 octobre.

Un lieutenant rebelle du nom de *Zigler* a été pris hier dans le voisinage de *Falls Church*, conduit à Washington où il a été emprisonné.

New-York, 5 octobre.

Le capitaine Souper, arrivé ce matin de la Havane, annonce que les schooner *Eddi* et *W. H. Thorn*, sous pavillon anglais, mais appartenant au Sud, ainsi que le schooner *Red Fox*, de la Nouvelle-Orléans, sous le pavillon mexicain, prennent dans ce port un chargement considérable de fusils, balles et munitions à la destination de la Nouvelle-Orléans.

Jefferson, 4 octobre.

Depuis la reddition de Mulligan on a fondu deux canons à la fonderie de Lexington, ce qui porte les pièces de campagne au nombre de 14, independemment de deux mortiers. Mulligan, accompagné de Price, se rendait dans le Sud.

Le *St. Louis Republicain* dit qu'il n'est point vrai que l'on ait déterré après la reddition une grande quantité de tombes et d'obus chargés dans l'intérieur des retranchements du colonel Mulligan.

Washington, 4 octobre.

L'expédition projetée de l'Espagne contre le Mexique est regardée ici comme un vrai canard (*brag*). Si un tel événement arrivait, notre gouvernement saurait bientôt repousser une telle intervention ou toute attaque dans le voisinage de la republique mexicaine.

Les accusations portées par le colonel Blair contre le général Fremont ne sont point encore parvenues à Washington. Ces accusations doivent être transmises par l'intermédiaire d'un officier supérieur qui dans ce cas est le général Fremont lui-même.

Le brigadier-général Sherman doit être prochainement nommé major-général et prendra le commandement des troupes du Kentucky, attendu le mauvais état de santé du général Anderson.

On dit que le général Wool doit se rendre dans l'Ouest pour démettre de son commandement le général Fremont. Il n'y a, du reste, aucune information positive à ce sujet.

Il vient d'être publié un ordre de l'armée annonçant que toutes déprédations sur les propriétés privées seront sévèrement punies et qu'il ne sera accordé aucun pardon à cet égard.

Les loyaux citoyens du Kansas ont demandé au gouvernement un renfort de troupes, dans la crainte que, si Price n'est point défait dans le Missouri, le Kansas ne tombe entre les mains des rebelles.

PRIX DU MARCHÉ D'OTTAWA.

Ble du Printemps, par minot	1 00	1 05
Ble d'Automne, "	1 05	1 10
Fleur—Extra, par baril	5 75	6 00
" —Superine, No. 1	5 50	5 75
" —Superfine, No. 2	3 75	4 00
" de Ferme	4 75	5 00
Farine d'Avoine, par barils de 196 lbs	4 50	4 75
Seigle, par minot de 56 lbs	0 50	0 55
Orge, " 48 lbs	0 40	0 45
Avoine, " 34 lbs	0 25	0 30
Pois, " 60 lbs	0 90	0 95
Fèves, "	0 90	1 00
Ble d'Inde, "	0 60	0 65
Pommes de terre (nouvelles), par minot	0 35	0 40
Foin, par tonneaux	5 00	5 00
Paille, "	5 00	6 00
Lard, par 100 lbs	6 50	6 00
Bœuf, par 100 lbs	5 00	6 00
" par lb	0 10	0 00
Mouton par lb, par quartier	0 05	0 00
Jambon "	0 09	0 10
Suif, par lb	0 10	0 11
Saindoux, par lb	0 10	0 00
Peaux de Bœuf, par 100 lbs	5 00	5 25
Volailles	0 35	0 40
Poulet, chaque	0 15	0 10
Laine, lavée	0 30	0 35
" sitrée	0 25	0 30
Pommes, par minot	0 00	0 07
Bois—Proche, etc., par corde	1 50	1 75
" franc	2 50	3 00
Dindes, chaque	0 00	0 07
Beurre Frais, par lb	0 10	0 10
" Sale,	0 10	0 10
Œufs, par douz	0 11	0 12
Oignons, par minot	0 50	0 00
Pois Nouveaux, par gallon	0 00	0 07

Ottawa, 11 Sept. 1861.

Situation demandée.

Un Instituteur, natif de France, diplômé par MM. les Examinateurs de Montréal et d'Aylmer, et muni de certificats de moralité et d'une recommendation particulière de l'Hon. M. Chauveau, se trouvant en cette ville avec sa nombreuse famille, ose espérer de rencontrer assez de sympathies parmi la population Canadienne de Bytown, afin d'y trouver de l'emploi, soit comme Professeur de Français, d'Arithmétique, etc., etc., ou comme Commis.

S'adresser à ce Bureau. f23

Situation Demandée.

Un jeune homme marié qui a plusieurs années d'expérience dans le commerce des Groceries ou des Marchandises sèches, désirerait de l'emploi dans l'une ou l'autre de ces branches de commerce.

Il peut fournir les meilleures recommandations quand à son caractère et ses capacités. Il parle le Français et l'Anglais et se contentera d'un salaire modéré.

S'adresser à ce "Bureau," ou au bureau du Citizen."

Ottawa, 28 août 1861.

HARLEY & PEARSON

Marchands de FRUITS,
d'HUITRES,
POISSONS,
GIBIERS,
CIGARS,
etc., etc.
EN GROS ET EN DETAIL—
Vis-à-vis le *BRITISH HOTEL*,
Rue Sussex, Ottawa.

☞ Les effets expédiés à domicile SANS CHARGE EXTRA.

Ottawa, 4 Sept. 1861. f23

A VENDRE.

DEUX lots ou emplacements, situés au coin des rues BOLTON et DALHOUSIE, *Vis-à-vis de chez Hilaire Pinard Marchand ;*

De la contenance de 66 pieds sur 99. Ces deux lots sont admirablement situés pour le commerce.

Aussi,

LA MAISON EN BOIS, A DEUX ETAGES,

maintenant occupée par M. J. D. ROBILLARD, RUE YORK.

CONDITIONS FACILES.

Pour plus amples informations s'adresser à ANTOINE ROBILLORD, Prop., GLOUCESTER, C. W. ou à J. D. ROBILLARD Agent, Cité d'Ottawa, ou à ce Bureau.

Ottawa, 6 avril, 1861.

The Queen Insurance Company

CONTRE

LE FEU, ET SUR LA VIE.

Capital £500,000 sterling, avec pouvoir d'augmenter jusqu'a UN MILLION.

Bureau Principal ; Queen Insurance *Buildings*, Liverpool.

DIRECTEURS,

President, WILLIAM MOLSON, Esq

Hon. JOHN YOUNG. | THOMAS KAY Esq.
HEN. THOMAS, Esq. | D. TORRANCE, Esq.

Banquiers, BANQUE de MOLSON.

Secretaire resident, et Agent General,

A McK. FORBES, Esq. Montréal.

HENRY J. FRIEL, *Agent* pour Ottawa, et les environs.

Batisse de "*L'Union*," coin des rues Sussex et York.

ECOLE DE DANCE.

LE SOUSSIGNE à l'honneur d'informer ses amis et le Public en général qu'il ouvrira une ECOLE DE DANCE dans la salle de l'Institut, Place du Marché, pour tous les Lundi et Mercredi.

Première Soirée, LUNDI, 2 SEPTENBRE, à 8 heures et demie. ☞ Admission, 25 cts.

J. B. CHAMPOUX,
Ottawa, 28 août 1861. *Professeur.*

Ecole Normale Jacques-Cartier.

MONTREAL, 28 août 1861.

La rentrée des élèves aura lieu jeudi, le 12 de Septembre prochain, à 8 heures du soir.

Les nouveaux élèves devront avoir :

1o. L'acte de leur baptême ;
2o. Le certificat de bonne conduite ;
3o. Le certificat de leur examen.

Le costume sera obligatoire.

H. VERREAU, Ptre.
Principal.
Ottawa, 4 Septembre 1861. f23

1861. SEPTEMBRE ! 1861.

CUNNINGHAM, BARCLAY & LINDSAY,

Viennent d'ouvrir l'assortiment le plus attrayant de

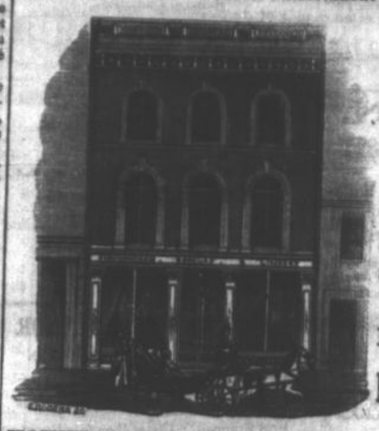

NOUVELLES ETOFFES DE
FANTAISIE POUR ROBE
NOUVEAUX
CHALES
Retournables
DE CARDOVER,
CHAPEAUX NOUVEAUX,
D'après les modes envoyées de Londres, Paris, Pekin, Beverly, Clyde et de Colleen Bawn
NOUVEAUX
RUBANS DE FANTAISIE
ET DE VELOURS
POUR CHAPEAUX,
Décidement à bon marché.

NOUVEAUX NETS, POUR LES CHEVEUX, COIFFURES,
&c., &c., &c.

NOUVELLES LAINES.

CUNNINGHAM, BARCLAY & LINDSAY,

Ont maintenant en vente le meilleur assortiment de

FLANELLES,
COUVERTES,
BAS, ET
MANTILLES EN DRAP,
SEALSKINS, ETC
&c., &c., &c.

Qu'ils n'aient jamais eu auparavant le plaisir de montrer.

Ottawa, Sept. 4 1861. 23

IMPORTATIONS D'AUTOMNE !

1861. **1861.**

BROUGH, BUCHANAN & CIE.,

Ayant complété les
CHANGEMENTS CONSIDERABLES
ET LES
Ameliorations Internse
DE
LEUR ETABLISSEMENT
Sont maintenant préparés
A MONTRER
Le contenu de
PRES DE CENT PAQUETS
DES
DERNIERES NOUVAUTES
Dans chaque
DEPARTEMENT.

Ottawa, 4 Sept. 1861. f-22

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE PRESCOTT.
REDUCTION DE PRIX,
(*Arrangement d'Eté.*)

Le et après LUNDI 15 courant, les *Prix de Passage* entre Montréal et la Cité d'Ottawa par le Grand Trone, et le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott seront comme suit, savoir :—

Première Classe,	$4 00
Seconde "	2 00

Chemin de Fer d'Ottawa et de PRESCOTT.

Le et après LUNDI, 22 *avril*, le tarif pour le fret entre Montréal et Ottawa Cité, par le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott, et le Grand Trone, sera comme suit, savoir :

Première Classe,	25 cts.	per 100lbs.	
Seconde	"	22½	" " "
Troisième	"	17½	" " "

☞ Pour particularités, classification, ou toute autre information, s'adresser, soit au Bureau de la Compagnie, à Ottawa, ou au Bureau de la Compagnie du Grand Trone, à Montréal.

JNO. R. WHITE,
Ottawa, 15 avril, 1861. *Secretaire.*

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE PRESCOTT.
ARRANGEMENT D'ETE.

A commencer Lundi, 10 Juin, 1861.

Le Train de la Malle laissera Ottawa à 7 AM., et arrivera à Prescott à 9 30 AM., joignant à la Jonction, les Trains du Grand Trone allant à l'Est et à l'Ouest ; et à Prescott avec la ligne de Bateaux à Vapeur Canadiens et Américains, allant à l'Est et à l'Ouest, et avec les Trains du Chemin de Fer d'Ogdensburgh allant à New-York et à Boston.

Les passagers venant par ce Train arriveront à Montréal à 2 heures, P. M.

Les Trains de retour.

Laisseront PRESCOTT à 2 P.M., à l'arrivée des Trains de New-York, joignant à la Jonction avec les Trains du Grand Trone venant de Montréal, et arriveront à Ottawa à 4. 30 P.M.

Le Train d'Accommodement laissera PRESCOTT à 6.15 A.M., arrivant à Ottawa à 11.15 AM.

Le Train de Retour laissera Ottawa à 12.30 A.M., joignant à la Jonction avec le Grand Trone allant à l'Ouest, et arrivera à Prescott à 4. 40 P.M.

Les passagers venant par ce Train, arriveront à Montréal à 9.30 P. M.

B. FRENCH,
Prescott, 5 juin, 1861. *Surintendant.*

GARE

Les personnes qui désirent faire l'achat de TERRES PUBLIQUES dans le BAS-CANADA peuvent obtenir toutes les informations dont elles peuvent avoir besoin quant aux prix, à la qualité des terres et aux conditions de vente en s'adressant aux Agents sous-mentionnés :—

AGENTS.	RESIDENCES.	COMTES.	TOWNSHIPS.	Nombre d'acres en vente.	Prix par acre.
		Nord de la Riviere Ottawa.			
W. Thompson	Fitzalen—Arundel	Partie d'Argenteuil	Harcington, Montcalm, Arundel, DeSalabery	101,000	20 cts.
G.W. Cameron	Thurso	Partie d'Ottawa	Hartwell, Ripon	35,000	60 cts.
E. E. Murray	Buckingham	Partie d'Ottawa	Portland, Derry, Villeneuve, Bowman, Templeton, Buckingham	160,000	"
Robt. Farler	Wakefield	Partie d'Ottawa	Wakefield, Low, Masham, Hincks, Aylwin	185,000	"
Mic. McBean	Northfield	Partie d'Ottawa	Cameron, Bourbette, Northfield, Kensington, Aumond, Wright Egan	190,000	"
G. M. Judgeon	Clarendon	Partie de Pontiac	Aldfield, Thorne, Cawood, Leslie, Onslow	180,000	"
Thos. Barron	Lachute	Partie d'Argenteuil	Westworth	30,000	30 cts.
Terance Smith	Allumette	Partie de Pontiac	Allumette, Waltham, Sheen, Chichester	60,000	"
		Nord de la Riviere St. Laurent.			
A. B. Lavallée	Ste. Adele d'Abercrombie	Terrebonne	Abercrombie, Morin, Beresford	35,000	30 cts.
Alex. Daly	Rawdon	Montcalm	Chilton, Wexford, Chertsey, Kilkenny, Rawdon, Londoncaster	141,000	"
Jules Bourgeois	Kildare	Joliette et Berthier	Catheart, Kildare, Joliette, Brandon	49,000	"
A. Dubord	Trois-Rivières	St. Maurice et Maskinongé	Peterborough, Caxton, Shawenegan	40,000	"
A. Bochet	Ste. Anne de la Pérade	Champlain	Radoor, Aiton, Montauban	25,000	"
J. P. Déry	St. Raymond	Portneuf	Gosford, Colbert, Roquemont	28,000	"
Vincent Martin	Chicoutimi	Chicoutimi	Bago, Chicoutimi, Laterrière, Jonquière, Mesy, Tremblay, Charlevoix, Metabetchouan, Kénogami, Labarre, Caron, Signay, Simard, Harvey, St. Johns	250,000	20 cts.
		Sud de la Riviere St. Laurent.			
John Felton	Sherbrooke	Stanstead, Sherbrooke, Richmond, et partie de Wolfe et Compton	Maraton, Auckland, Hereford, Weedon, Hampden	160,000	60 cts.
P. H. Pratte	Stanfold	Partie d'Arthabaska	Maddington, Blandford, Stanfold, Bulstrode	100,000	"
J. T. Lebel	Wotton	Partie, Wolfe et Compton	Wotton, Ham et augmentation, Wolfstown, Garthby, Stratford, Whitton, Winslow	290,000	"
J. O. C. Arcand	St. Joseph, Beauce	Partie de Mégantic	Broughton, Thetford	44,000	40 cts.
E. M. McKenzie	Lambton, Lac St.	Beauce	Price, Adstock, Tring, Lambton, Forsyth, Aylmer, Gayhurst	130,000	"
Andrew Ross	Frampton [François	Dorchester, part. Beauce	Shenley, Jersey, Marlow, Rixborough, Ditchfield, Linière, Watford, Cranbourne, Frampton, Buckland, Standon, Ware	200,000	30 cts.
S. V. Larue	St. Charles, R. Boyer	Bellechasse	Mailloux	20,000	"
Frs. Têtu	St. Thomas	Montmagny, p. de l'Islet	Montmagny, Ashburton, Bourdages, Patton	120,000	"
Jos. Jolivet	St. Gervais	Bellechasse	Roux, Bellechasse, partie du Buckland, Danquam, Armagh	92,000	"
Stanis. Drapeau	St. Jean Port Joly	L'Islet et Chemin Elgin	Fournier, Ashford, Garneau, Casgrain, Lafontaine, Dionne, Arago, Chemin d'Arago	110,000	"
F. DeGuise	Ste. Anne La Pocatière	Kamouraska	Ixworth, Chapais, Woodbridge, Painchaud, Parke, Bungay, Chabot, Pohenegamook	285,000	"
L. N. Gauvreau	Isle Verte	Témiscouata	Whitworth, Viger, Demers, Deschenville, Begon, Rodot	135,000	"
J. Bte. Lepage	Rimouski	Rimouski	Duquesne, Macpès, Neigette, Cabot, Fleurieu, Macneider, Matane et augmentation, St. Denis, Cap Chat, Romieu, D'Alibert, Cherbourg	300,000	"
J. A. LeBeb	New Carlisle	Bonaventure	Matapediac, Restigouche, Mann, Nouvelle, Carleton, Maria, New-Richmond, Hamilton, Cox, Hope, Port Daniel	180,000	20 cts.
John Eden	Bassin de Gaspé	Gaspé	Newport, Percé, Malbaie, Douglas, York, Sud de la Baie de Gaspé, Nord de la Baie de Gaspé, Fox, Sydenham	130,000	"

OCTROIS GRATUITS.

Il y a dans le Bas-Canada cinq chemins sur lesquels le gouvernement accorde des octrois gratuits.

Le chemin Elgin dans le comté de l'Islet, long d'à-peu-près 35 milles, courant de St. Jean Port Joli à la ligne Provinciale. STANISLAS DRAPEAUX, Ecuier, en est l'Agent et réside à St. Jean Port Joli.

Le chemin entre Matane et Cap Chat ; Agent, J. B. LEPAGE, Ecuier, à Rimouski.

Le chemin Taché, de Buckland dans le Comté de Bellechasse au chemin Kempt dans le Comté de Rimouski, à peu près 200 milles de longueur ; Agent, STANISLAS DRAPEAUX, Ecuier, à St. Jean Port Joli.

Le chemin Matépédiac, de Métis à Restigouche ; Agent, J. B. LEPAGE, Ecuier, à Rimouski.

Le chemin de Témiscouata, de la Rivière-du-Loup au Lac Témiscouata ; Agent, L. N. GAUVREAU, Ecuier, Isle Verte.

Dans le but d'établir ces parties du Bas-Canada, le gouvernement a autorisé des octrois gratuits le long de ces chemins n'excédant pas 100 acres chaque, et sujets aux conditions suivantes :—

1o. Le colon devra être âgé d'au moins dix-huit ans.
2o. Il devra prendre possession de la terre dans le cours d'un mois.
3o. Il mettra au moins douze acres de terre en culture dans l'espace de quatre ans, et
4o. Il devra y bâtir une maison d'au moins 20 pieds sur 18, et résider sur le lot jusqu'au parfait accomplissement des conditions ci-haut mentionnées.

Les familles composées de plusieurs colons ayant droit à des octrois gratuits pourront demeurer sur le même lot et être exemptes de l'obligation de bâtir et de résider excepté sur le lot sur lequel elles demeurent.

Le manque d'accomplir ces conditions entrainera la perte immédiate du lot de terre assigné qui sera vendu et octroyer de nouveau.

Ces chemins ayant été construits aux frais du gouvernement, les colons sont obligés de les tenir en bon état de réparation.

Les terres le long de ces chemins ainsi ouvertes et offertes gratuitement par le gouvernement sont généralement d'excellente qualité et sous le rapport du sol et du climat sont très propres à toutes les fins de l'agriculture.

Pour informations touchant les chemins à prendre et les prix de transports, on peut s'adresser de plus aux Agents suivants :—

QUÉBEC - - - - - - A. C. BUCHANAN, Agent en Chef d'Emigration.
MONTRÉAL - - - - - C. E. BELLE, Agent des Bois et Forêts.
J. H. DALEY, Agent d'Emigration.

P M VANKOUGHNET,
Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 7 mai 1861.

M. LOUIS DUHAMEL,
MANUFACTUREUR
DE
VOITURES,

M. LOUIS DUHAMEL,

Tient constament en main un assortiment considérable de

VOITURES DE TOUTES SORTES.

Toutes les commandes et réparations qu'on poudra bien lui confier seront faites avec promptitude, et aux prixles plus modérés.

OTTAWA, RUE MURRAY.

3 avril 1861.

M. F. M'DOUGAL,

REMERCIE sincèrment ses nombreuses pratiques Canadiennes Françaises de l'encouragement qu'elles lui ont donné jusqu'ici. Il a l'honneur de les informe qu'il vient de recevoir un grand asortiment de

Quincaillerie et de Firronnerie de toutes espeies,
—SAVOIR—

Cables, Ancres, Clous à cheval, Clous taillés Chaines, Clous à river, Scies à Moulin, Fer en barre, Acier, Ferblanc, Fer du Canada, Vitres, peintures, Huiles, Vernis et Pinceaux, Chaudrons à sucre et à potasse, Haches, Fusils, Poudre, Pelles, Bêches, Pioches, Poêles de toute description, et le CÉLÈBRE NAPOLÉON ! ! ! enfin toute sorte e Ferronnerie.

A BON MARCHE

Venez à l'enseigne de la grosse Tarière.

RUE SUSSEX OTTAWA.

Etablissement de HARDES FAITES
DE
DOHERTY.
Rue Sussex, Ottawa

LE soussigné vient de recevoir un assortiment considérable et bien choisie

DRAPS, CASIMIRES, et d'ÉTOFES à VESTES, qui peut entrer en comition, avec n'importe quelle maison de cet Cité, quant à la quantité ou la qualité, et à sera vendu a des

Prix extrêmement modér

Il invite particuliérement ses amis ses pratiques, à lui faire une visite, et a examiner son magasin avant d'acheter ailurs.

Son assortiment de HARDES FAES, est comme à l'ordinaire mieux faiet il peut garantir qu'il emploi de meilleur ouniture qu'aucun autre établissement ce genre, en cette ville.

HARDES D'ENFAN
de toute grandeur et de toute dimens, à
PRIX MODERES.

F. DOHERT

Ottawa, 15 mai, 1861 12m

LEVI R. CHURCH, M. I

Peut être consulté tous les jo à son office.

AYLMER.
C.

MOUNTAIN HILL HOUSE,
Rue Lamontagne
QUEBEC.

PETER BOURASSA, Proprietaire

Ceux qui vont visiter Québec, soit par affaires, soit par promenade, ne peuvent faire mieux que d'aller à

L'HOTEL BOURASSA,

où l'on trouve toujours une table bien servie, de bonne liqueurs, et de bonnes chambres.

La position de cet Hotel, au centre des affaires, à quelques pas seulement des batisses du gouvernement, à quelques minutes des bateaux à vapeur du Grand Trone, en fait la place la plus avantageuse pour le voyageur. Ses prix sont extrêmement moderés.

PETER BOURASSA,
Propriétaire.

Québec, 12 mai 1861.

Portland Hotel,

Rue St. Pierre, No. 9, Quebec.

LE soussigné, tout en remerciant ses amis d'Ottawa et le public en général, pour l'encouragement qu'ils ont bien voulu lui accorder, prend la liberté de leur annoncer qu'il a fait de grandes améliorations à son établissement, pour le comfort de ceux qui voudront bien le favoriser de leur patronage.

CHARLES BEGIN.

Quebec, 1861.

NOUVEAU MAGASIN DE FARINE
M. A. C. CAMPBELL.
NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,

A l'honneur d'annoncer respectueusement à ses anciennes pratiques et à ses nombreux amis qu'il a ouvert de nouveau son magasin dernièrement occupé par la compagnie A. C. & A. CAMPBELL. On aura toujours à livrer ; farine, lard, et toute espéce de grains de la meilleure qualité au plus

BAS PRIX COURANT DU MARCHÉ.

Tout ceux qui voudront bien l'honorer de leurs patronage peuvent-être assurés que tous les ordres qu'il voudront bien lui exdédier seront éxécutés dans le plus bref délai.

Ottawa, Avril, 1861.

STEAMBOAT HOTEL,
No. 11, RUE SOUS LE FORT, QUÉBEC.
LOUIS SIMONEAU.
PROPRIÉTAIRE.

M. LOUIS SIMONEAU prend la liberté d'annoncer aux collecteurs d'Ottawa et le public en général qu'il continue à tenir l'Hotel ci-dessus nomme où il peut offrir tout le comfort que les voyageurs peuvent désirer. La Situation de son Hotel, au centre des affaires, à la proximité des Steamboats et de la traverse du Chemin de Fer, en fait la place la plus avantageuse pour ceux qui visitent Québec.

La table est toujours couverte de ce que les marchés apportent de plus nouveau. Ses liqueurs choisies par lui même sont garanties être de la meilleur qualité, des serviteurs polis et attentifs pour veiller aux besoins des voyageurs, enfin rien n'est épargné pour donner la plus entière satisfaction.

M. SIMONEAU, invitent particuliérement Messieurs les collecteurs d'Ottawa à visiter son Hotel, lorsqu'ils viendront à Québec, parsuadé qu'ils y trouveront toutes les comodités désirables.

Québec, 25 mai 1861.

DPARTEMENT
DES
TRAVAUX PUBLICS.

AVIS AUX CONTRACTEURS.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant sur le dos "Soumission pour les Canaux du St. Laurent," seront reçues à ce bureau, jusqu'à MIDI, de MARDI, le 27 d'AOUT prochain, pour les ouvrages suivants, savoir :

CANAL BEAUHARNOIS.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

CANAL DE CORNWALL.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

CANAUX DE WILLIAMSBURG.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

Des soumissions pour chacun de ses ouvrages devront être envoyées séparément.

Tous les matériaux devront être fournis par les contracteurs et l'ouvrage devra être exécuté en stricte conformité avec les plans et spécifications qui peuvent être vus à ce bureau ou au bureau du surintendant du canal de Cornwall où de plus amples informations peuvent être obtenues.

La signature de deux personnes responsables désirant se porter caution pour la due exécution du contrat devra accompagner chaque soumission.

T. TRUDEAU,
Secrétaire, T.P.
Ottawa, 14 août 1861. 15-2s.

DEPARTEMENT
DES
TERRES DE LA COURONNE.

BRANCHE DES PECHERIES,
QUEBEC, 8 juin 1861.

Il a plu à SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL en conseil nommer les inspecteurs de poisson et d'huile suivants, en vertu des dispositions de l'acte 22 Vic., c. 50, Statuts Refondus du Canada, concernant l'inspection du poisson et de l'huile.

JASPER KIMBALL GOODING, de la ville de Goderich, Haut-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, à Goderich.

JOHN FONTANA, de Port Amherst Isles de la Magdeleine, Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, aux Isles de la Magdeleine.

BERNARD LECLAIRE, de Carleton, comté de Bonaventure, Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, à Carleton.

JOHN JOHNSTON, de New Richmond, comté de Bonaventure, Bas-Canada, inspecteur de poissons et d'huile, à New Richmond.

PHILIPPE RECHERVAISE, du Bassin de Gaspé, comté de Gaspé, dans le Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, au Basin de Gaspé.

P. M. VANKOUGNET,
Commissaire.

Ottawa, 7 Août 1861.

HUITRES NOUVELLES
Venant d'être reçues
—AU—
RESTAURANT LAFONTAINE.
A l'Enseigne du Fanal Rouge, RUE SUSSEX.

N. B—M. LAFONTAINE recevra ses huitres, pour toute la saison, deux fois par semaine par *Express*.

Ottawa, 31 août 1861.

DEPARTEMENT
DES
TERRES DE LA COURONNE.

BOIS ET FORETS.

Québec, 29 juillet, 1851.

AVIS est par les présentes donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnées, savoir :

"Territoire de la partie supérieure de l'Ottawa," au bureau de l'agent des bois de la Couronne, à Ottawa, le 15 d'Octobre prochain.

"Territoire de la partie inférieure de l'Ottawa," pour la partie de ce territoire qui se trouve au nord de la rivière Ottawa, au bureau de l'agent des terres de la Couronne, dans le village de Buckingham, le 3 de Septembre prochain ; et pour la partie de ce territoire qui se trouve au Sud de la rivière Ottawa, au bureau de Poste, dans le village d'Osborne, township de Cumberland, le 7 de Septembre prochain.

"Territoire Ontario," à l'Hotel de Caisse, Peterborough, le 11 de Septembre prochain.

"Territoire Huron, Superieur et de la Péninsule du Canada-Ouest," pour le limites en arrière des rivières Severn, Muskoka et Noire, au Rosin House, Toronto, le 2 d'Octobre prochain.

"Territoire de la partie inferieure du St. Laurent," au bureau de l'agent des bois de la Couronne, à Trois Pistoles, le 2 d'Octobre prochain.

"Territoire de la Bai des Chaleurs, à New Carlisle, le 3 de Septembre prochain ; et à Cross Point, le 14 du même mois.

"Territoire Chaudieres et Madawaska, au bureau de l'agent des Bois de la Couronne, à la Rivière du Loup (Fraserville), le 17 de Septembre prochain.

Conditions de la Vente.

Premièrement.—Les limites, suivant leur étendue supposée, plus ou moins, seront offertes en vente, par en can public, à tel point d'enchère, outre la rent fonciere ordinaire, que pourra determiner le département des terres de la Couronne.

Les limit à seront a jugées aux personnes qui offriront le plus haut bonus.

Le bonus et la rente fonc ère de la première saison devront être payés dans chaque cas immédiatement après l'adjudication.

Secondement.—Les personnes à qui les limites seront adjugées, seront tenues de faire tirer les lignes des limits, à leurs propres frait, lorsque cela sera nécessaire, conformément aux instructions qui devront être émandées par le département des terres de la Couronne.

Troisiément.—Les licences seront émises, en faveur des adjudicataires, dans l'espace d'un mois, à compter de la date de la vente.

Quatriémement.—Sous tous autres rapports, les limites seront soumises aux régles générales, concernant les bois, maintenant en force ou qui pourront le devinir par la suite.

On pourra obtenir toutes informations au sujet des limites qui devront être offertes en vente, en s'adressant, le et après le VINGT du mois prochain, aux bureau des agents des bois de la Couronne, dans leurs localities respectives

ANDREW RUSSELL,
Assitant Commissaires,
T. de la C.

28 août, 1861.

DEPARTEMENT
DES
TERRES DE LA COURONNE,

Les terres du Township de BASKATONGE, comté d'Ottawa, C. E., contenant environ 200 acres, seront offerts en vente, le et après le 29e jour d'Août courant.

Pour les Nos. des Lots et les conditions de la vente, s'adresser à

MICHAEL McBEAN,
Agent des T. de la Cou.
A Northfield, dans le dit Comté

Andrew Russell,
Assis. Commissaire.

Ottawa, 7 août 1861.

BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS.
AVERTISSEMENT.

PAR le présent avertissement, il est défendu de circuler dans l'enceinte destiné à l'érection des Edifices en construction sur le lieu appelé "Barrack" ou Major's Hill," ; et, sous peine d'être poursuivi avec toute la rigueur des lois ; de nuire aux clôtures, aux arbres ou arbustes qui s'y trouvent.

La beauté de l'Emplacement choisi pour les bâtiments du Gouvernement dépendant, en grande partie, des arbres et des arbustes qui croissent sur le penchant du dit lieu, le public est requis d'aider à leur conservation.

Par ordre,
JOHN MORRIS.
Surintendant.

Ottawa, le 13 Avril, 1860.

☞ Les commercants de bois sont priés de bien faire comprendre aux conducteurs des cages et aux autres personnes qu'ils emploient, la nécessité de ne point commettre de dégâts, et de ne point se rendre coupables d'impropriétés.

DÉPARTEMENT
DES
TERRES DE LA COURONNE.

QUEBEC, 2 Septembre 1861.

AVIS est par le présent donné qu'environ 19,000 âcres des Terres de la Couronne, dans le township de DENHOLM, comté de l'Outaouais, C.-E., seront offerts en vente, le et après le 30e jour du mois courant.

Pour la liste des lots et les conditions de vente s'adresser à l'agent de la localité, Robert Farley, Ecuier, à Chelsea, Township de Hull, dans le comté susdit.

ANDREW RUSSELL.
Assistant Commissaire.
T. de la C.

Ottawa, 4 Sept. 1861. f23

BUREAU DES TERRES
DE LA
COURONNE.
VENTE DES TERRES PUBLIQUES.

QUEBEC, 15 août 1861.

LA VENTE des TERRES de la COURONNE, vacantes et non concédées, aura lieu dans les mois d'OCTOBRE et de NOVEMBRE prochain, et aussi, certaines Terres de la Couronne et du Clergé, sujettes à être reprises par défaut de paiement, dans les comtés de *Lanark, Carleton, Leeds, Grenville, Northumberland, Durham Peterborough, Victoria, Simcoe, York, Peel* et *Ontario*.

Une liste des terres devant être offertes en vente sera sous peu déposée, pour être distribuée, chez les différents agents locaux de chaque comtés respectifs.

(Signé,) P. M. VANKOUGNET.
Commissaire.

Ottawa, 28 août 1861.

NOUVEAU SALON
DE
PERFUMERIE.

M. E. MILES vient d'ouvrir un nouveau salon de parfumerie dans la bâtisse occupée par M. Salmon, porte voisine de
T. STORY,
Marchand Tailleur,

Où ses pratiques de cette partie de la ville pourront se faire raser et coiffer suivant les dernières modes. M. MILES, tiendra aussi toujours en mains un assortiment d'instruments de musique, &c., dont il disposera à très bas prix.

E. MILES,

Ottawa, 9 juillet 1861. *Propriétaire.*

Désirez vous acheter à bas prix
Tout ce qui est necessaire a la vie
Boissons, Epiceries habillement
Pour argent comptant seulement
☞ALLEZ CHEZ ISIDORE TRAVERSY.

MAISON CANADIENNE
Batisses de Mdme. FOSTER,
Rue Sussex.
M. P. COMTE,

Tout en remerciant ses pratiques de la ville et de la campagne, de l'encouragement libéral qu'il a reçu d'eux jusqu'à ce jour, prend la liberté de les informer, ainsi que le public en général, qu'il a en mains en ce moment un assortiment varié de marchandises sèches, et épiceries dont il disposera aux prix les plus réduits.

Il tient aussi constamment un assortiment considérable de HARDES FAITES ET CHAUSSURES.

NARCISSE PARENT,
MARCHAND TAILLEUR,
RUE SUSSEX,
Vis-a-vis la rue York.

Tout en remerciant ses nombreuses pratiques de l'encouragement qu'il a reçu d'eux, prend la liberté de leurs annoncer qu'il vient de recevoir un
magnifique assortiment de
Draps et Casimires, Tweeds, Doeskin, et patrons choisis pour Vestes, &c., de la meilleure qualité, au plus BAS PRIX, et à des conditions libérales. De plus, il tient constamment en mains un assortiment considérable de
HARDES FAITES.
Surtouts, Pantalons, Vestes, Cols, Colets, Chemises, etc, etc.

HUDON & GELINAS.
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES
FRANÇAISES, ANGLAISES
ET AMÉRICAINES.

No. 138, Rue St. Paul, Montréal.

MM. H. & G., ont toujours en mains un assortiment des plus variés de Marchandises ci-dessus nommées, qu'ils vendront à des prix très réduits. Ils ont, de plus, un grand assortiment de Chaussures en caoutchouc et en cuir, Chapeaux en laines et autres, pour Messieurs. 22 Mai 1861.

NOUVEAU MAGASIN
DE
POELS et d'Articles en FONTE
Poels de toutes sortes, Meubles en FER, Charrues, Couchettes et Porte-Chapeaux, unis et ORNES, &c., &c., &c.

LES SOUSSIGNES fabriquent maintenant une grande variété des articles sus mentionnés, et pour la commodité des habitants d'Ottawa, ils ont ouvert un magasin dans la nouvelle bâtisse de ANGUS, Rue Rideau près du pont du Canal.

☞On vend au plus bas prix.

RODDEN & CIE.

Ottawa, 1861.

Cuisiniere demandee.

Une Cuisinière expérimentée trouverait immédiatement du service en s'adressant à
L'HOTEL CHAMPAGNE,
Rue Sussex, Ottawa.

On donnera de BONS GAGES. Une personne parlant l'anglais et le Français serait préférée.

Ottawa, 9 juillet 1861.

L. ARMAND GRISON,
Coins des Rues Sussex & Murray,
BASSE VILLE OTTAWA

M. GRISON, tient toujours en mains un assortiment complet de marchandises sèches, Epiceries, quincailleries &c. &c., dont il disposera comme par le passé, à des prix modérés, et à des conditions faciles.

Ottawa, mars, 1861.

MANUFACTURE DE SAVON.
ET DE
CHANDELLE D'OTTAWA,
Au Nord de la Rue Sussex.

On trouve toujours à cet établissement, un assortiment considérable et très cumulé de
SAVONS ET DE CHANDELLES
De la meilleure qualité
H. M'DERMOT & Cie.
Agents.

N. B On paiera, au comptant, le plus HAUT PRIX du MARCHÉ, pour toutes espèce de suif et de graisse, s'adresser a l'établissement.

Ottawa, 3 avril 1861.

MAGASIN EN GROS
M. FRANCOIS X. GUERTIN,

ANNONCE respectueusement à ses amis et au public qu'il reçoit maintenant, un assortiment de
Marchandises sèches et de Groceries
de premier choix, dont il disposera à des prix très modérés.

On trouvera aussi à son magasin toute espèce de Liqueur de la première qualité.

Ottawa, Mars 1861.

A VENDRE.

UN emplacement situé au Nord de la RUE CHURCH, No. 13, avec Maison en bois à trois logements, donnant maintenant $219 de loyer par an.

CONDITIONS LIBERALES, *S'adresser a*
J. T. Prud'homme,
BATISSES PRUD'HOMME,
Rue Sussex.

Ottawa, 17 avril, 1861. 6m.

J. T. PRUD'HOMME,
Marchand de Marchandises SECHES,
Groceries, épiceries, Chaussures &c.
à des PRIX MODERES.
BATISSE PRUD'HOMME,
RUE SUSSEX,
Ottawa, 1861.

TANNERIE CANADIENNE,
Rue Clarence,
Cité d'Ottawa, C. W.

LE Propriétaire de cet Etablissement,
EDMOND GERMAIN,
Offre en vente, un assortiment considérable de CUIR ROUGE, CUIR NOIR, PEAUX de VEAU, PEAUX de MOUTON, &c. &c., *Le tout a des prix extrêmement réduits.*

J. DOSSERT,
PROFESSEUR DE MUSIQUE,
HOTEL CHAMPAGNE.

M. DOSSERT a l'honneur d'informer les amis de la bonne musique, qu'il se propose de donner des leçons de
PIANO, D'ORGUE ET DE CHANT,
Sa méthode d'enseignement est facile et simple.

Ottawa, avril, 1861.

A LOUER.

Tout ce bloc de maisons en briques, à QUATRE ETAGES, situé
Rue Sparks, Ottawa central,
contenant quatre magasins, et quatre logements magnifiques, bien situés pour le commerce, et à quelques pas seulement des
BATISSES DU PARLEMENT.
Les magasins et les logements peuvent être loués séparément, si on le désire.

Pour les conditions, s'adresser à
M. CHS. LAPORTE Propriétaire.
Rue Rideau, ou à ce Bureau.

Western Assurance Company,
Incorporée par Acte du Parlement.
Capital $400,000.—En Actions de $40 chaque.

BUREAU PRINCIPAL, TORONTO,
Church Street.

PRESIDENT : ISAAC C. GILMOUR, Ecr.
VICE-PRESIDENT ; MARCUS ROUSSIN, Ecr.

Directeurs :

JOSHUA G. BEARD,	MARCUS ROSSIN,
I. C. GILMOUR,	THOMAS HAWORTH,
JOHN MCMURRICH,	ROBT GILMOUR,
RUSTY STANTON,	AND
GEORGE MICHIE,	WM. HENDERSON, Ecr.

Secrétaire Trésorier : BERN. HALDAN, Ecr.
Solicitéur : ANGUS MORRISON, Ecr.
Conseil : HON. J. H. CAMERON.
Inspecteur : BENTAMIN SWITZER, Ecr.
Banquier : BANK DU HAUT CANADA.

Pertes justement reparées et promptement payées.

R. O'REILLY,
Agent.

Ottawa, Mars 1861.

SALON DE PERFUMERIE
No. 1.
DU
PRINCE DE GALLES.
E. MILES,
PERUQUIER PERFUMEUR A LA MODE,
Rue Rideau, Ottawa.

CEUX qui désirent être bien rasés, et qui tiennent à avoir une chevelure luxuriante, n'ont qu'à faire une visite au SALON du PRINCE DE GALLES, et les plus difficiles s'en retourneront contents, M. MILES, ne peut être surpassé dans son art.

On y trouvera aussi toute espèce de perfumerie française, d'ouvrages en cheveux &c. &c.,

DE PLUS
UN ASSORTIMENT CHOISI D'INSTRUMENT DE MUSIQUE.

GEORGE COX,
GRAVEUR ET IMPRIMEUR
SUR ACIER ET SUR CUIVRE.

M. GEORGE COX, déjà avantageusement connu du public, a l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'il est toujours prêt à exécuter toutes sorte de gravure soit sur acier cuivre ou bois tels que, paysage, vignettes cartes de visite cartes d'affaire &c. &c.

Toute commande laissée à son bureau,
Rue Rideau,
sera exécutée avec le plus grand soin et sous un court délai.

Ses ateliers sont situés au dessus du bureau de M. Aumond, Rue Rideau, près du pont des supports.

Ottawa, mars, 1861.

M. LOUIS PAIEMENT,

A l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir un assortiment considérable de
GROCERIES ASSORTIES,
Qu'il vendra à des prix très réduits.—

Il espère pouvoir mériter une part du patronage public.

DEPOT.—Toute personne désirant avoir une voiture bien peinte, peut s'adresser à M. LOUIS PAIEMENT, où on trouvera toujours un assortiment complet de peinture &c.

Ottawa, 3 avril 1861.

Thos. Paterson,
OFFRE EN VENTE,

3000 Gallons Esprit de vin.
1000 Gallons de Martens Famely Proof Pur.
100 Boîtes de Thé Nouveau Fin.
100 Boîtes de Tabac assorti.
Sucre et Sirops de toute espèce.
100 Boîtes de Figues, Nouvelle récolte.
AUSSI
3000 Kgs. de Poudre à laver, Crystalisée, de SPARROWS, qui ne peut être surpassée par aucune autre.

—DE PLUS—
Une variété incalculable de Groceries de toute sorte, consistant en Liqueurs, Crakers, Fromages, Poissons, Porter et Ale, &c. &c.

Ottawa, mars, 1861. } Chez THOS. PATTERSON, Rue Rideau

EAUX MINERALES
DE
PLANTAGENET
ET DE
BORTHWICK.

LE Soussigné espère que l'expérience qu'il a acquise dans sa branche de commerce et l'attention qu'il portera toujours à ceux qui visiteront son établissement lui mériteront, comme par le passé, la faveur du public voyageur et des Messieurs de la ville.

A. BROWN.

Ottawa, 3 Avril, 1851.

E. E. BEAUDRY,
SUCCESSEUR de L. P. BOIVIN,
IMPORTATEUR
DE Vasses Sacrés, Montres, Horloges ; Fabricant de toute espèce de Bijouteries et Argenterries.

COIN DES RUES
St. Vincent et Notre-Dame,
En face du nouveau Palais de Justice,
MONTREAL.
☞IMPORTATEUR de Jouets d'enfants &c.

J. HEBERT,
AVOCAT, RUE DU ROI,
Ancienne résidence de feu M. de Rouville,
SOREL.

M. HEBERT, suivra le circuit
D'YAMASKA.

Sorel,

OLIVIER ET ARMSTRONG,
AVOCATS.
Bureau vis-à-vis le Palais de Justice, Sorel.

M. ARMSTRONG, réside à Sorel ; M. Olivier, à Berthier, mais il sera au Bureau à Sorel tous les Samedis, depuis 9 heures A. M. jusqu'à 3h. P. M.

L. A. OLIVIER,
JAMES ARMSTRONG.

Sorel, 3 mai 1859.

LORSQUE VOUS DEMANDEZ DE
L'EMPOIE PATENTE,
DE CLENFIELD,

Voyez à ce que vous l'ayez, comme sous-[illegible] à des sortes [illegible]
WOTHERSPOON & Cie.,
Glasgow et Londres.

Sorel, 3 Avril, 1861.

J. C. SPRAGUE,
Successeur d'H. S. HUMPHRY

CHIMISTE ET PHARMACIEN.
No. 2 Eagle Block, Rue Ford,
OGDENSBURGH, N. Y.
Tient toutes les medecines, et les Drogues les plus rares.
EN GROS et en DETAIL.

Où on vend toutes espèces de Peintures, Huiles, Mastic, Vernis, Bois de teintures, Medecines Patentés. Couleurs à Teindre, Esprit de Térébentine, Bronzes, Camphine, Fluid ,Instruments pour Chirugiens et pour Dentistes, de toute description et des plus modernes. Aussi, Instruments et articles nécessaires, aux
ATELIERS DAGUERRIENS.
Parfumeries,
Peignes,
Savons,
2 Avril. **&c., &c.**

POMMADE
POUR LE MAL D'YEUX.

M. Le Dr. L. U. TURCOTTE, de cette ville, Possède depuis quelques années, une
POMMADE ADMIRABLE
pour guérir l'inflammation chronique des paupières. Des personnes affectées de cette maladie depuis plus de vingt ans, sont prêtes à attester leur guérison par l'application de ce remède souverain, et en peu de jours.

Cette pommade commence à jouir d'une réputation merveilleuse. Ses éminentes qualités se font sentir dès le premier jour de son application.

☞*Avis à ceux qui souffrent du mal d'yeux.*

LE RESTAURATEUR
DE LA
CHEVELURE,
DU DOCTEUR PARADIS.
(Preparation d'Iodine.)
PATENTE POUR LE CANADA,
1er JUIN 1860.

Pour embellir, conserver et faire pousser les cheveux. Pour guérir toutes les maladies de la peau, telles que Dartres, Gerçures aux mains etc., etc.

C'est un article DE TOILETTE tres agréable.

☞ Références :—Tous les Médecins.
H. PARADIS, Propriétaire,
St. Antoine, Rivière Richelieu.
R. H. KITTSON, Ecr., Agent pour Sorel.

Sorel, 1861.—ua.

WM. N. OSWELL,
COMMERÇANT DE THES, ET
GROCERIES.
De Bieres Liqueurs et Cigares, Fruits, Noix Marinades, &c.,
Et de mille autres articles de nécessité ou de luxe.

COIN DES RUES FORD ET ISABELLE,
OGDENSBURGH, N. Y.

C. T. DOUCHETTE,
Arpenteur Provincial,
BRITISH HOTEL.

G. MORTIMER,
APOTHICAIRE ET DROGUISTE.
Rue Sussex, Ottawa.

ON trouvera, à son établissement, toutes sortes de drogues, médecines à patente, parfumeries, etc. etc., peinture, huiles, et teintures.

☞Prescriptions préparées avec soin.☜
Ottawa, mars 1861.

O. MARTIN,
CHIRURGIEN DENTISTE.

Bureaux Batisses de Brown, audessus des Bureau du Télégraphe.
Ottawa Centre.

Les opérations et les pièces faites par le Dr. MARTIN sont garanties donner entière satisfaction.

Ottawa, mars, 1861.

E. R. E. RIEL,
MEDECIN-CHIRURGIEN,
Rue Sussex.

Ottawa, mars, 1861.

DR. ST. JEAN,
Rue Sussex.

Ottawa, mars, 1861.

DR. L. DUHAMEL,
Coins des Rues CUMBERLAND et St. PATRICE,
Ottawa.

DR. BEAUBIEN,
RUE YORK,
Ottawa.

LE Dr. TRESTLER,
DENTISTE,
Encoignure des Rues St. Lambert et petite Rue St. Jacques,
Vis-avis de chez le Dr NELSON,
MONTREAL.

DR. TURCOTTE,
Chaumiere St. Laurent
RUE ST. GEORGE, SOREL.

Sorel, 1861.

WILLIAM CLEGG,
AVOCAT,
Bureau Rue Rideau,
BASSE-VILLE, OTTAWA.

LE COURRIER D'OTTAWA,
JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS DES
CANADIENS FRANCAIS DU CANADA CENTRAL.

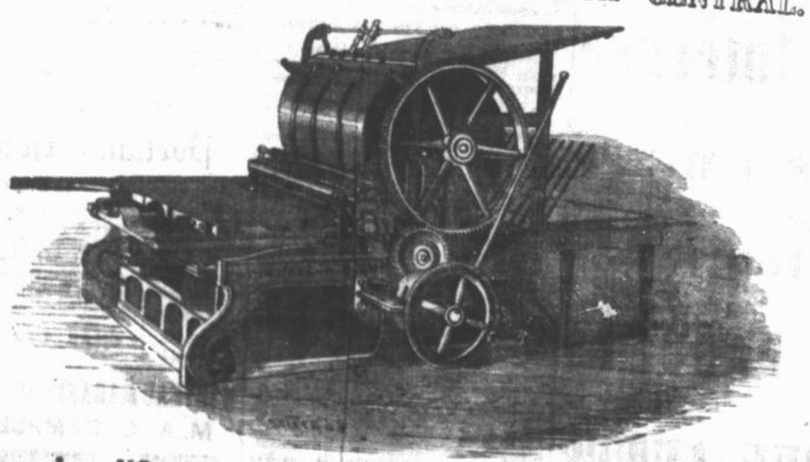

Le Courrier d'Ottawa paraît le Mercredi de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement est de $2 00. pr année payables d'avance, ou 2. 50. à la fin de l'année.

Toutes demandes d'abonnements, lettres corispondances &c. &c., doivent être adressées franco, au bureau du *Courrier d'Ottawa.*

RUE RIDEAU, VS-A-VIS LA RUE SUSSEX,
ON PEUT AUSSI S'ABONNER POUR IX MOIS A CE JOURNAL, EN PAYANT D'AVANCE $1. 00.

TARIF DES ANNONCES.

LES ANNONCES SONT PUBLIES AUX CONDITIONS SUIVANTES SAVOIR :

Six lignes et au dessous, première insertion	50 Cts.
Pour chaque insertion subséquente	12½ "
Dix lignes et au dessous première insertion	75 "
Pour chaque insertion subséquente	20 "
Les annonces audessus de dix lignes seront publié à raison de 8 cents la ligne pour la premier insertion, et 2 cts. pour les insertions subséquentes.	
Un DEMI-QUARRE (10 lignes) par an	$12.00
Un QUARRÉ (20 lignes)	$20.00
Pour chaque carré additionnel	$15
Les NOTICES SPÉCIALES et NÉCROLOGIQUES paieront 1 ligne	10 "
☞Les Correspondances d'un intérêt personnel hieront, par ligne	10 "

Les Ateliers Typographiques du "*COURRIER D'OTTAWA,*" sont pourvus d'un matériel qui permet d'exécuter avec avantage pour ses propriétair et satisfaction pour la clientèle, toute espèce de commande dans les genres suivants :

Livres, Brochures, Factums, Blancs Circulaires, Cartes Funeraires, Cartes D'Adresses et Cartes de Visite, Pan-Cartes, Placard Affiches, Tete de Comptes, Blancs pour Avocats, Recus de toute Description, &c.

N. B.—Toute commande venant de campagne sera exécutée dans un court délai, et expédiée par la voie la moins coûteuse,—il faudra donner des instctions complètes par rapport au nombre de *copies*, à la manière dont on désire avoir l'ouvrage exécuté, et à qualité du papier sur lequel on désire que le tirage soit fait.

MAGASIN DE MARCHANDISES.
J. H. GUEST,
No. 60 FORD STREET,

M. GUEST, tient un assortiment complet de
MARCHANDISES SECHES,
CONSISTANT EN
Patrons de Robes de soie et autres, Rubans, Dantelles,
Broderies sur Mousseline, Gants, Bas, Garnitures pour Robes, &c.
Toiles, Serviettes ouvrées,
Toile ouvrée, Linge de table,
Serviettes de Table, Essuie mains, &c. &c.. &c.

Castimires, Draps, Merinos, Mousseline de Laine,
Indiennes: Gatingham, &c.
Tapis, Toiles Cirées, Transparents, Tapisseries, Bordures,
Rideaux de Dantelle et de Mousseline Broderie, &c. &c.

Noubliez pas le No. 60 Rue Ford
OSDENBURGH, N. Y.

LAMOTHE & McGREGOR
MARCHANDS A COMMISSION
ET ENCANTEURS.
OFFRENT EN VENTE :—

Vins Français, "Claret," en futailles et en bouteilles, de différentes marques.
Champagne, Sherry, Port, Pale Ale, Porter &c., &c.
Eau-de-vie, Jamaïque, Genièvre, Whisky en entrepot ou droits payés,—

Ils se chargeront de toutes les affaires dont on voudra bien les charger, ayant une vaste bâtisse, ils offrent toutes les commodités pour marchandises pour ventes publiques et privées.

Ils continuent à faire des avances très-libérales sur toutes descriptions de marchandises et paient au comptant toutes les ventes qu'on leur confient.

Ils sollicitent des ventes au dehors.

LAMOTHE & McGREGOR.
Montreal, 192, Rue St. Paul.

WILLIAM E. BOYD,
Editeur de Guides d'affaires,
(DIRECTORIES)
Pour les Etats, Cités et Comtés suivants.

Conecticut.
Bridgeport. Norwich.

Delaware.
Guide d'affaire pour l'Etat du Delaware.
Guide pour la Cité Wilmington.

Dist. de Colombia.
Washington et Georgetown.

New Jersey.
Pour les comtés de Camden, Salem, Atlantic, Glouceste, Cape May.
Comtés Essex Hudson et Union.
Contés Mercer et Berlington.
Guides d'affaire, Newark, Paterson, Trenton.

New York.
Auburn, et son Comté.
Binghamton et son Comté.
Broadway Guide d'affaire pour la Cité N. Y,
Brooklyn Guide d'affaire.
Elmira et son Comté.
N. Y. Guide d'affaire.
N. Y. Livres de Taxes.
Rome et son Comté.
Rondout, Schenectady,
Syracuse et son Comté.

Ohio.
Cheveland.

Pennsyvania.
Lancaster et son Comte.
Philadelphia Guide d'affaire.
Philadelphia (Guides pour Société.)
Berks, Lebanon, Lehigh, Northampton et le Comté de Schuylkill.
Bucks, Chester, Delaware et le Comté de Montgomery.

Rhode Island.
Newport, Pawtucket et Woonsocket.

Virginia.
Virginie (Guide d'affaire.)

Canada.
Ottawa, Cité.

Hamilton.
Hamilton sous presse.
Cartes montrant l'étendue des fils Télégraphiques des Etats Unis et des possessions Britanniques &c. &c.,
Bureau—346 & 348 Broadway, New York, et 333 Chestrent Street, Philadelphia.

A. O. LABONTE,
CORDONNIER.

PORTE VOISINE DE M. BACON,
DROGUISTE,
Côte Ouest de la Rivière Ogdensburgh.
M. Labonte est un ouvrier pratique. Il sollicite le patronage de ses compatriotes.

NOUVEAU MAGASIN DE PICERIES DE FAMILLE,
J. T. LAMB'S,
Rue Sparks, Ottawa central.

LE SOUSSIGNÉ ouvre en ce moment un MAGASIN D'ÉPICERIES et de LIQUEURS dans la Bâtisse voisine de
Mess. T. W. HUNTON.
Où il reçoit tous les jours, des premières maisons d'importations, un assortiment choisi de THÉS, CAFFES, ÉPICERIES, et TABAC SUCRÉ raffiné, SAVONS de toilette, CHANDELLES de Sparme, de Belmond et de SUIF, SPARROWS WASHING CRYSTAL.

—AUSSI—
Un assortiment considérable de VINS LIQUEURS, &c., &c., de la meilleure Qualité.

Consistant en—Port, Sherry, Champagne de Moët & Chandon, de Jules Mumm et de Perrier. Eau-de-vie de Mortell, Hennessy, et de Robin. Rum de la Jamaïque, Gin de Holland, Old Tom, Whisky Ecossais, Morton's family Proof, Whisky Irlandais &c.

FRUITS NOUVEAUX, NOIX, &c.,
CONSISTANT EN
Raisins, Figues, Amandes, noix, et toute espèce de fruits confits, &c., &c. Epices, Sauces, Sardines, Homards et saumons en boites. Buiscuits supérieurs de Watton, et Biscuits de Pic-Nic, etc., etc.

JAMES T. LAMB'S.

Hotel du Voyageur,
RUE SUSSEX,
LOUIS BLANCHETTE,
Propriétaire.

Ottawa, 3 avril 1861.

NOUVEAU MAGASIN,
(BATISSE DE M. FERRIER.)

Le Soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il aura constamment en mains un assortiment considérable et varié de Marchandises Sèches, Hardes Faites de toute Description et de toute grandeur, Bottes pour chasseurs Bottes fines Anglaises, Congrès, Bottines, Glaussures d'enfants, etc., etc., qu'il vendra à bon marché et pour ARGENT COMPTANT.

EUG. MARTINEAU.
Rue Sussex, Ottawa.

FERRONNERIE.

LE SOUSSIGNE ose attirer l'attention des Citoyens d'Ottawa, et des personnes résidant dans le voisinage, sur l'assortiment étendu et général de **Ferronnerie,** pourvues des meilleures manufactures Anglaises et Américaines, qu'il vient d'ouvrir au public dans la
BATISSES EN BRIQUE DE PATERSON
A l'Enseigne de l'Enclume.
Au Vieil Etablissement, Rue Rideau,
CITE D'OTTAWA.

Il les invite respectueusement à examiner attentivement son fonds de magasin, qui se compose du plus grand assortiment de
FERONNERIE
GENERALE,

Dans toutes les branches, qui ait jamais été exhibé sur ce Marché ; d'après les bas prix auxquels il vend ses effets, il est convaincu que les acheteurs trouveront qu'il est de leur intérêt de faire leurs achats chez lui.

Il vend à meilleur marché qu'aucun autre établissement de cette Ville.

Rappelez-vous de l'Enseigne
DE L'ENCLUME,
Au Vieil Etablissement, Rue Rideau.
JAMES STARKE.

NOUVELLES MARCHANDISES
M. CADIER,

Al'honneur d'annoncer aux habitans
Ogdensburgh et des environs,
qu'il a reçu son assortiment complet de marchandises *d'Automne et d'Hiver* consistant entre autres en
Manteaux pour Dames, faits a la derniere mode,
Ainsi que Chapeaux au dernier gout.
Patrons de Robe en Soie Noire et de couleur,
Mérines Français et Mérinos Ecossais,
Mousseline de Laine,
Flanelle blanche et de couleur,
CASIMIRES,
Draps, de toutes qualités, &c., &c.
Enfin M. CADIER, tient tout ce qui est nécessaire pour l'usage des familles.

M. CADIER.

Invite donc respectueusement le public à venir visiter son établissement.

A. G. CADIER,
FORD STREET,
OGDENSBURGH, N. Y.

GEM RESTAURANT,
RUE YORK, BASSE-VILLE.

REPAS à toute heure du jour : *Lunch* depuis 11 heures A. M. jusqu'à 2 P. M. Les meilleurs vins et liqueurs de toute espèce importés directement d'Europe : aussi un choix d'excellents cigares de la Havane etc.

La table sera constamment pourvue de tout ce que la saison pourra offrir de recherché.

A. BROWN.

HOTEL VICTORIA,
RUE MURRAY,
Trois Portes Est des Bâtisses de
SPARROW.
Le Propriétaire de cet Hotel,
M. EUSEBE GAUTHIER.

AYant meublé son établissement à NEUF, peut maintenant offrir aux public voyageur, tout le comfort désirable. Sa table est toujours fournie du choix des marchés, ses vins sont de la meilleur qualité, et le soin qu'il apportera à servir ses nombreuses pratiques lui font espérer une part du patronage publie.

Les personnes de la campagne venant avec leur voiture trouveront une cour spacieuse et de bonnes écuries.

Ottawa, Fév. 1861.

QUEBEC HOUSE,
RUE MURRY, BASSE-VILLE,
Ottawa, C. W.

M. A. RENEAUD,

A L'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un hotel, dans la maison déjà si bien connue, et dernièrement occupée par
M. CONWAY,
Les améliorations qu'il a fait faire a son établissement le mettent sur un pied à ne laisser rien à désirer.—Sa table sera toujours pourvue de ce qu'il y aura de mieux sur nos marchés, ses liqueurs, choisies par lui-même, dans les meilleures maisons de Montréal et de cette Cité, sont garanties être de la meilleurs qualitée.

Les voyageurs qui viennent en ville avec leurs chevaux, trouveront de bonnes écuries, avec remises, et une vaste cour, pour leurs voitures.

Ottawa, 1861.

HOTEL LARIVIERE
Coins des Rues SUSSEX et
ST. PATRICE.
BERNARD LARIVIERE,
Proprietaire.

Ottawa, 1861.

CITY HOTEL,
PAR
ISAAC BERICHON,
Rue Sussex.

CET Hotel est tenu sur un pied élevé, se trouve à proximité du chemin de fer et du Steamboat et est monté de ce qu'il y a d'exquis quand aux liqueurs, à la table, et en un mot de tout ce qui peut assurer le comfort du voyageur.

Ottawa, 1861.

Première Année. Ottawa, (H.C.) Mercredi matin, 16 Octobre 1861. Vol. 1. No. XXIX.

Courrier d'Ottawa.

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS FRANCO-CANADIENS DU CANADA CENTRAL.

Rédigé par un Comité de Collaborateurs.

(*Les Peuples se déplacent quelquefois, mais ne s'anéantissent jamais.*)

J. G. Charpentier, Imprimeur.

SALSEPAREILLE D'AYER

Pour purifier le sang, et pour la prompte guérison des maladies suivantes, savoir: la scrofule ou tumeurs, ulcères, éruptions, blessures taches de rousseur, pustules, et tout les maladies de la peau.

Oakland, Indiana, 6 Juin 1859.

J. C. Ayer & Co.,

Je me fais un devoir de reconnaître ce que votre salsepareille a opéré en moi. Une maladie scrofuleuse m'ayant été tranmise, j'en ai souffert durant de longues années. Tantôt elle éclatait en ulcères aux mains et aux jambes, tantôt atteignait l'estomac, la tête et les oreilles qui n'était plus qu'une seule plaie. Toutes les médecines ordinaires dont j'ai fait usage ne m'ont procuré aucun soulagement, tout au contraire le mal empirait. Enfin, je me suis réjoui de voir dans un journal le Gaspel Messenger la préparation de votre salsepareille, et vous connaissant, de réputation j'en ai envoyé chercher à Cincinnati, j'en ai fait usage, et j'ai été entièrement guéri. J'ai pris ce remède selon votre prescription, en petites doses et durant un mois dans une cuillère à thé. Je n'en est pris que trois bouteilles. Une peau lisse et blanche a remplacé la plaie qui couvrait mon corps. Je suis actuellement convaincu que cette terrible maladie est chassé de mon système. Vous pouvez me croire en vous déclarant que je vous considère comme l'un des plus grand bienfaiteurs de l'humanité qui aient existé dans ce siecle, et je suis avec reconnaissance votre dévoué serviteur.

Alfred B. Tallery.

Erésipèle ou feu de St. Antoine, Dartre, Calvitie, Maux d'yeux, Hydropisie, &c.

Le Dr. Robert M. Preble écrit de Salem, N. Y., en date du 12 septembre 1859 qu'il a guéri radicalement un cas d'hydropisie qui menaçait d'être fatal et ce par le moyen de votre salsepareille. Il a opéré également la cure de violent frésipèle à fortes doses du même remède qui en outre guérit les éruptions ordinaires.

Bronchite, goitre ou gonflement du cou.

Bebulon Sloan, de Prospect, Texas, écrit ce qui suit :—" Trois bouteilles de votre salsepareille m'ont complètement guéri du hideux gonflement du cou que l'on appelle goitre et dont je souffrais cruellement depuis deux ans.

Edward S. Morrow, de Newburry, Alabama, cite le cas suivant :—" J'ai guéri dans ma famille, au moyen de votre salsepareille une tumeur ovaire qui avait jusqu'à présent défié tous les efforts de la medecine, mais après avoir employé votre remède durant six semaines, il ne restait aucun symtôme de la maladie."

Maladies syphilitiques ou mercurielles.

Nouvelle-Orléans, 25 août 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, je suis, tout-à-fait de l'opinon de votre agent sous le rapport de l'efficacité de votre salsepareille. J'ai dans ma pratique, opéré maintes et maintes cures dans les cas de maladies vénériennes. L'un de mais malades avait des ulcères au gosier, à la bouche et au nez; il a été guéri dans cinq semaines. Une autre attaque de la même maladie a été également guérie et nulle trace n'en reste sur son visage. Une femme traitée auparavant pour le même mal par le mercure, et qui avait été la proie d'incroyables souffrances à la suite de l'humidité, a été également rendue à la santé en quelques semaines. Je sais d'ailleurs que d'après la formule que votre agent m'a remise, que votre préparation, sortie de votre laboratoire, ne peut être qu'un grand remède, et je n'ai pas, en conséquence, été étonné de ses heureux résultats.

Tout à vous fraternellement.

G. V. LARIMER, M. D.

Rhumatisme, goutte affection du foie.

Indépendance, Preston, Connecticut, 6 uillet 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, j'ai été affligé pendant longtemps d'un douloureux rhumatisme chronique contre lequel avaient échoué tous les efforts de la medecine. J'ai eu recours à votre salsepareille dont une seule bouteille m'a radicalement guéri en deux semaines, de sorte que je jouis actuellement d'une bien meilleure santé qu'avant d'avoir été attaqué de cette maladie. Je pense que c'est une merveilleuse medecine.

J. FREAM.

Jules Y. Getchell de St. Louis, écrit ce qui suit :—" J'ai été, durant des années affligé d'une affection du foie qui avait complètement détruit ma santé. Aucun remede ordinaire n'ayant pu me soulager, mon bien-aimé pasteur le Révd. M. Espy m'a conseillé de faire usage de votre salsepareille en me disant qu'il connaissait que toutes vos préparations ne pouvait prodnire que du bien. Grâce à Dieu, votre salsepareille qui m'a guéri a tellement purifié mon sang que je me sens actuellement un nouvel homme. Je me sens rajeuni, et je pourrais jamais, sous ce rapport, dire assez de bien de vous."

Tumeurs cancéreuses, " élargement" ulcères, carie et exfoliations des os.

On nous a rapporté beaucoup de cures accomplies par cet excellent remède, et nous référons nos lecteurs à notre almanach américain que les agents ci-dessous nommés se font un plaisir de fourniir gratis à tous ceux qui en font la demande.

Dyspépsie, affection du cœur, abces, épilepsie humeur sombre, névralgie, etc.

De nombreuses cures de ces maladies ont été opérées par la puissance ultérieure de cette médecine. Elle stimule vigoureusement les fonctions vitales, et combat des maladies que l'on pourrait croire au-delà de son efficacité. Les besoins du peuple ont longtemps réclamé ce remède, et nous sommes certains qu'il opérera tout le bien qu'il est au pouvoir de la médécine de faire.

Baume Pectoral d'Ayer, pour la prompte guérisson de Rhumes froids, influza, enrouement, croup, pulmonie naissante et pour le soulagement des malades dans une phase avancée de cette dernière maladie.

Ce remède si universellement connu surpasse tout autre par la cure des maux de gorge et des affections pulmonaires, qu'il est inutile de reproduire ici l'évidence de sa verta que pour ces sortes de maladies, il est sans rival dans le monde civilisé. Peu de commnnautés et même de familles qui n'aient point fait une expérience personnelle de ses effets. Comme chacun connait les fatals resultats de ces maladies ainsi que l'efficacité de remède, nous ne pouvons faire plus que d'assurer le public qu'il possède actuellement toute la verta qu'il avait lorsqu'il opérait des cures qui lui ont acquis à juste titre la confiance de tout le genre humain.

Préparé par le Dr. S. C. Ayer & Co., Lowell, Massachusetts.

Prix 25 cents par boite.

25 oct—am.

LE

NOUVEAU PAIN KILLER

Le meilleur remède encore pour le Rhumatsme, la Roideur de Jointures, le mal de Dents, les Contusions, les Brulures, le mal de Tête et les maladies des Intestins.

LINIMENT DU VERMONT DE HENRY.

Nous s'avons que c'est une tentative téméraire que de tenter l'introduction d'un nouveau Linimeut ou remède contre toute douleur dans un moment où le pays est tellement rempli de tant de remèdes de cette espèce ; et nous avons retardé l'introduction de notre longtemps après avoir résolu de le soumettre au public ; nous avons consulté un grand nombre de médecins éminents, et nous en avons parlé à un grand nombre de propriéaires de Liniments et de remèdes, contre toutes douleurs, des plus populaires et nous sommes arrivés à cette conclusion que nous pouvions apporter au nôtre des améliorations qui les surpassent tous ; car nous avons vendu des remèdes de cette sorte depuis plusieurs années, et nous avons suivi leurs effets ; nous avons fait l'essai de cet article, et y avons apporté quelques changements, puis essayé ensuite, et nous sommes certains que c'est le meilleur remède qui puisse être fait. Nous n'avons pas l'intention de faire à notre remède une réputation au dépens des autres, mais nous demandons seulement qu'on en fasse l'essai, et s'il est trouvé préferable à tout autre article de ce genre, employez-le de préférence à tout autre. Afin que les personnes qui désirent en faire l'essai ne courent aucun risque, nous autorisons tous nos Agents à remettre aux acheteurs leur argent dans le cas où ils n'en seraient pas satisfaits. Nous donnons une grande bouteille pour 30 sous, et nous la garantissons.

J. M. HENRY & FILS, Waterbury, Vt.

Et 30, rue Saint-Henry, vis-à-vis l'Américan House,

Montréal, C. E.

A Vendre à Québec, chez

O. GIROUX, J. MUSSON, & Cie., J. BOWLES, J. H. MARSH, J. S. BOWEN, J. E. BURKE et S. STURTON.

9 fév. 1861. 107-12m.

Soulagement en Dix Minutes.

LES PASTILLES PULMONAIRES

Soulagement en Dix Minutes.

DE BRYAN.

Cette Medecine a été Decouverte en 1737, *et est le premier article de ce genre qui ait jamais été présenté sous le nom de* "Pastilles pulmonaires," *soit dans ce pays ou ailleurs ; toutes les autres pastilles pulmonaire sont des contrefaçons. Les véritables se reconnaissent à la signature de* BRYAN *qui est apposée sur chaque* PASTILLE.

Les Pastilles Pulmonaires de Bryan

Guérissent les Rhumes de Gorge et de Cerveau, les Maux de Gorge et les Enrouements.

Les Pastilles Pulmonaires de Bryan

Guérissent de l'Asthme, des Bronches et de l'Oppressious.

Les Pastilles Pulmonaires de Bryan

Guérissent le Crachement de sang et les [illegible]

Les Pastilles Pulmonaire de Bryan

Guérissent les comencement de Consomption et les Maladies du Poumon.

Les Pastilles Pulmonaires de Bryan

Guérissent l'Irritation de la Luette et des Amygdales.

Les Pastilles Pulmonaires de Bryan

Soulagent les maladies ci-desus dans l'espace de dix minutes.

Les Pastiles Pulmonaires de Bryan

Sont un bienfait pour toutes les classes et toutes les constitution.

Les Pastilles Pulmonaires de Bryan

Se recomandent aux Chanteurs et Orateurs.

Les Pastilles Pulmonaires de Bryan

Sont faciles et agréables à prendre.

Les Pastilles Pulmonaires de Bryan

Font plus que soulager, elles guérissent promptement pour toujours.

Les Pastilles Pulmonaires de Bryan

Sont garanties devoir donner satisfaction à tout le monde.

Pastilles Pulmonaires de Bryan

Toute personne devrait avoir une boite des

Pastilles Pulmonaires de Bryan

Tout voyageur devrait avoir une boite des

Pastilles Pulmanaires de Brayan

dans sa poche.

Pour une boite des

Pastilles Pulmonaires de Bryan

Personnes ne refusera de payer

Vingt-cinq cents.

JOS. MOSES, seul propriétaire Rochester, N. Y. A vendre à Montréal, par Lyman, Savage et Cie., par Carter, Kerry Cie., et par Lamplough et Campbell.

19 mars, dm—135

GRANDS REMEDES !

Pour guérir un *Rhume* ou une *Toux* sévères il faut faire usage du

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar,

Pour guérir la *Toux criaide*, la *Grippe* ou la maladie des *Branches*, il faut faire usage du

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar,

Pour arrêter la prédisposition à la *Consomption*, il faut faire usage des

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar

Pour guérir l'*Asthme*, l'*Acidité* ou le *Brûlement d'estomac* il faut faire usage des

AMERS OXIGENES.

Ces remèdes produisent l'effet qu'on en attend. Ils soulagent ceux qui souffrent, éloignent la maladie, rappellent à la santé, procurent ainsi aux malades et aux affligés la consolation et la comfort.

Clyde, comté de Wayne, N. Y. 10 mars 1857.

MM. S. W. Fowle & Cie : Je suis heureux de déclarer que j'ai fait usage des Amers Oxigénés dans ma pratique pendant les trois dernieres années, pour le traitement de la Dyspepsie, la débilité générale ; l'Indigestion et les affections du Foie, et j'en ai obtenu les résultats les plus satisfaisants. J'exorte bien cordialement ceux qui souffrent de cette terrible maladie à faire usage de cette médecine précieuse.

Votre tout dévoué.

J. E. Smith, M. D.

Exeter, Me., 30 septembre.

Le présent certifie que pendant les deux dernières années, j'ai recommandé l'usage du *Baume de de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar*, pour la Maladie des Poumons, et à ma connaissance, plusieurs bouteilles ont été usées par mes patients, qui tous en ont obtenu de bons résultats. Dans deux cas, où la Consomption semblait être déclarée, le Cerisier Sauvage effectua une cure complète.

E. Boynes,

Médecin à Exeter Corner.

Le seul Baume veritable est celui qui porte écrit sur l'enveloppe la signature de I. Butts.

Seth W. Fowle et Cie., Boston, propriétaires. A vendre à Québec, en gros et en détail, par JOHN MUSSON, JOSEPH BOWLES et Mme ARDOUIN.

8 janv. 1861.

VIVE LE VIEUX REMEDE DU VERMONT

CONTRE LA TOUX,

Elixir Balzamique Vegetal

DE N. H. DOWNS.

Nous disons au public que cette médecine s'est vendue dans toute la Nouvelle-Angleterre, pendant plus de trente ans, et à toujours été garantie comme donnant une entière satisfaction à ceux qui en ont fait usage ; nous ne connaissons pas un seul cas où les gens aient été mécontents et aient redemandé leur agent. Nous garantissons de plus que si, après en avoir fait usage, une personne veut qu'on lui rende son argent, elle n'a qu'à le demander aux Agents ou Propriétaires qui s'empresseront de la satisfaire. Que dire de plus ? Vous faut-il un grand almanach rempli de certificats que personne ne croie ? S'il vous faut quelque chose de plus que cela, demandez à vos voisins qui ont fait usage de ce médicament, et ils vous diront qu'il est le meilleur remède contre la TOUX, le RHUME, les FLUXIONS, l'ASTHME et toutes les Maladies de la GORGE, de la POITRINE, et des POUMONS, maladies qui toutes tendent à la CONSOMPTION. Achetez-le, et s'il vous contente, veuillez en retour, le recommander à vos amis et connaissances ; et rappelez vous que, quand vous trouverez un médicament qui remplit tout ce que disent ses propriétaires, il est dans votre intérêt de ne jamais le changer, pour ce qui peut être inférieur.

Si vous voulez essayer l'Elixir de N. H. Downs, et si on ne le vend pas dans votre localité, priez votre Droguiste ou votre marchand d'en demander une petite provision à mes Agents, J. M. Henry & fils, Waterbury, Vt. et n 30 rue Saint-Henri, Montreal, ou de M. S. Burr & Cie., Cornhill, Boston, Mass, ou de C. W. Atwell, Portland, Maine, ou de Lyman, Savage & Cie. Montréal, Canada, ou de Barnes & Park, 13, Rangée du Park, New-York, ou des principaux Droguiste (en gros) de la Nouvelle-Angleterre, New-York ou le Canada. Ils vous fourniront des circulairs à demande.

Le prix de cet article est de 50 cents à $1 la bouteille, et pour les bouteilles d'essai 25 cents.

Il n'y a que depuis quelques mois seulement que nous avons adopté les bouteilles d'essai, et nous l'avons fait afin que vous puissiez essayer cet excellent remède à peu de frais.

Il y a sur le marché un petit Elixir contrefait fabriqué par Jasper Curtis, de Saint-Albans, Vermont, qui imite la bouteille de N. H. Downs, il porte J. Curtis, à l'encre rouge. C'est une contrefaçon, on peut facilement le reconnaitre au signe que nous venons d'indiquer, et par le fait qu'il est marqué 37½ et 75 cents la bouteille. Naturellement, le dit Curtis n'ose pas signer le nom de N. H. Dows, parce que ce serait un faux.

GARE A LA CONTREFACON DU JASPOR CURTIS !

Rappelez-vous que l'Elixir véritable est garanti, et signé de mon nom, à la plume.

N. H. DOWNS.

BOUTEILLE D'ESSAI, 25 CENTS.

A Vendre à Québec chez

O. GIROUX, J. MUSSON & Cie., J. S. BOWEN, J. E. BURKE, J. H. MARSH, J. BOWLES et S. STURTON.

9 fév. 1861. 106 12m.

L'APPAREIL AUBIN

POUR LE

Gaz d'Eclairage,

Pour les Maisons privées, les Magasins, les Manufactures, les Moulins à Scie, les Phares, les Hotels, les Colléges, les Villages et les Villes.

BREVETE POUR LE CANADA LE

10 *Décembre*, 1858.

Breveté aussi en Angleterre, aux Etats-Unis et en France.

CET appareil (dont un modèle fonctionne tous les jours au No. 142, rue Craig, à Montréal,) s'adopte très rapidement dans les Etablissements Privés et Publics, comme on peut le voir par les certificats et articles de journaux en la possession du Soussigné.

C'est l'appareil à Gaz le plus simple, le plus sûr et le plus effectif qui ait encore été inventé. Il s'adopte à tous les climats et à tous les pays, attendu qu'il n'est pas exposé à être dérangé par le froid, et qu'il extrait le le Gaz de toutes les substances qui le contiennent, comme la Sciure de bois, la Résine, la Houille, la graisse, les Os, l'Huile, le Pain de suif ou de graines. Produit.

LA LUMIERE ARTIFICIELLE

la plus économique et la plus agréable que l'on connaisse.

Il a obtenu la MEDAILLE D'OR de l'Institut Américain et des prix partout où il a été exposé.

Pour des appareils ou des renseignements à ce sujet, s'adresser à

E. BEAUMANN,

Agent pour le Bas-Canada.

Rue Craig No. 142, chez M Garth.

Montréal 16 Février 1858.

J. B. HUSSON,

BONAVENTURE HALL,

MONTREAL.

M. J. B. HUSSON, a l'honneur d'offrir ses plus sincères remerciments pour l'encouragement libéral qu'il a reçû de ses amis, et du public, pendant les trois années qui viennent de s'écouler, et il prend la liberté de leur annoncer qu'il est, comme par le passé, toujours prêt à servir les déjeunés de NOCES, dîners ou soupers de soirées,

SOUS LE PLUS COURT DELAI.

Ses servants sont des plus attentifs et rien n'est épargné pour donner la satisfaction la plus entière.

Montréal, 8 mars 1861.

Litterature.

Feuilleton du Courrier d'Ottawa.

L'HOMME DE FER.

TROISIÈME PARTIE.

VII.—*Où le faucon de dame Josèphe montre qu'on peut faillir à tout âge.*

(*Suite et fin.*)

Ou l'attendit. Il ne revint pas. Mme Reine, cette nuit, souffrit plus encore que cette autre nuit où ses beaux cheveux blonds avaient blanchi sur sa tête entre le lever et le coucher du soleil. Elle regagna le manoir du Roz toute seule.

Jeannin ! où était Jeannin ? Jeannin avait promis à son maître mourant de veiller sur son fils.

Jeannin était couché sur une botte de paille humide, avec une grosse pierre pour oreiller, dans un des cachots souterrains du Mont-Saint-Michel. Maître Tristan l'Ermite lui avait fait promesse formelle de le pendre le lendemain matin. Jeannin dormait, car la journée pour lui avait été pleine de fatigues. Jeannin rêvait que le saint ermite du Mont Dol, Enguerrand le Blanc, mariait sa fille chérie avec un chevalier.

Le cachot où l'on avait mis Jeannin était précisément ce cul-de-basse-fosse qui avait servi autrefois de prison à Aubry de Kergariou le père, au temps de ses jeunes amours avec Reine. On avait remplacé le barreau scié par la lime que la Fée des Grèves avait apportée au péril de sa vie. Au travers du soupirail, un rayon de lune passait, éclairant la figure calme et belle du bon écuyer.

Vers le matin, une ombre se fit comme si un nuage eût passé sur la lune.

Jeannin ! Jeannin ! dit une voix contenue en dehors du soupirail.

Jeannin avait le sommeil dur.

Jeannin, mon oncle ! eveille-toi.

Le bon écuyer ouvrit enfin les yeux.

Qu'est cela ? demanda-t-il en se frottant les yeux, puis il ajouta :

Où suis-je ?

Tu est à trente pieds sous terre, mon homme, et ta fille a été enlevée ce soir par l'Ogre des Iles.

Jeannin bondit sur sa paille. Il crut d'abord être le jouet d'un cauchemar, mais il reconnut la silhouette du nain Fier-à-Bras au soupirail. Il s'éveilla. Le nain lui avait dit du premier coup à peu près tout ce qu'il savait. Il ne put lui apprendre autre chose sinon que Jeannine, Berthe et Aubry de Kergariou étaient au pouvoir de l'Homme de Fer.

Jeannin resta comme frappé de la foudre. Désormais, il avait peur de mourir.

Une clef tourna dans la serrure de son cachot. Il pensa que c'était maître Tristan, le tromper. Le nouvel arrivant avait le sucot brun, les chausses couleur de poussière et la toque à bateau : absolument le costume du compère Gallot, de Tours en Touraine. Il ordonna au porte-clefs de refermer l'huis et vint s'asseoir sur la pierre qui servait naguère d'oreiller au bon Jeannin.

Sais-tu, brave homme, lui dit-il sans autre préambule, que tu as bien manqué d'être pendu ? La nuit porte conseil, et j'ai fait des réflexions qui te sont favorables. Ah ! mon ami.... comment déjà te nommes-tu ? Perrin, je pense ?

Jeannin, sire.

Ah ! mon ami Jeannin, si j'avais trois ou quatre douzaines d'hommes pareils à toi autour de mon trône.... Mais, parlons raison : veux-tu la vie sauve ?

Sire, il y a une heure, peu m'importait la vie.... commença Jeannin.

Tu as donc fait tes réflexions, toi aussi ? interrompit le roi.

Ma fille a besoin de mon aide, sire.

As-tu appris cela en rêve ?

Le regard de Jeannin se tourna vers le soupirail. Le roi dit entre haut et bas ;

Je croyais ces cachots parfaits ; on peut les amender.

Que me donneras-tu pour ta rançon, ami Jeannin, mon hôte ? demanda-t-il en riant.

Je ne sais qu'un pauvre écuyer, sire.

Veux-tu te charger pour moi d'une mission ?

Si ce n'est contre le duc, mon seigneur....

Le roi haussa les épaules.

De ton seigneur le duc, répliqua-t-il en broyant un fetu de paille entre ses doigts, je m'embarrasse comme de ceci, mon ami Jeannin. Il s'agit de choses plus sérieuses. J'ai engagé ma foi à ce comte Otto Béringhem qui voulait être chevalier de Saint-Michel....

Jeannin écoutait haletant.

J'esperais, poursuivit le roi, que l'archange me serait en aide pour épargner cette tache à notre ordre. L'archange m'a inspiré l'idée de te donner la grande barque du monastère avec quinze ou vingt de mes archers ecossais et de t'envoyer à la chasse du mécréant. Tu es bonne lance, tu auras peut-être raison de lui ; tu es Breton, tu dois avoir certainement quelque offense à venger.

Ma fille ! sire, ma fille ! interrompit Jeannin que la joie étouffait ; le païen m'a ravi ma fille bien aimée !

Louis XI tira vitement son image de saint Michel et la baisa par trois fois avec reconnaissance. Le fait est qu'il ne pouvait pas tomber mieux.

A merveille ! mon ami Jeannin ! s'écria-t-il ; donc, in vas le mener comme il faut ! Pour ce fait qui témoigne d'une protection spéciale, je promets cent écus d'or à monseigneur l'archange !

Jeannin eut soixante archers et les quatre grandes barques du Mont. Un quart d'heure après, il faisait force de rames vers les Iles, plongées dans le brouillard nocturne.

Dans la salle basse du manoir de Roz, les serviteurs étaient rangés autour de la table où le pichet de cidre restait immobile et plein.

Toutes les figures étaient pâles, tous les yeux inquiets.

Le nian Fier-à-Bras parlait d'une voix lente et grave.

On ne rira plus ici, bonnes gens, disait-il ; nous sommes dans la maison du deuil.

Quand il se tut, la voix de dom Sidoine arriva, mêlée aux gémissements de Mme Reine. Dom Sidoine récitait une prière.

Nain, sais-tu quelque chose ? demanda un valet.

—Je sais tout, répondit Fier-à-Bras.

—Parle donc, au nom du ciel.

Le nain se recueillit et dit ;

C'était le soir de la passe d'armes. Berthe et Jeannine allaient sans défiance, comptant sur les deux hommes d'armes de Maurever qui les suivaient, la lance au poing. Les deux hommes d'armes furent tués par derrière. Un monstre à forme humaine, monté sur un cheval noir, dont les yeux rouges flamboyaient dans la nuit, conduisait les assassins. Berthe et Jeannine furent enlevées et conduites dans le bois. Elles attendaient le monstre qui ragissait de plaisir. Le monstre était l'Ogre des Iles, celui qu'on appelait l'Homme de Fer aux joutes ; celui qu'on appelait dans les salons du Dayron messire Olivier, baron d'Harmoy.

Dans le bois, les gens des Iles dressèrent une embuscade où le pauvre Aubry de Kergariou vint tomber.

A travers champs, on galopa dans la nuit sans lune. Aubry, Berthe et Jeannine furent placés dans une barque qui traversa la mer. La brume épaisse et sombre les entourait : ils virent la brume rougir en devenant lumineuse, puis blanchir comme si c'eût été un léger voile de mousseline. Le voile se fit de plus en plus transparent. Ils virent au travers, ils virent ce que nul regard humain ne verra plus : Hélion, la cité du soleil, la huitième merveille du monde !

Quelle lumière éclaire Hélion en l'absence du soleil ? nul ne saura jamais le dire, mais je crois bien que ce jour-là vient d'enfer.

Aubry, Berthe et Jeannine virent de blanches galeries s'allonger sur la grève, des toits dorés, des statuts roses et des arbres dont les fruits sont des pierres précieuses.

Il y eut ici un murmure dans l'auditoire.

Mathurin sans dents, organe du mecontentement général, demanda :

Qui t'a dit tout cela, petit homme ?

Qui m'apprend tout ce que je sais et que vous ne savez pas, pauvres gens ? répondit le nain avec fierté ; suis-je gentilhomme ! Etes-vous manants ? Taisez-vous, ou vous ne saurez point la grande fin de l'histoire.

A quelques pas de là, dans la chambre qu'Aubry habitait d'ordinaire, Mme Reine, bême comme si elle eût fait une maladie de six mois, était couchée sur une chaise longue. Dom Sidoine, le vieux chapelain, était assis auprès d'elle, tenant à la main un missel.

Mon père, disait Reine, que Dieu pardonne à une pauvre mère désespérée ! La prière ne me console pas aujourd'hui.

C'est que vous n'avez pas encore assez prié, ma fille.

Tous ceux que j'aimais, mon père ! reprit la châtelaine, dont les sanglots éclatèrent.... Jeannin, l'ami dévoué, le cœur d'or... Jeannine, la pauvre enfant pour que je fus parfois bien sévere.

Elle s'interrompit pour se frapper la poitrine, puis continuant son énumération :

Berthe, ma noble nièce chère et douce créature qui était déjà presque ma fille.... Aubry, enfin, Aubry, mon sang, mon cœur, tout mon espoir, toute ma famille.... Aubry sur qui j'avais reporté toute la tendresse de mon âme... Mon enfant, mon enfant bien aimé !

Dom Sidoine ne parlait pas, parce qu'il y a d'immence douleurs que la parole excite. Il priait maintenant tout bas.

Et Reine disait, le visage baigné de larmes C'était son père, c'était le vaillant sourire de mon chevalier ! L'avez-vous vu à la passe d'armes, quand il a levé la lance.... L'avez-vous vu toucher l'écu de l'Homme de Fer ? Lui, si jeune.... Oh ! Seigneur, Dieu du ciel ! mon fils ! je n'ai qu'un fils ! Prenez-moi tout ce que vous m'avez donné ; que je sois seule et pauvre ! que je n'aie point d'abri pour ma tête... Que je quête mon pain par les routes, ô Dieu tout-puissant ! Mais mon fils ! mon fils ! rendez-moi mon fils !

Le vieux prêtre pauvra furtivement ses [illegible]

Mme Reine, qui s'était soulevée à demi, retomba épuisée.

Mon pere, dit-elle d'une voix faible, montez encore à la tour et voyez si rien ne vient sur la route.

C'était la vingtième fois que le bon chapelain montait à la tour.

Et comme la sœur Anne du conte de Barbe Bleue, il était redescendu toujours le visage triste et disant :

" Noble dame, je n'ai rien aperçu sur la route.

Il se leva, docile, et prit l'escalier du donjon.

Reine, pour l'attendre, ferma les yeux : elle était comme morte.

Dans la salle basse, le nain avait fantaisie de parler, justement parce qu'on ne l'ingeait plus.

" Pourquoi ne me demandez-vous pas aussi, criait-il aigrement, comment je sais que le roi Louis le onzième n'a pu ordonner que trois chevaliers de Saint-Michel....

Comment je sais que notre seigneur le duc s'est échappé par vrai miracle des prisons du Mont,... Comment je sais que mon pauvre bon ami Jeannin est à sa place, couché sur la dure ?....

—Jeannin, répétèrent dix voix avec l'accent de la curiosité la plus vive.

—Je vous fais serment sur mon blason, reprit le nain, que celui-là sera chevalier, s'il n'est pas pendu.... Comment sais-je cela ?... Et quand je veux vous raconter de véridiques histoires, vous grognez comme un troupeau de bêtes à lard !... C'est bon.... c'est bien.... je me tais.... parlez à votre tour.

—Noble dame, dit le chapelain qui rentrait en ce moment dans la chambre de Mme Reine de Kergariou, la route est déserte aussi loin que peuvent se porter les regards.... On dirait que les Bretons, portant le deuil de la captivité de leur seigneur, ont fermé sur eux la porte de leurs maisons.... Il n'y a le long des chemins ni chevaux, ni charrettes.... Seulement, dans le sentier qui même au mont Dol, j'ai vu un homme, monté sur un âne, qui allait au petit pas et semblait se diriger vers le manoir. "

Mme Reine n'attendait rien du côté du mont Dol.

Elle mit sa tête entre ses deux mains.

" Prions, mon père, dit-elle.

—Ah ! vous voulez savoir, maintenant ! reprenait le nain triomphant, bonnes gens, la curiosité vous pique.... Eh bien, je vous le dis, c'est un miracle de Dieu qu'il faut pour sauver Berthe de Maurever, Aubry de Kergariou, votre jeune sire, et ma pauvre belle Jeannine.... Ceux qui vont en la cité d'Hélion n'en reviennent point.... L'Ogre des Iles ne fera des trois qu'une bouchée.... C'est un sorcier.... C'est le démon !... Il épousera demain Berthe, la noble demoiselle ; il la mettra dans la tombe après-demain, et ce sera le tour de Jeannine !... Pendant cela il soulèvera la tempête en mer autour de ses rochers, car il a tout pouvoir sur les éléments.... et nul puissance humaine ne pourra porter secours à ses victimes.... "

On frappa trois coups longuement espacés à la porte de la cour.

Chacun tressaillit dans la salle basse, car le soleil était couché. En Bretagne, la brume apporte toujours de vagues terreurs.

Il fallut l'ordre de Mme Reine, dont la voix triste s'éleva dans la chambre d'Aubry pour que les valets du Roz songeassent à ouvrir.

Ils se rassemblèrent quatre pour aller à la porte. Quand ils eurent tiré la barre, un vieillard, vêtu d'une longue robe blanche et monté sur un âne, entra dans la cour.

C'était celui-là que le chapelain dom Sidoine avait aperçu du haut du donjon. C'était Enguerrand l'Ermite.

Les valets du Roz se prosternerent, le saint ermite du mont Dol leur donna sa bénédiction.

Puis, sans descendre de sa monture, il s'approcha des fenêtres de la chambre où Mme Reine pleurait et se lamentait. Il la fit ouvrir et dit du dehors :

" Fille du saint homme Hue de Maurever, qui fut l'envoyé de Dieu près du premier François de Bretagne, je viens à toi de la part de Dieu ! "

Mme Reine resta un instant immobile. Puis, pressentant quelque mortel malheur, elle se traina jusqu'à la croisée et s'agenouilla devant l'appui.

S'il n'est plus, murmura-t-elle, que la volonté de Dieu soit faite, et que j'aille le rejoindre bientot !

—Relève-toi, Reine de Maurever ! ordonna l'ermite du mont Dol.

Reine obéit. L'espoir, tranchant comme une lame, lui traversa le cœur. Elle chancela, et dom Sidoine fut obligé de la soutenir dans ses bras.

—Au dehors, les serviteurs du Roz, rangés à une distance respectueuse, écoutaient, chapeau bas et le chapelet à la main.

" Reine de Maurever, reprit l'ermite, sèche tes larmes, verse des parfums dans tes cheveux, mets tes plus beaux atours et monte à cheval.... Chante dans ton âme le cantique d'actions de grâces !....

—Mon fils ! mon fils ! s'écria Reine folle de joie, Dieu m'a-t-il gardé mon cher fils ?

—Rends-toi au havre de Cancale, et attends sur le rivage.

—Et Berthe ?...."

L'ermite baissa la tête.

" Il fallait une femme pour tuer le maudit.... murmura-t-il.

—Et Jeannine ?

—Accorde à ton fils sa première demande et le bonheur reviendra dans ta maison."

Il fit le signe de la croix sur le front de Reine et repassa le seuil de la cour.

Quelques minutes après, un cortège éclairé par des torches descendait vers le havre de Cancale. La cavalcade allait silencieuse dans la nuit sombre. Les grands espoirs sont muets comme les douleurs profondes.

XIV.—*L'échafaud.*

La mer était calme. La brise molle venait de Cherrueix, apportant la senteur des campagnes à travers l'immensité des grèves.

Sous les falaises de Cancale, à l'endroit où s'élève maintenant le faubourg de la Houle, quelques cabanes de pêcheurs s'éparpillaient. Un petit havre naturel s'ouvrait parmi les roches que la mine a fait sauter depuis.

Du large, on aurait pu voir les torches des serviteurs du Roz qui allaient et venaient sur la rive. De la rive, par cette nuit sans lune, on n'apercevait rien.

Mme Reine attendait depuis longtemps déjà. Le clocher en couvent de Saint-Yves situé sur la montagne, au nord de la ville, venait d'envoyer onze heures.

" L'ermite du mont Dol est un saint, n'est-ce pas, mon père ? demanda Mme Reine à dom Sidoine."

Elle avait besoin qu'on fortifiât son espérance qui déjà chancelait.

Dom Sidoine répondit ;

" La reputation de l'ermite est bonne.... Je n'ai pas à donner mon opinion sur ses prédictions et ses miracles....Qniconque juge son prochain, sera jugé."

Mme Reine n'interrogea plus son chapelain.

Les serviteurs, réunis en groupe sur le galet, regardaient au large de tous leurs yeux. Dieu sait ce qu'il voyaient ? Pêlo le Bouvier distinguait parfaitement de grands [illegible] l'horizon ; la petite Jouanne apercevait sur la mer plate et sans lames des lutins échevelés qui dansaient une ronde capricieuse. Tantôt ils rasaient l'eau de leurs pieds nus ; tantôt ils disparaissaient, noyés dans l'ocean et ne montraient plus au-dessus du niveau que leurs têtes grimaçantes.

Au loin, chacun découvrait les îls Chausey, qui ne se voient pas de là même en plein jour.

" Voyez ! voyez ! s'écria tout à coup Goton, interrompant son chapelet ; un grand palais qui fume !..."

Mathurin seul, par esprit d'opposition conjugale, ne vit pas le palais.

La mer se prit à monter. Le flot chanta sur les pierres arrondies. Un cri faible vint du large. Mme Reine seule l'entendit Elle s'agenouilla.

" Mon fils ! dit-elle, j'ai reconnu la voix de mon fils !

—Haut les torches !" ordonna dom Sidoine.

On leva les torches ; on monta même sur les rochers, mais la mer restait sombre et rien n'apparaissait sur son dos.

Minuit sonna au beffroi du couvent de Saint-Yves.

Au douzième coup, un bruit de rames, distinct et régulier, arriva jusqu'à la plage.

" Mon fils ! mon fils ! cria Mme Reine.

—Ma mère !.." répondit la voix d'Aubry.

Ivre qu'elle était, elle mit les pieds dans le flot pour aller à lui.

Cependant la mer, unie comme un sombre miroir, ne montrait rien.

" Jeannin est-il avec toi ? demanda Mme Reine.

—Jeannin, le brave des braves, et sa fille, ma mère !

—Et Berthe de Maurever ?

Cette fois, Aubry ne répondit pas.

Un grand cri s'éleva parmi les serviteurs du Roz. La barque sortait lentement de l'ombre et glissait là-bas comme un fantôme noir.

Aubry sauta le premier sur le galet ; il était dans les bras de sa mère.

Il y avait soixante hommes d'armes dans les quatre barques que le roi Louis XI avait confiées à Jeannin.

Il y avait soixante chevaliers autour de l'Homme de Fer dans la principale des îles Chausey, celle où la tradition des grèves place Hélion, la ville morte.

Jeannin, d'un côté, Otto Béringhem de l'autre, faisaient chacun le soixante et unième.

Bataille egale, armes semblables : le choc devait être terrible !

Quand Jeannin et ses lances arrivèrent dans les eaux de l'archipel, Hélion s'illumina ; puis une grande voix sonna dans le silence. Elle disait :

" Airam !"

Un brouillard, qui semblait fait de métal environna le ville. En même temps, une furieuse tempête s'éleva. Parmi les eclats de tonnerre, les sifflements du vent et le tapage des lames, les quatre barques en détresse pensaient ouïr je ne sais quelle harmonie bizarre mêlée à des cris d'orgie.

Jeannin, qui était un homme craignant en Dieu, récita un *Pater* et traça une croix dans l'air avec son épée.

Le brouillard se déchira. C'était une salle immense e toute pleine de cette clarté mystique qui ni otait on ne sait d'où pour illumin

Croix-Mauduit qui avait fait le voyage de Rennes pour remonter sa garde-robe et sa livrée ; je ne souviendrai toute ma vie d'avoir respiré le même air que ce démon incarné, dans le salon de l'hôtel du Dayron.... Prononcez en vous-même, Bette, et vous aussi, maître Biberel, une oraison jaculatoire, et n'oubliez pas, après la cérémonie, d'aller quérir des nouvelles de mon locataire à l'huissierie de Pierre-Marie Tuault, ici près, rue aux Fèves. Depuis l'accident que je lui ai imputé à crime, lors de notre voyage en grève, l'animal est indigeste, ce qui m'a porté à faire cette réflexion, que j'avais manqué d'indulgence.

Seigneur Dieu ! interrompit Bette pour la première fois de sa vie ; comme Mlle Berthe est pâle !

On dirait qu'elle va mourir ! ajouta maître Biberel.

Dame Josèphe se tourna vers sa jeune parente et trouva le sourcil d'un air mécontent.

Elle a pris ces mauvaises façons au manoir du Roz, murmura-t-elle ; Bette, portez-lui mon sachet de benjoin, dont l'odeur dégage le cerveau de toute nuisible vapeur, et priez la de ma part qu'elle se tienne plus convenablement en présence d'une si grave assemblée.

Tout près de là, le nain Fier-à-Bras, hissé sur une barrique, pérorait.

Il est bien certain, disait-il, que cet homme, si c'est un homme, et nous allons voir ça tout à l'heure, quand le fer touchera son cou, il est bien certain que cette homme est mort une fois déjà, dans les Lieu, poignardé par une sainte jeune fille que vous connaissez bien tous.

Retiens ta langue ! fit de loin frère Bruno qui abrochait à se faire jour jusqu'à lui.... Trop bavarder est péché capital ! Suis mon exemple.... M'entends-tu jamais prononcer une parole inutile ?

Et tout en jouant des coudes, il grommelait :

Le premier jour d'octobre de l'an quarante neuf, deux têtes mitrées, une tête couronnée, l'échafaud était place des Lices en la ville de Rennes, où je connus jadis Mestivier, du faubourg l'Evêque, qui était couvreur d'œufs de cane, et dont la fille aînée....

Un grand murmure s'éleva dans la foule. Le bourreau venait d'arracher le voile noir qui couvrait la tête d'Otto Béringhem. Sa belle figure souriante et fière dominait les hommes de l'échafaud.

" Repens-toi, comte ! cria en ce moment l'évêque de Dol.

—Repens-toi, prêtre, répondit Otto, tu es plus près de la mort que moi."

Les frères de la Merci se rangèrent autour de l'échafaud. Un son de trompe éclata. Le grand sénéchal de Bretagne fit de la main un signe.

Le glaive tournoya deux fois autour de la tête du bourreau. Plus d'un regard se baissa, blessé par la gerbe d'étincelles qui jaillissait de la lame affilée. Le bourreau était un Léonais de six pieds, taillé en hercule, portant un surcot rouge, à cryuceon cornu, sur des chausses de la même couleur.

Au troisième tour, le glaive vint frapper à toute volée la nuque de l'Homme de Fer.

Une immense clameur s'éleva de la foule.

Cétait le bien nommé, cet homme de fer ! Il restait debout ; son franc sourire n'avait point quitté ses lèvres. Pas une goutte de sang à sa nuque ; une large brèche au glaive de l'exécuteur qui avait reculé, blême d'épouvante, jusqu'au rebord de l'échafaud.

Les moines de la Merci entonnèrent un psaume.

Mais la voix d'Otto Béringhen domina leurs voix. On l'entendit qui criait :

" Aieau."

Comme si un mystérieux pouvoir eût détourné sur un autre le coup qui devait trancher sa tête, l'évêque de Dol poussa un seul cri, se débattit, et tomba mort.

Mais la foule eut à peine le temps de prendre garde à cette catastrophe ; Otto Béringhen étendit la main vers le sud ; tous les yeux suivirent son geste. Une épaisse fumée tombe nassait par-dessus les

Des voix en détresse disaient au loin :

" Au feu ! au feu !"

La cloche de St. Aubin se mit à sonner le tocsin.

Le grand sénéchal agita son bâton. L'exécuteur, plus pâle qu'un mort, revint vers Otto Béringhen. Le glaive tournoya de nouveau et rebondit une seconde fois comme s'il eût touché un roc.

Otto étendit la main vers l'ouest et répéta le mot qui faisait sa force terrible.

Du bas des lices, des voix plaintives criaient : " Au feu ! au feu !

Une colonne de fumée monta sur les toits des hotels nobles qui bordaient la rue Nantaise, et le son haletant du tocsin tomba du clocher de St. Etienne.

" Frappe !" commanda le sénéchal qui se mit debout sur son estrade.

Comme le bourreau hésitait, tremblant, le sénéchal répeta :

" Frappe, sous peine de la vie !"

Le glaive porta un troisième coup. Le côté nord de la ville fuma. Le tocsin de la cathédrale répondit au tocsin de Saint Aubin et de Saint Etienne.

Au quatrième coup, de grands nuages de fumée couvrirent la partie orientale de la ville, les églises de Saint-Germain, de Saint Sauveur et de Toussaint, mirent en branle leurs bourdons.

Le tocsin sonnait partout. La fumé se rougissait au quatre coin du ciel, rabattant sur la foule l'ardeur brulante et sinistre de l'incendie.

Otto était toujours debout au centre de la cohue affolée. Sa tête se dressait toujours haute et railleuse. Les moines de Merci cessèrent de chanter. Le bourreau jeta son glaive.

En ce moment, parut au centre de la place et sans que personne eût pu dire comment il avait percé les rangs serrés de la cohue, un vieillard à la face vénérable, dont le front se couronnait de longs cheveux blancs. Il était monté sur un âne, comme Notre-Seigneur, et portait à la main un crucifix.

A sa vue, la figure d'Otto Béringhem se décomposa. Le maudit essaya de briser ses liens et grinça des dents en blasphémant.

Tous ceux qui étaient venus là des bords de la mer, reconnurent bien le saint ermite du mont Dol.

Il leva la croix au-dessus de sa tête.—L'Homme de Fer courba le front et resta immobile.

Un silence solennel régnait sur la place.

L'ermite dit :

" Prosternez-vous la face contre terre et priez !"

Il n'y eut pas un genoux qui ne touchât le sol.

L'ermite mit pied à terre et s'en alla prendre Berthe de Maurever par la main. Il lui traça sur le front le signe du chrétien, puis il dit :

" Dieu le veut—aller, ma fille."

Berthe, l'œil fixe, le pas automatique,—semblable à ces somnambules que la volonté du magnétiseur fait agir malgre elles, descendit des degrés de son estrade et monta ceux de l'échafaud. L'ermite lui montra du doigt le glaive, elle le souleva avec peine. L'ermite lui montra l'Homme de Fer.

Comme Berthe, trop faible, ne pouvait porter le glaive jusqu'à la nuque du comte d'Otto, l'ermite dit à celui-ci :

" A genoux, au nom du Dieu vivant !"

L'Homme de Fer se roidit, mais, comme si un poids écrasant eût chargé tout à coup ses épaules, on vit fléchir ses robustes jarrets.

La jeune fille, par un effort suprême approcha le glaive de sa nuque. L'acier toucha la chair. Il n'y avait pas, dit la légende de quoi blesser un agneau nouveau-né. La tête d'Otto Beringhen roula sur les planches de l'échafaud.

Berthe étendit les bras et se coucha,morte, auprès du décollé décapité.

A ce tableau, l'incendie rugissant et rouge faisait un cadre flamboyant.

L'incendie de la ville de Rennes dura deux jours et deux nuits. Il ne s'arrêta qu'à Pontel de la Vierge, en l'église de Saint-Sauveur.

Ceci n'empêche point les gens de Normandie de montrer, au nord-est du groupe de Chauvey, un roc haut et noir, qui ressemble de loin à la statue d'un chevalier. Les Montoie et ceux de la côte, depuis Avranches jusqu'à la pointe de Caudbec, jusqu'au l'Ogre des Iles mourut là, de la pointe d'un poignard, non du tranchant d'un glaive ; mais toujours de la main d'une femme inspirée.

Cette notre pointe de roc, qui signale des récifs sous-marins, porte encore le nom de l'Homme de Fer.

Le duc François de Bretagne dit penser : Jeannin fut chevalier. Il chassa ses éperons d'or le jour où Mme Reine ouvrit ses deux bras à Jeannine en l'appelant sa fille.

(Fin de la troisième et dernière partie.)

PAUL FÉVAL.

A NOS ABONNÉS.

☞ *La direction de ce journal a pris des arrangements avec M. Friel, agent du Citizen pour faire nos collections.— Nous espérons que nos abonnés de cette ville voudront bien se rappeler que nos payments doivent se faire d'avance si l'on ne veut pas s'exposer à payer 50 cts. de plus à la fin du semestre.*

☞ *Nous préparerons tous nos comptes d'abonnements et autres. Nous les ferons collecter dans le cours de la semaine prochaine.*

☞ *Nous espérons que chacun de nos abonnés s'empressera de répondre généreusement à notre appel.*

Le Courrier d'Ottawa

Ottawa, 16 Octobre 1861.

Suspension des Travaux Publics

Nous n'avions pas vu le *Morning Chronicle* de Québec, lorsque nous avons écrit notre dernier article sur la suspension des travaux publics en cette ville. Comme ce journal donne quelques renseignements dont nous n'avions pas connaissance certaine, nous reviendrons sur le même sujet.

Il est définitivement assuré que la somme votée par la Législature pour la construction des édifices publics dans la nouvelle capitale des Canadas est épuisée ; il faudra probablement encore quelque chose comme une somme de $400,000 pour achever et mener à bout ces immenses travaux.

Le gouvernement n'a pas cru prendre sur lui de dépasser le chiffre octroyé par les Chambres; et en conséquence, ordre a été envoyé du Ministère des Travaux Publics de suspendre jusqu'à nouvel ordre ; c'est-à-dire, jusqu'à ce que la Chambre ait pris la chose en considération et ait voté une appropriation de fonds suffisante. En agissant ainsi, l'administration a fait preuve de son respect pour la Constitution dont la base fondamentale est que le peuple ne peut être tué que de l'aveu de ses légitimes représentants et que les deniers publics consentement exprès.

Le *Chronicle* dit qu'il a été donné des ordres pour empêcher les murs et autres ouvrages de se détériorer par les pluies, les glaces ou le manvais temps ; c'est, en effet, ce qu'il y avait de mieux à faire. C'est dommage, cependant, que messieurs les entrepreneurs n'ayent pas pris mieux leurs précautions, car on ne peut se faire une idée de la multitude d'ouvriers qui sont sans emploi depuis que les travaux sont arrêtés. La saison, quoique promettant encore au moins 6 à 7 semaines d'ouvrage au dehors, est néanmoins trop avancée pour que ces ouvriers aillent ailleurs chercher à gagner leur vie. Et puis, quelle perspective de prendre l'hivernement sans avances, sans emploi et sans espérance raisonnable jusqu'au printemps prochain !

Le *Chronicle* est tout bonnement ridicule lorsqu'il dit que si les citoyens d'Ottawa n'avaient pas voulu apprécier trop haut la valeur de leur lots à bâtir, il s'y serait dirigé une plus forte immigration, et par conséquent il y aurait plus d'ouvrage et plus d'emploi pour la classe ouvrière.

Nous avons toujours admiré la patience de nos compatriotes de Québec, qui ont souffert presque sans mot dire les grossiers reproches, les inconvenantes sorties que n'a cessé de faire contr'eux le propriétaire ou le rédacteur actuel du *Chronicle* depuis 16 à 18 mois. A part le *Globe* ou quelques autres comparses de la même trempe, nous croyons que c'est le *Chronicle* de Québec qui se montre le plus ignorant des besoins, des tendances et du caractère du peuple canadien ; nous disons ignorant, parce que Mr. Foote peut avoir beaucoup de fanatisme, et que nous voulons être modéré. A son arrivée à Québec, et après avoir acheté le *Chronicle*, on aurait cru à le lire que le soleil de l'activité, de l'honnêteté, de l'instruction venait de se lever sur la vieille cité de Champlain. Près-qu'à chaque article, c'était tantôt une loyale moquerie des québecquois, tantôt une insultante vantardise, tantôt les plus grossières injures contre les institutions canadiennes. Et cependant, le *Chronicle* était reçu par un très grand nombre de familles canadiennes. Nous aimons à croire qu'on ne le recevait que pour ses comptes rendus-sténographiés des séances de la Chambre d'Assemblée.

Or, voila que Mr. Foote, ou le *Chronicle*, s'avise aujourd'hui de nous donner aussi des conseils :—" Pour " n'avoir pas suivi les avis que je " vous ai donnés citoyens d'Ottawa, " dit-il, ou à peu-près, pour n'avoir pas " voulu vendre vos lots pour rien, " vos ouvriers vont se trouver sans " ouvrage par votre faute."

Nous reconnaissons bien là le Foote que nous lisions en 1860, à Québec. Et, oui, braves gens d'Ottawa ! Si vous aviez donné vos lots à bâtir à Mr. Foote par exemple ; ce grand sire y aurait fait construire de belles maisons, et vos ouvriers auraient aujourd'hui de l'ouvrage, toujours de Mr. Foote.

L'*Union* de cette ville a déjà répondu au *Chronicle* à ce sujet : peut-être aurions-nous dû ne rien dire de plus ; mais il y avait déjà trop longtemps que ce journal vantard nous agaçait l'épiderme pour ne pas le faire connaitre à nos lecteurs.

Cet incident écarté, revenons à notre sujet.

Il serait déraisonnable de croire que la Législature après enquête et mure délibération, ne votera pas les fonds suffisants pour achever les édifices publics. La province est engagée à leur achèvement par trop de motifs puissants pour que l'idée du contraire ne soit pas absurde.

Ottawa est et restera la Capitale des Canadas. Il y a déjà $900,000 de dépensées pour ses bâtisses parlementaires ;—or, on ne jette pas à l'eau une somme de ce chiffre, pas plus qu'on ne met de côté la décision de la Reine, encore moins. Car, si par un hazard que nous supposons impossible, la Législature se refusait à voter l'achèvement des édifices publics, de quelle utilité seraient les immenses constructions à demi-achevées qui couronnent les hauteurs de notre cité.

Depart de Mgr. d'Ottawa.

Lundi dernier, Mgr. Guigues a quitté sa ville épiscopale d'Ottawa. Sa Grandeur se rend en Europe où l'appellent les affaires de son diocèse ainsi que les intérêts de la Congrégation des Missionnaires Oblats dont il est provincial en Canada. Notre digne et vénéré prélat ne sait se délasser autrement que par de nouveaux labeurs et de nouvelles fatigues. Voilà déjà 13 ans qu'il nous donnait sa première bénédiction d'Evêque. Qu'étions nous alors, et que sommes nous aujourd'hui ? En vérité ne peut-on pas répondre : Nous n'étions rien, et maintenant nous comptons pour quelque chose. Indomptable au travail et à la peine, inépuisable dans les ressources de sa charité, notre évêque s'est créé son clergé, ses paroisses, sa ville épiscopale qu'il ne cesse de doter d'institutions de tout genre déjà signalées par nous à la reconnaissance de nos concitoyens. Et au milieu d'obstacles nombreux à surmonter, son administration parvient à ses fins de bien public et de salut des âmes avec l'énergie et la suavité du zèle évangélique. Aussi, sur tous les points de son diocèse et dans Ottawa en particulier ne rencontre-t-il, même de la part des protestants, qu'estime respectueuse et dévouée. Notre cité ne pouvait donc voir avec indifférence le vide où allait nous plonger l'absence de ce dignitaire insigne. Malgré l'heure matinale du départ, elle a voulu grouper autour de lui ses membres les plus influents tant protestants que catholiques pour faire cortège à l'auguste voyageur. Le clergé de la ville et des paroisses voisines, les R. R. P. du Collége, ainsi que leurs élèves et le séminaire n'ont pas fait défaut. La délicieuse scène qui chemin de fer nous présentait une famille dévouée dont la vive affection ne peut s'arracher à la présence d'un père et d'un pasteur, qui veut et fait le bien.

Nos deux Instituts Catholiques d'Ottawa ont vu leurs Présidents au poste d'honneur. Tous les deux ont pris la parole. M. le Dr. St. Jean, en français, et M. R. W. Scott, M.P.P. en anglais, et tous les deux en termes pleins d'apropos ont exprimé les vœux de tous pour l'heureux voyage et prompt retour de Sa Grandeur. Mgr. a daigné répondre en français et en anglais, et nous regrettons de ne pouvoir reproduire textuellement cette parole aimée.

Il nous a tous remerciés de cette nouvelle marque d'attachement, puis il nous a fait espérer qu'il ferait le pélérinage de Rome pour déposer aux pieds du Souverain Pontife les témoignages de vénération, d'amour et de fidélité de ses chères ouailles d'Ottawa. Il voulait renouveler de bouche au St. Père, en son nom et au nom de ses diocésains sa protestation de flétrissure contre les attentats sacrilèges de la Révolution et l'expression de sa douloureuse sympathie à toutes les cruelles angoisses qui torturaient son cœur de Roi, de Pontife et de Père. Le successeur de St. Pierre daignera l'enrichir de nouvelles grâces qu'il sera trop heureux de nous apporter. " En attendant, ajouta Sa Grandeur, souffrez que votre Evêque vous supplie de rester unis comme par le passé, qu'il n'y ait parmi vous ni Canadiens ni Irlandais, mais des catholiques unis dans une même foi et un même amour ; à cette condition, vous pourrez faire respecter vos droits de chrétien et de citoyen. Bientôt ces chars m'emporteront loin de vous, mais mon cœur reste et quelqu'éloigné que je sois, toujours ma pensée et mon cœur seront au milieu de vous."

Alors Mgr. leva sa main de Pontife et laissa tomber une bénédiction que tous s'empressèrent de recevoir avec une réligieuse émotion comme signe sacré de l'adieu d'un Evêque.

L'administration du diocèse d'Ottawa, durant l'absence de Monseigneur, est confiée aux Révérends Pères Dandurand et Tabaret, vicaires généraux.

—o—

A SA GRANDEUR MGR. JOSEPH E. EVÊQUE D'OTTAWA.

(Par les Membres de la Société St. Jean-Baptiste.)

Monseigneur,

Au moment de votre départ pour la France, nous pensons qu'il est de notre devoir de venir, une fois de plus, vous souhaiter un heureux voyage ; et vous manifester notre sincère attachement et notre reconnaissance pour tout le bien que vous n'avez cessé de faire, depuis que nous avons le bonheur de vous posséder parmi nous.

Comme il est probable que votre grandeur se rendra aussi auprès du St. Père, nous la prions d'assurer Sa Sainteté, qu'elle a en nous des enfants dévoués qui partagent ses peines.

Nous faisons des vœux pour que le ciel nous accorde votre prompt retour au milieu de nous.

Nous avons l'honneur, d'être,
Monseigneur,
avec le plus profond
respect, vos, etc.

Dr. St. JEAN, Prés. de la Société St. Jean-Baptiste.
DR. RIEL,
DR. DUHAMEL,
DR. BEAUBIEN,
G. DEMERS,
C. TRUDELLE,
P. DUFOUR,
C. GOYER,
I. CHAMPAGNE,
ANT. CHAMPAGNE,
J.-B. TURGEON,
I. TRAVERSY,
B. CANTIN,
CHARLES CANTIN,
P. ROCQUE,
S. CHAMPAGNE,
CHS. LAPORTE,
JOS. GARIEPY,
LOUIS DUHAMEL,

(Et un grand nombre d'autres.)

Exposition Internationale de '62

L'Exposition Internationale de Londres en 1862 agite en ce moment l'univers industriel; et, de toutes les possessions britanniques, le Canada est seul à hésiter encore à répondre au rendez-vous donné par l'Angleterre à toutes les nations. Avides de se mesurer dans ces grandes luttes, où chaque victoire est une garantie de prospérité offerte à l'intelligence des peuples, les différents gouvernements se sont empressés d'organiser une commission centrale, chargée de communiquer avec le bureau institué par Sa Majesté Britannique. Dans toutes les colonies, les dépêches adressées par le ministère ont été accueillies avec enthousiasme, et ceci comme ailleurs nous avons vu les Chambres d'Agriculture et des Arts et Manufactures, dans les deux sections de la Province, rivaliser d'activité auprès du gouvernement pendant la dernière session, afin d'obtenir de suite les moyens nécessaires pour assurer au Canada, à l'Exposition internationale, une représentation digne des ressources immenses de notre pays et des efforts faits par notre population industrielle pour les utiliser.

Malheureusement les sollicitations ont été inutiles, et nous avons une fois de plus à regretter que parmi nos ministres nous ne puissions compter un plus grand nombre d'industriels, connaissant nos besoins et travaillant à les satisfaires. Qu'est-ce donc que $60,000, lorsqu'il s'agit d'étaler sur le grand marché de l'exposition universelle les denrées, de 3,000,000 d'hommes, et les produits d'un pays mesurant 40,000 lieues en superficie! Cette économie, car on a le courage d'appeler cela une économie, ne peut complète des moyens que doit utiliser le commerce pour se faire un débouché. En agissant ainsi, le Canada nous représente ce marchand qui, situé dans une de nos rues les mieux fréquentées, laisserait au fond de son magasin un assortiment de marchandises magnifiques, sous prétexte d'*économiser* le quart d'heure passé à leur étalage dans ses vitraux, où elles attireraient les regards et la convoitise du chaland. Il n'y aurait pas d'expression pour plaindre une semblable maladresse ; aussi n'en trouvons nous pas davantage pour apprécier l'*économie* que prétend faire le Canada des $60,000 exigées pour assurer à Londres une bonne exposition de nos produits.

La Chambre des Arts et Manufactures du Bas-Canada, dans un rapport publié au mois de Juin dernier, s'exprime à ce sujet d'une manière très forte, en adoptant le rapport du comité chargé de faire valoir sa demande.

" Le gouvernement," dit-elle, " a refusé d'inclure dans les estimés l'octroi nécessaire pour assurer le concours du Canada à l'Exposition universelle de 1862, et votre comité n'a pas d'expression assez forte pour dire le mal fait au pays par cette économie maladroite. Personne ne doute plus que rien n'a pu placer le Canada aussi haut dans l'opinion de l'Europe, que l'exposition de ses produits en 1851 et 1855. Jusque-là, notre pays avait été considéré, par la grande majorité des Européens, comme une possession anglaise éloignée et demi-barbare, au climat rigoureux et au sol stérile, où des sauvages pouvaient seuls exister, et dont les fourrures et les bois étaient les seuls productions. Le Canada a montré alors l'immensité de ses ressources, et à la grande surprise de ceux qui croyaient le mieux connaître, il s'est placé en rival à côté des nations les plus anciennes et les plus puissantes. Au moment où nos voies ferrées sont presqu'entièrement terminées, où nos ports de mer sont encombrés d'un nombre jusqu'ici inconnu de vaisseau demandant nos produits, où les mines du Bas-Canada viennent de s'ouvrir, et qu'il est urgent d'attirer l'attention des capitalistes sur les profits qu'elles promettent, où l'éclat de la visite de l'héritier présomptif de la couronne brille encore aux regards de l'Angleterre, admettre en quelque sorte, par notre abstention, que nous sommes arrivés au sommet d'une prospérité commençant à écrouler, que nous ne sommes plus capables de ce que nous avons fait il y a dix ans, c'est souffrir une humiliation, perdre du terrain, et accepter la défaite dans la lutte glorieuse de la valeur industrielle.

La négligence de n'avoir pas nommé une commission aura de plus ce fâcheux résultat, que, selon l'Article Six des réglements de la Commission Royale, nul individu, à l'étranger ou dans les colonies, n'aura droit d'exposer, si ce n'est par l'intermédiaire des commissaires nommés par leur propre gouvernement. Nous craignons donc qu'il n'y ait impossibilité pour l'initrative individuelle de réparer la négligence du gouvernement, et nous espérons encore qu'il sera formé une commission devant agir en faveur des particuliers désireux d'exposer des échantillons de nos richesses minérales et autres. Même dans le cas où cet empêchement n'existerait pas, la Chambre des Arts et Manufactures, eu égard au peu de ressources mises à sa disposition, serait dans l'impossibilité de prendre l'initiative.

Nous sommes heureux d'annoncer qu'une nouvelle tentative auprès du gouvernement sera faite, ainsi que nos lecteurs peuvent en juger par l'adresse présentée à Son Excellence, et dont nous donnons copie, sous le titre *Revue Agricole*

Voici les réglements adoptés par la commission royale, pour la prochaine exposition internationale :

Tous les articles étrangers ou produits par l'industrie seront admis à l'Exposition universelle de 1862. Les alcools, huiles, acides matières enflammables, ne seront reçus que dans des vases ou verre parfaitement surs.

Les objets exposés seront repartis d'après la classification suivante :

1ère DIVISION.—MATIERES BRUTES.

Classe 1. Mines, carrières, metallurgie et produits minéraux.
" 2. Produits et composés chimiques et pharmaceutiques.
" 3. Substances alimentaires, vins inclus
" 4. Produits végétaux et animaux employés dans les manufactures.

2e. DIVISION.—MACHINES ET INSTRUMENTS.

Classe 5. Plans de chemins de fer, locomotives et chars inclus.
" 6. Voitures ordinaires.
" 7. Machines et instruments employés en manufactures.
" 8. Machines en général.
" 9. Instruments aratoires et de jardinage.
" 10. Génie civil, architecture et construction
" 11. Genie militaire, armes et accoutrements.
" 12. Architecture navale.
" 13. Instruments de physique.
" 14. Appareils photographiques et photographie.
" 15. Horlogerie.
" 16. Instruments de Musique.
" 17. Instruments de chirurgie.

3e. DIVISION.—MANUFACTURES.

Classe 18. Coton.
" 19. Lin et chanvre.
" 20. Soie et velours.
" 21. Etoffe de laine.
" 22. Tapis
" 23. Etoffes différemment tissées, montrant les divers procédés de teinture et d'impression.
" 24. Dentelles, broderies.
" 25. Fourrures, peaux, plumes et cheveux.
" 26. Cuirs, harnais.
" 27. Vêtements confectionnés.
" 28. Papeterie, imprimerie et reliure
" 29. Livres classiques.
" 30. Meubles et tentures, tapisseries et articles en papier mâché.
" 31. Ferronnerie.
" 32. Acier et coutellerie.
" 33. Bijouterie en métaux précieux et en imitation.
" 34. Verrerie.
" 35. Potterie.
" 87 Objets manufacturés non compris ci-dessus.

4e. DIVISION.—BEAUX ARTS.

Classe 37. Architecture.
" 38. Peinture à l'huile, aquarelles, dessins.
" 39. Sculture, modeles.
" 40. Gravures

Les commissaires de Sa Majesté seront prêts à recevoir tous les articles qui leur seront adressés, le mercredi, 12 Février, et les jours suivants, jusqu'au 31 Mars exclusivement.

Le placement des objets lourds ou de grandes dimensions, demandant beaucoup de travail et de temps, devront être rendus avant le 1er Mars ; et si le placement exige des travaux de maçonnerie, déclaration devra en être faite en même temps que la demande d'espace necessaire.

Lorsque les articles d'un exposant peuvent former une collection, il peu les disposer à volonté, eu égard à l'ordre général de l'exposition, et sans préjudice aux autres exposants.

Lorsqu'il s'agira de montrer un procede de fabrication, il sera admis un nombre suffisant d'échantillons, pourvu toutefois qu'ils n'excèdent pas le nécessaire. Les exposants devront transporter leurs objets au propres frais ; aucun objet ne sera reçu qu'après le paiement complet du transport et autres dépenses ; les boîtes d'emballage doivent être enlevées par le propriétaire aussitôt que le commissaire a reconnu le contenu.

Il sera permis aux exposants d'ériger, ainsi qu'il leur conviendra, les étagères, comptoirs, et de prendre toutes les dispositions pouvant assurer le succès de leur exposition. L'assurance sera facultative et aux frais de propriétaire. Les mesures nécessaires seront prises contre les dangers d'incendie. de vol et de détérioration quelconque, et les commissaires de Sa Majesté aideront de tout leur pouvoir les poursuites faites contre toute personne coupable de vol, ou de détérioration d'objets exposés, mais ils ne peuvent se porter responsables des pertes possibles.

Les exposants pourront nommer des agents chargés de surveiller et d'expliquer aux visiteurs les objets exposés, en ayant d'abord obtenu des commissaires de Sa Majesté une autorisation ecrite. Mais il sera absolument defendu à ces agents d'offrir en vente les articles confiés à leurs soins.

Les commissaires de l'Exposition se chargent de fournir aux machines en mouvement, de la vapeur (a 30lbs. par pouce) et de l'eau, à haute pression.

Les personnes du Royaume-Uni se proposant d'exposer, devront s'adresser au secrétaire de la commission de Sa Majesté, No. 454, West Strand, Londres, pour obtenir une " demande d'espace," annonçant en même temps dans quelle division elles se proposent de concourir.

Les exposants étrangers ou des colonies devront s'adresser à la commission nommée par leur gouvernement aussitôt qu'avis leur sera donné de telle nomination.

Les commissaires de Sa Majesté, après avoir délibéré sur l'organization du département des beaux-arts, publiera prochainement le programme de cette exposition.

Par ordre,
F. X. SANFORD,
Secrétaire.

Bureau des Commissaires de Sa Majesté,
154 West Strand, Londres.

Revue Agricole.

Garibaldi et les Etats-Unis.

Nous lisons dans le *Courrier du Canada :*

Une correspondance particulière nous apporte les détails suivants sur les démarches dont le héros de Caprera a été l'objet de la part des envoyés des Etats-Unis :

" Turin, le 18 septembre.

" Il est temps qu'on soit fixé sur l'historique des négociations qui viennent d'avoir lieu entre Garibaldi et le gouvernement des Etats-Unis. Je ne sais pourquoi le grand mystère a règné dans toute cette affaire. Les journaux en ont à peine parlé. Garibaldi, d'une part, et le ministre des Etats-Unis, de l'autre, ont gardé le plus profond silence. J'ai interrogé presque tous les généraux de Garibaldi, ils étaient aussi ignorants que moi ; enfin à grand'peine, je me suis procuré les renseignements qui suivent :

" Vous savez que Garibaldi a habité plusieurs années New-York, où il a pu conquérir de véritables sympathies. Il affectionne ce pays à son caractère indépendant. Quand la guerre éclata entre le Nord et le Sud, toutes ses sympathies furent pour l'Union ; il en écrivit à ses amis d'Amérique, qui lui répondirent de venir à leur aide.

" Il y a deux mois, plusieurs riches Américains mirent un capital énorme à sa disposition pour la levée d'un corps franc dont il aurait le commandement. C'était tout ce que de simples particuliers étaient en mesure d'offrir. Cette position, qui pouvait convenir au Garibaldi de 1848, était inacceptable pour le soldat de Marsala et de Palerme.

" Si les Américains du Nord vinrent trouver Garibaldi, ceux du Midi ne restèrent pas inactifs. Une députation lui fut envoyée pour lui représenter que la question qui divisait le Nord et le Sud méritait une sérieuse attention ; que la question de l'esclavage, mis en avant par le Nord, était une question presque secondaire, en présence de celle de la liberté de commerce que réclame le Sud. Ces observations firent une certaine impression sur Garibaldi.

" Après la défaite de l'armée fédérale, le gouvernement des Etats-Unis songea à faire des propositions sérieuses à Garibaldi. On ne pouvait lui dépêcher M. Marsh, ministre des Etats-Unis à Turin, cette question touchant de trop près l'Italie. On jeta les yeux sur le ministre des Etats-Unis à Bruxelles, qui a dit-on connu Garibaldi en Amérique. Il était chargé de *tâter* Garibaldi, et passez-moi le mot, de le *venir voir*.

" Garibaldi cela n'est un secret pour perronne, se meurt d'ennui à Caprera. Parcourez la vie de cette homme étrange, vous le voyez tantôt à New-York, en Californie, puis au Pérou, à Buenos Ayres, en Chine ; la révolution italienne l'a trouvé capitaine de navire marchand en 1849. L'inaction use cette organisation puissante ; depuis plus d'un mois Garibaldi était cloué sur son lit par des douleurs humatismales qu'une vie active peut seule faire disparaitre complètement.

" L'envoyé des Etats-Unis a donc trouvé Garibaldi désireux de changer de vie et de remonter sur cette grande scène où il tient si splendidement sa place.

" La présence à Caprera du ministre des Etats-Unis, arrivé sans mystère, sans incognito, frètant un vapeur publiquement, suffit pour démontrer sans qu'il soit besoin d'autres preuves, que l'on s'adressait à un homme déjà préparé à cette visite, et qui en principe avait accepté.

" Des conditions, on ne peut en parler qu'avec une extrême réserve. Il est cependant hors de doute que le commendement en chef de l'armée fédérale devait appartenir à Garibaldi seulement ; il devait, m'assure-t-on, rendre compte de ses actes, et ne prendre aucune résolution sans l'approbation d'un conseil de guerre nommé par le gouvernement de Washington.

" On le laissait libre de partir avec les officiers qu'il jugerait dignes de sa confiance. Ces officiers devaient composer en grande partie son état-major ; mais, en aucun cas, les généraux qu'il conduirait avec lui ne pouvaient être substitués aux généraux indigènes dans les commandements principaux. Leur position était réglée et leurs services récompensés, soit par des avantages territoriaux.

" Garibaldi est habitué à ne prendre conseil, dans les heures suprêmes, que de l'inspiration du moment ou de son étoile. Tout le monde sait que, lorsqu'il s'embarqua pour la Sicile, il s'endormit profondément pendant presque toute la traversée, et qu'à l'approche seulement du rivage sicilien, il se décida à débarquer à Marsala, ville à laquelle il n'avait jamais songé jusqu'alors.

" Ce conseil de guerre l'accompagnant partout, réglant sa marche, espèce de conseil aulique, ne fut aucunement du goût de Garibaldi. De plus il voulait, vieux patriote avant tout, pouvoir revenir en Italie ; " *dès que sa présence y serait nécessaire.*"

Pays inconnu, généraux étrangers, cause douteuse, l'Italie séparée de lui par l'Océan, ses amis et ses officiers lui montrant Rome et Venise comme une terre promise : il y avait là de quoi ébranler l'homme le plus résolu. L'envoyé des Etats-Unis revint à Gênes sans avoir rien conclu.

" Beaucoup prétendent, cependant que tout n'est pas encore terminé. Espérons le contraire. "

Faits Divers.

SOIRÉE SOCIALE.—Lundi dernier MM. C. T. Thomas et William Law, conducteurs des travaux de M. Haycock, aux bâtisses publiques, offrirent un souper aux huitres, à l'Hôtel Champagne, aux ouvriers maçons et tailleurs de pierre employés par eux.

Environ 45 convives prirent place à table, et tous, tant contracteurs, conducteurs et employés passèrent la soirée de la manière la plus agréable.

Un bon nombre de santés furent proposées et bues avec le plus grand enthousiasme, et le *God Save the Queen* fut chanté avec tous les honneurs ordinaires.

La gaiété, l'entrain, et la bonne humeur des convives, joint à la magnificence avec laquelle la table avait été préparée par notre estimable concitoyen, M. Champagne, a fait de cette *soirée de famille*, une soirée dont chacun en aimera le souvenir.

Les convives se sont retirés à une heure assez avancée dans la nuit. Tous satisfait d'une soirée dont l'arrangement fait grandement honneur non seulement à MM. Thomas et Law, mais encore à M. Haycock lui-même.—(*Communiqué.*)

AUX CORRESPONDANTS.—La Correspondance signée XXX ayant été laissée au bureau du *Citizen*, au lieu de nous être directement remise, elle est, par conséquent trop tard pour ce No. Nous prions notre correspondant de nous faire parvenir, à nous même, ses écrits s'il ne veut pas éprouver du retard dans leur publication.

Le Journal de St. Hyacinthe.—Nous avons reçu les 4 et 5e Nos. du *Journal de St. Hyacinthe*. Ce journal est en place dès le début dans les rangs de l'opposition. Le *Journal de St. Hyacinthe* est imprimé avec soin et est la propriété de M. Guitté, ancien propriétaire du *Courrier de St. Hyacinthe*. Il paraitra deux fois par semaine au prix de $2.00 par année payable d'avance. Quoique ne partagant pas les opinions de notre nouveau confrère, nous lui souhaitons cependant la bienvenue la plus cordiale.

CORRECTION.—Il s'est glissé quelques erreurs typographiques dans le morceau de *Poésie* publié dans notre dernière feuille. Ainsi dans la 1e strophe, à la 4e ligne, au lieu de *suplisante*, lisez suppliante ; 6e strophe à la 4e ligne, au lieu de *solenel*, lisez solennelle ; 10e strophe, 1ère ligne, au lieu de *temps*, lisez temple.

M. RANKIN.—Le télégraphe nous apprend que M. Rankin, après avoir comparu, devant le magistrat de police, a été emprisonné, et son procès se fera aux assises criminelles de Toronto qui ont dû s'ouvrir hier. *Courrier de St. Hyacinthe.*

Notre nouveau gouverneur, Lord Monck, qui s'est embarqué pour le Canada, le 3 du courant, était attendu dimanche dernier à Québec. Sir Ed. Head doit prendre passage à bord du *Canada* pour l'Europe. *Idem.*

Quelques journaux de Montréal annoncent que le gouvernement aurait acheté les bâtisses des Dames du Sacré-Cœur au Sault-au-Récollet pour en faire une asile d'aliénés.—*Idem.*

On assure que Son Excellence le Gouverneur Général vient de recevoir d'importantes dépêche d'Angleterre.—*Journal de Québec.*

Les honorables MM. Vankoughnet Sidney Smith, John Ross et J. C. Morrison, sont arrivés samedi à Québec, venant du Haut-Canada. *Idem.*

—On dit que la compagnie du Grand Tronc a fait cesser les travaux récemment commencés du Terminus à la rue Bonaventure. Décidement on peut bien répéter ce que quelqu'un disait, il y a quelque temps au Conseil de Ville, après une longue discussion sur cette question : " Voilà un *Terminus* qui n'est pas encore *terminé !*—*L'Ordre.*

—Le corps de M. Adolphe Leduc qui s'est noyé, il y a quinze jours, au Lac St. François, a été trouvé, samedi dans la matinée, au Côteau du Lac, à 10 arpents plus bas que l'église. Il a été transporté à Montréal

NOUVELLES D'EUROPE.

ARRIVÉE DU NAVIRE À VAPEUR

"ASIA."

Le navire à vapeur *Asia*, parti le 28 dernier de Liverpool, a touché le 29 à Queenstown et est arrivé vendredi, le 11 courant à New-York.

L'escade américaine en chine, est partie pour les Etats-Unis à l'exception d'un petit navire qui est resté à la prière des marchands américains. Ce navire est parti tout-à-coup pour Shanghai sur la nouvelle qu'on y transformait une goélette en navire de corse, avec le pavillon du Sud.

La *Patrie* de Paris contredit la nouvelle de la réunion d'une convention au sujet de l'intervention immédiate de l'Angleterre, la France et l'Espagne au Mexique.

Le *Post* de Londres confirme cependant la nouvelle, dit que la *Patrie* a perdu son caractère officiel et affirme que la convention se réunira prochainement.

Le *Times* confirme aussi la nouvelle et dit que l'intervention des trois pouvoirs commencera aussitôt que le temps le permettra et que le gouvernement américain y donnera son concours.

Selon la dépêche, le Pape serait plus malade que jamais.

Il est bruit d'une prochaine entrevue entre Klapka, Kossuth, Turr et les autres chefs hongrois, où sera discutée la question hongroise.

Il y a eu à Pesth des troubles dans lesquels les autorités militaires sont intervenues.

L'Espagne refuse toujours de ne reconnaître d'autre roi de Naples que François II.

On croit que le ministre italien à Madrid va revenir à Turin.

Les préliminaires entre l'Angleterre, la France et l'Espagne, relativement à leur intervention au Mexique, ne sont pas encore arrêtés.

La frégate l'*Astre* est partie pour venir renforcer la flotte française actuellement dans les eaux mexicaines.

Les grains et la fleur sont en baisse:

Naples, 25 septembre.

Le journal *Nazionale* reproduit une lettre du général Cialdini au conseil provincial d'Aquila, dans laquelle il dit: "Une secte méchante avait préparé la ruine de l'unité italienne. Lorsque je suis venu, j'ai été dans la nécessité de déployer une repression vigoureuse. Maintenant cette secte a cessé d'être; la confiance renait, et l'on peut inaugurer une époque favorable au développement des libres forces de la nation."

Cipriana avec sa bande parcourt les monts Avella.

Londres, 27 septembre.

Le *Morning Post* donne un démenti à la *Patrie*, qui a nié l'expédition navale au Mexique, il répète que le traité à ce sujet sera prochainement signé entre la France, l'Angleterre et l'Espagne, qui ont décidé cette expédition.

Madrid, 25 septembre.

L'envoyé maroquin est accompagné par quatre magnats et une suite de trente personnes.

La *Iberia* dit que le bruit courait dans la soirée que M. Tecco, représentant de l'Italie, devait se retirer.

Naissance.

Dimanche, le 13 du courant, à Aylmer, C. E. Madame John R. Wood, P.M. Ecuyer, a mis au monde un fils.

MARIAGES

A la Cathédrale, le 14, par le Révérend Pere Dandurand, V. G. Monsieur John McStrasick, à Demoiselle Catherine Costello, tous deux de cette ville.

Au même lieu, le 15, par le même, M. Napoléon Sauvageau, à Dlle Grace McKenna

Situation demandée.

Un Instituteur, natif de France, diplômé par MM. les Examinateurs de Montréal et d'Aylmer, et muni de certificats de moralité et d'une recommendation particulière de l'Hon. M. Chauveau, se trouvant en cette ville avec sa nombreuse famille, ose espérer de rencontrer assez de sympathies parmi la population Canadienne de Bytown, afin d'y trouver de l'emploi, soit comme Professeur de Français, d'Arithmétique, etc., etc., ou comme Commis.

S'adresser à ce Bureau. f23

Situation Demandée.

Un jeune homme marié qui a plusieurs années d'expérience dans le commerce des Groceries ou des Marchandises sèches, désirerait de l'emploi dans l'une ou l'autre de ces branches de commerce.

Il peut fournir les meilleures recommandations quand à son caractère et ses capacités. Il parle le Français et l'Angiais et se contentera d'un salaire modéré.

S'adresser à ce "Bureau," ou au bureau du Citizen."

Ottawa, 28 août 1861.

The Queen Insurance Company

CONTRE

LE FEU, ET SUR LA VIE.

Capital £500,000 sterling, avec pouvoir d'augmenter jusqu'a UN MILLION.

Bureau Principal; Queen Insurance *Buildings*, Liverpool.

DIRECTEURS,

President, WILLIAM MOLSON, Esq

Hon. JOHN YOUNG. | THOMAS KAY Esq.
HEN. THOMAS, Esq. | D. TORRANCE, Esq.

Banquiers, BANQUE de MOLSON.

Secretaire resident, et Agent General,

A McK. FORBES, Esq. Montréal.

HENRY J. FRIEL. *Agent* pour Ottawa, et les environs.

Batisse de "*L'Union*," coin des rues Sussex et York.

ECOLE DE DANSE.

LE SOUSSIGNE a l'honneur d'informer ses amis et le Public en général qu'il ouvrira une ECOLE DE DANSE dans la salle de l'Institut, Place du Marché, pour tous les Lundi et Mercredi.

Première Soirée, LUNDI, 2 SEPTENBRE, à 8 heures et demie. ☞ Admission, 25 cts.

J. B. CHAMPOUX,
Ottawa, 28 août 1861. *Professeur.*

1861. SEPTEMBRE ! 1861.

CUNNINGHAM, BARCLAY & LINDSAY,

Viennent d'ouvrir l'assortiment le plus attrayant de

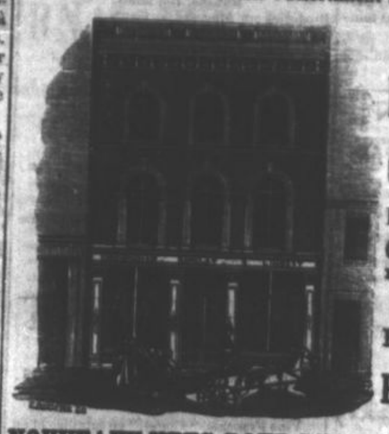

NOUVELLES ETOFFES DE

FANTAISIE POUR ROBE

NOUVEAUX

CHALES

Retournables

DE CARDOVER,

CHAPEAUX NOUVEAUX,

D'après les modes suivantes:—Diamond, Madras, Pekin, Beverly, Clyde et de Colleen Bawn

NOUVEAUX

RUBANS DE FANTAISIE

ET DE VELOUR

POUR CHAPEAUX,

Décidement à bon marché.

NOUVEAUX NETS, POUR LES CHEVEUX, COIFFURES,

&c., &c., &c.

NOUVELLES LAINES.

CUNNINGHAM, BARCLAY & LINDSAY,

Ont maintenant en vente le meilleur assortiment de

FLANELLES,
COUVERTES,
BAS, ET
MANTILLES EN DRAP,
SEALSKINS, ETC

&c., &c., &c.

Qu'ils n'aient jamais eu auparavant le plaisir de montrer.

Ottawa, Sept. 4 1861. 23

IMPORTATIONS D'AUTOMNE !

1861. 1861.

BROUGH, BUCHANAN & CIE.,

Ayant complété les

CHANGEMENTS CONSIDERABLES

ET LES

Ameliorations Internes

DE

LEUR ETABLISSEMENT

Sont maintenant préparés

A MONTRER

Le contenu de

PRES DE CENT PAQUETS

DES

DERNIERES NOUV AUTES

Dans chaque

DEPARTEMENT.

Ottawa, 4 Sept. 1861. f-22

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE PRESCOTT.

REDUCTION DE PRIX,

(Arrangement d'Eté.)

Le et après LUNDI 15 courant, les *Prix de Passage* entre Montréal et la Cité d'Ottawa par le Grand Tronc, et le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott seront comme suit, savoir;—

Première Classe, ... $4 00
Seconde " 2 00

Chemin de Fer d'Ottawa et de PRESCOTT.

Le et après LUNDI, 22 *avril*, le tarif pour le fret entre Montréal et Ottawa Cité, par le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott, et le Grand Tronc, sera comme suit, savoir:

Première Classe, ... 25 cts. per 100lbs.
Seconde " ..... 224 " " "
Troisième " ..... 171 " " "

☞ Pour particularités, classification, ou toute autre information, s'adresser, soit au Bureau de la Compagnie, à Ottawa, ou au Bureau de la Compagnie du Grand Tronc, à Montréal.

JNO. R. WHITE,
Ottawa, 15 avril, 1861. *Secretaire.*

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE **PRESCOTT.**

ARRANGEMENT D'ETE.

A commencer Lundi, 10 Juin, 1861.

Le Train de la Malle laissera Ottawa à 7 A.M., et arrivera à Prescott à 9 30 A.M., joignant à la Jonction, les Trains du Grand Tronc allant à l'Est et à l'Ouest; et à Prescott avec la ligne de Bateaux à Vapeur Canadiens et Américains, allant à l'Est et à l'Ouest, et avec les Trains du Chemin de Fer d'Ogdensburgh allant à New-York et à Boston.

Les passagers venant par ce Train arriveront à Montréal à 2 heures, P. M.

Les Trains de retour.

Laisseront PRESCOTT à 2 P.M., à l'arrivée des Trains de New-York, joignant à la Jonction avec les Trains du Grand Tronc venant de Montréal, et arriveront à Ottawa à 4. 30 P.M.

Le Train d'Accommodement laissera PRESCOTT à 6.15 A.M., arrivant à Ottawa à 11.15 AM.

Le Train de Retour laissera Ottawa à 12.30 A.M., joignant à la Jonction avec le Grand Tronc allant à l'Ouest, et arrivera à Prescott à 4. 40 P.M.

Les passagers venant par ce Train, arriveront à Montréal à 9.30 P. M.

B. FRENCH,
Prescott, 5 juin, 1861. *Surintendant.*

TERRES PUBLIQUES DU BAS-CANADA.

Les personnes qui désirent faire l'achat de TERRES PUBLIQUES dans le BAS-CANADA peuvent obtenir toutes les informations dont elles peuvent avoir besoin quant aux prix, à la qualité des terres et aux conditions de vente en s'adressant aux Agents sous-mentionnés:—

AGENTS.	RESIDENCES.	COMTES.	TOWNSHIPS.	Nombre d'acres en vente.	Prix par acre.
		Nord de la	**Riviere Ottawa.**		
W. Thompson	Pittalen—Arundel	Partie d'Argenteuil	Harrington, Montcalm, Arundel, DeSalaberry		
G.W. Cameron	Thurso	Partie d'Ottawa	Hartwell, Ripon	101,000	30 cts.
E. E. Murray	Buckingham	Partie d'Ottawa	Portland, Derry, Villeneuve, Bowman, Templeton, Buckingham	35,000	60 cts.
Robt. Farley	Wakefield	Partie d'Ottawa	Wakefield, Low, Masham, Hincks, Aylwin	160,000	"
Mic. McBean	Northfield	Partie d'Ottawa	Cameron, Bouchette, Northfield, Kensington, Aumond, Wright Egan	185,000	"
G. M. Judgson	Glarendon	Partie de Pontiac	Aldfield, Thorne, Cawood, Leslie, Onslow	190,000	"
Thos. Barron	Lachute	Partie d'argenteuil	Wentworth	180,000	"
Terance Smith	Allumette	Partie de Pontiac	Allumette, Waltham, Sheen, Chichester	30,000	30 cts.
				60,000	"
		Nord de la	**Riviere St. Laurent.**		
A. B. Lavallée	Ste. Adèle d'Abercrombie	Terrebonne	Abercrombie, Morin, Beresford		
Alex. Daly	Rawdon	Montcalm	Chilton, Wexford, Chertsey, Kilkenny, Rawdon, Londoncaster	35,000	30 cts.
Jules Bourgeois	Kildare	Joliette et Berthier	Cathcart, Kildare, Juliette, Brandon	141,000	"
A. Dubord	Trois-Rivieres	St. Maurice et Maskinongé	Peterborough, Caxton, Shawenegan	49,000	"
A. Bochet	Ste. Anne de la Pérade	Champlain	Radnor, Alton, Montauban	40,000	"
J. P Déry	St. Raymond	Portneuf	Gosford, Colbert, Roquemont	25,000	"
Vincent Martin	Chicoutimi	Chicoutimi	Bagot, Chicoutimi, Laterriere, Jonquière, Mesy, Tremblay, Charlevoix, Metabetchouan, Kénogami, Labarre, Caron, Signay, Simard, Harvey, St. Johns	28,000	"
				250,000	30 cts.
		Sud de la	**Riviere St. Laurent.**		
John Felton	Sherbrooke	Stanstead, Sherbrooke, Richmond, et partie de Wolfe et Compton			
F. H. Fratte	Stanfold	Partie d'Arthabaska	Marston, Auckland, Hereford, Weedon, Hampden	160,000	60 cts.
J. T. Lebel	Wotton	Partie, Wolfe et Compton	Maddington, Blandford, Stanfold, Bulstrode	100,000	"
			Wotton, Ham et augmentation, Wolfstown, Garthby, Stratford, Whitton, Winslow	290 000	"
J. O. C. Arcand	St. Joseph, Beauce	Partie de Mégantic	Broughton, Thetford	44,000	40 cts.
E. M. McKenzie	Lambton, Lac St François	Beauce	Price, Adstock, Tring, Lambton, Forsyth, Aylmer, Gayhurst	130,000	"
Andrew Ross	Frampton	Dorchester, part. Beauce	Shenley, Jersey, Marlow, Rixborough, Ditchfield, Linière, Watford, Cranbourne, Frampton, Buckland, Standon, Ware	200,000	30 cts.
S. V. Larue	St. Charles, R. Boyer	Bellechasse	Maillioux	20,000	"
Frs. Têtu	St. Thomas	Montmagny, p. de l'Islet	Montmagny, Ashburton, Bourdages, Patton	120,000	"
Jos. Jolivet	St. Gervais	Bellechasse	Roux, Bellechasse, partie de Buckland, Danquam, Armagh	92,000	"
Stanis. Drapeau	St. Jean Port Joly	L'Islet et Chemin Elgin	Fournier, Ashford, Gaineau, Casgrain, Lafontaine, Dionne, Arago, Chemin d'Arago	110,000	"
F. DeGuise	Ste. Anne La Pocatière	Kamouraska	Ixworth, Chapais, Woodbridge, Painchaud, Parke, Bungay, Chabot, Pohenegamook		
L. N. Gauvreau	Isle Verte	Témiscouata	Whitworth, Viger, Demers, Denonville, Begon, Rodot	285,000	"
J. Bte. Lepage	Rimouski	Rimouski	Duquesne, Macpès, Neigette, Cabot, Fleuriau, Macneider, Matane et augmentation, St. Denis, Cap Chat, Romieu, D'Alibert, Cherbourg	135,000	"
J. A. LeBeb	New Carlisle	Bonaventure	Matapedias, Restigouche, Mann, Nouvelle, Carleton, Maria, New-Richmond, Hamilton, Cox, Hope, Port Daniel	300,000	"
John Eden	Bassin de Gaspé	Gaspé	Newport, Percé, Malbaie, Douglas, York, Sud de la Baie de Gaspé, Nord de la Baie de Gaspé, Fox, Sydenham	180,000	20 cts.
				130,000	"

OCTROIS GRATUITS.

Il y a dans le Bas-Canada cinq chemins sur lesquels le gouvernement accorde des octrois gratuits.

Le chemin Elgin dans le comté de l'Islet, long d'à-peu-près 35 milles, courant de St. Jean Port Joli à la ligne Provinciale. STANISLAS DRAPEAUX, Ecuier, en est l'Agent et réside à St. Jean Port Joli.

Le chemin entre Matane et Cap Chat; Agent, J. B. LEPAGE, Ecuier, à Rimouski.

Le chemin Taché, de Buckland dans le Comté de Bellechasse au chemin Kempt dans le Comté de Rimouski, à peu près 200 milles de longueur; Agent, STANISLAS DRAPEAUX, Ecuier, à St. Jean Port Joli.

Le chemin Matépédiac, de Métis à Restigouche; Agent, J. B. LEPAGE, Ecuier, à Rimouski.

Le chemin de Témiscouata, de la Rivière-du-Loup au Lac Témiscouata; Agent, L. N. GAUVREAU, Ecuier, Isle Verte.

Dans le but d'établir ces parties du Bas-Canada, le gouvernement a autorisé des octrois gratuits le long de ces chemins n'excédant pas 100 acres chaque, et sujets aux conditions suivantes:—

1o. Le colon devra être âgé d'au moins dix-huit ans.
2o. Il devra prendre possession de la terre dans le cours d'un mois.
3o. Il mettra au moins douze acres de terre en culture dans l'espace de quatre ans, et
4o. Il devra y bâtir une maison d'au moins 20 pieds sur 18, et résider sur le lot jusqu'au parfait accomplissement des conditions ci-haut mentionnées.

Les familles composées de plusieurs colons ayant droit à des octrois gratuits pourront demeurer sur le même lot et être exemptes de l'obligation de bâtir et de résider excepté sur le lot sur lequel elles demeurent.

Le manque d'accomplir ces conditions entrainera la perte immédiate du lot de terre assigné qui sera vendu et octroyer de nouveau.

Ces chemins ayant été construits aux frais du gouvernement, les colons sont obligés de les tenir en bon état de réparation.

Les terres le long de ces chemins ainsi ouvertes et offertes gratuitement par le gouvernement sont généralement d'excellente qualité et sous le rapport du sol et du climat sont très propres à toutes les fins de l'agriculture.

Pour informations touchant les chemins à prendre et les prix de transports, on peut s'adresser de plus aux Agents suivants:—

QUEBEC - - - - - - A. C. BUCHANAN, Agent en Chef d'Émigration.
MONTREAL - - - - C. E. BELLE, Agent des Bois et Forêts.
J. H. DALEY, Agent d'Emigration.

P M VANKOUGHNET,
Commissaire.

Département des Terres de la Couronne, Québec, 7 mai 1861.

Au Pavillon Blanc !

MARCHANDISES A BON MARCHE!
MARCHANDISES A BON MARCHE!
MARCHANDISES A BON MARCHE!

GRANDE REDUCTION DE PRIX!
GRANDE REDUCTION DE PRIX!
GRANDE REDUCTION DE PRIX!!

En consequence de la crise actuelle!
En consequence de la crise actuelle!
En consequence de la crise actuelle!

BELIVEAU & LeBLANC

VENDRONT LEUR FOND DE MARCHANDISE D'AUTOMNE A

25 PAR CT. MEUILLEUR MARCHE QUE LA VALEUR.

Etoffe a Robe, Plaids, Repps, Cobourgs, Indienne, Delaine, Cashemere, Winceys, Flannelles, Chales, Mantilles, Chapeaux, Bas et Gants.

ARTICLES DE FANTAISIE,

ET UN

ASSORTMENT DE MARCHANCISES D'ETAPE

A LA

MAISON DU PEUPLE.

Beliveau & Leblanc,

RUE SUSSEX, 3e PORTE de la RUE YORK.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

BOIS ET FORETS.

Québec, 29 juillet, 1851.

AVIS est par les présentes donné qu'une vente de limities pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnées, savoir:

"Territoire de la partie supérieure de l'Ottawa," au bureau de l'agent des bois de la Couronne, à Ottawa, le 15 d'Octobre prochain.

"Territoire de la partie inférieure de l'Ottawa," pour la partie de ce territoire qui se trouve au nord de la rivière Ottawa, au bureau de l'agent des terres de la Couronne, dans le village de Buckingham, le 3 de Septembre prochain; et pour la partie de ce territoire qui se trouve au Sud de la rivière Ottawa, au bureau de Poste, dans le village d'Osborne, township de Cumberland, le 7 de Septembre prochain.

"Territoire Ontario," à l'Hotel de Caisse, Peterborough, le 11 de Septembre prochain.

"Territoire Huron, Superieur et de la Péninsule du Canada Ouest," pour le limites en arrière des rivieres Severn, Muskoka et Moira, au Rosin House, Toronto, le 2 d'Octobre prochain.

"Territoire de la partie inferieure du St. Laurent," au bureau de l'agent des bois de la Couronne, à Trois Pistoles, le 2 d'Octobre prochain.

"Territoire de la Baï des Chaleurs, à New Carlisle, le 2 de Septembre prochain; et à Cross Point, le 14 du même mois.

"Territoire Chaudieres et Madawaska, au bureau de l'agent des Bois de la Couronne, à la Rivière du Loup (Fraserville), le 17 de Septembre prochain.

Conditions de la Vente.

Premièrement.—Les limites, suivant leur étendue supposée, plus ou moins, seront offertes en vente, par en can public, à tel point d'enchère, outre la rent fonciere ordinaire, que pourra determiner le département des terres de la Couronne.

Les limit à seront a jugées aux personnes qui offriront le plus haut bonus.

Le bonus et la rente fonc ère de la première saison devront être payés dans chaque cas immédiatement après l'adjudication.

Secondement.—Les personnes à qui les limites seront adjugées, seront tenues de faire tirer les lignes des limite, à leurs propres frait, lorsque cela sera nécessaire, conformément aux instructions qui devront être émanées par le département des terres de la Couronne.

Troisiément.—Les licences seront émises, en faveur des adjudicataires, dans l'espace d'un mois, à compter de la date de la vente.

Quatriémement.—Sous tous autres rapports, les limites seront soumises aux règles générales, concernant les bois, maintenant en force ou qui pourront le devenir par la suite.

On pourra obtenir toutes informations au sujet des limites qui devront être offertes en vente, en s'adressant, le et après le VINGT du mois prochain, aux bureau des agents des bois de la Couronne, dans leurs localities respectives

ANDREW RUSSELL,
Assitant Commissaires,
T. de la C.

28 août, 1861.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE,

Les terres du Township de BASKATONGE, comté d'Ottawa, C. E., contenant environ **29,000 acres,** seront vendues par encan à ceux qui désirent s'y établir, le on après le 29e jour d'Août courant.

Pour les Nos. des Lots et les conditions de la vente, s'adresser à

MICHAEL McBEAN,
Agent des T. de la Cou.
A Northfield, dans le dit Comté

Andrew Russell,
Assis. Commissaire.

Ottawa, 7 août 1861.

BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS.

AVERTISSEMENT.

PAR le présent avertissement, il est défendu de circuler dans l'enceinte destiné à l'érection des Edifices en construction sur le lieu appelé "Barrack" ou Major's Hill," et, sous peine d'être poursuivi avec toute la rigueur des lois; de nuire aux clôtures, aux arbres ou arbustes qui s'y trouvent.

La beauté de l'Emplacement choisi pour les bâtiments du Gouvernement dépendant, en grande partie, des arbres et des arbustes qui croissent sur le penchant du dit lieu, le public est requis d'aider à leur conservation.

Par ordre,

JOHN MORRIS,
Surintendant.

Ottawa, le 13 Avril, 1860.

☞ Les commercants de bois sont priés de bien faire comprendre aux conducteurs des cages et aux autres personnes qu'ils emploient, la nécessité de ne point commettre de dégâts, et de ne point se rendre coupables d'impropriétés.

DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.

AVIS AUX CONTRACTEURS.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant sur le dos "Soumission pour les Canaux du St. Laurent," seront reçues à ce bureau, jusqu'à MIDI, de MARDI, le 27 d'AOUT prochain, pour les ouvrages suivants, savoir:

CANAL BEAUHARNOIS.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

CANAL DE CORNWALL.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

CANAUX DE WILLIAMSBURG.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

Des soumissions pour chacun de ses ouvrages devront être envoyées séparément.

Tous les matériaux devront être fournis par les contracteurs et l'ouvrage devra être exécuté en stricte conformité avec les plans et spécifications qui peuvent être vus à ce bureau ou au bureau du surintendant du canal de Cornwall où de plus amples informations peuvent être obtenues.

La signature de deux personnes responsables désirant se porter caution pour la due exécution du contrat devra accompagner chaque soumission.

T. TRUDEAU,
Secrétaire, T.P.
Ottawa, 14 août 1861. 15-2s.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

BRANCHE DES PECHERIES,

Quebec, 8 juin 1861.

Il a plu à SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL en conseil nommer les inspecteurs de poisson et d'huile suivants, en vertu des dispositions de l'acte 22 Vic, c. 50, Statuts Refondus du Canada, concernant l'inspection du poisson et de l'huile.

JASPER KIMBALL GOODING, de la ville de Goderich, Haut-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, à Goderich.

JOHN FONTANA, de Port Amherst Isles de la Magdeleine, Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, aux Isles de la Magdeleine.

BERNARD LECLAIRE, de Carleton, comté de Bonaventure, Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, à Carleton.

JOHN JOHNSTONE, de New Richmond, comté de Bonaventure, Bas-Canada, inspecteur de poissons et d'huile, à New Richmond.

PHILIPPE RICHERVAISE, du Bassin de Gaspé, comté de Gaspé, dans le Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, au Bassin de Gaspé.

P. M. VANKOUGNET,
Commissaire.
Ottawa, 7 Août 1861.

HUITRES NOUVELLES

Venant d'être reçues

—AU—

RESTAURANT LAFONTAINE.

A l'Enseigne du Fanal Rouge, RUE SUSSEX.

N. B—M. LAFONTAINE recevra ses huitres, pour toute la saison, deux fois par semaine par *Express*.

Ottawa, 21 août 1861.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

QUEBEC, 2 Septembre 1861.

AVIS est par le présent donné qu'environ 19,000 âcres des Terres de la Couronne, dans le township de DENHOLM, comté de l'Outaouais, C.-E., seront offerts en vente, le et après le 30e jour du mois courant.

Pour la liste des lots et les conditions de vente s'adresser à l'agent de la localité, Robert Farley, Ecuier, à Chelsea, Township de Hull, dans le comté susdit.

ANDREW RUSSELL.
Assistant Commissaire.
T. de la C.

Ottawa, 4 Sept. 1861. f23

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.

VENTE DES TERRES PUBLIQUES.

QUEBEC, 15 août 1861.

LA VENTE des TERRES de la COURONNE, vacantes et non concédées, aura lieu dans les mois d'OCTOBRE et de NOVEMBRE prochain, et aussi, certaines Terres de la Couronne et du Clergé, sujettes à être reprises par défaut de paiement, dans les comtés de *Lanark, Carleton, Leeds Grenville, Northumberland, Durham Peterborough, Victoria, Simcoe, York, Peel* et *Ontario*.

Une liste des terres devant être offertes en vente sera sous peu déposée, pour être distribuée, chez les différents agents locaux de chaque comtés respectifs.

(Signé,) P. M. VANKOUGNET,
Commissaire.

Ottawa, 28 août 1861.

NOUVEAU SALON
DE
PERFUMERIE.

M. E. MILES vient d'ouvrir un nouveau salon de parfumerie dans la bâtisse occupée par M. Solmon, porte voisine de
T. STORY,
Marchand Tailleur,
Où ses pratiques de cette partie de la ville pourront se faire raser et coiffer suivant les dernière goûts. M. MILES, tiendra aussi toujours en mains un assortiment d'instruments de tondeuse, &c., dont il disposera à très bas prix.

E. MILES,
Ottawa, 9 juillet 1861. *Propriétaire.*

Desirez vous acheter a bas prix
Tout ce qui est necessaire a la vie
Boisons, Epiceries habillement
Pour argent comptant seulement
ALLEZ CHEZ ISIDORE TRAVERSY.

MAISON CANADIENNE
Batisses de Mdme. FOSTER,
Rue Sussex.

M. P. COMTE,
Tout en remerciant ses pratiques de la ville et de la campagne, de l'encouragement libéral qu'il a reçu d'eux jusqu'à ce jour, prend la liberté de les informer, ainsi que le public en général, qu'il a en mains en ce moment un assortiment varié de marchandises sèches, et épiceries dont il disposera aux prix les plus réduits.
Il tient aussi constamment un assortiment considérable de HARDES FAITES ET CHAUSSURES.

NARCISSE PARENT,
MARCHAND TAILLEUR,
RUE SUSSEX,
Vis-a-vis la rue York.

Tout en remerciant ses nombreuses pratiques de l'encouragement qu'il a reçu d'eux, prend la liberté de leurs annoncer qu'il vient de recevoir un
magnifique assortiment de
Draps et Casimires, Tweeds, Doeskin, et patrons choisies pour Vestes, &c., de la meilleure qualité, au plus BAS PRIX, et à des conditions libérales.
De plus, il tient constamment en mains un assortiment considérable de
HARDES FAITES.
Surtouts, Pantalons, Vestes, Cols, Coletes, Chemises, etc, etc.

HUDON & GELINAS.
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES FRANCAISES, ANGLAISES ET AMÉRICAINES.
No. 138, Rue St. Paul, Montréal.

MM. H. & G., ont toujours en mains un assortiment des plus variés de Marchandises ci-dessus nommées, qu'ils vendront à des prix très réduits. Ils ont, de plus, un grand assortiment de Chaussures en caoutchouc et en cuir, Chapeaux en laines et autres, pour Messieurs. 22 Mai 1861.

NOUVEAU MAGASIN
DE
POELS et d'Articles en FONTE
Poels de toutes sortes, Meubles en FER, Charrues, Couchettes et Porte-Chapeaux, unis et ORNES, &c., &c., &c

LES SOUSSIGNES fabriquent maintenant une grande variété des articles sus mentionnés, et pour la commodité des habitants d'Ottawa, ils ont ouvert un magasin dans la nouvelle bâtisse de ANGUS, Rue Rideau près du pont du Canal.
On vend au plus bas prix.
RODDEN & CIE.
Ottawa, 1861.

Cuisiniere demandee.
Une Cuisinière expérimentée trouverait immédiatement du service en s'adressant à
L'HOTEL CHAMPAGNE,
Rue Sussex, Ottawa.
On donnera de BONS GAGES. Une personne parlant l'anglais et le Français serait préférée.
Ottawa, 9 juillet 1861.

L. ARMAND GRISON,
Coins des Rues Sussex & Murray,
BASSE VILLE OTTAWA

M. GRISON, tient toujours en mains un assortiment complet de marchandises sèches, Epiceries, quincailleries &c. &c., dont il disposera comme par le passé, à des prix modérés, et à des conditions faciles.
Ottawa, mars, 1861.

MANUFACTURE DE SAVON.
ET DE
CHANDELLE D'OTTAWA,
Au Nord de la Rue Sussex.

ON trouve toujours à cet établissement, un assortiment considérable et très étendu de
SAVONS ET DE CHANDELLES
De la meilleure qualité
B. M'DERMOT & Cie.
Agents.

N. B On paiera, au comptant, le plus HAUT PRIX du MARCHÉ, pour toutes espèce de suif et de graisse, s'adresser a l'établissement.
Ottawa, 3 avril 1861.

MAGASIN EN GROS
M. FRANCOIS X. GUERTIN,
ANNONCE respectueusement à ses amis et au public qu'il reçoit maintenant, un assortiment de
Marchandises sèches et de Groceries
de premier choix, dont il disposera à des prix très modérés.
ON TROUVERA AUSSI à son magasin toute espèce de liqueur de la première qualité.
Ottawa, Mars 1861.

A VENDRE.
UN emplacement situé au Nord de la RUE CHURCH, No. 12, avec Maison en bois à trois logements, donnant maintenant $216 de loyer par an.
CONDITIONS LIBERALES, S'adresser a
J. T. Prud'homme,
BATISSES PRUD'HOMME,
Rue Sussex.
Ottawa, 17 avril, 1861. 6m.

J. T. PRUD'HOMME,
Marchand de Marchandises SECHES,
Groceries, épiceries, Chaussures &c.
à des PRIX MODERES.
BATISSE PRUD'HOMME,
RUE SUSSEX.
Ottawa, 1861.

TANNERIE CANADIENNE,
Rue Clarence,
Cité d'Ottawa, C. W.

LE Propriétaire de cet Etablissement,
EDMOND GERMAIN,
Offre en vente, un assortiment considérable de CUIR ROUGE, CUIR NOIR, PEAUX de VEAU, PEAUX de MOUTON, &c. &c., *Le tout a des prix extrêmement réduits.*

J. DOSSERT,
PROFESSEUR DE MUSIQUE,
HOTEL CHAMPAGNE.

M. DOSSERT à l'honneur d'informer les amis de la bonne musique, qu'il se propose de donner des leçons de
PIANO, D'ORGUE ET DE CHANT,
Sa méthode d'enseignement est facile et simple.
Ottawa, avril, 1861.

A LOUER.
Tout ce bloc de maisons en briques, à QUATRE ETAGES, situé
Rue Sparks, Ottawa central,
contenant quatre magasins, et quatre logements magnifiques, bien situés pour le commerce, et a quelques pas seulement des
BATISSES DU PARLEMENT.
Les magasins et les logements peuvent être loués séparement, si on le désire.
Pour les conditions, s'adresser à
M. CHS. LAPORTE Propriétaire.
Rue Rideau, ou à ce Bureau.

Western Assurance Company,
Incorporée par Acte du Parlement.

Capital $400,000.—En Actions de $40 chaque.

BUREAU PRINCIPAL, TORONTO,
Church Street.

PRESIDENT : ISAAC C. GILMOUR, Ecr.
VICE-PRESIDENT ; MARCUS ROUSSIN, Ecr.

Directeurs :

JOSHUA G. BEARD.	MARCUS ROSSIN,
I. C. GILMOUR,	THOMAS HAWORTH,
JOHN MCMURRICH,	ROBT GILMOUR,
ROBT STANTON,	AND
GEORGE MICHIE,	WM. HENDERSON, Ecr.

Secrétaire Trésorier : BERN. HALDAN, Ecr.
Solicitor : ANGUS MORRISON, Ecr.
Conseil : HON. J. H. CAMERON.
Inspecteur : BENJAMIN SWITZER, Ecr.
Banquier : BANK DU HAUT CANADA.
Pertes justement reparées et promptement payées.
R. O'REILLY,
Agent.
Ottawa, Mars 1861.

SALON DE PERFUMERIE
No. 1.
DU
PRINCE DE GALLES
E. MILES,
PERUQUIER PERFUMEUR A LA MODE,
Rue Rideau, Ottawa.

CELUI qui désirent être bien rasés, et qui tiennent à avoir une chevelure luxuriente, n'ont qu'à faire une visite au SALON du PRINCE DE GALLES, et les plus difficiles s'en retourneront contents, M. MILES, ne peut être *surpassé* dans son art.
On y trouvera aussi toute espèce de perfumerie française, d'ouvrages en cheveux &c. &c.,
DE PLUS
UN ASSORTIMENT choisi D'INSTRUMENT DE MUSIQUE.

GEORGE COX,
GRAVEUR ET IMPRIMEUR
SUR ACIER ET SUR CUIVRE.

M. GEORGE COX, déjà avantageusement connu du public, a l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'il est toujours prêt à exécuter toutes sorte de gravure soit sur acier cuivre ou bois tels que, paysage, vignettes cartes de visite cartes d'affaire &c, &c.
Toute commande laissée à son bureau,
Rue Rideau,
sera exécutée avec le plus grand soin et sous un court délai.
Ses ateliers sont situés au dessus du bureau de M. Aumond, Rue Rideau, près du pont des sapeurs.
Ottawa, mars, 1861.

M. LOUIS PAIEMENT,
A l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir un assortiment considérable de
GROCERIES ASSORTIES,
Qu'il vendra à des prix très réduits.—
Il espère pouvoir mériter une part du patronage public.
DERLES,—Toute personne désirant avoir une voiture bien peinte, peut s'adresser à M. LOUIS PAIEMENT, où on trouvera toujours un assortiment complet de peinture &c.
Ottawa, 3 avril 1861.

Thos. Patersor.
OFFRE EN VENTE,
3000 Gallons Esprit de vin.
1000 Gallons de Mortons Fameiy Proof Par.
100 Boîtes de Thé Nouveau Fin.
100 Boîtes de Tabac assorti.
Sucre et Sirops de toute espèce.
100 Boîtes de Figues, Nouvelle récolte.
AUSSI
3000 Kgs. de Poudre à laver, Crystalisée, de SPAROWS, qui ne peut être surpassée par aucune autre.
DE PLUS
Une variété incalculable de Groceries de toute sorte, consistant en Liqueurs, Crakers, Fromages, Poisson, Porter et Ale, &c. &c..
Ottawa, mars, 1861 } Chez, THOS. PATTERSON, Rue Rideau

EAUX MINERALES
DE
PLANTAGENET
ET DE
BORTHWICK.

LE Soussigné espère que l'expérience qu'il a acquise dans sa branche de commerce et l'attention qu'il portera toujours à CEUX qui visiteront son établissement lui mériteront, comme par le passé, la faveur du public voyageur et des Messieurs de la ville.
A. BROWN.
Ottawa, 3 Avril, 1851.

E. E. BEAUDRY,
SUCCESSEUR de L. P. BOIVIN,
IMPORTATEUR
DE Vases Sacrés, Montres, Horloges ; Fabricant de toute espèce de Bijouteries et Argenterie.
COIN DES RUES
St. Vincent et Notre-Dame,
En face du nouveau Palais de Justice,
MONTREAL.
IMPORTATEUR de Jouets d'enfants &c.

J. HEBERT,
AVOCAT, RUE DU ROI,
Ancienne résidence de feu M. de Rouville,
SOREL.
M. HEBERT, suivra le circuit
D'YAMASKA.
Sorel,

OLIVIER ET ARMSTRONG,
AVOCATS.
Bureau vis-à-vis le Palais de Justice, Sorel.

M. ARMSTRONG, réside à Sorel ; M. Olivier, à Berthier, mais il sera au Bureau à Sorel tous les Samedis, depuis 9 heures A. M. jusqu'à 3h.. P. M.
L. A. OLIVIER,
JAMES ARMSTRONG.
Sorel, 3 mai 1859.

LORSQUE VOUS DEMANDEZ DE
L'EMPOIE PATENTE,
DE CLENFIELD,
Voyez à ce que vous l'ayez, comme souvent on le substitue à des sortes inférieures.
WOTHERSPOON & Cie.,
Glasgow et Londres.
Sorel, 3 Avril, 1861.

J. C. SPRAGUE,
Successeur d'H. S. HUMPHRY

CHIMISTE ET PHARMACIEN.
No. 2 Eagle Block, Rue Ford,
OGDENSBURGH, N. Y.
Tient toutes les medecines, et les Drogues les plus rares.
EN GROS et en DETAIL.
Où on vend toutes espèces de Peintures, Huiles, Mastic, Vernis, Bois de teinture, Medecines Patentés. Couleurs à Teindre, Esprit de Térébentine, Brosses, Camphine, *Fluid* Instruments pour Chirugiens et pour Dentistes, de toute description et des plus modernes. Aussi, Instruments et articles nécessaires, aux
ATELIERS DAGUERRIENS.
Parfumeries,
Peignes,
Savons,
2 Avril. **&c., &c.**

POMMADE
POUR LE MAL D'YEUX.
M. LE DR. L. U. TUACOTTE, de cette ville, Possède depuis quelques années, une
POMMADE ADMIRABLE
pour guérir l'inflammation chronique des paupières. Des personnes affectées de cette maladie depuis plus de vingt ans, sont prêtes à attester leur guérison par l'application de ce remède souverain, et en peu de jours.
Cette pommade commence à jouir d'une réputation merveilleuse. Ses éminentes qualités se font sentir dès le premier jour de son application.
Avis à ceux qui souffrent du mal d'yeux.

LE RESTAURATEUR
DE LA
CHEVELURE,
DU DOCTEUR PARADIS.
(Preparation d'Iodine.)
PATENTE POUR LE CANADA, 1er JUIN 1860.

Pour embellir, conserver et faire pousser les cheveux. Pour guérir toutes les maladies de la peau, telles que Dartres, Gerçures aux mains etc., etc.
C'est un article DE TOILETTE très agréable.
Références :—Tous les Médecins.
H. PARADIS, Propriétaire,
St. Antoine, Rivière Richelieu.
R. H. KITTSON, Ecr., Agent pour Sorel.
Sorel, 1861.—ua.

WM. N. OSWELL,
COMMERÇANT DE THES, ET GROCERIES.
De Bieres Liqueurs et Cigares, Fruits, Noix Marinades, &c.,
Et de mille autres articles de nécessité ou de luxe.
COIN DES RUES FORD ET ISABELLE,
OGDENSBURGH, N. Y.

C. T. BOUCHETTE,
Arpenteur Provincial,
BRITISH HOTEL.

G. MORTIMER,
APOTHICAIRE ET DROGUISTE.
Rue Sussex, Ottawa.

ON trouvera, à son établissement, toutes sortes de drogues, médecines à patente, parfumeries, etc. etc., peintures, huiles, et teintures.
Prescriptions préparées avec soin.
Ottawa, mars 1861.

O. MARTIN,
CHIRURGIEN DENTISTE.
Bureaux Batisses de Brown, audessus des Bureau du Télégraphe.
Ottawa Centre.
Les opérations et les pièces faites par le Dr. MARTIN sont garanties donner entière satisfaction.
Ottawa, mars, 1861.

E. R. E. RIEL,
MEDECIN-CHIRURGIEN,
Rue Sussex.
Ottawa, mars, 1861.

DR. ST. JEAN,
Rue Sussex.
Ottawa, mars, 1861.

DR. L. DUHAMEL,
Coins des Rues CUMBERLAND et St. PATRICE,
Ottawa.

DR. BEAUBIEN,
RUE YORK,
Ottawa.

LE Dr. TRESTLER,
DENTISTE,
Encoignure des Rues St. Lambert et petite Rue St. Jacques,
Vis-avis de chez le Dr NELSON,
MONTREAL.

DR. TURCOTTE,
Chaumiere St. Laurent
RUE ST. GEORGE, SOREL.
Sorel, 1861.

WILLIAM CLEGG,
AVOCAT,
Bureau Rue Rideau,
BASSE-VILLE, OTTAWA.

MAGASIN DE MARCHANDISES.
J. H. GUEST,
No. 60 FORD STREET,
M. GUEST, tient un assortiment complet de
MARCHANDISES SECHES,
CONSISTANT EN
Patrons de Robes de soie et autres, Rubans, Dantelles,
Broderies sur Mousseline, Gants, Bas, Garnitures pour Robes, &c.
Toiles, Serviettes ouvrées,
Toile ouvrée, Linge de table,
Serviettes de Table, Essuie mains,
&c. &c. &c.
Cashmires, Draps, Merinos, Mousseline de Laine,
Indienne et Gutinghams, &c.
Tapis, Toiles Cirées, Transparents, Tapisseries, Bonbures,
Rideaux de Dentelle et de Mousseline Broderie, &c. &c.
Noubliez pas le No. 60 Rue Ford
OGDENSBURGH, N. Y.

LAMOTHE & McGREGOR
MARCHANDS A COMMISSION
ET ENCANTEURS.
OFFRENT EN VENTE :—
Vins Français, "Claret," en futailles et en bouteilles, de différentes marques.
Champagne, Sherry, Port, Pale Ale, Porter &c., &c.
Eau-de-vie, Jamaique, Genièvre, Whisky en entrepot ou droits payés,—
Ils se chargeront de toutes les affaires dont on voudra bien les charger, ayant une vaste bâtisse, ils offrent toutes les commodités pour marchandises pour ventes publiques et privées.
Ils continuent à faire des avances très-libérales sur toutes descriptions de marchandises et paient au comptant toutes les ventes qu'on leur confient.
Ils sollicitent des ventes au dehors.
LAMOTHE & McGREGOR.
Montreal, 192, Rue St. Paul.

WILLIAM L. BOYD,
Editeur de Guides d'affaires,
(DIRECTORIES)
Pour les Etats, Cités et Comtés suivants.
Connecticut.
Bridgeport. Norwich.
Delaware.
Guide d'affaire pour l'Etat du Delaware.
Guide pour la Cité Wilmington.
Dist. de Colombia.
Washington et Georgetown.
New Jersey.
Pour les comtés de Camden, Salem, Atlantic, Gloucester, Cape May.
Comtés Essex Hudson et Union.
Comtés Mercer et Berlington.
Guides d'affaire, Newark, Paterson, Trenton.
New York.
Auburn, et son Comté.
Binghamton et son Comté.
Broadway Guide d'affaire pour la Cité N. Y.
Brooklyn Guide d'affaire.
Elmira et son Comté.
N. Y. Guide d'affaire.
N. Y. Livres de Taxes.
Rome et son Comté.
Rondout, Schenectady,
Syracuse et son Comté.
Ohio.
Cleveland.
Pennsyvania.
Lancaster et son Comte.
Philadelphia Guide d'affaire.
Philadelphia (Guides pour Société.)
Berks, Lebanon, Lehigh, Northampton et le Comté de Schuylkill.
Bucks, Chester, Delaware et le Comté de Montgomery.
Rhode Island.
Newport, Pawtucket et Woonsocket.
Virginia.
Virginie (Guide d'affaire.)
Canada.
Ottawa, Cité.
Hamiton.
Hamilton sous presse.
Cartes montrant l'étendue des fils Télégraphiques des Etats Unis et des possessions Britanniques &c. &c..
Bureau—346 & 349 Broadway, New York, et 333 Chestrent Street, Philadelphia.

A. O. LABONTE,
CORDONNIER.

PORTE VOISINE DE M. BACON,
DROGUISTE,
Côte Ouest de la Rivière Ogdenburgh.
M. Labonte est un ouvrier pratique. Il sollicite le patronage de ses compatriotes.

NOUVEAU MAGASIN DE PICERIES DE FAMILLE,
J. T. LAMB'S,
Rue Sparks, Ottawa central.

LE SOUSSIGNÉ ouvre en ce moment un MAGASIN D'ÉPICERIES et de LIQUEURS dans la Bâtisse voisine de
Mess. T. W. HUNTON.
Où il reçoit tous les jours, des premières maisons d'importations, un assortiment choisi de THÉS, CAFFÉS, ÉPICERIES, et TABAC SUCRÉ raffiné, SAVONS de toilette, CHANDELLES de Spurme, de Belmond et de SUIF, SPARROWS WASHING CRYSTAL.
—AUSSI—
Un assortiment considérable de VINS LIQUEURS, &c., &c., de la meilleure Qualité.
Consistant en—Port, Sherry, Champagne de Mott & Chandon, de Jules Mumm et de Perrier. Eau-de-vie de Martell, Hennessy, et de Robin. Rum de la Jamaique, Gin de Holland, Old Tom, Whisky Ecossais, Morton's family Proof, Whisky Irlandais &c.

FRUITS NOUVEAUX, NOIX, &c.,
CONSISTANT EN
Raisins, Figues, Amandes, noix, et toute espèce de fruits confits, &c., &c. Epices, Sauces, Sardines, Homards et saumons en boites. Baiscuits supérieurs de Wattons, et Biscuits de Pic-Nic, etc., etc.
JAMES T. LAMB'S.

Hotel du Voyageur,
RUE SUSSEX,
LOUIS BLANCHETTE,
Propriétaire.
Ottawa, 3 avril 1861.

NOUVEAU MAGASIN,
(BATISSE DE M. FRASER.)

Le Soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il aura constamment en mains un assortiment considérable et varié de Marchandises Sèches, Hardes Faites de toute description et de toute grandeur, Bottes pour chantier, Bottes dites, Bottes Congress, Bottines, Chaussures d'enfants, etc., etc., qu'il vendra à bon marché et pour ARGENT COMPTANT.
EUG. MARTINEAU.
Rue Sussex, Ottawa.

FERRONNERIE.
LE SOUSSIGNE ose attirer l'attention des Citoyens d'Ottawa, et des personnes résidant dans le voisinage, sur l'assortiment étendu et général de **Ferronnerie**, provenant des meilleures manufactures Anglaises et Américaines, qu'il vient d'ouvrir au public dans les
BATISSES EN BRIQUE DE PATERSON
A l'Enseigne de l'Enclume,
Au Vieil Etablissement, Rue Rideau
CITE D'OTTAWA.

Il les invite respectueusement à examiner attentivement son fonds de magasin, qui se compose du plus grand assortiment de
FERONNERIE
GENERALE,
Dans toutes les branches, qui ait jamais été exhibé sur ce Marché ; d'après les bas prix auxquels il vend ses effets, il est convaincu que les acheteurs trouveront qu'il est de leur intérêt de faire leurs achats chez lui.
Il vend à meilleur marché qu'aucun autre établissement de cette Ville.
Rappelez-vous de l'Enseigne
DE L'ENCLUME,
Au Vieil Etablissement, Rue Rideau.
JAMES STARKE.

NOUVELLES MARCHANDISES
M. CADIER,
A l'honneur d'annoncer aux habitans
Ogdensburgh et des environs,
qu'il a reçu son assortiment complet de marchandises *d'Automne et d'Hiver* consistant entre autres en
Manteaux pour Dames, faits a la derniere mode,
Ainsi que Chapeaux au dernier gout.
Patrons de Robe en Soie Noire et de couleur, Mérinos Français et Mérinos Ecossais, Mousseline de Laine,
Flanelle blanche et de couleur,
CASIMIRES,
Draps, de toutes qualités, &c., &c.
Enfin M. CADIER, tient tout ce qui est nécessaire pour l'usage des familles.
M. CADIER,
Invite donc respectueusement le public à venir visiter son établissement.
A. G. CADIER,
FORD STREET,
OGDENSBURGH, N. Y.

GEM RESTAURANT,
RUE YORK, BASSE-VILLE.

REPAS à toute heure du jour : *Lunch* depuis 11 heures A. M. jusqu'à 2 P. M. Les meilleurs vins et liqueurs de toute espèce importés directement d'Europe : aussi un choix d'excellents cigares de la Havane etc.
La table sera constamment pourvue de tout ce que la saison pourra offrir de recherché.
A. BROWN.

HOTEL VICTORIA,
RUE MURRAY,
Trois Portes Est des Bâtisses de SPARROW.
Le Propriétaire de cet Hotel,
M. EUSEBE GAUTHIER.

AYANT meublé son établissement à NEUF, peut maintenant offrir aux public voyageur, tout le comfort désirable. Sa table est toujours fournie du choix des marchés, ses vins sont de la meilleur qualité, et le soin qu'il apportera à servir ses nombreuses pratiques lui font espérer une part du patronage public.
Les personnes de la campagne venant avec leur voiture trouveront une cour spacieuse et de bonnes écuries.
Ottawa, Fév. 1861.

QUEBEC HOUSE,
RUE MURRY, BASSE-VILLE,
Ottawa, C. W.

M. A. RENEAUD,
A L'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un hotel, dans la maison déjà si bien connue, et dernièrement occupée par
M. CONWAY,
Les améliorations qu'il a fait faire a son établissement le mettent sur un pied à ne laisser rien à désirer.—Sa table sera toujours pourvue de ce qu'il y aura de mieux sur nos marchés, ses liqueurs, choisies par lui-même, dans les meilleures maisons de Montréal et de cette Cité, sont garanties être de la meilleurs qualitée.
Les voyageurs qui viennent en ville avec leurs chevaux, trouveront de bonnes écuries avec remises, et une vaste cour, pour leurs voitures.
Ottawa, 1861.

HOTEL LARIVIERE
Coins des Rues SUSSEX et ST. PATRICE.
BERNARD LARIVIERE,
Propriétaire.
Ottawa, 1861.

CITY HOTEL
PAR
ISAAC BERICHON,
Rue Sussex.
CET Hotel est tenu sur un pied élevé, se trouve à proximité du chemin de fer et du Steamboat et est monté de ce qu'il y a d'exquis quand aux liqueurs, à la table, et en un mot de tout ce qui peut assurer le comfort du voyageur.
Ottawa, 1861.

LE COURRIER D'OTTAWA,
JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS DES CANADIENS FRANCAIS DU CANADA CENTRAL.

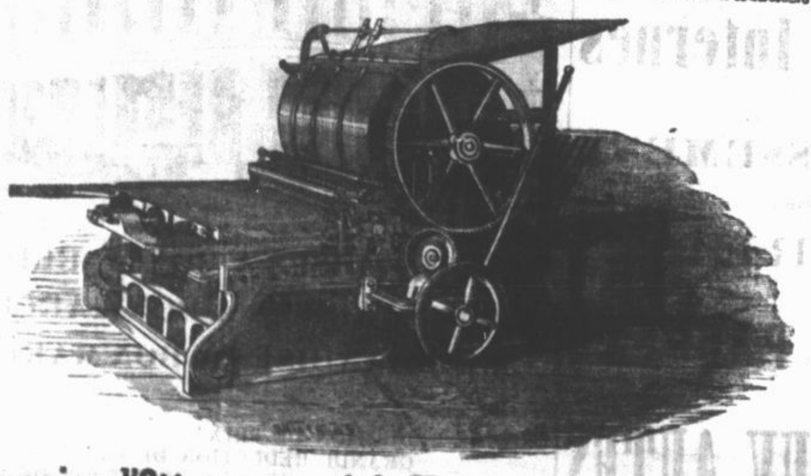

Le Courrier d'Ottawa parait le Mercredi de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement est de $2.00. par annee payables d'avance, ou 2.50. à la fin de l'année.

Toutes demandes d'abonnements, lettres correspondances &c. &c., doivent être adressées franco, au bureau du *Courrier d'Ottawa.*

RUE RIDEAU, VIS-A-VIS LA RUE SUSSEX,

ON PEUT AUSSI S'ABONNER POUR SIX MOIS A CE JOURNAL, EN PAYANT D'AVANCE $1. 00.

TARIF DES ANNONCES.

LES ANNONCES SONT PUBLIES AUX CONDITIONS SUIVANTES SAVOIR :

Six lignes et au dessous, première insertion	50 Cts.
Pour chaque insertion subséquente	12½ "
Dix lignes et au dessous première insertion	75 "
Pour chaque insertion subséquente	20 "
Les annonces audessous de dix lignes seront publiées à raison de 8 cents la ligne pour la premier insertion, et 2 cts. pour les insertions subséquentes.	
Un DEMI-QUARRÉ (10 lignes) par an	$12.00
Un QUARRÉ (20 lignes)	$20.00
Pour chaque carré additionel	$15.
Les NOTICES SPÉCIALES et RÉCRÉOLOGUES paieront par ligne	10 "
Les Correspondances d'un intérêt personnel paieront, par ligne	10 "

Les Ateliers Typographiques du "*COURRIER D'OTTAWA,*" sont pourvus d'un matériel qui permet d'exécuter avec avantage pour ses propriétaires et satisfaction pour la clientèle, toute espèce de commande dans les genres suivants :

Livres, Brochures, Factums, Blancs, Circulaires, Cartes Funeraires, Cartes D'Adresses et Cartes de Visite, Pan-Cartes, Placards, Affiches, Tete de Comptes, Blancs pour Avocats, Recus de toute Description, &c.

N. B.—Toute commande venant de la campagne sera exécutée dans un court délai, et expédiée par la voie la moins coûteuse,—il faudra donner des instructions complètes par rapport au nombre de copies, à la manière dont on désire avoir l'ouvrage exécuté, et à la qualité du papier sur lequel on désire que le tirage soit fait.

Premiere Année. Ottawa, (H.C.) Mercredi matin, 23 Octobre 1861. Vol. 1. No. XXX.

Courrier d'Ottawa.

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS FRANCO-CANADIENS DU CANADA CENTRAL.

Redigé par un Comité de Collaborateurs.

(*Les Peuples se déplacent quelquefois, mais ne s'anéantissent jamais.*)

J. G. Charpentier, Imprimeur.

SALSEPAREILLE D'AYER

Pour purifier le sang, et pour la prompte guérison des maladies suivantes, savoir: la scrofule ou tumeurs, ulcères, éruptions, blessures taches de rousseur, pustules, et tout les maladies de la peau.

Oakland, Indiana, 6 Juin 1858.

J. C. Ayer & Co.,

Je me fais un devoir de reconnaitre ce que votre salsepareille a opéré en moi. Une maladie scrofuleuse m'ayant été transmise, j'en ai souffert durant de longues années. Tantôt elle éclatait en ulcères aux mains et aux jambes, tantôt atteignait l'estomac, la tête et les oreilles qui n'était plus qu'une seule plaie. Toutes les médecines ordinaires dont j'ai fait usage ne m'ont procuré aucun soulagement, tout au contraire le mal mpirait. Enfin, je me suis réjoui de voir dans un journal le Gospel Messenger la préparation de votre salsepareille, et vous connaissant, de réputation j'en ai envoyé chercher à Cincinnati, j'en ai fait usage, et j'ai été entièrement guéri. J'ai pris ce remede selon votre prescription, en petites doses et durant un mois dans une cuillère à thé. Je n'en est pris que trois bouteilles. Une peau lisse et blanche a remplacé la plaie qui couvrait mon corps. Je suis actuellement convaincu que cette terrible maladie est chassé de mon système. Vous pouvez me croire en vous déclarant que je vous considère comme l'un des plus grand bienfaiteurs de l'humanité qui aient existé dans ce siècle, et je suis avec reconnaissance votre dévoué serviteur.

Alfred B. Tallery.

Erésipèle ou feu de St. Antoine, Dartre, Calvitie, Maux d'yeux, Hydropisie, &c.

Le Dr. Robert M. Preble écrit de Salem, N. Y., en date du 12 septembre 1859 qu'il a guéri radicalement un cas d'hydropisie qui menaçait d'être fatal et ce par le moyen de votre salsepareille. Il a opéré également la cure de violent Irésipèle à fortes doses du même remède qui en outre guérit les éruptions ordinaires.

Bronchite, goitre ou gonflement du cou.

Babulon Sloan, de Prospect, Texas, écrit ce qui suit:—"Trois bouteilles de votre salsalsepareille m'ont complètement guéri du hideux gonflement du cou que l'on appelle goitre et dont je souffrais cruellement depuis deux ans.

Edward S. Morrow, de Newburry, Alabama, cite le cas suivant:—"J'ai guéri dans ma famille, au moyen de votre salsalsepareille une tumeur ovaire qui avait jusqu'à présent défié tous les efforts de la medecine, mais après avoir employé votre remède durant six semaines, il ne restait aucun symtôme de la maladie."

Maladies syphilitiques ou mercurielles.

Nouvelle-Orléans, 25 août 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, je suis, tout-à-fait de l'opinon de votre agent sous le rapport de l'efficacité de votre salsepareille. J'ai dans ma pratique, opéré maintes et maintes cures dans les cas de maladies vénériennes. L'un de mais malades avait des ulcères au gosier, à la bouche et au nez; il a été guéri dans cinq semaines. Une autre attaque de la même maladie a été également guérie et nulle trace n'en reste sur son visage. Une femme traitée auparavant pour le même mal par le mercure, et qui avait été la proie d'incroyables souffrances à la suite de l'humidité, a été également rendue à la santé en quelques semaines. Je sais d'ailleurs que d'après la formule que votre agent m'a remise, que votre préparation, sortie de votre laboratoire, ne peut être qu'un grand remède, et je n'ai pas, en conséquence, été étonné de ses heureux résultats.

Tout à vous fraternellement.

G. V. LARIMER, M. D.

Rhumatisme, goutte affection du foie.

Indépendance, Preston, Connecticut, 6 uillet 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, j'ai été affligé pendant longtemps d'un douloureux rhumatisme chronique contre lequel avaient échoué tous les efforts de la medecine. J'ai eu recours à votre salsepareille dont une seule bouteille m'a radicalement guéri en deux semaines, de sorte que je jouis actuellement d'une bien meilleure santé qu'avant d'avoir été attaqué de cette maladie. Je pense que c'est une merveilleuse médecine.

J. FREAM.

Jules Y. Getchell de St. Louis, écrit ce qui suit:—"J'ai été, durant des années affligé d'une affection du foie qui avait complètement détruit ma santé. Aucun remède ordinaire n'ayant pu me soulager, mon bien-aimé pasteur le Révd. M. Espy m'a conseillé de faire usage de votre salsepareille en me disant qu'il connaissait que toutes vos préparations ne pouvait produire que du bien. Grâce à Dieu, votre salsepareille qui m'a guéri a tellement purifié mon sang que je me sens actuellement un nouvel homme. Je me sens rajeuni, et je pourrais jamais, sous ce rapport, dire assez de bien de vous."

Tumeurs cancéreuses, "élargement" ulcères, carie et exfoliations des os.

On nous a rapporté beaucoup de cures accomplies par cet excellent remède, et nous référons nos lecteurs à notre almanach américain que les agents ci-dessous nommés se font un plaisir de fournir gratis à tous ceux qui en font la demande.

Dyspépsie, affection de cœur, abcès, épilepsie humeur sombre, névralgie, etc.

De nombreuses cures de ces maladies ont été opérées par la puissance ultérieure de cette médecine. Elle stimule vigoureusement les fonctions vitales, et combat des maladies que l'on pourrait croire au-delà de son efficacité. Les besoins du peuple ont longtemps réclamé ce remède, et nous sommes certains qu'il opérera tout le bien qu'il est au pouvoir de la médecine de faire.

Baume Pectoral d'Ayer, pour la prompte guérison de Rhumes froids, influza, enrouement, croup, pulmonie naissante et pour le soulagement des malades dans une phase avancée de cette dernière maladie.

Ce remède si universellement connu surpasse tout autre par la cure des maux de gorge et des affections pulmonaires, qu'il est inutile de reproduire ici l'évidence de sa verta que pour ces sortes de maladies, il est sans rival dans le monde civilisé. Peu de communautés et même de familles qui n'aient point fait une expérience personnelle de ses effets. Comme chacun connait les fatals resultats de ces maladies ainsi que l'efficacité de remède, nous ne pouvons faire plus que d'assurer le public qu'il possède actuellement toute la verta qu'il avait lorsqu'il opérait des cures qui lui ont acquis à juste titre la confiance de tout la genre humain.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Massachusetts.

Prix 25 cents par boite.

25 oct—am.

LE

NOUVEAU PAIN KILLER

Le meilleur remède encore pour le Rhumatisme, la Roideur de Jointures, le mal de Dents, les Contusions, les Brulures, le mal de Tête et les maladies des Intestins.

LINIMENT DU VERMONT DE HENRY.

Nous n'avons que c'est une tentative téméraire que de tenter d'introduction d'un nouveau Liniment ou remède contre toute douleur dans un moment où le pays est tellement rempli de tant de remèdes de cette espèce; et nous avons retardé l'introduction de notre longtemps après avoir résolu de le soumettre au public; nous avons consulté un grand nombre de médecins éminents, et nous en avons parlé à un grand nombre de propriéaires de Liniments et de remèdes, contre toutes douleurs, des plus populaires et nous sommes arrivés à cette conclusion que nous pouvions apporter au nôtre des améliorations qui les surpassent tous; car nous avons vendu des remèdes de cette sorte depuis plusieurs années, et nous avons suivi leurs effets; nous avons fait l'essai de cet article, et y avons apporté quelques changements, puis essayé ensuite, et nous sommes certains que c'est le meilleur remède qui puisse être fait. Nous n'avons pas l'intention de faire à notre remède une réputation au dépens des autres, mais nous demandons seulement qu'on en fasse l'essai, et s'il est trouvé préférable à tout autre article de ce genre, employez-le de préférence à tout autre. Afin que les personnes qui désirent en faire l'essai ne courent aucun risque, nous autorisons tous nos Agents a remettre aux acheteurs leur argent dans le cas où ils n'en seraient pas satisfaits. Nous donnons une grande bouteille pour 30 sous, et nous la garantissons.

J. M. HENRY & FILS, Waterbury, Vt. Et 30, rue Saint-Henry, vis-à-vis l'American House.

Montréal, C. E.

A Vendre à Québec, chez

O. GIROUX, J. MUSSON, & Cie., J. BOWLES, J. H. MARSH, J. S. BOWEN, J. E. BURKE et S. STURTON.

9 fév. 1861. 107-12m.

Soulagement en Dix Minutes.

LES PASTILLES PULMONAIRES

Soulagement en Dix Minutes.

DE BRYAN.

CETTE MEDECINE A ETE DECOUVERTE EN 1737, *et est le premier article de ce genre qui ait jamais été présenté sous le nom de* "PASTILLES PULMONAIRES," *soit dans ce pays ou ailleurs; toutes les autres pastilles pulmonaire sont des contrefaçons. Les véritables se reconnaissent à la signature de* BRYAN *qui est apposée sur chaque* PASTILLE.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent les Rhumes de Gorge et de Cerveau, les Maux de Gorge et les Enrouements.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent de l'Asthme, des Bronches et de l'Oppressions.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent le Crachement de sang et les Douleurs de Poitrine.

LES PASTILLES PULMONAIRE DE BRYAN

Guérissent les comencement de Consomption et les Maladies du Poumon.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent *l'Irritation* de la Luette et des Amygdales.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Soulagent les maladies ci-dessus dans l'espace de dix minutes.

LES PASTILES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont un bienfait pour toutes les classes et toutes les constitution.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Se recomandent aux Chanteurs et Orateurs.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont faciles et agréables à prendre.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Font plus que soulager, elles guérissent promptement pour toujours.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont garanties devoir donner satisfaction à tout le monde.

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Toute personne devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Tout voyageur devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMANAIRES DE BRYAN

dans sa poche.

Pour une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Personnes ne refusera de payer

Vingt-cinq cents.

JOS. MOSES, seul propriétaire Rochester, N. Y. A vendre à Montréal, par LYMAN, SAVAGE et Cie., par CARTER, KERRY Cie., et par LAMPLOUGH et CAMPBELL.

19 mars, dm—135

GRANDS REMEDES!

Pour guérir un *Rhume* ou une *Toux* sévères il faut faire usage du

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar,

Pour guérir la *Toux criaide*, la *Grippe* ou la maladie des *Branches*, il faut faire usage du

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar,

Pour arrêter la prédisposition à la *Consomption*, il faut faire usage des

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar

Pour guérir *l'Asmthe, l'Indigestion*, il faut faire usage des

AMERS OXIGENES.

Pour guérir *D'Asthme, l'Acilité* ou le *Brûlement d'estomac* il faut faire usage des

AMERS OXIGENES.

Ces remèdes produisent l'effet qu'on en attend. Ils soulagent ceux qui souffrent, éloignent la maladie, rappellent à la santé, procurant ainsi aux malades et aux affligés la consolation et le comfort.

Clyde, comté de Wayne, N. Y. 10 mars 1857.

MM. S. W. Fowle & Cie: *Je suis heureux* de déclarer que j'ai fait usage des Amers Oxigénés dans ma pratique pendant les trois dernieres années, pour le traitement de la Dyspepsie, la débilité générale; l'Indigestion et les affections du *Foie*, et j'en ai obtenu les résultats les plus satisfaisants. J'exorte bien cordialement ceux qui souffrent de cette terrible maladie à faire usage de cette médecine précieuse.

Votre tout dévoué.

J. E. SMITH, M. D.

Exeter, Me., 30 septembre.

Le présent certifie que pendant les deux dernières années, j'ai recommandé l'usage du *Baume de de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar*, pour la Maladie des Poumons, et à ma connaissance, plusieurs bouteilles ont été bues par mes patients, qui tous en ont obtenu de bons résultats. Dans deux cas, où la Consomption semblait être déclarée, le Cerisier Sauvage effectua une cure complète.

E. BOTTOM,

M Diacre à Exeter Garnet.

Le seul Baume veritable est celui qui porte écrit sur l'enveloppe la signature de I. BUTTS.

SETH W. FOWLE et Cie., Boston, propriétaires. A vendre à Québec, en gros et en détail, par JOHN MUSSON, JOSEPH BOWLES et Mme ARDOUIN.

8 janv. 1861.

VIVE LE VIEUX REMEDE DU VERMONT

CONTRE LA TOUX.

Elixir Balzamique Vegetal

DE M. H. DOWNS.

NOUS disons au public que cette médecine s'est vendue dans toute la Nouvelle-Angleterre, pendant plus de trente ans, et a toujours été garantie comme donnant une entière satisfaction à ceux qui en ont fait usage; nous ne connaissons pas un seul cas où les gens aient été mécontents et aient redemandé leur argent. Nous garantissons de plus que si, après en avoir fait usage, une personne veut qu'on lui rende son argent, elle n'a qu'à le demander aux Agents ou Propriétaires qui s'empresseront de la satisfaire. Que dire de plus? Vous faut-il un grand almanach rempli de certificats que personne ne croit? S'il vous faut quelque chose de plus que cela, demandez à vos voisins qui ont fait usage de ce médicament, et ils vous diront qu'il est le meilleur remède contre la TOUX, le RHUME, les FLUXIONS, l'ASTHME et toutes les Maladies de la GORGE, de la POITRINE, et des POUMONS, maladies qui toutes tendent à la CONSOMPTION. Achetez-le, et s'il vous contente, veuillez en retour, le recommander à vos amis et connaissances; et rappelez vous que, quand vous trouverez un médicament qui remplit tout ce que disent ses propriétaires, il est dans votre intérêt de ne jamais le changer, pour ce qui peut être infiemer.

Si vous voulez essayer l'Elixir de N. H. Downs, et si on ne le vend pas dans votre localité, priez votre Droguiste ou votre marchand d'en demander une petite provis'on à mes Agents, J. M. Henry & fils, Waterbury, Vt, et a 30 rue Saint-Henri, Montreal, ou de M. S. Burr & Cie., Cornhill, Boston, Mass, ou de C. W. Atwell, Portland, Maine, ou de Lyman, Savage & Cie. Montréal, Canada, ou de Barnes & Park, 13, Rangée de Park, New-York, ou des principaux Droguiste (en gros) de la Nouvelle-Angleterre, New-York ou le Canada. Ils vous fourniront des circulaires à demande.

Le prix de cet article est de 50 cents à $1 la bouteille, et pour les bouteilles d'essai 25 cents.

Il n'y a que depuis quelques mois seulement que nous avons adopté les bouteilles d'essai, et nous l'avons fait afin que vous puissiez essayer cet excellent remède à peu de frais.

Il y a sur le marché un petit Elixir contrefait fabriqué par Jaspor Curtis, de Saint-Albans, mais il n'est pas signé de la main de N. H. Downs, il porte J. Curtis, à l'encre rouge. C'est une contrefaçon, on peut facilement le reconnaître au signe que nous venons d'indiquer, et par le fait qu'il est marqué 37½ et 75 cents la bouteille. Naturellement, le dit Curtis n'ose pas signer le nom de N. H. Down, parce que ce serait un faux.

GARE A LA CONTREFACON DU JASPOR CURTIS!

Rappelez-vous que l'Elixir véritable est garanti, et signé de mon nom, à la plume.

N. H. DOWNS.

BOUTEILLE D'ESSAI, 25 CENTS.

A Vendre à Québec chez

O. GIROUX, J. MUSSON & Cie., J. S. BOWEN, J. E. BURKE, J. H. MARSH, J. BOWLES et S. STURTON.

9 fév. 1861. 106 12m.

L'APPAREIL AUBIN

POUR LE

Gaz d'Eclairage,

Pour les Maisons privées, les Magasins, les Manufactures, les Moulins à Scie, les Phares, les Hotels, les Colléges, les Villages et les Villes.

BREVETE POUR LE CANADA LE 10 *Décembre*, 1858.

Breveté aussi en Angleterre, aux Etats-Unis et en France.

CET appareil (dont un modèle fonctionne tous les jours au No. 142, rue Craig, à Montréal.) s'adopte très rapidement dans les Etablissements Privés et Publics, comme on peut le voir par les certificats et articles de journaux en la possession du Soussigné.

C'est l'appareil à Gaz le plus simple, le plus sûr et le plus effectif qui ait encore été inventé. Il s'adopte à tous les climats et à tous les pays, attendu qu'il n'est pas exposé à être dérangé par le froid, et qu'il extrait le le Gaz de toutes les substances qui le contiennent, comme la Sciure de bois, la Résine, la Houille, la graisse, les Os, l'Huile, le Pain de suif ou de graines, PRODUIT.

LA LUMIERE ARTIFICIELLE

la plus économique et la plus agréable que l'on connaisse.

Il a obtenu la MEDAILLE D'OR de l'Institut Américain et des prix partout où il a été exposé.

Pour des appareils ou des renseignements à ce sujet, s'adresser à

E. BEAUMANN,

Agent pour le Bas-Canada.

Rue Craig No. 142, chez M GASTU.

Montréal 16 Février 1858.

J. B. HUSSON,

BONAVENTURE HALL,

MONTREAL.

M. J. B. HUSSON, a l'honneur d'offrir ses plus sincères remercimente pour l'encouragement libéral qu'il a reçu de ses amis, et du public, pendant les trois années qui viennent de s'écouler, et il prend la liberté de leur annoncer qu'il est, comme par le passé, toujours prêt à servir les déjeunés de NOCES, diners ou soupers de soirées.

SOUS LE PLUS COURT DELAI.

Ses servants sont des plus attentifs et rien n'est épargné pour donner la satisfaction la plus entière.

Montréal, 9 mars 1861.

Litterature.

Feuilleton du Courrier d'Ottawa.

LA TOUR DES HIBOUX.

HISTOIRE DE VOLEURS.

"C'est à votre tour, capitaine," me dit alors de Sauley, en vidant d'un seul trait le verre de chambertin, que depuis quelques secondes il tenait à la main, et que le dénouement imprévu de la précédente histoire lui avait presque fait oublier.

"Messieurs," répondis-je en cherchant tant bien que mal à parer la botte qui m'était portée, "je ne sais réellement quoi vous dire: mon existence s'est toujours écoulée si calme et si tranquille, que, dans toute ma vie passée, je ne vois pas un fait qui soit digne de vous être rapporté."

Comme je m'y attendais, ces paroles furent accueillies par une protestation énergique de tous les convives, plus ou moins échauffés par les nombreuses libations d'un festin qui durait déjà depuis plus de six heures. Ce fut en vain que je cherchai à faire agréer mes excuses au milieu du brouhaha, des interpellations et des reproches qui pleuvaient sur moi de toutes parts: enfin, désespérant de sortir vainqueur de cette lutte où la force des poumons était loin d'être de mon coté, je pris le parti d'y mettre fin en souscrivant aux vœux de l'honorable compagnie.

Dès que j'eus fais connaitre ma résolution, le silence se rétablit comme par enchantement, les verres se remplirent, les têtes se tournèrent de mon coté, les regards se fixèrent sur moi, et je commençai mon récit avec la conviction flatteuse que l'on m'écoutait, sinon avec intérêt, du moins avec attention.

"Messieurs," dis-je après avoir allumé une cigarette et m'être adossé nonchalamment sur le dossier de ma chaise, "vers la fin de 1818, des affaires assez d'importantes m'appelèrent en Espagne et me forcèrent à un séjour de près d'une année en Andalousie.

"A cette époque, j'avais a peine vingt-trois ans. Au lieu de me confiner dans Cadix, dont les rues sont étroites et sales, je louai un joli mirador à Puerto-Réal, ville coquette, aux blanches maisons percées d'un nombre infini de fenêtres, derrière les jalousies desquelles on est certain, à toute heure du jour, de voir étinceler des yeux noirs et sourire des lèvres roses.

"Aussi, le temps passait-il pour moi le plus agréablement du monde.

"Négligeant mes affaires un peu plus que je ne l'aurais dû, j'avais fait de fort gentilles connaissances, créé de charmantes relations, en un mot, je ne songeais qu'à me divertir.

"Pourtant, deux ou trois fois par semaines, prenant, comme l'on dit vulgairement, mon courage à deux mains, je m'arrachais, quoique à regret, de ma délicieuse retraite, et, monté sur un magnifique genet, je franchissais au galop les 3 lieues qui séparent Puerto-Réal de Cadix, et je m'informais de l'état de mes affaires bien plus dans le but de savoir combien de temps encore il me serait permis de jouir de la vie délicieuse que je m'étais organisée, que par respect pour les graves intérêts qui m'étaient confiés.

"Que voulez-vous, messieurs! je ne comprenais encore de la vie que le plaisir.

"L'on parlait beaucoup à cette époque, d'un certain José Maria, qui avait longtemps écumé les grandes routes de l'Espagne comme chef de salteadores, et qui, après avoir fait sa paix avec le gouvernement, s'était retiré à Cadix, sa patrie, pour y jouir tranquillement et honorablement du produit de ses rapines passées.

"On racontait de cet ex-bandit des traits d'une audace inoule, qui avaient éveillé en moi une vive curiosité et le plus grand désir de me trouver en face de lui.

"Un matin, je reçu un lettre d'un de mes compagnons de plaisir, nommé don Torribio Quésada, qui m'annonçait que le soir même, à Cadix, le fameux José Maria devait diner avec lui et m'engageait à ne pas manquer l'occasion qu'il m'offrait de le voir et de l'entretenir à mon aise en venant partager le repas auquel il avait invité l'ancien salteador.

"Bondissant de joie à cette nouvelle inattendue, je fis immédiatement seller mon cheval, et je m'élançai à toute bride sur la route de Cadix, contremandant tous les ordres que j'avais donnés a mon domestique pour les divertissements de ce jour.

"Deux heures plus tard j'étais comfortablement installé dans le salon de don Torribio.

"José Maria fut exact au rendez-vous.

"C'était bien l'homme que je m'étais figuré, il était bien tel que mon imagination exaltée s'était plu à me le représenter, et les quelques heures que je passai en sa compagnie s'écoulèrent pour moi avec la rapidité d'un songe, tant je fus vivement impressionné en l'écoutant raconter, de sa voix grave et vibrante, avec ce laisser aller et cette franchise de l'homme supérieur, les émouvantes péripéties de sa vie aventureuse.

"Enfin il fallut se séparer, José Maria nous quitta après avoir bu un dernier verre de *vol de penas* et nous avoir amicalement serré la main.

"Lorsque je me trouvai seul avec don Torribio, celui-ci m'engagea à passer la nuit chez lui, car il commençait à se faire tard et j'étais à trois lieues de Puerto-Réal.

"Le diner avait été copieux, et un nombre considérable de bouteilles vides, rangées plus ou moins symétriquement sur la table, prouvait surabondamment que la soirée ne s'était pas écoulée avec une sobriété exemplaire. Je me sentais la tête lourde, j'avais beaucoup fumé, et, sans être ivre, j'avais cependant dépassé de fort loin les limites d'une honnête gaieté, et mon esprit, naturellement rétif et entêté, se ressentait de cette petite débauche, si bien que je demeurai sourd à toutes les observations de mon ami, et quoiqu'il me pressât fortement de rester auprès de lui en m'objectant l'heure avancée, la longueur du chemin et le peu de sécurité des routes, je m'obstinai à partir.

"Don Torribio, voyant que ses remontrances étaient inutiles et que rien ne pouvait me convaincre, ne s'opposa pas d'avantage à ma résolution, nous bûmes un dernier coup d'aguardiente, puis, après nous être embrassée, je sautai sur mon cheval, qui piaffait avec impatience devant la porte de la maison, et, m'enveloppant avec soin dans mon manteau, je piquai des deux et partis.

"La nuit était sombre, de gros nuages noirs, chargés d'électricité, roulaient lourdement dans l'espace; l'atmosphère était chaude et pesante, de larges gouttes de pluies commençaient à tomber; par intervalles, on entendait les sourds grondements d'un tonnère lointain, précédés d'éclairs dont l'éclat aveuglait mon cheval et le faisait se cabrer de terreur.

"J'avançais péuiblement sur la route solitaire, la tête pleine des lugubres histoires que pendant toute la soirée José Maria n'avait cessé de raconter, et mes regards erraient autour de moi avec inquiétude, cherchant à percer l'obscurité et à me prémunir contre les embûches qui pouvaient m'être tendues par les nombreux *caballeros de la Noche* qui à cette époque, pullulaient sur tous les grands chemins de l'Andalousie.

"J'étais armé, et, malgré mes appréhensions, j'avais trop souvent parcourn la distance qui séparé Cadix de Puerto-Réal, pour ne pas savoir à peu près à quoi m'en tenir sur ce que j'avais à craindre: mais cette nuit-là, la tête farcie d'un tas d'histoires lamentables, je me sentais en proie à une terreur inusitée: de quoi avais-je peur? Je l'ignore, ou plutôt, pour être franc, j'avais peur de tout.

"Cependant le temps était devenu détestable.

"Le ciel s'était changé en une immense nappe de feu, des éclairs incessants répandaient une lueur livide et fantastique, la pluie tombait à torrents, enfin l'orage, qui menaçait depuis longtemps déjà, éclatait avec fureur.

"Mon cheval butait et trébuchait à chaque pas au milieu de ce bouleversement général de la nature, et j'étais obligé de le surveiller avec le plus grand soin, pour éviter d'être renversé dans la boue.

"J'étais littéralement traversé par la pluie et je maudissais mon entêtement, qui m'avait fait refuser l'offre obligeante de don Torribio, pour venir patauger ainsi au milieu de la nuit dans des sentiers perdus, au risque de me rompre vingt fois le cou; enfin je ne savais plus à quel saint me vouer, lorsque je me souvins d'une vieille masure dont je ne devais pas être bien éloigné en ce moment et qui pouvait provisoirement m'offrir un abri contre la tempête.

"Je m'orientai le mieux qu'il me fut possible dans les ténèbres qui m'entouraient, et je parvins, au bout de quelques instants, à gagner ce toit hospitalier.

"C'était une vieille tour, reste de quelque manoir féodal que le temps avait peu à peu miné et fait disparaitre; elle était abandonnée, tombait presque en ruine et servait de retraite aux oiseaux de la nuit. Les gens du pays la nommaient, et la nomment sans doute encore, *la tour des hibous*, nom qu'elle méritait à tous égards.

"Je mis pied à terre, et passant la bride à mon bras, j'entrai, suivi de mon cheval, dans une grande salle dont l'aspect avait quelque chose de lugubre et de sinistre qui me saisit malgré moi.

"L'on racontait sur cet endroit des histoires étranges qui, je ne sais par quelle fatalité, se retracèrent tout à coup à mon imagination malade avec une vivacité et une force qui firent courir un frisson dans tous mes membres, et ce ne fut qu'avec une certaine inquiétude que je jetai un regard circulaires sur ces lieux qui devaient pour plusieurs heures peut-être me servir de domicile.

"Comme je vous l'ai dit; messieurs, je me trouvais dans une vaste salle comprenant toute la largeur de la tour; elle était percée d'étroites fenêtres, veuves depuis longtemps de contrevents, et par lesquelles l'eau chassée par le vent, entrait en tourbillonnant. Dans le fond, un escalier délabré s'élevait en spirale conduisant aux étages supérieurs; dans un coin, un monceau de débris de toute espèce montait jusqu'au plafond voûté et ne semblait pas avoir été remué ou touché depuis au moins un siècle.

"Mais ce qui m'effraya réellement, ce fut de voir flamber au milieu de la salle un feu de broussailles et de bois mort.

"Quels étaient les hôtes de cette demeure?.... où étaient-ils?... Ne voulant pas m'aventurer en étourdi dans ce coupe-gorge, je revins sur la route et regardai attentivement de tous côtés, mais la nuit était trop obscure pour qu'il me fût possible de rien découvrir; vainement je prêtai l'oreille, j'entendis seulement les sifflements furieux du vent auxquels nul bruit humain ne venait se mêler.

"Un peu rassuré par ce silence et cette solitude, je me déterminai à faire le tour de la vieille forteresse; mes recherches furent sans résultat, seulement je découvris une espèce de hangar sous lequel j'installai mon cheval.

"Puis convaincu que, pour le moment du moins, j'étais le seul habitant de la tour, et que par conséquent je n'avais rien à redouter, je rentrai dans la salle; pourtant, ne voulant pas être pris à l'improviste, je résolus de ne pas m'y arrêter et de monter à l'étage supérieur, ce que j'exécutai immédiatement.

"Autant que je pus en juger au milieu des ténèbres épaisses dans lesquelles j'étais plongé, cette salle ressemblait complétement à celle que j'avais quittée; même délabrement, même monceau d'ordures et même escalier montant à un étage supérieur.

"Pour ne pas être surpris sans défense, je visitai avec soin les amorces de mes pistolets; puis, m'enveloppant de mon manteau et recommandant mon âme à Dieu, je me couchai auprès de l'escalier afin d'être prêt à tout événement et avec la résolution de rester éveillé: mais, la fatigue et le vin aidant, je sentis mes yeux se fermer malgré moi; mes idées peu à peu s'obscurcirent et jallais me laisser aller au sommeil, lorsque tout à coup un bruit de pas résonnant à mon oreille me tira subitement de ma torpeur et me rendit à moi-même.

"Une dizaine de personnes venaient d'entrer dans la tour.

"De l'endroit où j'étais couché, en avançant légèrement la tête, il me fut possible de les apercevoir sans en être vu.

"C'étaient des hommes au teint hâlé, au visage sombre, aux membres robustes, vêtus pour la plupart du pur costume andalou si riche et si coquet. Ils étaient armés jusqu'aux dents.

"Ils s'étaient assis autour du feu, dans lequel ils avaient mis deux ou trois brassées de bois, et causaient entre eux avec vivacité, tout en jetant par intervalle des regards de convoitise sur deux larges coffres qu'ils avaient déposés dans un coin.

"Les premiers mots que j'entendis ne me permirent pas de conserver le moindre doute sur leur profession.

"C'étaient des salteadores, autrement dits voleurs de grands chemins, et ils appartenaient à la *cuadrilla* (troupe) du Nino (prononcer Nigno, jeune homme), célèbre chef de bande qui avait succédé à José Maria, et dont le nom était devenu la terreur de toute l'Andalousie.

"Leurs gestes étaient animés; parfois ils portaient la main sur leurs armes. Je crus comprendre qu'ils ne s'entendaient pas sur le partage du butin conteau dans les malles: la dispute finit par s'échauffer à un tel point que je vis le moment où ces misérables allaient s'égorger entre eux: ils s'étaient levés en tumulte, les couteaux étaient tirés, ils se mesuraient du regard avec colère, tout à coup leur chef parut.

"Nino était à cette époque un homme d'une quarantaine d'années, d'une taille élevée et fortement charpentée; ses épaules larges et ses bras musculeux dénotaient une vigueur peu commune; ses traits étaient durs et son regard farouche; les effets fantastiques du feu, qui se jouaient sur son visage, donnaient à sa physionomie un caractère rendu plus étrange encore par le sourire ironique qui plissait ses lèvres épaisses et charnues.

"Encore des querelles, des disputes, dit-il d'une voix brève et accentué. Caraï! ne pouvez-vous vivre en bonne intelligence comme cela se doit entre honnêtes bandis?

"Un des brigands hasarda une justification que le Nino interrompit aussitôt.

Silence! fit-il, je ne veux rien entendre!... Vive Dieu! vous êtes là à vous goberger tranquillement autour du feu comme des moines idiots, sans plus songer à notre sûreté commune que si nous étions seuls dans l'univers!...Heureusement que j'ai toujours l'œil au guet, moi!...Où est passé l'homme auquel appartient le cheval que j'ai trouvé sous le hangar?

A cette parole, un frémissement involontaire s'empara de moi, et je réfléchis avec terreur à l'atroce position dans laquelle le hasard et mon mauvais destin m'avaient placé. En effet, cette position était des plus critiques, je me trouvais littéralement dans une souricière: nul moyen n'était en mon pouvoir pour m'échapper de ce coupe-gorge, et je recommandai tout bas mon âme à Dieu, tout en me promettant de vendre ma vie le plus cher possible à ces bandits, dont je connaissais trop bien la férocité pour conserver le moindre doute sur le sort qu'ils me réservaient si je tombais entre leurs mains.

Cependant les salteadores, étourdis par le discours de leur chef, avaient saisi avec empressement leurs tromblons et leurs carabines.

Nous ne savons où peut être l'homme dont vous parlez, dit un de ces brigands; à notre arrivée ici, la tour était déserte.

—Possible, répondit, le Nino; en tout cas, deux d'entre vous vont battre les abords de cette bicoque; peut-être est-il caché dans les environs.

Deux hommes sortirent, et le capitaine commença à se promener de long en large en attendant leur retour.

Au bout d'un instant ils revinrent.

Eh bien! demanda-t-il.

Rien, répondirent les deux bandits; le cheval est toujours sous le hangar, mais du cavalier, nulle trace.

Hum! fit le capitaine.

Et il reprit sa promenade.

Un silence de mort régnait dans cette salle, un instant auparavant si bruyante.

Je respirai avec force, présumant que tout danger immédiat était passé pour moi. Je me trompais.

Au bout d'un instant, le capitaine s'arrêta.

A-t-on visité l'intérieur de la tour? demanda-t-il.

Non, répondirent les bandits; à quoi bon? aucun homme n'aurait été assez abandonné de Dieu pour venir ainsi, de gaieté de cœur, se jeter dans la gueule du loup.

Qui sait? murmura le capitaine en hochant la tête, peut-être que l'homme que nous cherchons était ici avant vous, et que, en vous entendant venir, ne sachant à qui il allait avoir affaire et voyant sa retraite coupée, il est monté dans les étages supérieurs. Visitons-les toujours; dans notre métier, deux précautions valent mieux qu'une.

Et, suivi de ses hommes, le Nino se dirigea vers l'escalier.

Je montai immédiatement au second étage. Je ne tardai pas à entendre le bruit que faisaient les salteadores en fouillant et en furetant dans tous les coins.

Rien! fit la voix du capitaine; voyons plus haut.

La tour n'avait que deux étages, et se terminait par une plate-forme sur laquelle j'arrivai haletant et en proie à la plus profonde terreur.

Je me voyais perdu, perdu sans ressources; nul secours humain ne pouvait me venir en aide; je courais ça et là, je tournais comme une bête fauve autour de cette plate-forme maudite au bas de laquelle se trouvait un précipice de plus de cent pieds.

Mes dents claquaient à se briser, une sueur froide inondait mon visage et un tremblement convulsif s'était emparé de tout mon corps.

J'entendais dans l'escalier les pas des bandits, lancés comme des limiers à ma poursuite, et je calculais en frémissant combien de secondes me restaient encore.

Enfin, rendu fou par l'épouvante, je résolus de me précipiter, plutôt que de tomber vivant entre les mains de ces scélérats qui, je le savais, avaient la coutume de faire souffrir d'effroyables tortures à leurs victimes, afin d'en tirer de riches rançons.

Machinalement, avant que d'accomplir cet acte désespéré, je penchai la tête au dehors, sans doute pour mesurer l'abime au fond duquel j'allais me briser.

J'aperçus alors, à environ deux pieds au-dessous de moi, une barre de fer de trois pieds de long à peu près, grosse d'un pouce et demi, qui, scellée dans la muraille de la tour, s'avançait horizontalement dans l'espace en forme d'arc-boutant. A quoi avait pu jadis servir cette barre de fer? c'est ce dont je ne m'occupai guère en ce moment. Une idée subite m'avait traversé l'esprit et rendu l'espoir d'échapper aux assassins qui me poursuivaient et étaient sur le point de m'atteindre.

Le temps pressait, je n'avais pas une minute à perdre; aussi, sans réfléchir davantage, j'enjambai le rebord de la plate-forme, et, saisissant à deux mains la barre de fer, je laissai mon corps pendre dans l'espace et j'attendis.

J'avais à peine pris cette position que les bandits débouchèrent en tumulte sur la plate-forme, qu'ils se mirent à parcourir dans tous les sens.

L'orage durait toujours, la pluie tombait à torrents, le vent soufflait avec force, et par intervalles d'éblouissants éclairs déchiraient la nué.

Vous voyez, capitaine, il n'y a personne! s'écrièrent les salteadores.

C'est vrai, répondit le capitaine avec dépit.

Allons, descendons, du diable s'il fait bon ici, dit un des voleurs.

Descendons, reprit le chef.

Un soupir de soulagement s'exhala de ma poitrine oppressée à cette pa-

role qui me prouva que les brigands, convaincus de l'inutilité de leurs recherches, se retiraient enfin.

J'étais sauvé !

Du plus profond de mon cœur je remerciai Dieu du secours imprévu qu'il m'avait donné dans ma détresse, et je me préparai à remonter sur la terre

La position dans laquelle j'étais n'avait rien d'agréable, et à présent que le danger était passé, j'éprouvais une fatigue inouïe aux poignets et aux bras, et je ne sais si c'était illusion ou réalité, mais il me semblait que la barre de fer à laquelle j'étais suspendu, trop faible pour supporter longtemps le poids de mon corps et sans doute minée par la rouille, pliait et se courbait lentement, s'inclinant imperceptiblement vers l'abîme.

Je devais donc me hâter.

Le silence le plus complet régnait au sommet de la tour.

Combinant les efforts que j'avais à faire, je levai la tête pour calculer la distance qui me séparait du faîte de la muraille.

Le capitaine, nonchalamment appuyé sur le rebord de la plate-forme, fixait sur moi ses yeux fauves, et me regardait en souriant avec ironie.

Ah ! ha ! fit-il.

Démon ! m'écriai-je avec rage.

Sans me répondre, le Nino se pencha au dehors pour me saisir.

Lâchant d'une main la barre qui me soutenait dans l'espace, je pris un des pistolets que j'avais mis tout armés à ma ceinture.

Tu ne m'échapperas pas, compagnon, dit le bandit en ricanant.

Oh ! je te tuerai ! murmurai-je en l'ajustant avec mon pistolet.

En ce moment je sentis la barre qui se courbait, ma main glissa, je laissai échapper mon arme, et, par un effort suprême, je parvins à me cramponner des deux mains à cette barre maudite, qui pliait, pliait toujours.

Oh ! m'écriai-je avec désespoir, tout plutôt qu'une telle mort !

Et, me roidissant avec une force surhumaine, je m'élançai pour atteindre le faîte de la muraille.

Non ! dit le capitaine avec un rire aigre et strident, tu mourras là comme un chien !

Et il me repoussa au dehors.

Il se passa alors en moi quelque chose d'épouvantable ; j'eus un moment d'angoisse terrible. La barre, devenue trop verticale, ne put me soutenir plus longtemps ; malgré mes efforts frénétiques et désespérés, je sentis mes doigts crispés glisser lentement le long du fer, j'entendis un rire infernal, poussé sans doute par le bandit qui jouissait de mon supplice ; alors, perdant tout espoir, je fermai les yeux pour ne pas voir le gouffre affreux dans lequel j'allais être précipité, et....

Et !... s'écrièrent tous mes auditeurs, intéressés au dernier point, et ne comprenant pas pourquoi je m'arrêtais.

Et je m'éveillai, messieurs, continua-t-il, car tout cela n'était qu'un rêve. Echauffé par mes nombreuses libations du soir, je m'étais endormi en sortant de Cadix, et la tête pleine d'histoire de voleurs, j'avais rêvé tout ce que je viens de vous raconter, tandis que mon cheval, qui, heureusement pour moi, ne dormait pas et connaissait son chemin sur le bout du doigt, m'avait tout doucement conduit jusqu'à ma maison, à la porte de laquelle il s'était arrêté, ce qui m'avait réveillé en sursaut, et, grâce à Dieu, débarrassé de l'épouvantable cauchemar qui me tourmentait depuis plus de deux heures.

GUSTAVE AIMARD.

Le Courrier d'Ottawa

Ottawa, 23 Octobre 1861.

Le Chemin de Fer Intercolonial

L'extrême importance de cette question qui, probablement, viendra sous peu se poser d'une manière tangible et pratique devant les Chambres Canadiennes, nous engage à lui consacrer une partie de nos études.

Trois puissants motifs d'intérêts signalent ce projet à l'attention des Colonies Britanniques et de l'Angleterre, l'immense débouché qu'il offrira au commerce ; car on porte à 1500 milles le parcours de cette entreprise gigantesque qui se trouverait reliée avec le Grand Trone à la Rivière du Loup ; ensuite la facilité avec laquelle le gouvernement anglais pourrait en tout temps de l'année et à point nommé transporter ses troupes d'un bout des provinces à l'autre ; enfin, la colonisation, qui ne tardera pas à se faire de la lisière de pays traversé par la voie ferrée.

Nous ne nous prononçons pas encore sur les conséquences nationales qu'une telle entreprise doit avoir sur nos destinées comme peuple si elle était exécutée ; nous le ferons après mure considération du sujet.

Nous ne pouvons mieux faire tout d'abord que de reproduire l'historique du projet fait avec beaucoup d'habilité par le *Journal de Québec* ; nous attendons avec hâte l'article sur le même sujet que nous promet le même écrivain en terminant son exposé sommaire de la question.

"Le projet de cette entreprise coloniale fut soumis à l'attention du Canada en 1843, par feu M. George Young, de la Nouvelle-Ecosse. Les trois branches de la législature adoptèrent des adresses qui eurent pour résultat l'offre, de la part du ministre des colonies, de faire faire un tracé par un officier des ingénieurs royaux, à la condition que les Provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et du Canada en paieraient le coût.

"Les colonies acceptèrent cette offre ; le major Robinson fut envoyé dans les Provinces, et il fit le tracé et le rapport qui furent ensuite soumis à la législature impériale et adoptés par le comte Grey, alors ministre des colonies.

"L'ingénieur royal, après avoir examiné les diverses voies que pouvait suivre le chemin intercolonial, s'était arrêté à celle qu'il donne par son tracé, et qu'il recommande dans son rapport, comme présentant une plus grande somme d'avantages sur les autres routes, tant à cause des difficultés moins grandes que l'on rencontrerait dans la confection du chemin et de son éloignement des frontières des Etats-Unis, qu'à cause du développement qu'il donnerait aux places éminemment commerciales par où il devrait passer.

"La route recommandée par le major Robinson, en partant d'Halifax, se rend à Truro, au fond de la baie de Fundy, et, de là jusqu'à la baie Verte. Puis se continuant vers les rivières du Miramichi et de Richidoucton, au-dessus de la haute mer, sans pourtant en entraver la navigation, elle suit la vallée du nord-ouest de Miramichi jusqu'à Bathurst, elle se prolonge sur les rives de la baie des Chaleurs jusqu'à la rivière Ristigouche où elle prend la vallée du Métapédiac qui la conduit au fleuve Saint-Laurent, à Métis, à une distance de 63 lieues de Québec. En partant de Métis, elle se rend à la Pointe-Lévis, en suivant le littoral de notre fleuve.

"Maintenant que le Grand-Trone se prolonge jusqu'à la Rivière-du-Loup, il est probable qu'il y aurait là une jonction de ce chemin avec celui de Québec à Halifax.

"La distance à parcourir serait de 635 milles répartis comme suit :— 124 milles pour le parcours de la Nouvelle-Ecosse, 234 pour celui du Nouveau Brunswick et 277 milles dans le Bas-Canadas.

"M. Robinson a fait, d'une manière approximative, le calcul des terres non concédées dans les comtés que traversera ce chemin de fer, il s'élève au nombre de 14,000,000 d'acres, et il en conclut que cette considération devait être une des premières qui devaient engager le gouvernement impérial à aider les Provinces à effectuer ce chemin, celle de donner un lieu d'émigration avantageux à l'excédant des populations du Royaume-Uni.

"Le comte Grey, ministre des colonies, dans sa lettre du 17 novembre 1848 à lord Elgin, alors gouverneur général de l'Amérique-Britannique, par la quelle il lui annonçait l'adoption du rapport du major Robinson, en faisant quelques remarques sur les avantages qui résulteraient du chemin de fer intercolonial, dit qu'il fallait tenir compte, non seulement des profits directs provenant du commerce, mais encore des profits indirects qui proviendront de l'augmentation de la valeur des terres qu'il traverserait ; et il fait ensuite la suggestion aux autorités coloniales de tirer partie de cette augmentation de valeur.

Il se demande s'il ne serait pas à propos qu'il fut passé un acte, transportant à des commissaires qui seraient nommés à cette fin, toutes les terres non encore concédées jusqu'à une certaine distance du chemin, afin que les autorités pussent vendre ces terres, ou en disposer de toute autre manière pour l'avantage de l'entreprise.

Comme la rumeur publique assure que la conférence, qui vient d'avoir lieu à Québec entre les trois gouvernements coloniaux, a eu pour résultat l'adoption de l'offre faite au gouvernement impérial par les mêmes colonies en 1858, nous n'avons pas à nous occuper de cette partie du projet du major Robinson. Il n'est pas question de terres dans cette offre ; mais on y laisse au gouvernement impérial le choix de la route. C'est une sage mesure, car les colonies ne réussiraient probablement jamais à s'accorder sur un tracé quelconque.

Maintenant quel serait le coût probable de la construction de ce chemin de fer inter-colonial, en suivant la route recommandée par l'ingénieur royal ?

En jugeant par l'analogie que présentent les lignes de nature semblable on à peu près semblable dans les Etats-Unis, en donnant tout le poids qu'elles méritent, aux considérations qui peuvent avoir l'effet de modifier en l'augmentant le coût de la ligne d'Halifax à Québec, et en établissant les meilleures estimations que peuvent permettre les données obtenues, données qui, dans les circonstances où se trouve la partie du pays que devra traverser le chemin, sont les seules que l'on puisse se procurer, nous pensons n'être pas très-éloigné de la vérité lorsque nous donnons £8,000 stg. par mille pour le coût probable du chemin projeté.

La distance totale d'Halifax à Québec, en suivant toujours le tracé de l'ingénieur royal, étant de 635 milles, le coût serait donc de £5,080,000 stg. les frais de construction et d'équipement compris. Mais là dessus il faudrait retrancher le coût de 116 milles de chemin déjà faits entre Québec et la Rivière-du-Loup. Si le gouvernement impérial adoptait la vallée de Saint-Jean, la route serait de beaucoup plus courte, et l'on évalue à £3,000,000 stg., ce qui resterait à faire.

D'après le projet de 1858, les trois colonies fourniraient annuellement £60,000 stg., et le gouvernement impérial en fournirait autant ; ce serait donc, en capital, £3,000,000 à 4 par cent, avec la garantie impériale.

Comme on le voit, le coût de l'entreprise serait considérable, et la perspective des profits n'est peut-être pas très-claire pour tous les esprits ; mais c'est du moins un appoint énorme que £120,000 stg., annuels.

Le gouvernement impérial, s'il tient à la prospérité de ses colonies, s'il tient à les garantir et à les protéger contre toute invasion étrangère, est grandement intéressé à la confection de ce chemin. De leur côté, les provinces ont donné à ce projet l'attention et l'importance qu'il mérite, et nous pensons qu'elles seront disposées à continuer, puisque déjà en 1850 elles avaient demandé collectivement à la mère-patrie de les aider à construire ce chemin de fer inter-colonial.

Un des moyens suggérés au ministre des colonies en 1848, était que le capital nécessaire serait prélevé par voie d'emprunt, par le gouvernement impérial ; mais les provinces devaient en payer les 0.7, répartis comme suit : le Nouveau-Brunswick 0.2, et les Canadas 0.3, les trois autres dixièmes du capital devant être payés par l'Angleterre. Le projet de 1858 est différent, comme on le sait. Suivant celui de 1848, le chemin, fini, serait exploité par le gouvernement ou par une compagnie qui se formerait à cette fin, et à laquelle on pourrait louer la voie ferrée, aux conditions et pour le temps que l'on croirait convenable. Avec la garantie impériale, le capital nécessaire serait prélevé à des conditions plus avantageuses qu'on ne pourrait le faire autrement, et ensuite les gouvernements auraient un contrôle plus absolu sur cette grande voie de communication entre les colonies. C'est la pensée des auteurs de ce projet.

Lorsqu'il s'est agi de la construction des canaux de Saint-Laurent, le gouvernement impérial a garanti l'intérêt sur un emprunt d'un million et demi de louis sterling, à quatre pour cent. Cet emprunt fut prélevé en très peu de temps, et on vendit les effets aux capitalistes à une prime très-élevée. Pourquoi la mère-patrie ne ferait-elle pas la même chose pour la construction du chemin de fer de Québec à Halifax ?

La question qui se présente maintenant d'elle-même est une question très-importante : quels bénéfices rapporterait cette entreprise ?

"Les principaux éléments sur lesquels se fonde et s'établit le succès de tout chemin de fer sont la population, l'agriculture et le commerce. On a donc fait des calculs approximatifs sur le mouvement des populations qui se trouvent dans le cercle d'action du chemin, sur le transport des effets de commerce et des produits de l'agriculture ; le résultat a été que les revenus laisseraient un déficit. Vu l'augmentation de la population et l'accroissement immense depuis cette époque (1848) surtout aux deux extrémités du chemin, nous ne pensons pas nous tromper en réduisant cette somme à un chiffre minime. Et contre ce déficit il faudrait mettre le produit du transport des malles dans les trois Provinces, et les £120,000 payés par l'Angleterre et les trois Provinces.

Inutile de dire que les développements donnés à l'industrie, au commerce, à la la colonisation des terres seront des avantages plus que satisfaisants pour compenser la somme que les Provinces seraient obligées de débourser.

Trenze années se sont écoulées depuis que le major Robinson a fait son exploration et son tracé, ainsi que ses calculs, et qu'il a émis ses opinions sur le chemin projeté ; et cependant nous avons cru devoir mentionner les évaluations et les opinions de cet ingénieur, ainsi que celles du comte Grey, parce que nous sommes persuadé, qu'en tenant un compte proportionel de l'augmentation du commerce et des populations, elles sont encore pleines d'actualité.

Dans un prochain acticle, nous exposerons les obstacles qui ont empêché la réalisation du projet, et les immenses avantages qui devront résulter de la construction du chemin de fer intercolonial, tant à l'Angleterre qu'à ses colonies.

RAPPORT

Aux Membres de la Société St. Vincent de Paul.

MESSIEURS,—Le Bazar et le Concert en aide des pauvres de cette cité, et terminés mardi, le 8 du courant, ayant été couronnés d'un plein succès ; c'est un agréable devoir pour votre comité de mettre devant vous le rapport suivant :

Produit des tables, sous la direction des dames suivantes, savoir :

	Recettes.
Mde. Wm. et Mde. J. O'Meara	$328.00
Mde. Wm. Tormey et Mde. J. Heaney	234.52
Mde. C. Sparrow	217.75
Mde. E. Smith et Mde. R. W. Scott	190.11
Mde. P. O'Meara, table de rafraichissement, $43.- 65. Collection en ville $27.25. Tableau de St. Patrick, $23.75.	94.65
	$1065.03
Produit des portes du Bazar et du Concert résultant de la vente des billets d'admission, etc., etc.	66.82
Montant produit par la collection des billets émis jusqu'à ce jour	230.00
	$ 268.82
Dons.	
Du Mde. Alexander McDonnell par Mde. J. Heney un baril de beurre produit	69.40
Du Mde Proctorick, par Mde P. O'Meara	10.00
Du Mde. J. H. McMahon (argent)	5.00
Du Mde. C. McDonald, par Mde. R. W. Scott	5.00
De J. McArthur, Ecr. Aylmer	2.00
Du Mde. C. Sparrow, par Mde. J. O'Meara	2.00
De L. N. Nye, Ecr	0.50
	$83.90
Dépenses	$1307.75 $165.30
Balance entre les mains du trésorier	$1242.45

A ce montant, on peut ajouter la somme de $25 par cr. du Mde. Wm. O'Meara, et le produit de plus de 200 billets d'admission vendus et dont la collection n'a pas encore été faite, et le produit total s'élèvera peu de l'estimé que nous avions d'abord fait.

Votre comité saisit cette occasion d'exprimer sa gratitude et sa reconnaissance aux citoyens de cette cité, qui ont si libéralement et si largement contribué au succès de cette œuvre de charité, et désire remercier d'une manière toute spéciale les Dames, à la bienveillance et à l'activité desquelles on peut attribuer, en plus grande partie, le magnifique résultat plus haut mentionné. Nous regrettons que la brièveté de notre rapport ne nous permette de mentionner que quelques noms ; cependant, la reconnaissance de la société est également due à un grand nombre d'autres personnes dont les noms sont enrégistrés dans nos livres, comme bienfaitrices de la société.

Votre comité désire aussi offrir ses plus sincères remercîments au corps de musique de St. Patrick, sous la direction habile de M. Sutherland, pour les services qu'il a gratuitement rendus, en contribuant à l'amusement pendant tout le temps qu'a duré le bazar, et aussi pour son bienveillant concour, au concert.

Nous croirions manquer à notre devoir si nous omettions de donner une mention particulière aux Dames et aux Messieurs qui, amateurs de cette cité, dont les talents ont assuré au concert un si brillant succès.

M. Pope mérite aussi les remercîments pour la générosité avec laquelle il a offert gratuitement le théâtre royale, pour cette occasion.

Votre comité offre aussi ses remercîments à la presse de cette cité pour les services et l'encouragement qu'elle n'a cessé de donner pendant la durée du Bazar et du Concert.

Enfin, votre comité est heureux de dire que le succès qui a couronné cette entreprise a dépassé leur attente, et la société se trouve maintenant assise sur des bâses qui lui permettront de poursuivre le louable objet de son organisation.

Le tout, cependant, respectueusement soumis.

P. O'MEARA, Président,
J. F. CADWELL, Vice-Prés.
J. SULLIVIN, Trésorier,
R. O'RELLEY, Secrétaire.

Ottawa, 18 Octobre, 1861.

Association des Carabiniers Canadiens.

A une assemblée tenue à l'hotel Victoria, de cette ville, appelés par avis publics, signé par le Col. R. Matheson, commandant du district, et de l'Assistant-Adjudent Général du district.

Col. R. Matheson fut appelé au fauteuil, et G. R. Baker fut prié d'agir comme secretaire.

Sur motion du Lieut.-Col. Moore, secondé par le Major J. B. Turner,

Résolu—Qu'une branche de l'association soit formée dans le District Militaire No. 1, H. C., sur les plans, et conduite, autant que possible, d'après les règles suivies par l'Association des Carabiniers Canadiens.

Les règles et règlements de l'Association des Carabiniers Canadiens ainsi que les explications furent alors lus à l'assemblée.

Proposé par le Major J. B. Turner, secondé par le Capt. P. P. Haris,

Résolu—Que le Capt. Gallway soit nommé secretaire de cette branche de l'association.

Proposé par le Lieut.-Col. Moore, secondé par le Sergent Alex. Hutchinson.

Résolu—Que le Col. Coffin soit le président et directeur du comité de ..... des Carabiniers.

Proposé par le Capt. Forest, secondé par le Capt. Beambien.

Résolu—Que le Capt. Haris soit le Trésorier de l'association.

Proposé par le Col. Coffin, secondé par le Major Turner,

Résolu—Que les règles et règlements de l'Association des Carabiniers Canadiens soient soumis au comité pour en faire rapport et que ce comité soit composé des Capts. Fralight et Forest, Lieuts. Horn et Hill, Sergeants Hutchinson et Lett, et de H. Merrill, dont les devoirs seront de faire les règles et reglements pour la conduite de l'association, et à collecter les fonds, qui devront être déposés entre les mains du Trésorier.

Le président laisse alors le fauteuil, et le Lieut.-Col. Moore fut prié de le remplacer.

Proposé par le Col. Coffin, secondé par le Major Donaldson.

Résolu—Que les remercîments de l'assemblée soient offerts au Lieut.-Col. Matheson, tant pour la manière habile avec laquelle il a expliqué le but de l'assemblée, que pour sa conduite pendant qu'il occupait le fauteuil.

Après quoi l'assemblée s'est ajournée.

G. P. BAKER, Secrétaire.

Grandes Courses au Clocher.

Ces courses auront lieu cette après-midi, à une heure, sur les fermes de MM. Thompson et Aylen, chemin Richmond.

Première Course ; Trois milles à travers les champs.—Bourse $300.

Coursiers.

"Brunette,"— Mr. Elwes, habit couleur paille, casquette noire, Mr. Elwes.
"Fanny Kemble,"— Mr. Denis Reedy, habit bleu, manches blanches, bonnet noir, M. Reedy.
"Wild Irishman,"— Mr. Anderson, habit violet, cap bleu, M. Bates.
"Montezuma,"— Mr. Kirwin, habit rouge, casquette noire, Mr. Pepper.

DEUXIEME COURSE—DEUX MILLES A TRAVERS LES CHAMPS—Course $100

"L'Oiseau,"— Mr. Jones—habit noir et casquette noire Capt. Gallway
"Centipede,"—M. Reedy, habit bleu, manches blanches et bonnet noir, M. Reedy.
"Antelope,"— M. Kirwin, habit rouge et chapeau noir. M. Pepper.

CHEVAUX.—Durant la semaine dernière plus de 200 chevaux ont été vendus à Sherbrooke et Lennoxville à des individus des Etats-Unis. Nous apprenons que ces animaux sont particulièrement destinés au service de l'armée. Ces chevaux n'étaient point de première classe, mais ont été vendus avec avantage, c'est-à-dire de $75 à $90. C'est un symptôme du salutaire effets de la guerre en faveur des fermiers Canadiens.—*Minerve.*

Les dangers de la Rebellion au Nord.

Sous ce titre, le *Herald* de New-York publie l'article suivant ;

"Les symptômes d'un esprit de mutinerie et de rébellion contre le gouvernement, se développent de jour en heure au Nord, dans la fraction radicale du parti républicain et parmi les abolitionistes marqués au bon coin. Les deux factions, qui n'ont été séparées que par l'épaisseur d'un cheveu, sont à présent cordialement unies dans leur opposition au Président, et c'est la courageuse lettre de M. Lincoln à Fremont qui leur a servi de signal pour ouvrir le feu de tous côté contre lui, avec toutes leurs pièces. On emploie même le telegraphe à St. Louis pour semer l'esprit de la révolte à travers le Nord.

"Sous l'empire de ces circonstances, il est du devoir de l'élément conservateur de se mettre en avant, de sonner M. Lincoln et de dénoncer les traîtres abolitionistes qui sont la cause première des malheurs présent du pays, et aggravent leur trahison en faisant leur possible pour rendre permanent le désastre auquel ils ont travaillé. Le gouvernement lui-même veillant à son propre salut, doit saisir et emprisonner les chefs de ces factions, qui sont mille fois plus dangereux que les éditeurs des journaux du Nord sympathisant avec la rébellion du Sud et opposés à la guerre pour l'Union.—L'hérésie de la sécession n'a jamais eu beaucoup de racines dans le Nord, et elle est aujourd'hui complétement étouffée par l'action vigoureuse du gouvernement. Mais voici qu'un élément de désunion plus formidable et plus capable de s'étendre défie ouvertement le Président, fait fin de la constitution, attaque ce boulevard de l'Union, et menace de ruiner tout notre système politique, pour le métamorphoser ou en despotisme militaire bien assis ou en une anarchie mexicaine, dans laquelle un essaim de petits chefs essaieront de se faire chacun une part indépendante.

"Quand les séparatistes du Sud ont combiné leurs plans contre le gouvernement fédéral, nous avons averti M. Buchanan du danger, et nous avons insisté pour qu'il agit énergiquement. Nous lui avons dit que ses ennemis étaient chez lui, dans sa propre maison, et que les chefs du parti démocrate rêvaient la destruction du gouvernement.—Nos avertissements ont été méconnus, et la conséquence en a été une guerre civile des plus sanglantes. Aujourd'hui nous avertissons M. Lincoln que son gouvernement n'est plus du goût d'une fraction de son propre parti au Nord ; que chaque jour ce sentiment de désaffection se fortifie, et que, s'il n'en fait bientôt justice, il est probable que ses ennemis domestiques le détruiront bientôt lui-même et livreront incessamment la cause de l'Union aux mains de ses ennemis du Sud. Voila maintenant le véritable danger que court le pays, et il doit être prévenu par le bras puissant du gouvernement, avant de croître en force et de mûrir ses plans.

"Si la politique des révolutionnaires républicains rouges a le dessus, si le gouvernement est assez faible pour succomber, s'il se rend responsable de proclamations comme celle de Fremont ou en lance d'autres du même genre, le Nord sera bientôt divisé au lieu d'être uni, et le Sud consolidera d'autant plus son unité qu'il lui sera plus aisé de trouver un merle blanc qu'un unioniste par-delà la Delaware et l'Ohio. Quand la guerre a commencé, il n'est pas d'homme raisonnable ou bien au courant de nos affaires qui n'ait fait reposer le succès de nos armes sur la base d'un élément unioniste dans le Sud, élément qui irait se développant à mesure que nos armées avanceraient. Si la malignité des meneurs abolitionistes, qui cherchent à detruire cet élément et à nous le rendre contraire, en vient jamais à ses fins, les hommes de la présente génération ne verront pas la fin de la guerre, et de son foyer, qui ira toujours s'étendant, sortira un embrasement qui couvrira les deux tiers du sol des Etats-Unis et finira par épuiser et ruiner le pays.

"Déjà la proclamation de M. Fremont dans le Missouri a produit de grands maux. Nous voulons de témoin que M. Olmstead pasteur d'une église baptiste à Booneville. Dans une lettre à un journal républicain de Chicago, il dit que "tout le pays au nord ouest du Missouri se lève en masse pour gagner le camp de Price, se saisissant d'armes de toute sorte et que le chiffre des hommes marchant de tous côtés contre l'armée de l'Union s'élevera bientôt à 100,000 ou 150 mille." Dans son opinion, il ne reste plus qu'à battre en retraite, se concentrer, se retrancher et se tenir sur la défensive !—Tels sont les premiers fruits qu'ait portés dans le Missouri l'inopportune mesure de M. Fremont, en faisant un pas pour faire de cette guerre une guerre d'émancipation, au lieu d'une guerre pour rétablir le *statu quo ante bellum* c'est-à-dire l'état de choses qui existait avant que les hostilités ne l'eussent détruit.

"Les abolitionnistes et les républicains radicaux ne veulent pas que l'Union soit rétablie, à moins que la question de l'esclavage des nègres ne soit tranchée par l'épée ; ne veulent pas que l'Union soit rétablie, à moins que les principes essentiels de la constitution ne soient abolis—principes dans lesquels l'Union n'eût jamais pu être formée. L'Union sans la constitution est une question nouvelle que ni le président, ni le Congrès, ni les généraux, n'ont le droit de résoudre. Elle doit être soumise à la décision du peuple assemblé en convention, et toute tentative pour la résoudre par un autre moyen serait un acte d'usurpation et de rébellion, aussi criminel que la conduite des rebelles du Sud.

"Le Président a été accusé par les organes radicaux parce qu'il n'a pas ôtré les effets de l'acte du Congrès relatif à la confiscation des esclaves et des autres propriétés. Les révolutionnaires sans soucis engagent ainsi le Président à se parjurer lui-même. Or, il a prêté serment de maintenir la constitution et d'exécuter les lois.—C'est sur ce terrain que le *Herald* et la presse conservatrice du pays ont appelé le Président Buchanan, et après lui, le Président Lincoln ; abattre la rébellion, conformément au devoir de leur charge. Contrairement à ce qui se passe dans les monarchies d'Europe, dans notre gouvernement ce n'est pas le chef de l'Etat, c'est la législature nationale qui est le pouvoir faisant la guerre, et qui par conséquent en contrôle et en détruit l'objet.

"Quand la lutte a éclaté, avant que le Congrès fut convoqué, le Président a dû prendre des décisions sujettes à la révision de cette assemblée. Mais dès que le corps a été réuni et a passé un acte limitant les pouvoirs de l'Exécutif, précisement sur le point soulevé par la proclamation de M. Fremont, le Président, qui a juré de faire exécuter les lois du Congrès, a dû se renfermer dans cette politique et s'y limiter.—Aussi la conduite des journaux abolitionnistes, s'attendant à ce qu'il fasse précisement le contraire, est-il une preuve de leur mauvais dessein. Ainsi, quand ils ont voté pour M. Lincoln, ils désiraient qu'il usât de son pouvoir présidentiel pour abolir l'esclavage ; quand ils ont soutenu la guerre dès l'abord, ils espéraient encore que lui serait son objet, et maintenant qu'ils voient le contraire, parce que le Président ne veut pas jouer le rôle d'un usurpateur, ils se laissent aller à toute la rage de leur désappointement.

"Le patriotisme du Président a su dejouer jusqu'ici tous plans, et le pays tout entier doit marcher d'enthousiasme avec lui, sans distinction de partis politiques. Mais en même temps, ce ne sera qu'un acte de prudence de la part du gouvernement de M. Lincoln, d'arrêter les chefs d'une conspiration égale en atrocité à celle de Catalina et de ses complices dans l'ancienne Rome."

Ce que fera le Sud de son coton?

Cette question qui, au premier coup d'œil, paraît assez étrange, contient une vérité, qui aura plus d'efficacité pour faire triompher l'Union, que les meilleures troupes, que tous les canons rayés du monde, et que toute l'habilité militaire des généraux Scott et McClellan. Veillez bien, comme disent les prédicateurs, me prêter votre attention.

Que fait, en ce moment, les deux puissances européennes qui consomment le plus de coton, l'Angleterre et la France. Elles cherchent à produire du coton, dans d'autres pays que l'Amérique. Depuis longtemps la pensée de se rendre, pour cet article, indépendantes du Sud de l'Amérique, les fait chercher en Afrique, en Asie, toutes les terres propres à cette culture. Les essais se sont faits sur de grandes échelles, et dans deux ans l'Angleterre a l'espoir de recueillir sûr son propre terrain des Indes du Cap Bonne Espérance, tout le coton qui lui est nécessaire pour employer sa population manufacturière.

Eh bien ! dans 2 ans que fera le Sud du coton qu'on recueillera ? Son marché d'Europe lui sera fermé, il ne lui restera que le Nord.

C'est une simplicité de dire que le Sud peut se faire manufacturier. Il n'a ni les bras nécessaires, ni les habitudes, ni le goût pour ce genre de travail. La population blanche des Etats du Sud a bien assez à surveiller ses nègres, de faire transporter ses cotons, de tenir ses livres, et de plus d'administrer le pays. Il ne peut pas, il ne veut pas fabriquer.

Mais quand bien même il le pourrait et le voudrait, la difficulté ne serait que déplacée, car il faudrait vendre ses produits manufacturés, et comme l'Europe ne serait fermée par la fabrication de ce pays, il n'aurait que le Nord pour débouché et encore le Nord aurait peut-être avantage à acheter les produits européens aux Anglais et aux Français.

Le Nord a donc entre ses mains l'avenir commerciale et industriel du Sud ; et cet avenir est très rapproché. Dans deux ou trois ans le coton américain devra être fabriqué et consumé en Amérique.

Le Nord tient donc entre ses mains la vie du Sud. Qu'il soit vainqueur ou vaincu les armes à la main, il l'étouffera, quand il voudra, sous les balles de son propre coton.

C'est bien à tort qu'on a levée tant de milliers d'hommes de part et d'autres, et fait couler des torrents de sang ; le temps seul aurait décidé la question pendante, beaucoup mieux que les bataillons.

Cependant la guerre aura servi puissamment à hâter ce résultat ; car en alarmant les intérêts européens elle aura poussé les puissances à faire des efforts plus énergiques pour se procurer les produits que les hostilités menaçaient de faire disparaitre.

Ces pensées qui sont foudées sur des faits, doivent sans doute se présenter à l'esprit des chefs du parti du Sud, que la fumée de la poudre à canon n'aveugle pas, et à coup sûr, elles sont capables d'inspirer aux plus belliqueux le désir de la paix et de la réconciliation.—*Le Courrier des Amériques.*

Etats-Unis.

Les avis de Washington signalent un retour offensif des confédérés dans la direction de Prospect Hill. Dans la journée de samedi, les sécessionistes se sont avancés en force vers cette position, repoussant devant eux les vedettes fédérales. Aussitôt, la division du général McCall s'est rangée en bataille, soutenue par de la cavalerie et de l'artillerie, et prête à recevoir l'ennemi. Les séparatistes ont fait feu avec une de leurs batteries, mais ils avaient mal calculé leur distance, et les projectiles n'atteignirent pas les unionistes. Le *Herald* affirme qu'un combat est imminent, mais en somme, rien n'est venu prouver que le mouvement inattendu des généraux du Sud fût autre chose qu'une grande reconnaissance, semblable à celle dont le général McClellan leur a donné l'exemple, ou une simple démonstration destinée à prouver que leurs soldats sont encore en nombre dans les environs de Prospect Hill et de Lewinsville. Quoi qu'il en soit, les hommes du Nord sont préparés à leur tenir tête, et les trois divisions des généraux Smith, Porter et McDowell, aussi bien que celle du général McCall, sont en mesure pour toutes les éventualités.

Les confédérés élèvent des batteries sur la rive méridionale du bas Potomac, et le steamer *Baltimore* en a découvert une nouvelle à Timber Branch, entre le confluent de la rivière Quantico et la pointe Cockpit. On s'occupe du reste de les déloger de leurs positions le long du fleuve ; le lieutenant Harrel, commandant du steamer *Union*, de la flottille du Potomac, vient de faire une expédition dans ce but.—(*Courrier des Etats-Unis.*)

On lit dans la *Minerve* de jeudi :

"Les amis de l'immigration acadienne dans la ville de Québec, ont ouvert une souscription pour venir en aide à ses frères malheureux.

"En tête de cette souscription, nous remarquons avec plaisir le nom vénérable de Mgr. l'évêque de Tloa. Ces démarches sont consolantes, elles nous rassurent pour l'avenir.

"Le gouvernement et les individus se donnent la main ; le concours de ces diverses forces nous présage des résultats satisfaisants.

"Nous profiterons de cette circonstance pour répéter encore ce que nous avons recommandé bien des fois, déjà : C'est de crier moins et d'agir plus.

"Les paroles amères et violentes soulèvent les haines et les animosités ; les actes sages et patriotiques excitent l'émulation et poussent vers le bien ceux même qui l'envisageaient avec indifférence.

"Nous entendons partout le même refrain: colonisons, colonisons ! C'est par la colonisation que nous centuplerons nos forces ; que notre population grandira à l'instar de celle du Haut-Canada ; c'est par elle enfin que sera réglée la grande question de la représentation basée sur la population.

"Ce refrain, que l'écho le répète dans tous les cœurs ; Si la coopération du gouvernement est nécessaire dans l'accomplissement de cette œuvre nationale, l'action individuelle, le dévouement des particuliers peut faire beaucoup aussi. C'est sur cette action que comptait M. Rameau ; aussi recommandait-il la formation des sociétés de colonisation, afin de réunir ces dévouements dans un but harmonieux.

"M. Rameau demandait au gouvernement de faire ouvrir des chemins dans les townships les plus avantageux à l'établissement des colons ; le reste, il l'abandonnait aux efforts des sociétés de colonisation.

"Le gouvernement fera davantage, nous le savons ; mais il ne peut faire ce que feraient très-bien des associations de particuliers. Tout gouvernement, et le nôtre principalement, a des limites qu'il ne peut franchir ; tout le monde comprend sans doute à quelles exigences il est soumis. Son action doit s'exercer dans les bornes que lui indiquent la prudence et la sagesse.

"M. Rameau avait saisi cette vérité bien mieux que certains journalistes et certains politiques au cœur bouillant.

"Mais nous n'abordons cette question qu'en passant. Ce n'est point le temps de la discuter sous toutes ses faces.

"Pour nous, nous demanderons l'accord et l'union des partis politiques du Bas-Canada, sur toute mesure qui aura pour objet la colonisation de nos terres incultes. Et encore une fois, en supposant même ce que les faits réprouvent, que le gouvernement serait mal disposé à notre égard, soyons certains qu'il se rendra à nos désirs, lorsqu'il nous verra unanimes à les exprimer et à en réclamer satisfaction...."

C'est ce soir, à huit heures, que M. Masseras donnera sa première lecture, dans la salle de l'Institut Canadien-Français.

La question que doit traiter cet illustre écrivain intéresse tout le monde ; et M. Masseras, on le sait, la traitera avec science et talent.

Depuis des années qu'il rédige le *Courrier des Etats-Uns*, M. Masseras a vu découler les événements qui ont amené la crise actuelle. Il a su les apprécier judicieusement, lorsqu'il ne les a pas prédit longtemps d'avance.

M. Masseras est à cent coudées au-dessus de cette troupe de politiciens qui abondent fortune dans le journalisme Américain ; il a le vrai talent de sa position, celui de bien saisir le caractère des hommes et des événements et de les juger sainement.

Ses appréciations de la politique Américaine font l'opinion publique en France ; et il a comme ici sa réputation littéraire est faite sur des bases solides.

M. Masseras ne s'est retiré de la lutte qu'à la dernière heure, sous la pression d'une autorité qui ne souffrait plus la liberté de la critique et de la discussion modéré, il s'est retiré pour ne pas transiger avec un gouvernement auquel il voulait, jusqu'au bout, reprocher ses fautes.

M. Masseras est nommé aux Etats-Unis ; s'il eût voulu flatter les instincts populaires, il aurait pû se créer une grande clientèle dans la politique Américaine.—M. serve.

Chemin de Fer de Trois-Rivières et d'Arthabaska.

Un correspondant vient de nous donner les détails d'une excursion sur la partie de cette ligne qui vient d'être complétée.

Messieurs les sous-contractants, W. Starnes et Cie., ayant envoyé des invitations à plus de cent dames et messieurs des Trois-Rivières, les excursionistes s'embarquèrent à bord du steamer "Rivière-du-Loup" pour se rendre un déjeûner sur la rive du Sud où ils rencontrèrent cinq chars couverts, élegamment décorés de drapeaux et de verdure pour se rendre au terminus de la plus proche d'Arthabaska. Les chaussées et les ponts de fer de la ligne ont été particulièrement l'objet de l'admiration générale ; mais le pont de la Rivière-Blanche qui sera terminé le 15 prouve la grande habilité et le mérite des contractants et des ingénieurs par sa solide maçonnerie et ses justes proportions. Il ne s'affaisse point d'une ligne sous les tubes de fer qui y ont été posés.

Les excursionistes se sont ensuite rendus jusqu'à la station d'Acton, à 19 milles des Trois-Rivières où leurs hôtes leur avaient préparé une excellente collation. Nombre de santés ont été portées aux contractants, sous-contractants et ingenieurs. Indépendamment des ponts, les dépôts et autres travaux sur cette voie témo

MADAME LINCOLN.—Nous lisons dans le *Republicain* de Springfield.

"Nous avons pour la première fois dans notre histoire présidentielle une femme de Président qui paraît ambitionner de mettre la main à l'œuvre du gouvernement. Son mari comparera Mme Lincoln, à la reine Elizabeth pour ses goûts d'*homme d'Etat* et ses capacités. Ce n'est pas une simple femme d'intérieur, mais elle a évidemment été destinée par la nature à se mêler des affaires publiques. Il n'est pas douteux qu'elle n'obéisse à cet instinct. Elle a fait et défait plus d'une fortune politique. On dit qu'elle a souvent des conférences avec les membres du cabinet, et qu'elle a été, durant ce temps, en correspondance avec eux sur ces matières. On va jusqu'à affirmer que le Président lui est redevable de plus d'une idée et de plus d'un projet. C'est une femme très active. Rien ne lui échappe. Elle gouverne les affaires de la Maison-Blanche (il ne s'agit pas des affaires d'Etats) avec une extrême habilité, et elle s'arrange de manière à ce que le "bonhomme ne retourne pas à Springfield sans elle. En pays étranger, elle ne soulèverait pas de critique ni d'opposition, mais en Amérique cela paraît insolite et on n'aime pas cela. Mme Douglas était quelque peu politicienne, mais elle n'a jamais usé la position de son mari; elle l'a plutôt améliorée par ses alliances sociales. Miss Lane n'a jamais touché à la politique, et Mme Lincoln n'y connaissait rien du tout. C'était probablement la Présidente la plus simple de cœur qui se soit assise à la table d'un Président. Le mot "simple" n'est ici employé dans un sens malveillant. Il signifie que c'était une femme n'ayant pas désintéressé, une femme chrétienne et ne sachant rien des choses de ce monde."

Sentence de Patterson commuée

Le gouverneur a enfin, dit son dernier mot dans cette affaire; mardi, le Shérif recevait le télégramme suivant de Quebec:

"Québec, 15 oct. 1861.

"John Boston, Ecr., Shérif—La sentence de Jesse Patterson est commuée en un emprisonnement pour la vie dans le penitentier. Une lettre vous est envoyée par la malle ce soir.

"ALLEYN, Secrétaire."

Le Shérif fit savoir de suite cette bonne nouvelle à Patterson.—*Minerve.*

—Un des enfants de notre nouveau Gouverneur étant dangereusement malade, Son Excellence a été obligé de retarder son voyage une semaine; il est donc attendu à Québec, au commencement de la semaine prochaine.

—M. Verret est, dit-on, nommé agent de l'émigration en France et en Belgique. On fait beaucoup de compliments des talents du futur envoyé, néanmoins rien d'officiel n'est encore connu, et nous donnons ce fait sur une simple rumeur.

—Patterson sous la garde du tourne-clef Adams est parti pour le pénitencier le 17 par le train du soir.

MERVEILLEUX, MAIS VRAI.—Le 10 courant, une fille d'Hamilton, âgée de 14 ans a donné naissance à deux jumeaux, un garçon et une fille. Le garçon est noir et la fille blanche. Barnum devrait certainement se procurer ce groupe aussi intéressant que disparate et devant lequel s'éclipsent les Albinos et les hommes sauvages de Bornéo.

—La *Gazette de Sherbrooke* dit qu'elle apprend, que des agents secrets cherchent à enrôler des recrues pour le gouvernement américain sur nos frontières.

—Les anciennes forges de St. Maurice, magnifique propriété située à quelques lieues de la ville des Trois-Rivières, doivent être mises en vente le 22 courant.

Naissance.

En cette cité, Samedi 16 du courant la Dame de M. A. St. Pierre, a mis au monde un garçon et une fille.

Jeudi, 17 du courant, la dame de T. D. Robitllard, Ecr., une fille.

Deces.

En cette cité le 16 du courant, Alexina enfant de M. Biquin à l'âge de 3 ans et 6 mois.

A l'Hôtel Campbell le 21 du courant, Catherine Thérèsa Fogorty, à l'âge de 29 ans, fille ainée de feu P. Dogorty, de Neapan, et petite fille de feu le Colonel Geo. J. Burke, de cette cité.

En cette cité le 17. Marie E.T. enfant de M. Beaudoin.

NOUVELLES D'EUROPE.

ARRIVÉE DU NAVIRE A VAPEUR

ARABIA.

Le navire à vapeur *Arabia*, parti le 6 d'Angleterre, a passé mercredi à Halifax, en route pour New-York.

ANGLETERRE.—Le comte d'Eglinton est mort le 4 octobre d'une attaque d'apoplexie.

M. Lindsay, membre des Communes, a dit dans un discours prononcé à Sunderland, que le gouvernement anglais devait faire lever le blocus américain et que la France et l'Angleterre devraient prendre en considération l'opportunité de la reconnaissance de la confédération du Sud.

FRANCE.—La crise financière continue à Paris, et il y a eu quelques troubles dans cette ville à l'occasion de la cherté du pain.

Le 3, il s'est tenu un conseil des ministres, présidé par l'Empereur.

Dans quelques faubourgs de Paris la cherté du pain a été l'occasion d'agitation. Des placards séditieux ont été, dit-on, affichés et plusieurs arrestations ont été faites. Il paraît que dans le dernier Conseil du Cabinet, les principaux sujets de discussion ont été la cherté des grains et du pain. La séance a duré plus de quatre heures.

On dit qu'à Lyon 40,000 ouvriers sont sans ouvrage, mais les autorités ont ouvert des boutiques pour eux.

Des troupes se sont embarquées à Toulon pour aller relever la garnison de Rome.

Les directeurs de la banque de France ont reçu ordre de se réunir le 5 octobre.

ITALIE.—Une forte expédition navale a laissé Vénise pour les côtes de la Dalmatie.

Le Pape a reçu les ambassadeurs siamois.

On affirme que les relations entre les gouvernements italiens et français sont aussi satisfaisants que possible.

ESPAGNE.—La *Correspondancia Autografa*, de Madrid, dit que les préparatifs pour l'expedition au Mexique se continuent activement. L'expédition quittera bientôt l'Espagne, sans préjudice de la coopération que lui donneront plus tard l'Angleterre et la France. L'Espagne entend régler son action au Mexique selon le besoin de ses intérêts et l'honneur de son pavillon.

Les journaux de Londres confirment la nouvelle de la cooperation de l'Angleterre dans les affaires du Mexique.

AUTRICHE.—On rapporte qu'à une réunion à Gênes des chefs hongrois, à laquelle Kossuth était présent, on a abandonné l'idée de donner à la Hongrie un gouvernement républicain et que trois candidats ont été proposés pour le trône hongrois.

MARCHÉS ANGLAIS.

Fleur ferme, ventes à 27s. 9d. Blé, de 10s. 6d. à 15s. 6d. Blé d'Inde, en hausse; ventes de 13s. 6d. à 37s. Lard, de 47s. 6d. à 53s. Potasse et perlasse, de 33s. à 35s. Thé, de 11½ à 1s.

Consolidés, de 92 à 93.

1861. SEPTEMBRE ! 1861.

CUNNINGHAM, BARCLAY & LINDSAY,

Viennent d'ouvrir l'assortiment le plus attrayant de

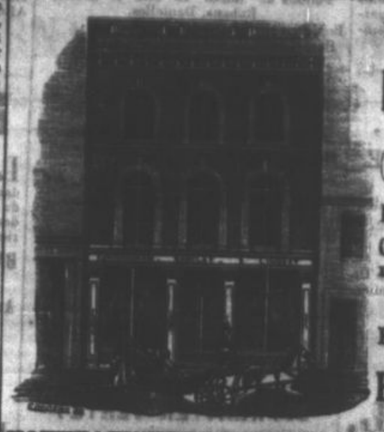

NOUVELLES ETOFFES DE

FANTAISIE POUR ROBE

NOUVEAUX

CHALES

Retournables

DE CARDOVER,

CHAPEAUX NOUVEAUX,

D'après les modes suivantes:—Diamond, Madras, Pekin, Beverly, Clyde et de Colleen Bawn

NOUVEAUX

RUBANS DE FANTAISIE

ET DE VELOURS

POUR CHAPEAUX,

Decidement à bon marché.

NOUVEAUX NETS POUR LES CHEVEUX, COIFFURES,

&c., &c., &c.

NOUVELLES LAINES.

CUNNINGHAM, BARCLAY & LINDSAY,

Ont maintenant en vente le meilleur assortiment de

FLANELLES,

COUVERTES,

BAS, ET

MANTILLES EN DRAP,

SEALSKINS, ETC

&c., &c., &c.

Qu'ils n'aient jamais eu auparavant le plaisir de montrer.

Ottawa, Sept. 4 1861. 23

IMPORTATIONS D'AUTOMNE !

1861. 1861.

BROUGH, BUCHANAN & CIE.,

Ayant complété les

CHANGEMENTS CONSIDERABLES

ET LES

Ameliorations Internes

DE

LEUR ETABLISSEMENT

Sont maintenant préparés

A MONTRER

Le contenu de

PRES DE CENT PAQUETS

DES

DERNIERES NOUVAUTES

Dans chaque

DEPARTEMENT.

Ottawa, 4 Sept. 1861. f-22

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE PRESCOTT.

REDUCTION DE PRIX.

(*Arrangement d'Eté.*)

Le et après LUNDI 15 courant, les *Prix de Passage* entre Montréal et la Cité d'Ottawa par le Grand Trone, et le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott seront comme suit, savoir:—

Première Classe, ... $4 00

Seconde " 2 00

Chemin de Fer d'Ottawa et de PRESCOTT.

Le et après Lundi, 22 *avril*, le tarif pour le fret entre Montréal et Ottawa Cité, par le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott, et le Grand Trone, sera comme suit, savoir:

Première Classe, ... 25 cts. par 100lbs.

Seconde " ..... 23½ " " "

Troisième " ..... 17½ " " "

☞ Pour particularités, classification, ou toute autre information, s'adresser, soit au Bureau de la Compagnie, à Ottawa, ou au Bureau de la Compagnie du Grand Trone, à Montréal.

JNO. R. WHITE,

Ottawa, 15 avril, 1861. *Secrétaire.*

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE PRESCOTT.

ARRANGEMENT D'ETE.

A commencer Lundi, 10 juin, 1861,

Le Train de la Malle laissera Ottawa à 7 A.M., et arrivera à Prescott à 9 30 A.M., joignant à la Jonction, les Trains du Grand Trone allant à l'Est et à l'Ouest; et a Prescott avec la ligne de Bateaux à Vapeur Canadiens et Américains, allant d'Est et à l'Ouest, et avec les Trains du Chemin de Fer d'Ogdensburgh allant à New-York et à Boston.

Les passagers venant par ce Train arriveront à Montréal à 2 heures, P. M.

Les Trains de retour.

Laisseront Prescott à 2 P.M., à l'arrivée des Trains de New-York, joignant à la Jonction avec les Trains du Grand Trone venant de Montréal, et arriveront à Ottawa à 4, 30 P.M.

Le Train d'Accommodement laissera Prescott à 6.15 A.M., arrivant à Ottawa à 11.15 AM.

Le Train de Retour laissera Ottawa à 12.30 A.M., joignant à la Jonction avec le Grand Trone allant à l'Ouest, et arrivera à Prescott à 4. 40 P.M.

Les passagers venant par ce Train, arriveront à Montréal à 9.30 P. M.

B. FRENCH,

Prescott, 5 juin, 1861. *Surintendant.*

Les personnes qui désirent faire l'achat de TERRES PUBLIQUES dans le BAS-CANADA peuvent obtenir toutes les informations dont elles peuvent avoir besoin quant aux prix, à la qualité des terres et aux conditions de vente en s'adressant aux Agents sous-mentionnés:—

AGENTS.	RESIDENCES.	COMTES.	TOWNSHIPS.	Nombre d'acres en vente.	Prix par acre.
		Nord de la	**Riviere Ottawa.**		
W. Thompson	Pittsales—Arundel	Partie d'Argenteuil	Harrington, Montcalm, Arundel, DeSalaberry	101,000	30 cts.
G.W. Cameron	Thurso	Partie d'Ottawa	Harwell, Ripon	35,000	60 cts.
E. E. Murray	Buckingham	Partie d'Ottawa	Portland, Derry, Villeneuve, Bowman, Templeton, Buckingham	160,000	"
Robt. Farley	Wakefield	Partie d'Ottawa	Wakefield, Low, Masham, Hinche, Aylwin	185,000	"
Mic. McBean	Northfield	Partie d'Ottawa	Cameron, Bouchette, Northfield, Kensington, Aumond, Wright, Egan	190,000	"
G. M. Judgson	Clarendon	Partie de Pontiac	Aldfield, Thorne, Cawood, Leslie, Onslow	180,000	"
Thos. Barron	Lachute	Partie d'Argenteuil	Wentworth	30,000	30 cts.
Terance Smith	Allumette	Partie de Pontiac	Allumette, Waltham, Sheen, Chichester	60,000	"
		Nord de la	**Riviere St. Laurent.**		
A. B. Lavallee	Ste. Adèle d'Abercrombie	Terrebonne	Abercrombie, Morin, Bereford	35,000	30 cts.
Alex. Daly	Rawdon	Montcalm	Chilton, Wexford, Chertsey, Kilkenny, Rawdon, Londonderry	141,000	"
Jules Bourgeois	Kildare	Joliette et Berthier	Cathcart, Kildare, Juliette, Brandon	49,000	"
A. Dubord	Trois-Rivières	St. Maurice et Maskinongé	Peterborough, Caxton, Shawenegan	40,000	"
A. Rochet	Ste. Anne de la Pérade	Champlain	Radnor, Alton, Montauban	15 000	"
J. P Dorg	St. Raymond	Portneuf	Gosford, Colbert, Roquemont	28,000	"
Vincent Martin	Chicoutimi	Chicoutimi	Bagot, Chicoutimi, Laterrière, Jonquière, Roxy, Terrebay, Charlevoix, Metabetchouan, Kénogami, Labarre, Caron, Signay, Simard, Harvey, St. Johns	250,000	20 cts.
		Sud de la	**Riviere St. Laurent.**		
John Felton	Sherbrooke	Stanstead, Sherbrooke, Richmond, et partie de Wolfe et Compton	Marston, Auckland, Hereford, Weedon, Hampden	160,000	60 cts.
F. H. Pratte	Stanfold	Partie d'Arthabaska	Maddington, Blandford, Stanfold, Balstrode	100,000	"
J. T. Lebel	Wotton	Partie, Wolfe et Compton	Wotton, Ham et augmentation, Wolfstown, Garthby, Stratford, Whitton, Winslow	290 000	"
J. O. C. Arcand	St. Joseph Beauce	artie de Mégantic	Broughton, Thetford	44,000	40 cts.
E. M. McKenzie	Lambton, Lac St	esence	Price, Adstock, Tring, Lambton, Forsyth, Aylmer, Garhurst	130,000	"
Andrew Ross	Frampton	François Dorchester, part. Beauce	Shenley, Jersey, Marlow, Rixborough, Ditchfield, Linière, Watford, Cranbourne, Frampton, Buckland, Standon, Ware	200,000	30 cts.
S. Y. Larue	St. Charles, R. Boyer	Bellechasse	Malloux	120,000	"
Frs. Têtu	St. Thomas	Montmagny, p. de l'Islet	Montmagny, Ashburton, Bourdages, Patton	20,000	"
Jos. Jolivet	St. Gervais	Bellechasse	Roux, Bellechasse, partie de Buckland, Daaquam, Armagh	120,000	"
Stanis. Drapeau	St. Jean Port Joly	L'Islet et Chemin Elgin	Fournier, Ashford, Garneau, Casgrain, Lafontaine, Dionne, Arago, Chemin d'Arago	92 000	"
F. DeGuise	Ste. Anne La Pocatière	Kamouraska	Ixworth, Chapais, Woodbridge, Painchaud, Parke, Dungay, Chabot, Fohenegamook	110,000	"
L. N. Gauvreau	Isle Verte	Témiscouata	Whitworth, Viger, Demers, Denonville, Begon, Rodot	285,000	"
J. Bte. Lepage	Rimouski	Rimouski	Duquesne, Macpes, Nigette, Cabot, Fleuriau, Macneider, Matane et augmentation, St. Denis, Cap Chat, Romieo, D'Alibert, Cherbourg	135,000	"
J. A. LeBeb	New Carlisle	Bonaventure	Matapedia, Restigouche, Mann, Nouvelle, Carleton, Maria, New-Richmond, Hamilton, Cox, Hope, Port Daniel	300,000	"
John Eden	Bassin de Gaspé	Gaspé	Newport, Percé, Malbaie, Douglas, York, Sud de la Baie de Gaspé, Nord de la Baie de Gaspé, Fox, Sydenham	180,000	20cts.
				130,000	"

OCTROIS GRATUITS.

Il y a dans le Bas-Canada cinq chemins sur lesquels le gouvernement accorde des octrois gratuits.

Le chemin Elgin dans le comté de l'Islet, long d'à-peu-près 35 milles, courant de St. Jean Port Joli à la ligne Provinciale. STANISLAS DRAPEAUX, Ecuier, en est l'Agent et réside à St. Jean Port Joli.

Le chemin entre Matane et Cap Chat; Agent, J. B. LEPAGE, Ecuier, à Rimouski.

Le chemin Taché, de Buckland dans le Comté de Bellechasse au chemin Kempt dans le Comté de Rimouski, à peu près 200 milles de longueur; Agent, STANISLAS DRAPEAUX, Ecuier, à St. Jean Port Joli.

Le chemin Matépédiac, de Métis à Restigouche; Agent, J. B. LEPAGE, Ecuier, à Rimouski.

Le chemin de Témiscouata, de la Rivière-du-Loup au Lac Témiscouata; Agent, L. N. GAUVREAU, Ecuier, Isle Verte.

Dans le but d'établir ces parties du Bas-Canada, le gouvernement a autorisé des octrois gratuits le long de ces chemins n'excédant pas 100 acres chaque, et sujets aux conditions suivantes:—

1o. Le colon devra être âgé d'au moins dix-huit ans.

2o. Il devra prendre possession de la terre dans le cours d'un mois.

3o. Il mettra au moins douze acres de terre en culture dans l'espace de quatre ans, et mentionnées.

4o. Il devra y bâtir une maison d'au moins 20 pieds sur 18, et résider sur le lot jusqu'au parfait accomplissement des conditions ci-haut

Les familles composées de plusieurs colons ayant droit à des octrois gratuits pourront demeurer sur le même lot et être exemptes de l'obligation de bâtir et de résider excepté sur le lot sur lequel elles demeurent.

Le manque d'accomplir ces conditions entraînera la perte immédiate du lot de terre assigné qui sera vendu et octroyer de nouveau.

Ces chemins ayant été construits aux frais du gouvernement, les colons sont obligés de les tenir en bon état de réparation.

Les terres le long de ces chemins ainsi ouvertes et offertes gratuitement par le gouvernement sont généralement d'excellente qualité et sous le rapport du sol et du climat sont très propres à toutes les fins de l'agriculture.

Pour informations touchant les chemins à prendre et les prix de transports, on peut s'adresser de plus aux Agents suivants:—

QUEBEC - - - - - A. C. BUCHANAN, Agent en Chef d'Emigration.

MONTREAL - - - - C. E. BELLE, Agent des Bois et Forêts.

J. H. DALEY, Agent d'Emigration.

P M VANKOUGHNET,

Commissaire.

Département des Terres de la Couronne, Québec, 7 mai 1861.

Au Pavillon Blanc !

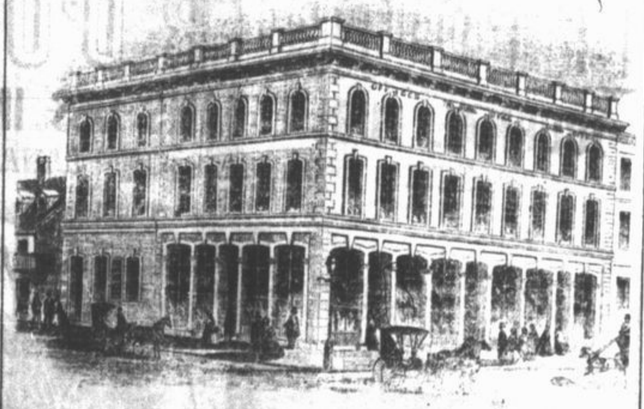

MARCHANDISES A BON MARCHE!

MARCHANDISES A BON MARCHE!

MARCHANDISES A BON MARCHE!

GRANDE REDUCTION DE PRIX!

GRANDE REDUCTION DE PRIX!

GRANDE REDUCTION DE PRIX!!

En consequence de la crise actuelle!

En consequence de la crise actuelle!

En consequence de la crise actuelle!

BELIVEAU & LeBLANC

VENDRONT LEUR FOND DE MARCHANDISE D'AUTOMNE A

25 PAR CT. MEUILLEUR MARCHE QUE LA VALEUR.

Etoffe a Robe, Plaids, Repps, Cobourgs, Indienne, Delaine, Cashemere, Winceys, Flannelles, Chales, Mantilles, Chapeaux, Bas et Gants.

ARTICLES DE FANTAISIE,

ET UN

ASSORTMENT DE MARCHANCISES D'ETAPE

A LA

MAISON DU PEUPLE.

Beliveau & Leblanc,

RUE SUSSEX, 3e PORTE de la RUE YORK.

DPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.

AVIS AUX CONTRACTEURS.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant sur le dos "Soumission pour les Canaux du St. Laurent," seront reçues à ce bureau, jusqu'à MIDI, de MARDI, le 27 d'AOUT prochain, pour les ouvrages suivants, savoir:

CANAL BEAUHARNOIS.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

CANAL DE CORNWALL.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

CANAUX DE WILLIAMSBURG.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

Des soumissions pour chacun de ses ouvrages devront être envoyées séparément.

Tous les matériaux devront être fournis par les contracteurs et l'ouvrage devra être exécuté en stricte conformité avec les plans et spécifications qui peuvent être vus à ce bureau ou au bureau du surintendant du canal de Cornwall où de plus amples informations peuvent être obtenues.

La signature de deux personnes responsables désirant se porter caution pour la due exécution du contrat devra accompagner chaque soumission.

T. TRUDEAU,

Secrétaire, T.P.

Ottawa, 14 août 1861. 15-2s.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

BRANCHE DES PECHERIES,

Quebec, 8 juin 1861

Il a plu à SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL en conseil nommer les inspecteurs de poisson et d'huile suivants, en vertu des dispositions de l'acte 22 Vic., c. 50, Statuts Refondus du Canada, concernant l'inspection du poisson et de l'huile.

JASPER KIMBALL GOODING, de la ville de Goderich, Haut-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, à Goderich.

JOHN FONTANA, de Port Amherst Isles de la Magdeleine, Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, aux Isles de la Magdeleine.

BERNARD LECLAIRE, de Carleton, comté de Bonaventure, Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, à Carleton.

JOHN JOHNSTONE, de New Richmond, comté de Bonaventure, Bas-Canada, inspecteur de poissons et d'huile, à New Richmond.

PHILLIPPE RECHERVAINE, du Bassin de Gaspé, comté de Gaspé, dans le Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, au Bassin de Gaspé.

P. M. VANKOUGNET,

Commissaire.

Ottawa, 7 Août 1861.

HUITRES NOUVELLES

Venant d'être reçues

—AU—

RESTAURANT LAFONTAINE.

A l'Enseigne du Fanal Rouge, RUE SUSSEX.

N. B—M. LAFONTAINE recevra ses huitres, pour toute la saison, deux fois par semaine par *Express*.

Ottawa, 21 août 1861.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

BOIS ET FORETS.

Québec, 29 juillet, 1851.

AVIS est par les présentes donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

"Territoire de la partie supérieure de l'Ottawa," au bureau de l'agent des bois de la Couronne, à Ottawa, le 15 d'Octobre prochain.

"Territoire de la partie inférieure de l'Ottawa," pour la partie de ce territoire qui se trouve au nord de la rivière Ottawa, au bureau de l'agent des terres de la Couronne, dans le village de Buckingham, le 3 de Septembre prochain; et pour la partie de ce territoire qui se trouve au Sud de la rivière Ottawa, au bureau de Poste, dans le village d'Osborne, township de Cumberland, le 7 de Septembre prochain.

"Territoire Ontario," à l'Hôtel de Caisse, Peterborough, le 11 de Septembre prochain.

"Territoire Huron, Supérieur et de la Péninsule du Canada Ouest," pour le limites en arrière des rivières Severn, Muskoka et Noire, au Rosin House, Toronto, le 2 d'Octobre prochain.

"Territoire de la partie inférieure du St. Laurent," au bureau de l'agent des bois de la Couronne, à Trois Pistoles, le 2 d'Octobre prochain.

"Territoire de la Baie des Chaleurs, à New Carlisle, le 2 de Septembre prochain; et à Cross Point, le 14 du même mois.

"Territoire Chaudières et Madawaska, au bureau de l'agent des Bois de la Couronne, à la Rivière du Loup (Fraserville), le 17 de Septembre prochain.

Conditions de la Vente.

Premièrement.—Les limites, suivant leur étendue supposée, plus ou moins, seront offertes en vente, par en can public, à tel point d'enchère, outre la rent fonciere ordinaire, que pourra determiner le département des terres de la Couronne.

Les limites seront jugées aux personnes qui offriront le plus haut bonus.

Le bonus et la rente fonciere de la première année devront être payés dans chaque cas immédiatement après l'adjudication.

Secondement.—Les personnes à qui les limites seront adjugées, seront tenues de faire tirer les lignes des limites, à leurs propres frais, lorsque cela sera nécessaire, conformément aux instructions qui devront être émanées par le département des terres de la Couronne.

Troisièment.—Les licences seront émises, en faveur des adjudicataires, dans l'espace d'un mois, à compter de la date de la vente.

Quatrièmement.—Sous tous autres rapports, les limites seront soumises aux règles générales, concernant les bois, maintenant en force ou qui pourront le devenir par la suite.

On pourra obtenir toutes informations au sujet des limites qui devront être offertes en vente, en s'adressant, le et après le VINGT du mois prochain, aux bureau des agents des bois de la Couronne, dans leurs localités respectives

ANDREW RUSSELL,

Assitant Commissaires,

T. de la C.

28 août, 1861.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

LES terres du Township de BASKATONGE, comté d'Ottawa, C. E., contenant environ **29,000 acres**, seront vendues par encan à ceux qui désirent s'y établir, le ou après le 29e jour d'Août courant.

Pour les Nos. des Lots et les conditions de la vente, s'adresser à

MICHAEL McBEAN,

Agent des T. de la Cou.

A Northfield, dans le dit Comté

Andrew Russell,

Assis. Commissaire.

Ottawa, 7 août 1861.

BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS.

AVERTISSEMENT.

PAR le présent avertissement, il est défendu de circuler dans l'enceinte destiné à l'érection des Edifices en construction sur le lieu appelé "Barrack" on Major's Hill,"; et, sous peine d'être poursuivi avec toute la rigueur des lois; de nuire aux clôtures, aux arbres ou arbustes qui s'y trouvent.

La beauté de l'Emplacement choisi pour les bâtiments du Gouvernement dépendant, en grande partie, des arbres et des arbustes qui croissent sur le penchant du dit lieu, le public est requis d'aider à leur conservation

Par ordre,

JOHN MORRIS,

Surintendant.

Ottawa, le 13 Avril, 1860.

☞ Les commercants de bois sont priés de bien faire comprendre aux conducteurs des cages et aux autres personnes qu'ils emploient, la nécessité de ne point commettre de dégâts, et de ne point se rendre coupables d'impropriétés.

DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

QUEBEC, 2 Septembre 1861.

AVIS est par le présent donné qu'environ 19,000 âcres des Terres de la Couronne, dans le township de DENHOLM, comté de l'Outaouais, C.-E., seront offerts en vente, le et après le 30e jour du mois courant.

Pour la liste des lots et les conditions de vente s'adresser à l'agent de la localité, Robert Farley, Ecuier, à Chelsea, Township de Hull, dans le comté susdit.

ANDREW RUSSELL.

Assistant Commissaire.

Ottawa, 4 Sept. 1861. T. de la C. f23

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.

VENTE DES TERRES PUBLIQUES.

QUEBEC, 15 août 1861.

LA VENTE des TERRES de la COURONNE, vacantes et non concédées, aura lieu dans les mois d'OCTOBRE et de NOVEMBRE prochain, et aussi, certaines Terres de la Couronne et du Clergé, sujettes à être reprises par défaut de paiement, dans les comtés de *Lanark, Carleton, Leeds, Grenville, Northumberland, Durham, Peterborough, Victoria, Simcoe, York, Peel* et *Ontario*.

Une liste des terres devant être offertes en vente sera sous peu déposée, pour être distribuée, chez les différents agents locaux de chaque comtés respectifs.

(Signé,) P. M. VANKOUGNET,

Commissaire.

Ottawa, 28 août 1861.

NOUVEAU SALON DE PERFUMERIE.

M. E. MILES vient d'ouvrir un nouveau salon de parfumerie dans la bâtisse occupée par M. Salmon, porte voisine de

T. STORY,

Marchand Tailleur,

Où ses pratiques de cette partie de la ville pourront se faire raser et coiffer suivant les dernières goût. M. MILES, tiendra aussi toujours en main un assortiment d'instruments de musique, &c., dont il disposera à très bas prix.

E. MILES,

Ottawa, 9 juillet 1861. *Propriétaire.*

Desirez vous acheter a bas prix

Tout ce qui est necessaire a la vie

Boissons, Epiceries habillement

Pour argent comptant seulement

☞ALLEZ CHEZ ISIDORE TRAVERSY.

MAISON CANADIENNE

Batisses de Mdme. FOSTER,

Rue bussex.

M. P. COMTE,

Tout en remerciant ses pratiques de la ville et de la campagne, de l'encouragement libéral qu'il a reçu d'eux jusqu'à ce jour, prend la liberté de les informer, ainsi que le public en général, qu'il a en mains en ce moment un assortiment varié de marchandises sèches, et épiceries dont il disposera aux prix les plus réduits.

Il tient aussi constamment un assortiment considérable de HARDES FAITES ET CHAUSSURES.

NARCISSE PARENT,

MARCHAND TAILLEUR,

RUE SUSSEX,

Vis-a-vis la rue York.

Tout en remerciant ses nombreuses pratiques de l'encouragement qu'il a reçu d'eux, prend la liberté de leurs annoncer qu'il vient de recevoir un

magnifique assortiment de

Draps et Casimires, Tweeds, Doeskin, et patrons choisies pour Vestes, &c., de la meilleure qualité, au plus BAS PRIX, et à des conditions libérales. De plus, il tient constamment en mains un assortiment considérable de

HARDES FAITES.

Surtouts, Pantalons, Vestes, Cols, Coletts, Chemises, etc, etc.

HUDON & GELINAS.

IMPORTATEURS DE MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES ET AMÉRICAINES.

No. 138, Rue St. Paul, Montréal.

MM. H. & G., ont toujours en mains un assortiment des plus variés de Marchandises ci-dessus nommées, qu'ils vendront à des prix très réduits. Ils ont, de plus, un grand assortiment de Chaussures en caoutchouc et en cuir, Chapeaux en laines et autres, pour Messieurs. 22 Mai 1861.

NOUVEAU MAGASIN

DE

POELS et d'Articles en FONTE

Poels de toutes sortes, Meubles en FER, Charrues, Couchettes et Porte-Chapeaux, unis et ORNES, &c., &c., &c.

LES SOUSSIGNES fabriquent maintenant une grande variété des articles sus mentionnés, et pour la commodité des habitants d'Ottawa, ils ont ouvert un magasin dans la nouvelle bâtisse de ANGUS, Rue Rideau près du pont du Canal.

☞On vend au plus bas prix.

RODDEN & CIE.

Ottawa, 1861.

Cuisiniere demandee.

Une Cuisinière expérimentée trouverait immédiatement de service en s'adressant à

L'HOTEL CHAMPAGNE,

Rue Sussex, Ottawa.

On demande de BONS GAGES. Une personne parlant l'anglais et le Français serait préférée.

Ottawa, 9 juillet 1861.

L. ARMAND GRISON,

Coins des Rues Sussex & Murray,

BASSE VILLE OTTAWA

M. GRISON, tient toujours en mains un assortiment complet de marchandises sèches, Epiceries, quincailleries &c. &c., dont il disposera comme par le passé, à des prix modérés, et à des conditions faciles.

Ottawa, mars, 1861.

MANUFACTURE DE SAVON.

ET DE

CHANDELLE D'OTTAWA,

Au Nord de la Rue Sussex.

ON trouve toujours à cet établissement, un assortiment considérable et très étendu de

SAVONS ET DE CHANDELLES

De la meilleure qualité

R. M'DERMOT & Cie.

Agents.

N. B On paiera, au comptant, le plus HAUT PRIX du MARCHÉ, pour toutes espèce de suif et de graisse, s'adresser à l'établissement,

Ottawa, 3 avril 1861.

MAGASIN EN GROS

M. FRANCOIS X. GUERTIN,

ANNONCE respectueusement à ses amis et au public qu'il reçoit maintenant, un assortiment de

Marchandises sèches et de Groceries

de premier choix, dont il disposera à des prix très modérés.

On trouvera aussi à son magasin toute espèce de liqueur de la première qualité.

Ottawa, Mars 1861.

A VENDRE.

UN emplacement situé au Nord de la RUE CHURCH, No. 12, avec Maison en bois à trois logements, donnant maintenant $216 de loyer par an.

CONDITIONS LIBERALES, *S'adresser a*

J. T. Prud'homme,

BATISSES PRUD'HOMME,

Rue Sussex.

Ottawa, 17 avril, 1861. 6m.

J. T. PRUD'HOMME,

Marchand de Marchandises SECHES,

Groceries, épiceries, Chaussures &c. à des PRIX MODERES.

BATISSE PRUD'HOMME,

RUE SUSSEX.

Ottawa, 1861.

TANNERIE CANADIENNE,

Rue Clarence,

Cité d'Ottawa, C. W.

LE Propriétaire de cet Etablissement,

EDMOND GERMAIN,

Offre en vente, un assortiment considérable de CUIR ROUGE, CUIR NOIR, PEAUX de VEAU, PEAUX de MOUTON, &c. &c., *Le tout a des prix extrêmement réduits.*

J. DOSSERT,

PROFESSEUR DE MUSIQUE,

HOTEL CHAMPAGNE.

M. DOSSERT à l'honneur d'informer les amis de la bonne musique, qu'il se propose de donner des leçons de

PIANO, D'ORGUE ET DE CHANT,

Sa méthode d'enseignement est facile et simple.

Ottawa, avril, 1861.

A LOUER.

Tout ce bloc de maisons en briques, à QUATRE ETAGES, situé

Rue Sparks, Ottawa central,

contenant quatre magasins, et quatre logements magnifiques, bien situés pour le commerce, et à quelques pas seulement des

BATISSES DU PARLEMENT.

Les magasins et les logements peuvent être loués séparément, si on le désire.

Pour les conditions, s'adresser à

M. CHS. LAPORTE Propriétaire.

Rue Rideau, ou à ce Bureau.

Western Assurance Company,

Incorporée par Acte du Parlement.

Capital $400,000.—En Actions de $40 chaque.

BUREAU PRINCIPAL, TORONTO, *Church Street.*

PRESIDENT : ISAAC C. GILMOUR, Ecr. VICE-PRESIDENT ; MARCUS ROSSIN, Ecr.

Directeurs :

JOSHUA G. BEARD. | MARCUS ROSSIN,
I. C. GILMOUR, | THOMAS HAWORTH,
JOHN MCMURRICH, | ROBT GILMOUR,
ROBTT STANTON, | AND
GEORGE MICHIE, | WM. HENDERSON, Ecr.

Secrétaire Trésorier : BERN. HALDAN, Ecr.
Solicitor : ANGUS MORRISON, Ecr.
Conseil : HON. J. H. CAMERON.
Inspecteur : BENJAMIN SWITZER, Ecr.
Banquier : BANK DU HAUT CANADA.

Pertes justement reparées et promptement payées.

R. O'REILLY, *Agent.*

Ottawa, Mars 1861.

SALON DE PERFUMERIE

No. 1,

DU

PRINCE DE GALLES

E. MILES,

PERUQUIER PERFUMEUR A LA MODE,

Rue Rideau, Ottawa.

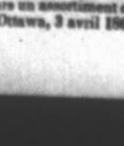

CEUX qui désirent être bien rasés, et qui tiennent à avoir une chevelure luxuriante, n'ont qu'à faire une visite au SALON du PRINCE DE GALLES, et les plus difficiles s'en retourneront contents, M. MILES, ne peut être *surpassé* dans son art.

On y trouvera aussi toute espèce de parfumerie française, d'ouvrages en cheveux &c. &c.,

DE PLUS

UN ASSORTIMENT CHOISI D'INSTRUMENT DE MUSIQUE.

GEORGE COX,

GRAVEUR ET IMPRIMEUR

SUR ACIER ET SUR CUIVRE.

M. GEORGE COX, déjà avantageusement connu du public, a l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'il est toujours prêt à exécuter toutes sorte de gravure soit sur acier cuivre ou bois tels que, paysage, vignettes cartes de visite cartes d'affaire &c, &c.

Toute commande laissée à son bureau,

Rue Rideau,

sera exécutée avec le plus grand soin et sous un court délai.

Ses ateliers sont situés au dessus du bureau de M. Attwood, Rue Rideau, près du pont des sappeurs.

Ottawa, mars, 1861.

M. LOUIS PAIEMENT,

A l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir un assortiment considérable de

GROCERIES ASSORTIES,

Qu'il vendra à des prix très réduits.—

Il espère pouvoir mériter une part du patronage public.

DEHORS.—Toute personne désirant avoir une voiture bien peinte, peut s'adresser à M. LOUIS PAIEMENT, où on trouvera toujours un assortiment complet de peinture &c.

Ottawa, 3 avril 1861.

Thos. Paterson.

OFFRE EN VENTE,

3000 Gallons Esprit de vin.
1000 Gallons de Martens Family Proof Pur.
100 Boites de Thé Nouveau Fin.
100 Boites de Tabac assorti.
Sucre et Simps de toute espèce.
100 Boites de Figues, Nouvelle récolte.

AUSSI

2000 Kgs. de Poudre à laver, Crystalisée, de SPARROWS, qui ne peut être surpassée par aucune autre.

—DE PLUS—

Une variété incalculable de Groceries de toute sorte, consistant en Liqueurs, Crakers, Fromages, Poisson, Porter et Ale, &c. &c.

Ottawa, mars, 1861 { Chez, THOS. PATTERSON, Rue Rideau

EAUX MINERALES DE PLANTAGENET ET DE BORTHWICK.

LE Soussigné espère que l'expérience qu'il a acquise dans sa branche de commerce et l'attention qu'il portera toujours à ceux qui visiteront son établissement lui mériteront, comme par le passé, la faveur du public voyageur et des Messieurs de la ville.

A. BROWN.

Ottawa, 3 Avril, 1851.

E. E. BEAUDRY,

SUCCESSEUR de L. P. BOIVIN,

IMPORTATEUR

DE Vases Sacrés, Montres, Horloges ; Fabricant de toute espèce de Bijouteries et Argenterie.

COIN DES RUES

St. Vincent et Notre-Dame,

En face du nouveau Palais de Justice,

MONTREAL.

☞IMPORTATEUR de Jouets d'enfants &c.

J. HEBERT,

AVOCAT, RUE DU ROI,

Ancienne résidence de feu M. de Rouville,

SOREL.

M. HEBERT, suivra le circuit D'YAMASKA.

Sorel,

OLIVIER ET ARMSTRONG,

AVOCATS.

Bureau vis-à-vis le Palais de Justice, Sorel.

M. ARMSTRONG, réside à Sorel ; M. Olivier, à Berthier, mais il sera au Bureau à Sorel tous les Samedis, depuis 9 heures A. M. jusqu'à 3h. P. M.

L. A. OLIVIER,
JAMES ARMSTRONG.

Sorel, 3 mai 1859.

LORSQUE VOUS DEMANDEZ DE

L'EMPOIE PATENTE, DE CLENFIELD,

Voyez à ce que vous l'ayez, comme souvent on le substitue à des sortes inférieures.

WOTHERSPOON & Cie.,
Glasgow et Londres.

Sorel, 3 Avril, 1861.

J. C. SPRAGUE,

Successeur d'H. S. HUMPHRY

CHIMISTE ET PHARMACIEN.

No. 2 Eagle Block, Rue Ford,

OGDENSBURGH, N. Y.

Tient toutes les medecines, et les Drogues les plus rares.

EN GROS et en DETAIL.

Où on vend toutes espèces de Pelotores, Huiles, Mastic, Vernis, Bois de teinture, Medecines Patentés. Couleurs à Teindre, Esprit de Térébentine, Brosses, Camphine, Fluid, Instruments pour Chirugiens et pour Dentistes, de toute description et des plus modernes. Aussi, Instruments et articles nécessaires, aux

ATELIERS DAGUERRIENS.

Parfumeries,

Peignes,

Savons,

3 Avril. **&c., &c.**

POMMADE

POUR LE MAL D'YEUX.

M. LE DR. L. U. TURCOTTE, de cette ville, Pomède depuis quelques années, une

POMMADE ADMIRABLE

pour guérir l'inflammation chronique des paupières. Des personnes affectées de cette maladie depuis plus de vingt ans, sont prêtes à attester leur guérison par l'application de ce remède souverain, et en peu de jours.

Cette pommade commence à jouir d'une réputation merveilleuse. Ses éminentes qualités se font sentir dès le premier jour de son application.

☞*Avis a ceux qui souffrent du mal d'yeux.*

LE RESTAURATEUR DE LA CHEVELURE,

DU DOCTEUR PARADIS.

(Preparation d'Iodine.)

PATENTE POUR LE CANADA, 1er JUIN 1860.

Pour embellir, conserver et faire pousser les cheveux. Pour guérir toutes les maladies de la peau, telles que Dartres, Gerçures aux mains etc., etc.

C'est un article DE TOILETTE tres agréable.

☞ Références :—Tous les Médecins.

H. PARADIS, Propriétaire,
St. Antoine, Rivière Richelieu.

R. H. KITTSON, Ecr., Agent pour Sorel.

Sorel, 1861.—un.

WM. N. OSWELL,

COMMERÇANT DE THES, ET GROCERIES.

De Bieres Liqueurs et Cigares, Fruits, Noix Marinades, &c.,

Et de mille autres articles de nécessité ou de luxe.

COIN DES RUES FORD ET ISABELLE,

OGDENSBURGH, N. Y.

C. T. BOUCHETTE,

Arpenteur Provincial,

BRITISH HOTEL.

G. MORTIMER,

APOTHICAIRE ET DROGUISTE.

Rue Sussex, Ottawa.

ON trouvera, à son établissement, toutes sortes de drogues, médecines à patente, parfumeries, etc. etc., peintures, huiles, et teintures.

☞Prescriptions préparées avec soin.☜

Ottawa, mars 1861.

O. MARTIN,

CHIRURGIEN DENTISTE.

Bureaux Nations de Brown, au-dessus des Bureau du Télégraphe.

Ottawa Centre.

Les opérations et les pièces faites par le Dr. MARTIN sont garanties donner entière satisfaction.

Ottawa, mars, 1861.

E. E. E. RIEL,

MEDECIN-CHIRURGIEN,

Rue Sussex.

Ottawa, mars, 1861.

DR. ST. JEAN,

Rue Sussex.

Ottawa, mars, 1861.

DR. L. DUHAMEL,

Coins des Rues CUMBERLAND et St. PATRICE,

Ottawa.

DR. BEAUBIEN,

RUE YORK,

Ottawa.

LE Dr. TRESTLER,

DENTISTE,

Encoignure des Rues St. Lambert et petite Rue St. Jacques,

Vis-avis de chez le Dr NELSON,

MONTREAL.

DR. TURCOTTE,

Chaumiere St. Laurent

RUE ST. GEORGE, SOREL.

Sorel, 1861.

WILLIAM CLEGG,

AVOCAT,

Bureau Rue Rideau,

BASSE-VILLE, OTTAWA.

MAGASIN DE MARCHANDISES.

J. H. GUEST,

No. 60 *FORD STREET,*

M. GUEST, tient en entrepôt complet de

MARCHANDISES SECHES,

CONSISTANT EN

Patrons de Robes de soie et autres, Rubans, Dentelles,
Broderies sur Mousseline, Gants,
Bas, Garnitures pour Robes, &c.
Toiles, Serviettes ouvrées,
Toile ouvrée, Linge de table,
Serviettes de Table, Essuie mains,
&c. &c. &c.

Cassimires, Draps, Merinos, Mousseline de Laine,

Indiennes Cottingham, &c.

Tapis, Toiles Cirées, Transparents, Tapisserie, Bordures,
Rideaux de Dentelle et de Mousseline Brodeiie, &c. &c.

Nouvelles par le No. 60 Rue Ford

OGDENSBURGH, N. Y.

LAMOTHE & McGREGOR

MARCHANDS A COMMISSION

ET ENCANTEURS.

OFFRENT EN VENTE :—

Vins Français, "Clavet," en feuilles et en bouteilles, de différentes marques.

Champagne, Sherry, Port, Pale Ale, Porter &c., &c.

Eau-de-vie, Jamaique, Genièvre, Whisky en entrepot ou droits payés.—

Ils se chargeront de toutes les affaires dont on voudra bien les charger, ayant une vaste bâtisse, ils offrent toutes les commodités pour marchandises pour ventes publiques et privées.

Ils continuent à faire des avances très-libérales sur toutes descriptions de marchandises et paient au comptant toutes les ventes qu'on leur confient.

Ils sollicitent des ventes au dehors.

LAMOTHE & McGREGOR.

Montreal, 192, Rue St. Paul.

WILLIAM H. BOYD,

Editeur de Guides d'affaires,

(DIRECTORIES)

Pour les Etats, Cités et Comtés suivants.

Connecticut.

Bridgeport. Norwich.

Delaware.

Guide d'affaire pour l'Etat du Delaware.
Guide pour la Cité Wilmington.

Dist. de Colombia.

Washington et Georgetown.

New Jersey.

Pour les comtés de Camden, Salem, Atlantic, Gloucester, Cape May.
Comtés Essex Hudson et Union.
Comtés Mercer et Berlington.
Guides d'affaire, Newark, Paterson, Trenton.

New York.

Auburn, et son Comté.
Binghamton et son Comté.
Broadway Guide d'affaire pour la Cité N. Y,
Brooklyn Guide d'affaire.
Elmira et son Comté.
N. Y. Guide d'affaire.
N. Y. Livres de Taxes.
Rome et son Comté.
Rondout, Saugerties, Kingston, Newburgh, Poughkeepsie, Catskill, Hudson, Athens, Coxsackie, Greenbush, Troy, Lansingburgh, Waterford, Mechanicsville, Schenectady, Syracuse et son Comté.

Ohio.

Cleveland.

Pennsylvania.

Lancaster et son Comté.
Philadelphia Guide d'affaire.
Philadelphia (Guides pour Société.)
Berks, Lebanon, Lehigh, Northampton et le Comté de Schuylkill.
Bucks, Chester, Delaware et le Comté de Montgomery.

Rhode-Island.

Newport, Pawtucket et Woonsocket.

Virginia.

Virginie (Guide d'affaire.)

Canada.

Ottawa, Cité.

Hamilton.

Hamilton sous presse.

Cartes montrant l'étendue des fils Télégraphiques des Etats Unis et des possessions Britanniques &c. &c.,

Bureau—346 & 348 Broadway, New York, et 333 Chestrent Street, Philadelphia.

A. O. LABONTE,

CORDONNIER.

PORTE VOISINE DE M. BACON,

DROGUISTE,

Côte Ouest de la Rivière Ogdensburgh.

M. Labonte est un ouvrier pratique. Il sollicite le patronage de ses compatriotes.

NOUVEAU MAGASIN DE EPICERIES DE FAMILLE,

J. T. LAMB'S,

Rue Sparks, Ottawa central.

LE SOUSSIGNE ouvre ici en ce moment un MAGASIN D'ÉPICERIES et de LIQUEURS dans la Bâtisse voisine de

Mess. T. W. HUNTON.

Où il reçoit tous les jours, des premières maisons d'importations, un assortiment choisi de THÉS, CAFFÉS, ÉPICERIES, et TABAC SUCRÉ raffiné, SAVONS de toilette, CHANDELLES de Sperme, de Belmoud et de SUIF, SPARROWS WASHING CRYSTAL.

—AUSSI—

Un assortiment considérable de VINS LIQUEURS, &c., &c., de la meilleure Qualité.

Consistant en—Port, Sherry, Champagne de Moët & Chandon, de Jules Mumm et de Perrier, Eau-de-vie de Martell, Hennessy, et de Robin. Rum de la Jamaïque, Gin de Holland, Old Tom, Whisky Ecossais, Morton's family Proof, Whisky friandais &c.

FRUITS NOUVEAUX, NOIX, &c.,

CONSISTANT EN

Raisins, Figues, Amandes, noix, et toute espèce de fruits confits, &c., &c. Epices, Sauces, Sardines, Homards et saumons en boites. Bisuoits supérieurs de Watson, et Biscuits de Pic-Nic, etc., etc.

JAMES T. LAMB'S.

Hotel du Voyageur,

RUE SUSSEX,

LOUIS BLANCHETTE,

Propriétaire.

Ottawa, 3 avril 1861.

NOUVEAU MAGASIN,

(BATISSE DE M. FRASER.)

Le Soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un magasin assortissant considérable et varié de Marchandises Sèches, Ferronnerie de toute description, et de toute grandeur, Boîtes pour chantier, Boîtes sans Rivets, Coffres, Boîtes, Chaussures d'enfants, etc. etc., etc., qu'il vendra à bon marché et pour ARGENT COMPTANT.

EUG. MARTINEAU.

Rue Sussex, Ottawa.

FERRONNERIE.

LES SOUSSIGNE ont attiré l'attention des Citoyens d'Ottawa, et des parts environnant dans le voisinage, sur l'assortiment complet du général de **Ferronnerie**, provenant des meilleures manufactures Anglaises et Américaines, qu'il vient d'ouvrir au public dans les

BATISSES EN BRIQUE DE PATERSON

A l'Enseigne de l'Enclume,

Au Vieil Etablissement, Rue Rideau

CITE D'OTTAWA.

Il les invite respectueusement à examiner attentivement son fonds de magasin, qui se compose du plus grand assortiment de

FERONNERIE GENERALE,

Dans toutes les branches, qui ait jamais été exhibé sur ce Marché ; d'après les bas prix auxquels il vend ses effets, il est convaincu que les acheteurs trouveront qu'il est de leur intérêt de faire leurs achats chez lui.

Il vend à meilleur marché qu'aucun autre établissement de cette Ville.

Rappelez-vous de l'Enseigne DE L'ENCLUME.

Au Vieil Etablissement, Rue Rideau.

JAMES STARKE

NOUVELLES MARCHANDISES

M. CADIER,

Al'honneur d'annoncer aux habitans

Ogdensburgh et des environs,

qu'il a reçu son assortiment complet de marchandises *d'Automne et d'Hiver* consistant entre autres en

Manteaux pour Dames, faits a la derniere mode,

Ainsi que Chapeaux au dernier gout.

Patrons de Robe en Soie Noire et de couleur, Mérinos Français et Mérinos Ecossais, Mousseline de Laine,

Flanelle blanche et de couleur,

CASIMIRES,

Draps, de toutes qualités, &c., &c.

Enfin M. CADIER, tient tout ce qui est nécessaire pour l'usage des familles.

M. CADIER,

Invite donc respectueusement le public à venir visiter son établissement.

A. G. CADIER,

FORD STREET,

OGDENSBURGH, N. Y.

GEM RESTAURANT,

RUE YORK, BASSE-VILLE.

REPAS à toute heure du jour : *Lunch* depuis 11 heures A. M. jusqu'à 2 P. M. Les meilleurs vins et liqueurs de toute espèce importés directement d'Europe : aussi un choix d'excellents cigares de la Havane etc.

La table sera constamment pourvue de tout ce que la saison pourra offrir de recherché.

A. BROWN.

HOTEL VICTORIA,

RUE MURRAY,

Trois Portes Est des Bâtisses de SPARROW.

Le Propriétaire de cet Hotel,

M. EUSEBE GAUTHIER

Ayant meublé son établissement à NEUF, peut maintenant offrir aux public voyageur, tout le comfort désirable. Sa table est toujours fournie du choix des marchés, ses vins sont de la meilleur qualité, et le soin qu'il apportera à servir ses nombreuses pratiques lui font espérer une part du patronage public.

Les personnes de la campagne venant avec leur voiture trouveront une cour spacieuse et de bonnes écuries.

Ottawa, Fév. 1861.

QUEBEC HOUSE,

RUE MURRY. BASSE-VILLE,

Ottawa, C. W.

M. A. RENEAUD,

A L'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un hotel, dans la maison déjà si bien connue, et dernièrement occupée par

M. CONWAY.

Les améliorations qu'il a fait faire a son établissement le mettent sur un pied à ne laisser rien à désirer.—Sa table sera toujours pourvue de ce qu'il y aura de mieux sur les marchés, ses liqueurs, choisies par lui-même dans les meilleures maisons de Montréal et de cette Cité, sont garanties être de la meilleures qualités.

Les voyageurs qui viennent en ville avec leurs chevaux, trouveront de bonnes écuries, avec remises, et une vaste cour, pour leurs voitures.

Ottawa, 1861.

HOTEL LARIVIERE

Coins des Rues SUSSEX et ST. PATRICE.

BERNARD LARIVIERE,

Propriétaire.

Ottawa, 1861.

CITY HOTEL

PAR

ISAAC BERICHON,

Rue Sussex.

CET Hotel est situé sur un pied élevé, se trouve à proximité du chemin de fer et du Steamboat et est muni de ce qu'il y a de plus exquis quand aux liqueurs, à la table, et en un mot de tout ce qui peut assurer le comfort du voyageur.

Ottawa, 1861.

LE COURRIER D'OTTAWA,

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS DES CANADIENS FRANCAIS DU CANADA CENTRAL.

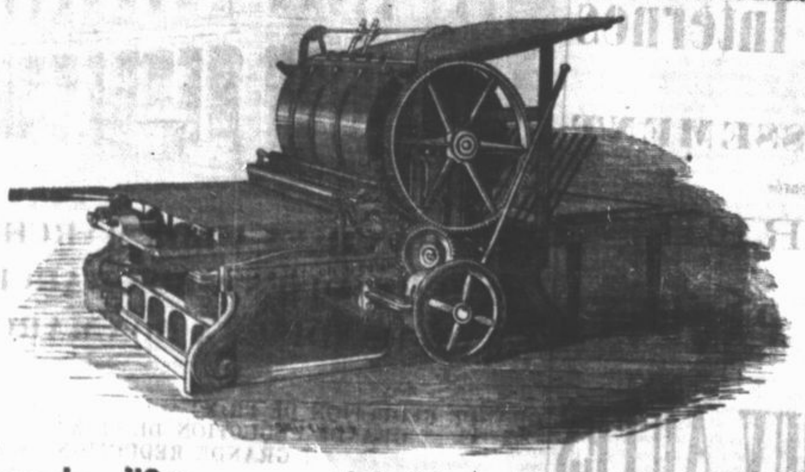

Le Courrier d'Ottawa parait le Mercredi de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement est de $2 00, par annee payables d'avance, ou 2 50. à la fin de l'année.

Toutes demandes d'abonnements, lettres correspondances &c. &c., doivent être adressées franco, au bureau du *Courrier d'Ottawa.*

RUE RIDEAU, VIS-A-VIS LA RUE SUSSEX,

ON PEUT AUSSI S'ABONNER POUR SIX MOIS A CE JOURNAL, EN PAYANT D'AVANCE $1. 00.

TARIF DES ANNONCES.

LES ANNONCES SONT PUBLIES AUX CONDITIONS SUIVANTES SAVOIR :

Six lignes et au dessous, première insertion	50 Cts.
Pour chaque insertion subséquente	12½ "
Dix lignes et au dessous première insertion	75 "
Pour chaque insertion subséquente	25 "
Les annonces adressées de dix lignes seront publiées à raison de 5 cents la ligne pour la première insertion, et 2 cts. pour les insertions subséquentes.	
UN DEMI-QUARRE (10 lignes) par an	$12.00
UN QUARRÉ (20 lignes)	$20.00
Pour chaque carré additionnel	$15.
Les NOTICES SPÉCIALES et NÉCROLOGIQUES paieront par ligne	10 "
☞ Les Correspondances d'un intérêt personnel paieront, par ligne	10 "

Les Ateliers Typographiques du "*COURRIER DOTTAWA,*" sont pourvus d'un matériel qui permet d'exécuter avec avantage pour ses propriétaires et satisfaction pour la clientèle, toute espèce de commande dans les genres suivants :

Livres, Brochures, Factums, Blancs, Circulaires, Cartes Funeraires, Cartes D'Adresses et Cartes de Visite, Pan-Cartes, Placards, Affiches, Tete de Comptes, Blancs pour Avocats, Recus de toute Description, &c.

N. B.—Toute commande venant de la campagne sera exécutée dans un court délai, et expédiée par la voie la moins coûteuse,—il faudra donner des instructions complètes par rapport au nombre de *copies,* à la manière dont on désire avoir l'ouvrage exécuté, et à la qualité du paper sur lequel on désire que le tirage soit fait.

Première Année. Ottawa, (H.C.) Mercredi matin, 30 Octobre 1861. Vol. 1, No. [illegible]

Courrier d'Ottawa.

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS FRANCO-CANADIENS DU CANADA CENTRAL.

Redigé par un Comité de Collaborateurs.

(Les Peuples se dégradent quelquefois, mais ne s'anéantissent jamais.)

J. G. Charpentier, Imprimeur.

SALSEPAREILLE D'AYER

pour purifier le sang, et pour la prompte guérison des maladies suivantes, savoir: la tumeur ou tumeurs, ulcères, éruptions, blanches de rousseur, pustules, et tout les maladies de la peau.

Oakland, Indiana, 6 Juin 1859.

J. C. Ayer & Co.,

Je me fais un devoir de reconnaître ce que me salsepareille a opéré en moi. Une maladie scrofuleuse m'ayant été transmise, j'ai souffert durant de longues années. Tantôt elle éclatait en ulcères aux mains et aux jambes, tantôt atteignait l'estomac, la tête et les oreilles qui, n'était plus qu'une seule plaie. Toutes les médecines ordinaires dont j'ai fait usage ne m'ont procuré aucun soulagement, tout au contraire le mal empirait. Enfin, je me suis réjoui de voir dans un journal le Gaspel Messenger la présentation de votre salsepareille, et vous connaissant, de réputation j'en ai envoyé chercher à Cincinnati, j'en ai fait usage, et j'ai été entièrement guéri. J'ai pris ce remède selon votre prescription, en petites doses et durant un mois dans une cuillère à thé. Je crois en est pris que trois bouteilles. Une peau fine et blanche a remplacé la plaie qui couvrait mon corps. Je suis actuellement convaincu que cette terrible maladie est chassée de mon système. Vous pouvez me croire comme vous déclarant que je vous considère comme l'un des plus grand bienfaiteurs de l'humanité qui aient existé dans ce siècle, et je suis avec reconnaissance votre dévoué serviteur.

Alfred B. Taliery.

Erésipèle ou feu de St. Antoine, Dartre, Salvitie, Maux d'yeux, Hydropisie, &c.

Le Dr. Robert M. Preble écrit de Salem, N. Y., en date du 12 septembre 1859 qu'il a guéri radicalement un cas d'hydropisie qui menaçait d'être fatal et ce par le moyen de votre salsepareille. Il a opéré également la cure de violent Erésipèle à fortes doses du même remède qui en outre guérit les éruptions cutanées.

Bronchite, goitre ou gonflement du cou.

Bebulon Sloan, de Prospect, Texas, écrit ce qui suit:—"Trois bouteilles de votre salsepareille m'ont complettement guéri du hideux gonflement du cou que l'on appelle goitre et dont je souffrais cruellement depuis deux ans.

Edward S. Morrow, de Newberry, Alabama, cite le cas suivant:—"J'ai guéri dans ma famille, au moyen de votre salsepareille une tumeur ovaire qui avait jusqu'à présent défié tous les efforts de la medecine, mais après avoir employé votre remède durant six semaines, il ne restait aucun symtôme de la maladie."

Maladies syphilitiques ou mercurielles.

Nouvelle-Orléans, 25 août 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, je suis, tout-à-fait de l'opinon de votre agent sous le rapport de l'efficacité de votre salsepareille. J'ai dans ma pratique, opéré maintes et maintes cures dans les cas de maladies vénériennes. L'un de mais malades avait des ulcères au gosier, à la bouche et au nez; il a été guéri dans cinq semaines. Une autre attaque de la même maladie a été également guérie et nulle trace n'en reste sur son visage. Une femme traitée auparavant pour le même mal par le mercure, et qui avait été la proie d'incroyables souffrances à la suite de l'humidité, a été également rendue à la santé en quelques semaines. Je sais d'ailleurs que d'après la formule que votre agent m'a remise, que votre préparation, sortie de votre laboratoire, ne peut être qu'un grand remède, et je n'ai pas, en conséquence, été étonné de ses heureux résultats.

Tout a vous fraternellement.

G. V. LARIMER, M. D.

Rhumatisme, goutte affection du foie.

Indépendance, Preston, Connecticut, 6 juillet 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, j'ai été affligé pendant longtemps d'un douloureux rhumatisme chronique contre lequel avaient échoué tous les efforts de la medecine. J'ai eu recours à votre salsepareille dont une seule bouteille m'a radicalement guéri en deux semaines, de sorte que je jouis actuellement d'une bien meilleure santé qu'avant d'avoir été attaqué de cette maladie. Je pense que c'est une merveilleuse medecine.

J. FREAM.

Jules Y. Getchell de St. Louis, écrit ce qui suit:—"J'ai été, durant des années affligé d'une affection du foie qui avait complètement détruit ma santé. Aucun remède ordinaire n'ayant pu me soulager, mon bien-aimé pasteur le Revd. M. Espy m'a conseillé de faire usage de votre salsepareille en me disant qu'il connaissait que toutes vos préparations ne pouvait produire que du bien. Grace à Dieu, votre salsepareille qui m'a guéri a tellement purifié mon sang que je me sens actuellement un nouvel homme. Je me sens rajeuni, et je pourrais jamais, sous ce rapport, être aussi bien de vous."

Tumeurs cancéreuses, "élargement" ulcères, carie et exfoliations des os.

On nous a rapporté beaucoup de cures accomplies par cet excellent remède, et nous référons nos lecteurs à notre almanach américain que les agents ci-dessous nommés se font un plaisir de fournir gratis à tous ceux qui en font la demande.

Dyspépsie, affection du cœur, abces, épilepsie humeur sombre, névralgie, etc.

De nombreuses cures de ces maladies ont été opérées par la puissance ultérieure de cette médecine. Elle stimule vigoureusement les fonctions vitales, et combat des maladies que l'on pourrait croire au-delà de son efficacité. Les besoins du peuple ont longtemps réclamé ce remède, et nous sommes certains qu'il opérera tout le bien qu'il est au pouvoir de la médecine de faire.

Baume Pectoral d'Ayer, pour la prompte guérisson de Rhumes froids, influza, enrouement, croup, pulmonie naissante et pour le soulagement des malades dans une phase avancée de cette dernière maladie.

Ce remède si universellement connu surpasse tout autre par la cure des maux de gorge et des affections pulmonaires, qu'il est inutile de reproduire ici l'évidence de sa vertu que pour ces sortes de maladies, il est sans rival dans le monde civilisé. Peu de communautés et même de familles qui n'aient point fait une expérience personnelle de ses effets. Comme chacun connait les fatals résultats de ces maladies ainsi que l'efficacité de remède, nous ne pouvons faire plus que d'assurer le public qu'il possède actuellement toute la vertu qu'il avait lorsqu'il opérait des cures qui lui ont acquis à juste titre la confiance de tout le genre humain.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Massachusetts.

Prix 25 cents par boîte.

25 oct—an.

LE

NOUVEAU PAIN KILLER

Le meilleur remède encore pour le Rhumatisme, la Roideur de Jointures, le mal de Dents, les Contusions, les Brulures, le mal de Tête et les maladies des Intestins.

LINIMENT DU VERMONT DE HENRY.

Nous n'avons que c'est une tentative téméraire que de tenter l'introduction d'un nouveau Liniment ou remède contre toute douleur dans un moment où le pays est tellement rempli de tant de remèdes de cette espèce; et nous avons retardé l'introduction de notre longtemps après avoir résolu de le soumettre au public; nous avons consulté un grand nombre de médecins éminents, et nous en avons parlé à un grand nombre de propriétaires de Liniments et de remèdes, contre toutes douleurs, des plus populaires et nous sommes arrivés à cette conclusion que nous pouvions apporter au nôtre des améliorations qui les surpassent tous; car nous avons vendu des remèdes de cette sorte depuis plusieurs années, et nous avons suivi leurs effets; nous avons fait l'essai de cet article, et y avons apporté quelques changements, puis essayé ensuite, et nous sommes certains que c'est le meilleur remède qui puisse être fait. Nous n'avons pas l'intention de faire à notre remède une réputation au dépens des autres, mais nous demandons seulement qu'on en fasse l'essai, et s'il est trouvé préférable à tout autre article de ce genre, employez-le de préférence à tout autre. Afin que les personnes qui désirent en faire l'essai ne courent aucun risque, nous autorisons tous nos Agents a remettre aux acheteurs leur argent dans le cas où ils n'en seraient pas satisfaits. Nous donnons une grande bouteille pour 50 sous, et nous la garantissons.

J. M. HENRY & FILS, Waterbury, Vt.

Et 30, rue Saint-Henry, vis-à-vis l'Américan House.

Montréal, C. E.

A Vendre à Québec, chez

O. GIROUX, J. MUSSON, & Cie., J. BOWLES, J. H. MARSH, J. S. BOWEN, J. E. BURKE et S. STURTON.

9 fév. 1861. 107-12m.

Soulagement en Dix Minutes.

LES PASTILLES PULMONAIRES

Soulagement en Dix Minutes.

DE BRYAN.

CETTE MEDECINE A ETE DECOUVERTE EN 1737, *et est le premier article de ce genre qui ait jamais été présenté sous le nom de* "PASTILLES PULMONAIRES," *soit dans ce pays ou ailleurs; toutes les autres pastilles pulmonaire sont des contrefaçons. Les véritables se reconnaissent à la signature de* BRYAN *qui est apposée sur chaque* PASTILLE.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent les Rhumes de Gorge et de Cerveau, les Maux de Gorge et les Enrouements.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent le Crachement de sang et les Douleurs de Poitrine.

LES PASTILLES PULMONAIRE DE BRYAN

Guérissent les comencement de Consomption et les Maladies du Poumon.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent l'Irritation de la Luette et des Amygdales.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Soulagent les maladies ci-dessus dans l'espace de dix minutes.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont un bienfait pour toutes les classes et toutes les constitution.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Se recommandent aux Chanteurs et Orateurs.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont faciles et agréables à prendre.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Font plus que soulager, elles guérissent promptement pour toujours.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont garanties devoir donner satisfaction à tout le monde.

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Toute personne devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Tout voyageur devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMANAIRES DE BRAYAN

dans sa poche

Pour une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Personnes ne refusera de payer Vingt-cinq cents.

JOS. MOSES, seul propriétaire Rochester, N. Y. A vendre à Montréal, par LYMAN, SAVAGE et Cie., par CARTER, KERRY Cie., et par LAMPLOUGH et CAMPBELL.

19 mars, dm—135

GRANDS REMEDES!

Pour guérir un *Rhume* ou une *Toux* sévères il faut faire usage du

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar,

Pour guérir la *Toux criaide*, la *Grippe* ou la maladie des *Bronches*, il faut faire usage du

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar,

Pour arrêter la prédisposition à la *Consomption*, il faut faire usage des

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar

Pour guérir l'*Asmthe*, l'*Indigestion*, il faut faire usage des

AMERS OXIGENES.

Pour guérir l'*Asthme*, l'*Acidité* ou le *Brûlement d'estomac* il faut faire usage des

AMERS OXIGENES.

Ces remèdes produisent l'effet qu'on en attend. Ils soulagent ceux qui souffrent, éloignent la maladie, rappellent à la santé, procurant ainsi aux malades et aux affligés la consolation et le comfort.

Clyde, comté de Wayne, N. Y. 10 mars 1857.

MM. S. W. Fowle & Cie: Je suis heureux de déclarer que j'ai fait usage des Amers Oxigènes dans ma pratique pendant les trois dernieres années, pour le traitement de la Dyspepsie, la débilité générale; l'Indigestion et les affections du Foie, et j'en ai obtenu les résultats les plus satisfaisants. J'exorte bien cordialement ceux qui souffrent de cette terrible maladie à faire usage de cette médecine précieuse.

Votre tout dévoué.

J. E. SMITH, M. D.

Exeter, Me., 30 septembre.

Le présent certifie que pendant les deux dernières années, j'ai recommandé l'usage du *Baume de de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar*, pour la Maladie des Poumons, et à ma connaissance, plusieurs bouteilles ont été bues par mes patients, qui tous en ont obtenu de bons résultats. Dans deux cas, où la Consomption semblait être déclarée, le Cerisier Sauvage effectua une cure complète.

E. BOYDEN,

St Directeur à Exeter Corner.

Le seul Baume veritable est celui qui porte écrit sur l'enveloppe la signature de I. BUTTS.

SETH W. FOWLE et Cie., Boston, propriétaires. A vendre à Québec, en gros et en détail, par JOHN MUSSON, JOSEPH BOWLES et Mme ARDOUIN.

8 janv. 1861.

VIVE LE VIEUX REMEDE DU VERMONT

CONTRE LA TOUX.

Elixir Balzamique Vegetal

DE N. H. DOWNS.

NOUS disons au public que cette médecine n'est vendue dans toute la Nouvelle-Angleterre, pendant plus de trente ans, et à toujours été garantie comme donnant une entière satisfaction à ceux qui en ont fait usage; nous ne connaissons pas un seul cas où les gens aient été mécontents et aient redemandé leur agent. Nous garantissons de plus que si, après en avoir fait usage, une personne veut qu'on lui rende son argent, elle n'a qu'à le demander aux Agents ou Propriétaires qui s'empresseront de la satisfaire. Que dire de plus? Vous faut-il un grand almanach rempli de certificats que personne ne croit? S'il vous faut quelque chose de plus que cela, demandez à vos voisins qui ont fait usage de ce médicament, et ils vous diront qu'il est le meilleur remède contre la TOUX, le RHUME, les FLUXIONS, l'ASTHME et toutes les Maladies de la GORGE, de la POITRINE, et des POUMONS, maladies qui toutes tendent à la CONSOMPTION. Achetez-le, et s'il vous contente, veuillez en retour, le recommander à vos amis et connaissances; et rappelez vous que, quand vous trouverez un médicament qui remplit tout ce que disent ses propriétaires, il est dans votre intérêt de ne jamais le changer, pour ce qui peut être inférieur.

Si vous voulez essayer l'Elixir de N. H. Downs, et si on ne le vend pas dans votre localité, priez votre Droguiste ou votre marchand d'en demander une petite provision à nos Agents, J. M. Henry & fils, Waterbury, Vt. et n 30 rue Saint-Henri, Montreal, ou de M. S. Burr & Cie., Cornhill, Boston, Mass, ou de C. W. Atwell, Portland, Maine, ou de Lyman, Savage & Cie. Montréal, Canada, ou de Barnes & Park, 13, Rangée du Park, New-York, ou des principaux Droguiste (en gros) de la Nouvelle-Angleterre, New-York ou le Canada. Ils vous fourniront des circulaires à demande.

Le prix de cet article est de 50 *cents à* $1 *la bouteille, et pour les bouteilles d'essai* 25 *cents.*

Il n'y a que depuis quelques mois seulement que nous avons adopté les bouteilles d'essai, et nous l'avons fait afin que vous puissiez essayer cet excellent remède à peu de frais.

Il y a sur le marché un petit Elixir contrefait fabriqué par Jaspor Curtis, de Saint-Albans, mais il n'est pas signé de la main de N. H. Downs, il porte J. Curtis, à l'encre rouge. C'est une contrefaçon, on peut facilement le reconnaître au signe que nous venons d'indiquer, et par le fait qu'il est marqué 37½ et 75 cents la bouteille. Naturellement, le dit Curtis n'ose pas signer le nom de N. H. Dows, parce que ce serait un faux.

GARE A LA CONTREFACON DU JASPOR CURTIS!

Rappelez-vous que l'Elixir véritable est garanti, et signé de mon nom, à la plume.

N. H. DOWNS.

BOUTEILLE D'ESSAI, 25 CENTS.

A Vendre à Québec chez

O. GIROUX, J. MUSSON & Cie., J. S. BOWEN, J. E. BURKE, J. H. MARSH, J. BOWLES et S. STURTON.

9 fév. 1861 106 12m.

L'APPAREIL AUBIN

POUR LE

Gaz d'Eclairage,

Pour les Maisons privées, les Magasins, les Manufactures, les Moulins à Scie, les Phares, les Hotels, les Colléges, les Villages et les Villes.

BREVETE POUR LE CANADA LE 10 *Décembre*, 1858.

Breveté aussi en Angleterre, aux Etats-Unis et en France.

CET appareil (dont un modèle fonctionne tous les jours au No. 142, rue Craig, à Montréal,) s'adopte très rapidement dans les Etablissements Privés et Publics, comme on peut le voir par les certificats et articles de journaux en la possession du Soussigné.

C'est l'appareil à Gaz le plus simple, le plus sûr et le plus effectif qui ait encore été inventé. Il s'adopte à tous les climats et à tous les pays, attendu qu'il n'est pas exposé à être dérangé par le froid, et qu'il extrait le le Gaz de toutes les substances qui le contiennent, comme la Sciure de bois, la Résine, la Houille, la graisse, les Os, l'Huile, le Pain de suif ou de graines. PRODUIT.

LA LUMIERE ARTIFICIELLE

la plus économique et la plus agréable que l'on connaisse.

Il a obtenu la MEDAILLE D'OR de l'Institut Américain et des prix partout où il a été exposé.

Pour des appareils ou des renseignements à ce sujet, s'adresser à

E. BEAUMANN,

Agent pour le Bas-Canada.

Rue Craig No. 142, chez M GARTH.

Montréal 16 Février 1859.

J. B. HUSSON,

BONAVENTURE HALL,

MONTREAL.

M. J. B. HUSSON, a l'honneur d'offrir ses plus sincères remerciments pour l'encouragement libéral qu'il a reçu de ses amis, et du public, pendant les trois années qui viennent de s'écouler, et il prend la liberté de leur annoncer qu'il est, comme par le passé, toujours prêt à servir les dîgnes de NOCES, dîners ou soupers de soirées.

SOUS LE PLUS COURT DELAI.

Ses servants sont des plus attentifs et rien n'est épargné pour donner la satisfaction la plus entière.

Montréal, 8 mars 1861.

Littérature.

Feuilleton du Courrier d'Ottawa.

LE VOYAGE EN DILIGENCE.

GRANDEUR ET DECADENCE.

I.

Orphelin.

Orphelin de bonne heure; j'avais hérité d'une assez belle fortune. Ma vie d'étudiant, peu conforme aux principes de Ricardo et d'Adam Smith, en mangea un bon lot la moitié; et quand je rentrai dans mes pénates, muni du diplôme de licencié en droit, je trouvai que la moitié restante ajouté à la première n'aurait pas précisément reproduit l'unité. D'où je conclus sans peine que le tuteur qu'on m'avait imposé en conseil de famille avait jugé à propos de partager fraternellement avec moi. C'était là une belle occasion de faire dignement mes premières armes; mais je me sentais peu de goût, peut-être bien trop de paresse, pour la vie militante du barreau. Mon ambition se bornait à obtenir un siége d'assesseur au tribunal de Faldberg, capitale de la principauté du même nom et de ma ville natale, pour arriver un jour au fauteuil de conseiller. En attendant une vacance qui ne pouvait manquer de me revenir, comme je le pensais avec une confiance prétentieuse, je me trouvai encore assez riche pour ne rien faire de quelque temps.

"J'avais de l'argent, j'eus des amis, beaucoup d'amis! Leur dévouement s'accrut avec le nombre des dîners dont j'étais l'amphitryon. Toute la ville rétentit par leur bouche des éloges de ma générosité. Je fus immédiatement le lion de Feldberg. Hélas! ma décadence touche de près ma grandeur!

Un matin, les gens de la justice dont j'aspirais à être un jour le représentant, vinrent m'exécuter à la tête d'une armée de fournisseurs. On mit les scellés; tout fut vendu sans surenchères de la part de mes anciens convives. Les amis s'éclipsèrent comme par enchantement et je restai seul absolument seul dans la meilleure position possible pour commenter le fameux distique:

Donec eris felix, etc....

c'est-à-dire plus de dîners, plus d'amis.

J'eus cependant un reflet de célébrité. La trompette de la Renommée fit encore retentir mon nom, mais avec de nouvelles épithètes. Au lieu de *l'élégant, le généreux Glimmer*, une partie de la ville ne disait plus de moi que: *Glimmer est un vaurien*, et l'autre partie: *Glimmer est un fou*. Or, si l'on réfléchit qu'un fou est aussi inutile qu'un vaurien, il s'ensuivait que toute la ville n'avait dit qu'une seule et même chose.

Les circonstances ne me permettaient plus de songer à un emploi public. Réduit à dîner d'une maigre pitance dans une brasserie fumeuse, je pensais aux ressources que je pourrais bien me créer, quand mes yeux tombant sur la *Gazette de Hambourg*, j'y lus, sur une liste des étrangers débarqués dans cette ville, le nom de mon oncle arrivant du Brésil.

Sous prétexte que les oncles d'Amérique sont d'habitude des oncles de comédie, le lecteur pourrait s'imaginer que j'invente celui-ci pour me tirer d'embarras; mais je lui certifie que mon oncle du Brasil est un vrai oncle, le propre frère de ma mère, lequel depuis dix ans était allé chercher fortune par delà les mers. S'il vient du Brésil et pas de la Californie, s'il a mis dix ans à devenir millionnaire, c'est que mon histoire est du temps où il y avait encore des diligences, des planteurs, des nègres et des cannes à sucre.

Fermement convaincu qu'un oncle est pour un neveu une providence donnée par la nature, j'écrivis immédiatement au mien la lettre la plus pathétique qui se puisse imaginer,—mais depuis quelque temps déjà il n'en est plus de même, et mes abonnés, qui autrefois recherchaient vos feuilletons avec avidité, bâillent maintenant rien qu'à la vue de votre chiffre bien connu.

—Comment cela? demandai-je un peu piqué.

—Dieu le sait! continua-t-il. Dieu sait ce qui vous est advenu! L'aimable frivolité qui régnait dans vos poèmes et dans vos nouvelles a fait place à une fatale expansion sentimentale réellement insupportable, et que le lecteur ne peut absolument goûter. Ou vous êtes amoureux, ou vous tournez au mysticisme. Votre dernière romance à la Werther a généralement déplu, car les hyacinthes et les rubis ne sont plus de mode.—Bref, vos dernières pièces..., bon Dieu! quelle profusion de chairs de lune, de lis vaporeux! Où avez-vous puisé pareille poésie? J'en appelle à vous-même. Toutes les pièces sont jetées dans le même moule; *Sonnet à Rosa, Terzet a la même, Sixain pour la fête d'Amœna, Charade pour Rosabella, Anagramme d'un nom chéri* et d'autres.... Persuadé de la bonté de vos compositions, j'ai fait imprimer des morceaux sans les examiner, mais les réclamations ne se firent pas attendre. Je vous le répète, mon cher monsieur Glimmer, j'en suis réellement fâché, mais il faut nous séparer, car, dussiez-vous faire maintenant mille fois mieux qu'auparavant, vous avez perdu tout crédit, votre nom s'est changé en morphine pour les lecteurs. Adieu!"

Je quittai ce vendale, justement furieux. Mais à peine sorti, ma colère se calma à la vue de l'affiche des spectacles, annonçant pour le jour même la première représentation de ma grande pièce *Rosamonde*. "Misérable journaliste! m'écrial-je avec orgueil, tes rebuffades seront impuissantes à me détourner, de ma route et à me faire perdre courage. Les couronnes de la gloire m'attendent aujourd'hui sur la scène; demain m'attendent les brillant témoignages qui ne peuvent me manquer en cas de réussite!"

Malheureux orgueil! Ce même soir, enveloppé dans mon manteau, je me glissais sinistrement dans l'ombre comme un esprit errant et corroucé, pour rentrer chez moi avec l'aigreur et la désolation d'un auteur sifflé. Je cachai ma honte dans ma retraite, me gardant bien de réclamer mes honoraires pour mon drame tombé. Je n'en fus pas quitte à si bon marché. Le nom de l'auteur ne resta pas inconnu. Les plus impitoyables critiques s'acharnèrent *in extenso* sur mon mérite d'écrivain, libraires et directeurs me renvoyèrent sans cérémonie toutes mes productions.

Ainsi fut déclarée ma banqueroute littéraire. Si Rosine et la vieille Sabine n'eussent entrepris de relever mon courage, je serais mort de soucis et de douleur.

IV.

Projets et tentatives.

Si différente que fut la manière de s'y prendre de mes deux consolatrices, elles étaient toutefois unanimes en un point, à savoir que je devais songer à de nouveaux moyens d'existences. Hélas! ces exhortations étaient bien superflus pour mon âme désolée, et je voyais avec effroi mes ressources toucher à leur fin. La pensée de vivre des bontés de Sabine m'était intolérable, et cependant—n'importe ce que j'entreprisse, le succès ne couronnait aucun de mes efforts. La Légion des comptables et des expéditionnaires remplissait tous les bureaux; les Muses m'avaient banni de leur temple; sans argent pour acheter une place, je manquais également de crédit pour me lancer dans le commerce; j'étais impropre au service militaire, et même presque trop âgé, car, dans ce monde-ci, notre dernière ressource est devenu la première. Toutes les routes m'étaient fermées. Rien que d'inabordable partout où je portasse mes regards: dans ma retraite seule je rencontrais des cœurs compatissants.—En attendant les jours se succédaient un à un suivait l'autre, et je prévoyais déjà, avec peu de risque de me tromper, le jour prochain où je serais sans le sou.

Et ainsi mon violent désir d'être casé restait à l'état de rêve. Jusque-là j'avais su courageusement me taire pour ne point obscurcir mon amour; mais aujourd'hui je brisai l'enveloppe de mon cœur, et *l'aimable et complaisant voisin*, dans un entretien plein d'épanchement, découvrit à sa charmante voisine à la fois sa passion et ses embarras. Rosine ne me cacha pas ses doux sentiments, qui prirent une ardeur nouvelle à ma déclaration; mais sa peine de me savoir dans une position si désespérée surpassa la joie qu'elle avait de m'appeler son ami. S'il était permi de dévoiler les secrets d'une âme de jeune fille belle et pure, je citerais mille projets inspirés par le plus chaste amour de Rosine, pour remédier à mon malheur. Elle voulait s'imposer les plus rudes travaux pour en partager avec moi le plus maigre salaire, elle voulait prendre sur son sommeil pour de pénibles ouvrages dont le produit reviendrait à moi seul, et quand, la rougeur au front, je rejetais ses offres, objectant que c'était à l'homme à soutenir lui et les siens, elle me donnait tort et trouvait sa proposition fort naturelle. "Vous n'êtes point ajouta-t-elle, habitué au travail manuel; vous n'avez connu jusqu'ici, qu'une existence aisée; laissez moi donc faire jusqu'à ce qu'un jour votre bonheur revienne à flot."

Je secouais la tête avec tristesse, lorsque la tante entra et me frappa joviallement sur l'épaule. Courage, monsieur Glimmer; ne désespérez pas, cria-t-elle. Vous aimez ma Rosine, je m'en suis aperçue depuis longtemps, et je ne m'y oppose pas, bien que toute la ville vous traite de brouillon; mais le fait est que vous vivez si paisible, si rangé, si retiré, qu'il y a de quoi en être édifié. Cependant vous ne pouvez l'épouser les mains vides, car elle est pauvre et je ne puis lui donner une bien grosse dot. Tentez une dernière démarche près de votre oncle.

Jamais! répondis-je brusquement.

Eh! quelle impatience! continua la tante. Ecoutez donc jusqu'au bout ce que j'ai à vous dire. Je vous apporte de bonnes nouvelles.

J'écoute.

N'ayez pas l'air de vous moquer, dit la vieille avec une certaine mine. Bien que nous soyons des gens ordinaires, mon neveu et moi, nous n'en avons pas moins des oreilles.

Qu'a donc votre neveu à faire en cela? demandai-je en souriant.

Mon neveu Fritz est commissionnaire chez le conseiller Trubsal; c'est une bonne place qui suffit à son entretien. Ce matin, il brossait les habits dans l'antichambre, quand un gros monsieur s'élance tout essoufflé dans le cabinet de son maître. Savez vous, s'écrie l'étranger en entrant, savez-vous que l'oncle du petit Glimmer est en ce moment à Weltbronn? à quinze lieues d'ici?

Bah! réplique Trubsal. Est-ce qu'il se rend à Feldberg?

Je l'ignore, poursuivit le gros monsieur; on dit qu'il va en Suisse. En tout cas, il est à Weltbronn depuis trois semaines, et il pourrait bien avoir l'idée de pousser jusqu'ici pour voir son neveu de près.

Diable! les affaires pourraient s'embrouiller.

Le mieux serait de se rendre sur les lieux pour prévenir toute velléité d'entretien entre l'oncle et le neveu.

Oui, murmura le conseiller. Si seulement mes occupations.

J'ai pourvu à tout, reprit l'autre. J'irai moi-même plonger la mouche dans le vinaigre. Demain, si je n'ai pas d'exploit à signifier, ou après-demain au plus tard, je partirai pour Weltbronn.

Bon! objecta le conseiller. Mais si, pendant ce temps, l'oncle de Glimmer.

N'importe, repartit l'autre, j'ai recommandé dans tous les hôtels de vous donner avis de son arrivée.

A partir de ce moment, continua la tante, les deux interlocuteurs baissèrent la voix, de façon que Fritz n'entendant plus rien, s'esquiva, en toute hâte pour nous faire part de cette circonstance; car il sait que nous tenons beaucoup à vous.

V.

Délibérations en conseil.

Je remerciai Rosine par une tendre poignée de main. Que faire, ma chère dame? demandai-je à la tante.

Prendre les devants, me répondit-elle vivement. Une infâme fripponnerie se machine contre vous. Si vous ne prévenez le calomniateur, c'en est à jamais fait pour vous de votre oncle et de son secours.

Je me doutais bien que depuis longtemps il se tramait contre moi quelque odieuse méchanceté, mais je désespérais de la découvrir.

Une prompte intervention peut seule démasquer le traître, continua la tante.

N'attendez pas le départ de l'agent, ajouta Rosine.

Et quel est donc cet agent? demandai-je enfin. Mais la tante ne put me mettre sur ses traces. Fritz le voyait pour la première fois, et la description qu'il m'en fit ne se rapportait à aucune de mes connaissances. Nous nous rompîmes en vain la tête pour le devinir, et la tante en revenait toujours à son thème: qu'il fallait que je partisse aussitôt que possible pour détruire toute prévention chez mon oncle et me mettre en pleine possession de ses bontés.

Mais comment? *That was the question.* Le voyage devait s'exécuter avec la rapidité de l'éclair. Mes amies n'étaient pas très-versées dans les différents genres de locomotion, et je me gardais à dessein de leur venir en aide, parce que je manquais de la première nécessité du voyageur, du métal indispensable, circonstance qu'une fausse honte et la crainte d'être mal compris m'empêchaient d'avouer. Cependant nous eûmes à peine appelé dans le conseil ma bienveillante hôtesse, qu'en veuve de cocher rompue au métier, elle s'écria avec un geste de satisfaction:

Il n'y a pas de meilleur moyen pour M. Glimmer que la diligence. Elle ne met qu'un jour pour aller à Welbroun. Elle part d'ici à cinq heures du matin: c'est dans l'Almanach; vous arriverez à dix heures du soir, en avance d'un jour sur le Judas, qui sans doute prendra la calèche du conseiller.

A cette époque, les chemins de fer étaient inconnus, et, du reste, il n'y en aura probablement jamais entre Weltbronn et Feldberg. La diligence, dont le nom était encore synonyme de rapidité, de vélocité, de célérité, enleva tous les suffrages.

Charmant! superbe! s'écrièrent ensemble la nièce et la tante.

Charmant! répétai-je en manière d'écho, et m'efforçant de sourire, tandis que dans mon gousset ma main gauche pressait convulsivement ma bourse vide.

Cependant Sabine ne tarissait pas d'éloges sur l'admirable institution des diligences et sur l'étonnante providence qui se manifestait par la bouche d'un brosseur d'habits aussi bien que par l'oracle de Delphes. Tandis que la tante se rendait près de Fritz pour s'enquérir du gros monsieur, Rosine insistait pour que j'allasse immédiatement retenir une place à la diligence.

Je sortis dans cette intention, bien éloigné de savoir comment je la réaliserais.

VI.

L'assesseur au tribunal, Le lieutenant Peterlein.

Je me dirigeai, l'air inquiet et pas lents, vers la porte pour prendre connaissance du tarif, où je lus, avec une véritable terreur, le prix de cinq écus et quelques gros pour une place de Feldberg à Weltbronn. Cette somme dépassait de beaucoup mon avoir, et je réfléchis longtemps au

moyen de combler le déficit de ma caisse. De rêverie en rêverie et de rue en rue, je finis par me trouver hors de la ville, sur les glacis servant de promenade. A force de tenir conseil avec moi-même, je me rappelai divers prêts que dans mes beaux jours j'avais faits à mes bons amis, sans les avoir encore réclamés. Mon cœur battit de joie quand, précisément à cette minute même, mon regard errant tomba sur un assesseur au tribunal, qui figurait en tête de ma liste. Il se dirigeait de mon côté. Cette rencontre, dans un tel embarras, me parut un effet de la bonté divine. Autorisé par notre ancienne et intime amitié de l'Université, je lui barrai le chemin en le saluant avec le cordial *tu* et *toi*. Mais l'individu me regarda en écarquillant les yeux à travers ses lunettes, eut l'air de se souvenir difficilement de mon infime personne, et continua néanmoins la conversation, mais avec le *vous* cérémonieux. Lorsqu'enfin je lui demandai le remboursement des cens écus que je lui avais prêtés depuis longtemps, il fit un geste d'étonnement superbe. Qu'est-ce à dire ? s'exclama-t-il avec effronterie. Moi, je vous aurais emprunté de l'argent ? Moi, premier assesseur au tribunal criminel, je me serais adressé à un étudiant de mauvaise vie ! Par exemple ! Ou vous déraisonnez, ou vous êtes l'insolence en personne, me cherchant querelle en plein public. Chez moi, je me serais contenté de vous faire jeter à bas de l'escalier ; mais, en cette circonstance, la police vous dira un petit mot, pour apprendre aux vagabonds de votre espèce à troubler les honnêtes gens dans leurs promenades.

Je restai comme frappé de la foudre. Une masse de passants s'étaient amassés à une certaine distance pour jouir de ma défaite. La confusion enchaînait ma langue aussi bien que ma main ; et quand enfin, dans un juste courroux, j'allais faire usage de ma canne, l'honnête assesseur avait disparu.

Pour moi je m'esquivai encore plus vite, la rancune dans le cœur et des larmes de dépit dans les yeux. J'aurais tout donné, si les convenances eussent permis, pour laisser immédiatement cours à mes sentiments violents, tandis que j'osais tout au plus faire une miné piteuse sous peine d'être critiqué, bafoué par le beau monde de Feldberg, qui passait en ce moment devant moi à pied, à cheval, en voiture.

J'étais donc rentré en ville par la porte la plus proche. Tout à coup ma mauvaise humeur fit place à un sourire d'espérance à la vue d'un vieil ami, une de mes plus fortes créances. C'était le lieutenant Peterlein, en écharpe et en hausse-col. Il fumait une énorme pipe d'écume de mer sous les colonnades du corps de garde de la porte. Son sans-gêne éveilla en moi quelque lueur d'espoir. Je marchai droit à mon ancien compagnon de table et de chasse. Il ne me reçut pas mal, quoique plus froidement qu'autrefois; et, après les politesses d'usage, j'abordai ma réclamation.

Je le priai de me rendre les trente ducats que je lui avais avancés depuis plusieurs années. Peterlein m'écouta en souriant et en secouant la tête, comme s'il se fût étonné.

Quelle idée avez-vous, mon cher, me répondit-il, de revenir tout à coup sur cette misère? *Primo*, je me rappelle à peine vous devoir quelque chose ; *secundo*, il y a dix à parier contre un que je vous ai remboursé ; *tertio*, n'est ridicule à vous d'imaginer trente ducats dans la caisse d'un officier qui aime les chiens, les chevaux, le vin et les filles.

Je ne savais guère que répliquer. A la fin, je lui proposai de s'acquitter par terme.

Peterlein sourit de nouveau, m'assura sur l'honneur qu'il y avait pour le moment sextuple hypothèque sur ses appointements, et qu'une nouvelle ne serait plus admise. Là-dessus il me tourna le dos.

Abasourdi, j'allais me retirer, quand le lieutenant revint à moi, et, avec un semblant d'intérêt, me dit à l'oreille :

Mais, camarade, si je ne puis vous donner de l'argent, faites au moins votre profit de ce double avis. D'abord, ne prêtes à âme qui vive, dussiez-vous mesurer votre or par boisseaux ; ensuite, tenez-vous bien. Le gouverneur sait que vous êtes l'auteur de la satire où le ministre de la guerre est traité de lâmbin et de routinier. Demain le procureur-général doit vous citer à son tribunal. L'affaire pourrait mal tourner ; filez donc, c'est moi qui vous le dit.... Adieu !

VII.

L'ami Bernard.

Je n'eus pas plus de chance près de l'aumônier Liebreich, que j'avais jadis, avec quatre-vingts écus, tiré de grand embarras. Cet homme, un piétiste, que je trouvai parcourant un livre de prières à la faible lueur d'une lampe malgrement nourrie, s'informa, les yeux baissés, du but de ma visite. Il ne nia pas précisément la dette, mais réclama un écrit. Jamais, à cette époque, il ne m'était arrivé d'exiger des billets de mes débiteurs ; impossible donc, en cette circonstance, d'en présenter un. Liebreich alors sourit, haussa les épaules et murmura sournoisement : En ce cas, monsieur, vous me permettrez de ne tenir aucun compte de votre réclamation. J'en suis désolé, mais je ne puis vous payer que si vous me présentez une reconnaissance signée de ma main. Et ce disant, il me pousse doucement par les épaules dans la rue, verrouille la porte derrière moi, et....je me trouvai planté là pour la troisième fois, fixant d'un œil tout grand ouvert les étoiles qui commençaient à poindre, comme pour les prendre à témoin des humiliations que j'endurais.

Tout à coup une voix brusque retentit à mes oreilles, tandis qu'une main plus brusque saisit la mienne en la secouant avec une force suffisante pour la disloquer.

Eh ! par le diable, camarade, que fais-tu là immobile comme un terme ! Es-tu devenu astrologue, par hasard ? Il y a un siècle que nous ne nous sommes vus. Qu'est-tu donc devenu depuis ce temps, mon vieux, autrefois si bon, si fringant, si fidèle viveur, va !

Cet impétueux ami était un ancien camarade nommé Bernard. Il m'entraîna dans un café voisin pour entendre ce qui s'était passé depuis notre séparation. Je le satisfis et arrivai à mon aventure du jour, exposant la nécessité où j'étais de partir, en même temps que l'impossibilité de le faire. A cette révélation, Bernard se gratte l'oreille, écarte les longues mèches de cheveux qui lui retombaient sur les yeux, fronce le sourcil et s'écrie :

Cher frère Glimmer, tu amasses en quelque sorte des charbons ardents sur ma tête, car je n'ai pas oublié que lors de notre dernière noce à l'Université où je me fis battre à plate couture, tu me glissas dix écus que je ne t'ai pas encore rendus.... gueux que je suis! Justement il faut que je ne sois pas en état de le faire aujourd'hui. Jusqu'à ce que le ciel m'octroie une place dans quelque bureau, je vis aux dépens de ma mère, qui, sans compter qu'elle ne possède plus grand'chose, est assez rude à la détente. Ici on me sert à l'œil punch, café, bière et liqueurs, mais d'argent.... pas ! Malgré cela, il me vient une idée. La voiture part demain à cinq heures du matin, et m'est avis que tu partes absolument avec elle. Il sera encore temps de te faire inscrire à cinq heures moins un quart, n'est-ce pas ?

—Fort bien, interrompis-je en souriant. Si seulement....La diligence ne fait pas crédit....

—Je le sais, repliqua Bernard ; c'est pourquoi, écoute. Je vais ce soir prendre le thé chez ma sœur; la femme du docteur. J'aide ces soirée-là pardessus la tête ; mais un gentil minois m'y attire aujourd'hui, et, quand bien-même je m'y rendrais pour toi. Ma sœur m'avance quelquefois de l'argent. Je lui parlerai. Je n'en tirerai sans doute pas les dix écus que je te dois, mais j'en aurai bien cinq, et si cela te suffit, tu peux compter que demain à la pointe du jour, au coup de quatre heures trois quarts, je serai à la poste pour te les remettre.

J'acceptai avec empressement, car je comptais sur la parole de Bernard comme sur la mienne. Rentré chez moi, je chargeai Sabine de faire mes adieux à Rosine. J'empaquetai quelques objets indispensables, et je me voyais déjà en rêve sur la route de Weltbronn.

(A continuer.)

A NOS ABONNÉS.

Le second semestre d'abonnement à ce Journal est maintenant dû, nous prions nos abonnés de vouloir [bien] rappeler que nos conditions sont "payable d'avance." Autrement nous chargerons 50cts. de plus. Nous avons autorisé M. G. Demers à faire nos collections en ville, en conséquence, les reçus pour abonnements, etc., donnés par lui seront reconnus par ce bureau.

Nous prions les personnes de la campagne de vouloir nous faire parvenir le montant de leur compte par la malle, aussitôt que possible.

Toute lettre d'argent adressée à ce bureau, et enrégistrée, sera à nos risques. Nous expédierons un reçu dans le journal à nos abonnés de la campagne.

IMMIGRATION.

De toutes les questions qui occupent maintenant le pays, il n'y en a peut-être pas de plus importante que celle de l'immigration. Aussi voyons nous toute la presse française du Canada s'en occuper activement. Mais nous l'avons déjà demandé, pour quoi le gouvernement s'occupe-t-il tant d'une immigration Européenne ? Pourquoi envoie-t-il à si grand frais des agents en France, en Belgique, etc., pendant que nous avons à notre porte, des milliers de nos compatriotes qui n'attendent qu'un mot, qu'une offre de protection de la part du gouvernement pour revenir sur le sol natal. Des milliers de nos compatriotes sont aux Etats-Unis, sans ouvrage, et menacés de la plus grande misère, conséquence naturelle de la guerre chez nos voisins. il n'y a donc pas de plus belle occasion de peupler nos terres incultes de colons de même origine, de même croyance, de mêmes mœurs que nous, habitués à nos travaux et à notre climat. D'un autre côté, dit le *Franco Canadien*, les Acadiens, cette race d'hommes énergiques qui a tant de droits à nos affections et à notre secours, les Acadiens sont à quelques lieues de nos rivages et cherchent un moment favorable pour se soustraire à la domination des races étrangères et antipathiques parmi lesquelles un sort malheureux les a condamnés à vivre depuis plus d'un siècle ; ceux-là aussi s'attendent qu'un appel bien-veillant de notre part pour abandonner un sol ingrat qui n'a plus, pour eux, que des souvenirs douloureux et pour venir donner un élan précieux à l'œuvre tant négligée de la colonisation Bas-Canadienne.

La *Minerve* du 19, publie sur le même sujet un excellent article que nous croyons devoir reproduire en entier aujourd'hui.

Sans être ennemi d'une saine immigration, nous pensons qu'il vaut mieux encourager l'établissement de nos terres incultes par des colons Canadiens-Français, que de sacrifier, pour le moment, des sommes énormes, à l'immigration étrangère.

Encore une fois qu'on nous comprenne bien : nous voulons d'une immigration française et catholique, mais avant tout nous voyons sage et prudent de travailler à une judicieuse et économique expansion de nos propres forces, de nos ressources naturelles.

L'année dernière, lorsqu'il n'est [question] à Montréal des sociétés de colonisation, nous avons exprimé franchement cette opinion, nous avons même suggéré l'idée d'employer les moyens pécuniaires de la société à faciliter le retour au Canada des Canadiens émigrés aux Etats-Unis ; mais à cette époque, il fallait à tout prix une immigration française, belge et suisse, et tout notre projet était renvoyé aux Calendes Grecques. Si notre idée avait été sérieusement adoptée, quels magnifiques résultats n'aurions nous pas obtenus !

Si nos compatriotes des Etats-Unis avaient été certains de rencontrer à leur arrivée de puissants protecteurs, disposés à les aider de toute leur influence et de tous leurs efforts, avec quel empressement n'auraient-il pas quitté le sol américain et ne seraient-ils point revenus planter leurs tentes au milieu de nous ?

Et pour cela, la société n'avait pas besoin de sommes considérables.

Elle aurait obtenu du gouvernement des lots de terre *gratis*, ou à des conditions très-faciles. Elle aurait dû prendre des arrangements avec des compagnies de navigation, et procurer aux colons une réduction considérable dans les prix de transport.

Ce que ne peut faire un individu ; ce que ne pourraient obtenir même des centaines d'individus, une société puissante, fortement organisée, l'obtiendrait facilement.

Mais notre association a été fondée, et depuis lors, elle a donné rarement signe de vie. Où sont les ramifications que nous devions étendre dans nos campagnes ?

Certes, ces sociétés peuvent produire un grand bien, mais il faut qu'elles agissent. A quoi sert donc cette constitution soigneusement élaborée, puis votée article par article dans des assemblées publiques annoncées au son de cor et de trompette ? A quoi servent encore les lettres-circulaires imprimées aux frais de l'association et distribuées par centaines dans toutes les paroisses du Bas-Canada ? La société ne sera-t-elle fortement constituée que dans 5 ans, que dans 10 ans peut-être ? Mais c'est aujourd'hui qu'on a besoin de ses efforts ; c'est aujourd'hui qu'elle peut travailler avec un beau succès à l'avancement de la colonisation.

Voyons donc quel bel exemple nous vient de Québec en ce moment. Dans quelques jours, grâce au dévouement des particuliers, on a pû amasser des sommes plus considérables peut-être que celles qui se trouvent aujourd'hui entre les mains du trésorier de la société. Pourtant à Montréal, de beaux discours ont été prononcés ; des appels chaleureux au patriotisme ont été faits par des orateurs distingués ; on a délibéré longuement ; mais un peu moins de délibération et un peu plus d'action. Si la société ne peut remplir les devoirs qu'elle s'est imposés, en se constituant aussi pompeusement qu'elle l'a fait, nous serons forcés d'empiéter sur son terrain et de recourir comme à Québec, au dévouement et à la charité des particuliers. Car il est temps d'agir. Nos frères des Etats-Unis implorent notre assistance, il faut qu'on leur porte secours. Le gouvernement fait des sacrifices pour encourager la colonisation ; il fait venir des pays européens un grand nombre d'immigrés pour peupler nos terres incultes ; eh ! bien, avec la moitié des sommes qu'il dépense pour cet objet, il peut faire revenir au milieu de nous des milliers de familles de nos frères qui n'attendent qu'un signal pour reprendre gaiement le chemin du Canada. Il nous faut des colons, nous en avons à nos portes : et ces derniers ne manqueront ni de courage, ni de patience. Ils travailleront au défrichement de nos townships avec plus de zèle et de succès que ne peuvent le faire, et les Norvégiens, et les Irlandais, et les Français, et les Belges, etc.

Dernièrement, nous avons fait la rencontre d'un Canadien dévoué. Revenu depuis quelques jours des Etats-Unis, il pense maintenant à favoriser le retour de ses frères qu'il a laissés *tristes et pensifs* sur le sol de l'exil. Il voudrait les ramener au Canada et les établir dans quelque township. Ils sont pauvres, nous a-t-il dit, cependant ils peuvent à leurs frais et dépens opérer leur retour jusqu'à Montréal." Je voudrais obtenir des billets de passage pour le township de Pontiac où je me propose de fonder un établissement. Je me suis adressé à M. Daly, l'agent d'émigration à Montréal ; M. Daly s'adresse M. Buchanan qui lui fit réponse, qu'il lui était impossible d'accorder ces billets ; que ce serait à rien plus finir, si on donnait une fois l'exemple."

Si le rapport que nous a fait cet homme est exact, nous devons déclarer que la réponse de M. Buchanan nous étonne beaucoup. Que cherchons-nous donc, et que cherche donc le gouvernement, si ce n'est à trouver des colons établir nos terres incultes ! Pour cela nous sommes disposés à faire des sacrifices : eh ! bien, avec de légères sommes, nous pouvons faire revenir au milieu de nous des milliers de nos frères émigrés aux Etats-Unis ; on peut les établir dans nos townships, et lorsqu'on demande votre assistance, vous répondez : la chose est impossible ; si nous commençons une fois, ce sera à n'en plus finir.

Mais tant mieux, si c'est à n'en plus finir : au lieu d'aller chercher des colons en Europe, nous les prendrons à nos portes. Au lieu de voir s'établir parmi nous des Norvégiens et des Irlandais Orangistes, nous aurons avec joie le retour de nos compatriotes, de nos frères, qui ont laissé le Canada, à une époque difficile, où la colonisation ne recevait aucun encouragement.

Le gouvernement est bien disposé ; il envoie dans les pays catholiques d'Europe des agents chargés d'y activer l'immigration vers le Canada ; c'est très-bien ; mais qu'il n'oublie point, qu'il se rappelle avant tout, que nos frères nous tendent les bras et qu'il serait cruel de notre part de leur refuser une assistance, que nous accordons à tous les immigrants Européens.

Ce que nous disons plus haut de la Société de Colonisation fondée à Montréal, l'hiver dernier, n'est point dicté par un esprit hostile ; loin de là, nous aimons ces associations qui peuvent faire un bien considérable à la colonisation. Nous nous sommes empressé d'inscrire notre nom sur la liste de ses membres. Mais nous voudrions qu'elle se réveillât de l'espèce de léthargie où elle nous semble plongée. Nous voudrions qu'elle prouvât son existence par des actes, et non par des paroles même éloquentes et chaleureuses. Heureux serions-nous si nos paroles lui donnaient un peu d'activité et de vigueur.

Depuis que ce qui précède est écrit, nous avons appris avec la plus grande satisfaction qu'une partie de la somme actuellement entre les mains du Trésorier de la Société de Colonisation a été donnée ou doit l'être bientôt, au brave Canadien rebuté par M. Buchanan.

C'est un beau commencement, que l'on continue donc !

On lit dans le *Courrier de St. Hyacinthe* de mardi :

Nous encouragerons sans doute de toutes nos forces la nomination d'un agent d'immigration en France et en Belgique. Mais il y a un autre champ aussi vaste, aussi important sinon plus à explorer. Pourquoi notre gouvernement n'enverrait-il pas aussi un agent aux Etats-Unis, afin d'engager nos compatriotes à revenir vers la terre natale. Ne serait-ce point là une mission toute patriotique ? Si des terres étaient arpentées à l'avance pour recevoir les colons qui reviendraient au pays et que des chemins fussent ouverts, quel bien immense en retirerait la colonisation. Par exemple, si un missionnaire, comme le révérend M. Maillaux, était chargé d'aller prêcher une croisade au sein de nos compatriotes exilés, que de familles seraient heureuses de saluer de nouveau les forêts de la patrie, avec la certitude qu'elles auraient de s'établir sur un point donné, et avec peu de frais. Nous recommandons cette suggestion à la sérieuse considération du public, heureux si notre voix peut être entendue de notre gouvernement.

Nous faisons appel non seulement à ce dernier, mais aussi aux sociétés de colonisation, aidées du concours de tous les citoyens. Que l'on se mette hardiment à l'œuvre, et notre Canadien sera arraché à la république américaine autant de familles qui tant feront partie de la société Canadienne qui semble par la Providence destinée à jouer un si grand rôle sur la terre d'Amérique.

On lit dans le *Journal de Québec* :

Tout le monde sait que les ouvrages aux édifices publics d'Ottawaois ont été suspendus parce que l'appropriation était épuisée. Certains journaux de Montréal, anglais et français, affirment qu'on a repris ces travaux sous la pression des députés du district d'Ottawaois.

Ils se trompent, rien n'a été changé à la décision première du gouvernement ; les travaux de construction sont réellement suspendus, et l'on ne s'occupe que d'abriter, contre l'action de l'hiver, les quelques parties peu considérables des bâtisses que la gelée et la neige endommageraient certainement. Cette mesure de précaution, annoncée au début, était pour le gouvernement une simple question de devoir administratif et d'obligation envers le pays. On ne lui aurait pas pardonné d'avoir mis en perdition des ouvrages qui ont coûté tant d'argent.

Disons en terminant, à la louange des représentants des intérêts du district d'Ottawaois, que, malgré leur désir tout naturel de voir continuer des ouvrages qui versent tant d'or chez eux et donnent du travail à plus de 1,600 ouvriers, ils n'ont pas essayé d'exercer une pression indue sur le gouvernement et qu'ils ont compris, comme les moins intéressés, le besoin de respecter la constitution et l'autorité, d'où sont déjà découlé pour eux de si grands et de si précieux avantages.

—Lord Monck est arrivé hier matin sur le steamer *North-Briton*, avec un nombre de domestique, et a été salué par 19 coups de canon comme il traversait le fleuve pour venir prendre ses logements temporaires dans le palais du Parlement, où il entrait à 9 heures et demie.

A 11 heures, Son Excellence Sir Edmund Head est allé lui rendre visite, et, à midi, ils se rendaient tous deux dans la salle du Conseil Exécutif, où Sir Edmund Head présenta à lord Monck nominalement les membres du Cabinet.

Sir Edmund part cet après-midi pour l'Europe. Les honorables MM Cartier et Ross l'accompagnent jusqu'à Boston.

Lord Monck n'ayant pas encore reçu sa commission (*patent*) de gouverneur-général, prêtera serment, demain, comme administrateur sous l'action de la commission de Sir Edmund Head. Mais il ne peut être administrateur que lorsque Sir Edmund aura laissé le sol du Canada.

Lord Monck attend sa commission impériale, donnée sous le grand sceau, par prochain vapeur, et alors il sera à prêter serment comme gouverneur-général. Etant parti trop précipitamment, il n'a pu emporter avec lui qu'une commission.

Hier, à deux heures, le Cabinet est allé en corps faire visite à lord Monck.

Les manières du gouverneur-général sont très affables et cependant très dignes. Lord Monck ressemble beaucoup dans sa personne au duc de Newcastle, avec des proportions moins athlétiques.—*Journ. de Québec.*

Anniversaire du Sacre de Mgr. des Trois-Rivières.

Vendredi dernier, le 18 du courant, on célébra à la cathédrale de cette cité, le neuvième anniversaire du sacre de Sa Grandeur Monseigneur Cooke. Cette fête fut solennelle et pleine de sublimes souvenirs, non-seulement pour le cœur du vénérable pontif, mais aussi pour tous les fidèles réunis en grand nombre dans l'enceinte du temple du Seigneur. On remarqua avec plaisir que beaucoup de messieurs du clergé étaient accourus pour venir se réjouir et remercier Dieu conjointement avec le prélat, de l'avoir conservé à ses ouailles. L'Eglise elle-même manifesta sa joie par ses chants d'allégresse, au souvenir de la création de cette ouvrier de la vigne du Seigneur pour notre diocèse en particulier : lorgue laissait aussi retentir ses plus joyeux accents et moutrait par-là, qu'il prenait part à la joie générale.

Nous avons été heureux de voir que Sa Grandeur était assez bien pour pouvoir chanter la messe elle-même, ce jour-là. Les messieurs, qui l'accompagnaient, étaient M. L. Lafleche, V. G., appelé ici dernièrement par Sa Grandeur, pour lui aider à remplir les charges difficiles de l'Episcopat, MM. C. O. Caron, Thos. Caron, Vicaires Généraux. M. Harper et plusieurs autres prêtres à qui celui qui faisait l'objet de la fête, avait fait l'imposition des mains pour être promus à la dignité de représentants de Jesus-Christ sur la terre ; ils étaient là tous ensemble, comme autant de colonnes destinées à soutenir l'édifice de notre sainte religion.

La messe étant terminée, Monseigneur vêtu de ses habits pontificaux, s'avança vers l'autel pour demander à Dieu de bénir son peuple par sa main ; il entonna le *sit nomen domini benedictum* d'une voix connue et benie des fidèles. Ensuite il entonna le le sublime cantique d'action de grâce le *Te Deum*. Ce cantique qui inspire de saintes émotions à tous ceux qui l'entendent, réchauffait tous les cœurs, et les remplissait de la plus vive émotion d'avoir encore au milieu de nous, ce directeur du troupeau de Jésus-Christ ? enfin, cette belle cérémonie se termina en faisant les vœux les plus ardents pour la conservation de notre digne Evêque.

Ere Nouvelle.

A une assemblée des Membres de l'Institut Canadien Français de cette ville, tenue le 17 du présent, dans la salle des réunions, les Messieurs suivants ont été élus officiers pour le semestre courant.

P. Comte, Président ; P. Roque, 1er Vice-Président ; R. Bonneau, 2me Vice-Président ; G. Demers, Secrétaire-Archiviste ; Dr. St. Jean, Secrétaire-Correspondant ; P. Marié, Trésorier ; F. Rochon, Bibliothécaire.

Le Comité de Direction est composé des Messieurs dont suivent les noms :—

Dr. Riel, A. Gravel, L. A. Grison, C. Goyer, C. Cantin, Laurent Duhamel.

Il y aura, comme les années précédentes, un cours de lectures publiques, commençant vers la fin du mois prochain. Afin de faire face aux dépenses occasionnées par ces lectures, le comité de direction a cru devoir exiger de l'assistance, une faible contribution dont il fixera et fera connaître le montant sous peu. Le comité de direction compte donc, comme par le passé sur le généreux concours du public et espère que chacun s'empressera d'assister à ces lectures aussi instructives qu'utiles.

Par Ordre,
Dr. ST. JEAN.
S.C.I.C.F.C.O.

Conséquences dangereuses des crinolines.

La semaine dernière, un amateur de théâtre se serait amusé à bon marché s'il fut passé dans la rue Rideau, de cette ville, vers les 2 heures de l'après-midi. Une jeune demoiselle qui ce jour la voulait sans doute se mettre en évidence autant que possible, et qui pour atteindre son but s'était procuré une crinoline dont la circonférence aurait donné un joli problème géométrique, longeait la rue d'une manière élégante et précieuse. Passant devant un des magnifiques magasins de fantaisie qui se trouvent sur cette rue, comme une vraie fille d'Eve, elle fut tentée de s'arrêter un instant devant les vitrines, afin d'examiner, d'un œil d'envie, les rubans, les chapeaux et toutes ces nouveautés étalées avec tant d'art et de goût. (*ce qui, soit dit en passant, est bien suffisant pour tenter les femmes.*) Un malheureux et indiscret petit chien s'aventura sous la crinoline, ne se doutant nullement du danger qui le menaçait. La jeune fille se releva, le petit animal saisi de frayeur veut fuir épouvanté, à l'instar des Héros de *Bull's Run*. Mais, hélas! il avait compté sans les barres de fer qui le retenaient prisonier. Notre malheureux quadrupède, sans pourtant perdre courage, fait tous ses efforts pour sortir de sa nouvelle et périlleuse position ; il se lance, avec la force que le désespoir seul peut donner, à travers sa *cage de fer*. Soit que notre malheureux animal ait mal pris ses mesures, soit qu'il ait mal calculé la distance, ce mouvement ne servit qu'à rendre sa position plus dangereuse encore. Il s'embarrasse dans les *hoops*, et se trouva pendu par le milieu du corps, ne pouvant ni reculer ni avancer. La jeune fille épouvantée, se mit à crier de toutes ses forces, appelant au secours ; le *canicha* non moins affrayé que l'auteur de ses malheurs, criait de son côté, et demandant sans doute, aussi lui, *dans son langage* du secours à ses camarades. Aux cris de la jeune fille et du prisonnier, les employés des magasins environnants et les passant arrivèrent sur les lieux. D'un autre côté un nombre de chiens de toute espèce arrivent au secours de leur malheureux confrère ; de sorte que, en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, il se trouvait, autour de la jeune fille pas moins de vingt-cinq personnes, et autant de chiens. Ces derniers faisant un tapage étourdissant.

Enfin, je ne sais comment on s'y prit, mais on rendit le chien à la liberté.

Le pauvre petit animal s'en alla, accompagné de ses camarades, *servant la queue, portant bas l'oreille, honteux comme un renard qu'une poule aurait pris*, comme dit la fable, et jurant bien qu'on ne le reprendrait plus dans ces maudites machines.

Je n'ai pas entendu parler de la jeune fille depuis cette aventure ; mais on m'a dit qu'elle avait résolu d'amoindrir de beaucoup la circonférence de ses cercles.

XXX.

Aventures d'un corset.—Un riche amateur d'Albany vient d'acheter $3,000 un corset d'une grande valeur historique. Cet antiliaire de la beauté des dames avait été porté par la reine Maria-Antoinette dans la prison du Temple. Après le supplice de la fille de Marie-Thérèse, des mains pieuses s'en emparèrent et l'envoyèrent à la reine de Naples qui s'en servit jusqu'au jours où, cédant à l'amiral borgne Nelson, elle se jugea elle-même indigne de le porter. Quand elle fut obligée de se sauver en Sicile malgré la vigilence de l'œil qui restait à l'Anglais, elle laissa dans le palais de Naples son royal corset, qui demeura dans une armoire tout le temps du règne de Joseph Bonarparte. Ce dernier froqua bientôt sa couronne pour celle d'Espagne, et Murat, qui lui succéda, trouva ce corset en furetant dans la chambre de l'ex-reine. Le nouveau roi, qui aimait à faire fine taille, s'adjugea cet objet de toillette, presque aussi essentiel aux beaux militaires qu'aux jolies femmes, à l'égard desquelles la nature s'est montree trop avare ou trop prodigue. Lorsque le bouillant monarque était de bonne humeur, il permettait l'usage de ce corset à sa femme, qui était obligée de faire remonter davantage. A la retraite de Moscou, Murat, portait ce corset, qui lui sauva la vie, car une balle cosaque vint s'aplatir sur le buse. En repassant en Italie, le malheureux roi oublia son corset dans une hôtellerie du Nuremberg, où il fut retrouvé par le prince de Metternich, qui enfit hommage à Louis XVIII. Jusqu'en 1830, le corset resta dans un coin du pavillon de Flore, mais il fut emporté en exil par CharlesX, qui le respectait comme un souvenir. Quand le vieux roi quitta Holyrood, il donna sa relique à sir Jeroboam Murphy, qui vient de mourir. C'est à la vente des meuble de ce dernier que le riche amateur d'Albany en a fait l'acquisition, avec toutes les pièces à l'appui pour constater son identité. On prétend qu'il veut revendre au musée des souverains de Paris ce corset si précieux, dont il ne reste plus guère que les baleine.

UN MULATRE LYNCHE.—Dans les environs de Smyrna(Delaware) habite une famille riche composée de quatre personne. M. John Cloak, déjà avancé en âge, sa femme, et ses deux filles, l'une de dix-huit ans, l'autre de vingt. Jeudi dernier, à onze heures et demie du soir, M. et Mme Cloak furent éveillés par des cris perçants partant de la chambre voisine. Mme Cloak accourut la première, et fut attaquée par un homme qui se livrait dans l'obscurité à d'indignes violences contre ses filles.

Mme Cloak joignit ses cris à ceux de ses enfants, et son mari accourut à l'instant. Il fut à son tour exposé à la brutalité de l'ennemi invisible. Pendant cette scène, un domestique nègre, qui procura une échelle, l'appliqua contre l'assise de la fenêtre, et fit échapper les trois dames. L'assaillant parvint aussi à s'enfuir sans être reconnu.

D'après les informations recueillies, son dessein était évidemment de satisfaire une odieuse passion sur la personne de l'une des deux jeunes filles.

Diverses circonstances ont fait penser qu'un mulâtre nommé Hamilton était le coupable. Hamilton était employé dans la ferme de M. Cloak, la veille il avait été occupé à monter des poêles. Pendant qu'il exécutait ce travail, on lui avait donné une partie de cette boite se trouvait dans une poche de ses vêtements que Miss Cloak avait déchirée dans la lutte. D'autres circonstances venaient à l'appui de cet indice, et la population des environs, convaincus de la culpabilité du mulâtre était dans un état d'irritation indicible.

Le prévenu fut arrêté, et on décida de le conduire à la prison de Dover, à quelques milles de Symrna. C'était un homme d'une force redoutable, et, pour prévenir son évasion, on lui attacha les mains derrière le dos.

Tandis qu'on procédait à l'interrogatoire devant le juge, au dehors se faisaient des préparatifs pour l'exécution sommaires du prévenu. Une corde et un nœud coulant étaient prêts ; quand les constables apparurent dans la rue, la foule les entoura, saisit le prisonnier et l'entraîna en courant vers une plage boisée, à l'extrémité de la ville. On lui passa la corde au cou ; on courba une branche vigoureuse à laquelle on l'attacha : et la branche en se relevant, entraîna le supplicié à trois pieds du sol.

Ce drame se passa en plein jour, à neuf heures et demie du matin, devant des spectateurs, parmi lesquels on comptait plus de deux cents femmes. Personne n'essaya de sauve-garder la loi. Hamilton subit sa peine sans murmure et sans résistance. Pendant qu'on le traînait au supplice, il nia le crime ; mais on dit qu'il l'avoua au dernier moment.

Le cadavre reste suspendu jusqu'à quatre heures de l'après-midi ; ce fut alors que la corde fut coupée, afin que le coroner assemblât un jury pour rechercher la cause du décès. Après l'enquête, un verdict déclara que la mort était due aux effets de la strangulation par pendaison *exécutée par une ou plusieurs personnes inconnues au jury*. Il est probable que le jury connaissait parfaitement tous les exécuteurs, dont la plupart sans doute étaient témoins de cette déclaration.

Après la mort du mulâtre, on s'aperçut qu'il portait à l'une de ses jambes la trace d'un récent coup de feu ; la balle était encore dans la blessure. M. Cloak avait tiré deux coups de pistolet dans l'obscurité, et il est probable qu'un des deux coups avait porté. Il n'y a pas de doute sur la culpabilité d'Hamilton ; mais, suivant l'usage de la loi de Lynch, il a été pendu d'abord et jugé ensuite.

C'était un homme d'une force herculéenne ; déjà il avait été compromis dans une affaire du même genre et il avait échappé au châtiment. Cette circonstance a beaucoup contribué à décider de son sort.

Pierre qui roule n'amasse jamais de mousse.

C'est là un vieux dicton qui se verifie chaque jour et qu'on en saurait trop répéter.

Pourquoi tant de gens tombent-ils de l'aisance dans la gêne, et de la gêne dans la misère ?

Parce qu'ils veulent toujours changer, toujours *rouler*.

Au lieu de rester dans un état modeste, mais qui les fait vivre, ils s'en dégoûtent au premier obstacle, et embrassent une nouvelle carrière. . . . quitte à la laisser encore pour en prendre une autre. Aussi, capables de tout, ils ne sont bons à *rien*. Ayant *tout* effleuré et *rien* approfondi, *toujours* essayé et *jamais* persévéré, ils ne peuvent parvenir à aucune position solide, ils gémissent, ils se désespèrent, ils accusent la société, la Providence :—C'est eux, les malheureux ! qu'ils devraient accuser, car ils sont la cause de leur propre misère.

Parmi les ouvriers des villes, qu'atteint si souvent le *chômage*, où la détresse est parfois si poignante, combien étaient dans leur pays de bons journaliers et d'aisés cultivateurs ! Ils mangeaient peu de viande, c'est vrai ; ils prenaient peu de café, mais ils avaient du pain à discrétion ; mais ils ne devaient pas de ferme à leur propriétaire ; ils vivaient connus et estimés de leurs voisins. Ils ont cru gagner plus, en quittant le pays, et faire fortune ; ils ont vendu leur petit mobilier, quelquefois leur modeste maison, et changeant le certain pour l'incertain, ils sont venus à la grande ville. S'en sont-ils mieux trouvés ? Non, mille fois non !

La semaine dernière, frappait à la porte d'une maison riche et charitable, une pauvre mère chargée de deux enfants. Elle était dans le plus grand dénument, n'ayant plus que quelques haillons pour se couvrir. Elle sortait de l'hôpital, et implorait avec instance de quoi retourner chez elle, *à soixante-dix-lieues*. Elle avait eu des épargnes, il y a quelques années, et elle avait voulu, avec son mari, s'établir à Montréal. Elle était partie, malgré les remontrances des personnes qui l'occupaient, croyant faire fortune ; et voilà qu'à sept années de là, le mari était mort à l'hôpital, la femme y avait été malade, les deux enfants n'avaient été élevés que par charité, et l'unique ressource de cette famille, épuisée par le malheur, était le retour dans le pays, où quelques bons parents lui offraient encore le vivre et le couvert. Qu'elle eût mieux fait de ne jamais en sortir !

Cette histoire est bien simple, mais elle est véridique et pleine d'enseignements, et elle est le fait de plusieurs milliers d'ouvriers.

C'est, qu'en effet, si à la campagne les journées sont moins payées, à la ville les *chômages* sont plus longs et les dépenses plus élevées. C'est que si, à la campagne, on ne gagne pas des 3 ou 4 chelings par jour, on se loge pour peu, on se nourrit pour pas grand'chose, on se chauffe souvent presque pour *rien* ; à la ville, il faut tout payer depuis les légumes et le lait, jusqu'à l'eau elle-même. Le bénéfice réel, palpable, n'est donc pas là où les gains *semblent le plus considérables* ; il est là où l'économie est plus grande, et pour un ouvrier qui s'enrichit à la ville, il y en a cent qui s'y ruinent, et qui, en tombant dans la plus affreuse misère, perdent tout sentiment d'honneur et de moralité.

En un mot, veut-on réussir ? il faut persévérer toujours : car *la pierre qui roule n'amasse pas de mousse*. Il faut, une fois son parti pris, le suivre sans relâche. Lorsqu'un voyageur s'égare dans une forêt profonde, il n'a qu'une chance de salut, c'est, après avoir bien délibéré, de marcher droit devant lui, dans le sens qu'il a adopté. S'il va tantôt à gauche, pour revenir ensuite en arrière, il est perdu, car ses forces s'épuiseront avant qu'il ait pu retrouver la plaine.—*Echo du Cabinet de lecture.*

—Une artiste des plus distinguées, une femme des plus honorables, dit une feuille parisienne, vient d'être subitement enlevée à son mari qui l'idolâtrait, à ses enfans à sa famille, aux nombreux amis que se font toujours la grâce, l'esprit, la beauté, et les qualités heureuses qui attirent l'estime et le respect.

Mme Rose-Chéri, l'artiste aimée du Gymnase, s'est éteinte subitement, victime de l'amour maternel. Un de ses jeunes enfants était atteint de cette maladie épouvantable, qui dévore tant d'enfants, et porte le deuil dans tant de familles. La mère, inquiète et dévouée comme le sont les mères, ne voulut pas confier à une autre personne le soin de veiller sur ce berceau, où souffrait le frêle objet de son amour et de ses espérances. Plus le danger était grand, plus elle voulait le conjurer. Les médecins, inquiets pour elle, voulaient en vain l'éloigner. Ils craignaient

CASERNES DE LONDON C. O.—Ces vastes édifices sont en réparation pour la réception des troupes. Les murs de toute la rangée des bâtiments doivent être renouvelés, et il ne faudra pas moins pour cet objet d'un million de feuilles de bardeau.

—L'hon. J. C. Breckenridge, jadis vice-président des Etats-Unis, et aujourd'hui sénateur de l'Etat du Kentuky, ainsi que l'hon. W. Preston du même état, ci-devant ministre des Etats-Unis en Espagne, ont dû abandonner leurs foyers et leurs amis pour se soustraire aux poursuites de la police de Lincoln, et éviter l'emprisonnement.—*J. de Québec.*

La lecture sur le Poète Moore annoncée pour lundi dernier, par le Rév. M. Dawson, a été remise à lundi 4 novembre prochain.

Les Membres de l'Institut Canadien Français de cette cité, offrent leurs plus sincères remerciments à R. W. Scott, Ecr., M. P. P., pour le trouble qu'il a bien voulu se donner pour eux, en leur collectant l'allocation du gouvernement pour cette année.

Nous attirons l'attention sur la grande vente de bijouteries annoncée par M. C. D. Raymond de cette ville. M. Raymond vendra sans réserve par encan, ce soir, et les jours suivants tout son fond de magasin, consistant en un assortiment considérable de montres d'or et d'argent, chaines, bracelets, etc., etc. La vente commencera ce soir à 7. *Voir l'annonce.*

On parle de M. Simpson comme devant être nommé Secrétaire de la Chambre d'Agriculture et des Statistiques, charge laissée vacante par la mort de M. Hutton.

LE MONTREAL.—Ce magnifique vapeur dont la construction a été confiée à MM. Bartley et Gilbert, progresse rapidement et fera peut-être son voyage d'essai dans quelques jours.

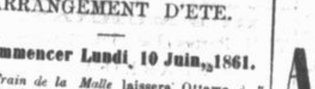

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE PRESCOTT.

REDUCTION DE PRIX,

(Arrangement d'Eté.)

Le et après LUNDI 15 courant, les *Prix de passage* entre Montréal et la Cité d'Ottawa par le Grand Tronc, et le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott seront comme suit, savoir ;—

Première Classe, ...	$4 00
Seconde "	2 00

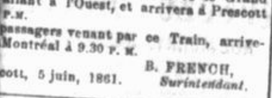

Chemin de Fer d'Ottawa et de PRESCOTT.

Le et après LUNDI, 22 *avril*, le tarif pour le trajet entre Montréal et Ottawa Cité, par le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott, et le Grand Tronc, sera comme suit, savoir :

Première Classe, ...	25 cts. par 100lbs
Seconde "	22½ " " "
Troisieme "	17½ " " "

Pour particularités, classification, ou toute autre information, s'adresser, soit au Bureau de la Compagnie, à Ottawa, ou au Bureau de la Compagnie du Grand Tronc, à Montréal.

JNO. R. WHITE,
Secretaire.

Ottawa, 15 avril, 1861.

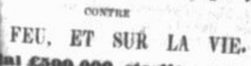

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE PRESCOTT.

ARRANGEMENT D'ETE.

A commencer Lundi, 10 Juin, 1861.

Le *Train de la Malle* laissera Ottawa à 7 A.M., et arrivera à Prescott à 9 30 A.M., joignant à la Jonction, les Trains du Grand Tronc allant à Montréal et à l'Ouest ; et à Prescott avec la ligne de Bateaux à Vapeur Canadiens et Américains, allant à l'Est et à l'Ouest, et avec les Trains du Chemin de Fer d'Ogdensburgh allant à New-York et à Boston.

Les passagers venant par ce Train arriveront à Montréal à 2 heures, P. M.

Les Trains de retour.

Laisseront PRESCOTT à 2 P.M., à l'arrivée des Trains de New-York, joignant à la Jonction avec les Trains du Grand Tronc venant de Montréal, et arriveront à Ottawa à 4. 30 P.M.

Le *Train d'Accommodement* laissera PRESCOTT à 6.15 A.M., arrivant à Ottawa à 11.15 AM.

Le *Train de Retour* laissera Ottawa à 12.30 P.M., joignant à la Jonction avec le Grand Tronc allant à l'Ouest, et arrivera à Prescott à 4. 00 P.M.

Les passagers venant par ce Train, arriveront à Montréal à 9.30 P. M.

Prescott, 5 juin, 1861.

B. FRENCH,
Surintendant.

The Queen Insurance Company

CONTRE

LE FEU, ET SUR LA VIE.

Capital £500,000 sterling, avec pouvoir d'augmenter jusqu'a UN MILLION.

Bureau Principal ; Queen Insurance Buildings, Liverpool.

DIRECTEURS,

President, WILLIAM MOLSON, Esq

JOHN YOUNG. | THOMAS KAY Esq.
THOMAS, Esq. | D. TORRANCE, Esq.

Banquiers, BANQUE de MOLSON.

Secretaire resident, et Agent General,

McK. FORBES, Esq. Montréal.

HENRY J. FRIEL, *Agent* pour Ottawa, et les environs.

Bureau de "*L'Union,*" coin des rues Sussex et York.

ECOLE DE DANCE.

SOUSSIGNE à l'honneur d'informer ses amis le Public en général qu'il ouvrira une Ecole de Dance dans la salle de l'Institut, rue du Marché, pour tous les Lundi et Mardi Soirée.

Première Soirée, LUNDI, 2 SEPTENBRE, à 7½ heures et demie. 12½ Admission, 25 cts.

J. B. CHAMPOUX,
Professeur.

Ottawa, 28 août 1861.

1861. SEPTEMBRE ! 1861.

CUNNINGHAM, BARCLAY & LINDSAY,

Viennent d'ouvrir l'assortiment le plus attrayant de

NOUVELLES ETOFFES DE

FANTAISIE POUR ROBE

NOUVEAUX

CHALES

Retournables

DE CARDOVER,

CHAPEAUX NOUVEAUX,

D'après les modes suivantes :—Diamond, Madrac, Pekin, Beverly, Clyde et de Colleen Bawn

NOUVEAUX

RUBANS DE FANTAISIE

ET DE VELOUR

POUR CHAPEAUX,

Décidement à bon marché.

NOUVEAUX NETS, POUR LES CHEVEUX, COIFFURES,

&c., &c., &c.

NOUVELLES LAINES.

CUNNINGHAM, BARCLAY & LINDSAY,

Ont maintenant en vente le meilleur assortiment de

FLANELLES,
COUVERTES,
BAS, ET
MANTILLES EN DRAP,
SEALSKINS, ETC

&c., &c., &c.

Qu'ils n'aient jamais eu auparavant le plaisir de montrer.

Ottawa, Sept. 4 1861. 23

IMPORTATIONS D'AUTOMNE !

1861. 1861.

BROUGH, BUCHANAN & CIE.,

Ayant complété les

CHANGEMENTS CONSIDERABLES

ET LES

Ameliorations Internes

DE

LEUR ETABLISSEMENT

Sont maintenant préparés

A MONTRER

Le contenu de

PRES DE CENT PAQUETS

DES

DRNIERES NOUVAUTES

Dans chaque

DEPARTEMENT.

Ottawa, 4 Sept. 1861. f-22

AUX COMMERCANTS DE BOIS.

Six balles de couvertes grises pesant dix livres la paire viennent d'être reçues et sont à vendre a bon marché, au comptant,

BROUGH, BUCHANAN & CIE.
Ottawa le 30 oct 1861.
f31

Les personnes qui désirent faire l'achat de TERRES PUBLIQUES dans le BAS-CANADA peuvent obtenir toutes les informations dont elles peuvent avoir besoin quant aux prix, à la qualité des terres et aux conditions de vente en s'adressant aux Agents sous-mentionnés :—

AGENTS.	RESIDENCES.	COMTES.	TOWNSHIPS.	Nombre d'acres en vente.	Prix par acre.
		Nord de la Riviere Ottawa.			
W. Thompson..	Fitzalan—Arundel....	Partie d'Argenteuil....	Harrington, Montcalm, Arundel, DeSalaberry.....	161,000	20 cts.
G.W. Cameron.	Thurso.....	Partie d'Ottawa.....	Harwell, Ripon.....	35,000	60 cts.
E. E. Murray..	Buckingham.....	Partie d'Ottawa.....	Portland, Derry, Villeneuve, Bowman, Templeton, Buckingham	100,000	"
Robt. Farley ..	Wakefield.....	Partie d'Ottawa.....	Wakefield, Low, Masham, Hincks, Aylwin.....	160,000	40 cts.
Mic. McBean...	Northfield.....	Partie d'Ottawa.....	Cameron, Bouchette, Northfield, Kensington, Aumond, Wright Egan	185,000	"
G. M. Judgson	Glaremdon.....	Partie de Pontiac	Aldfield, Thorne, Cawood. Leslie, Onslow.....	190,000	"
Thos: Barron..	Lachute.....	Partie d'Argenteuil....	Woodworth.....	180,000	"
Terance Smith	Allumette.....	Partie de Pontiac	Allumette, Waltham, Sheen, Chichester.....	50,000	20 cts.
				60,000	"
		Nord de la Riviere St. Laurent.			
A. B. Lavallée	Ste. Adèle d'Abercrombie	Terrebonne.....	Abercrombie, Morin, Beresford.....		
Alex. Daly....	Rawdon.....	Montcalm.....	Chilton, Wexford, Chertsey, Kilkenny, Rawdon, Londoncaster	35,000	20 cts.
Jules Bourgeois	Kildare.....	Juliette et Berthier....	Peterborough, Caxton, Shawenegan.....	141,000	"
A. Dubord.....	Trois-Rivieres.....	St. Maurice et Maskinonge	Cuthcart, Kildare, Juliette, Brandon.....	49,000	"
A. Bochet.....	Ste. Annede la Pérade	Champlain.....	Radnor, Alton, Montanbon.....	40,000	"
J. P. Déry.....	St. Raymond.....	Portneuf.....	Gosford, Colbert, Roquemont.....	25,000	"
Vincent Martin	Chicoutimi.....	Chicoutimi.....	Bago, Chicoutimi, Laterrière, Jonquière, Mary, Tremblay, Charlevoix, Metabetchouan, Kénogami, Labarre, Caron, Signay, Simard, Harvey, St. Johns.....	28,000	"
		Sud de la Riviere St. Laurent.		250,000	20 cts.
John Felton....	Sherbrooke.....	Stanstead, Sherbrooke, Richmond, et partie de Wolfe et Compton....	Marston, Auckland, Hereford, Weedon, Hampden.....		
F. H. Pratte...	Stanfold.....	Partie d'Arthabaska....	Maddington, Blandford, Stanfold, Bulstrode.....	160,000	60 cts.
J. T. Lebel....	Wotton.....	Partie, Wolfe et Compton	Wotton, Ham et augmentation, Wolfstown, Garthby, Stratford, Whitton, Win-low	100,000	"
J. O. C. Arcand	St. Joseph. Beauce...	artie de Mégantic.....	Broughton, Thetford.....	200,000	"
E. M. McKenzie	Lambton, Lac St	aucee.....	Price, Adstock, Tring, Lambton, Forsyth, Aylmer, Gayhurst	44,000	40 cts.
Andrew Ross..	Frampton.. [François	Dorchester, part. Beauce	Shenley, Jersey, Marlow, Rixborough, Ditchfield, Linière, Watford, Cranbourne, Frampton, Buckland, Standon, Ware	130,000	"
S. V. Larue....	St. Charles, R. Boyer.	Bellechasse.....	Mailloux.....	300,000	30 cts.
Fro. Têtu.....	St. Thomas.....	Montmagny, p. de l'Islet	Montmagny, Ashburton, Bourdages, Patton.....	20,000	"
Jos. Jolivet....	St. Gervais.....	Bellechasse.....	Roux, Bellechasse. partie de Buckland, Danquam, Armagh ..	120,000	"
Stanis. Drapeau	St. Jean Port Joly....	L'Islet et Chemin Elgin.	Fournier, Ashford, Garneau. Casgrain, Lafontaine, Dionne, Arago, Chemin d'Arago.....	92,000	"
F. DeGuise....	Ste. Anne La Pocatière	Kamouraska.....	Ixworth, Chapais, Woodbridge, Painchaud, Parke, Bungay, Chabot, Pohenegamook	110,000	"
L. N. Gauvreau	Isle Verte.....	Témiscouata.....	Whitworth, Vigor, Demers, Denonville, Begon, Rodot.....	285,000	"
J. Bte. Lepage.	Rimouski.....	Rimouski.....	Duquesne, Macpès, Neigette, Cabot. Fleurieu, Macseider. Matane et augmentation, St. Denis, Cap Chat, Romieu, D'Alibert, Cherbourg.....	135,000	"
J. A. LeBeb....	New Carlisle.....	Bonaventure.....	Matapedia, Restigouche. Mann, Nouvelle, Carleton, Maria, New-Richmond, Hamilton, Cox, Hope, Port Daniel.....	300,000	"
John Eden.....	Bassin de Gaspé.....	Gaspé	Newport, Percé, Malbaie, Douglas, York, Sud de la Baie de Gaspé, Nord de la Baie de Gaspé, Fox, Sydenham	180,000	20cts.
				130,000	"

OCTROIS GRATUITS.

Il y a dans le Bas-Canada cinq chemins sur lesquels le gouvernement accorde des octrois gratuits.

Le chemin Elgin dans le comté de l'Islet, long d'à-peu-près 35 milles, courant de St. Jean Port Joli à la ligne Provinciale. STANISLAS DRAPEAUX, Ecuier, en est l'Agent et réside à St. Jean Port Joli.

Le chemin entre Matane et Cap Chat ; Agent, J. B. LEPAGE, Ecuier, à Rimouski.

Le chemin Taché, de Buckland dans le Comté de Bellechasse au chemin Kempt dans le Comté de Rimouski, à peu près 200 milles de longueur ; Agent, STANISLAS DRAPEAUX, Ecuier, à St. Jean Port Joli.

Le chemin Matépédine, de Métis à Restigouche ; Agent, J. B. LEPAGE. Ecuier, à Rimouski.

Le chemin de Témiscouata, de la Rivière-du-Loup au Lac Témiscouata ; Agent, L. N. GAUVREAU, Ecuier, Isle Verte.

Dans le but d'établir ces parties du Bas-Canada, le gouvernement a autorisé des octrois gratuits le long de ces chemins n'excédant pas 100 acres chaque, et sujets aux conditions suivantes :—

1o. Le colon devra être âgé d'au moins dix-huit ans.

2o. Il devra prendre possession de la terre dans le cours d'un mois.

3o. Il mettra au moins douze acres de terre en culture dans l'espace de quatre ans, et

4o. Il devra y bâtir une maison d'au moins 20 pieds sur 18, et résider sur le lot jusqu'au parfait accomplissement des conditions ci-haut mentionnées.

Les familles composées de plusieurs colons ayant droit à des octrois gratuits pourront demeurer sur le même lot et être exemptes de l'obligation de bâtir et de résider excepté sur le lot sur lequel elles demeurent.

Le manque d'accomplir ces conditions entrainera la perte immédiate du lot de terre assigné qui sera vendu et octroyer de nouveau.

Ces chemins ayant été construits aux frais du gouvernement, les colons sont obligés de les tenir en bon état de réparation.

Les terres le long de ces chemins ainsi ouvertes et offertes gratuitement par le gouvernement sont généralement d'excellente qualité et sous le rapport du sol et du climat sont très propres à toutes les fins de l'agriculture.

Pour informations touchant les chemins à prendre et les prix de transports, on peut s'adresser de plus aux Agents suivants :—

QUEBEC - - - - - A. C. BUCHANAN, Agent en Chef d'Émigration.
MONTREAL - - - - C. E. BELLE, Agent des Bois et Forêts.
J. H. DALEY, Agent d'Emigration.

P M VANKOUGHNET,
Commissaire.

Département des Terres de la Couronne, Québec, 7 mai 1861.

Au Pavillon Blanc !

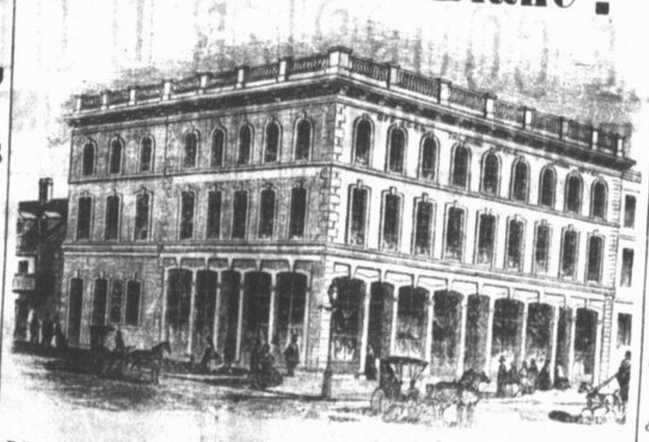

MARCHANDISES A BON MARCHE!
MARCHANDISES A BON MARCHE!
MARCHANDISES A BON MARCHE!

GRANDE REDUCTION DE PRIX!
GRANDE REDUCTION DE PRIX!
GRANDE REDUCTION DE PRIX!!

En consequence de la crise actuelle!
En consequence de la crise actuelle!
En consequence de la crise actuelle!

BELIVEAU & LeBLANC

VENDRONT LEUR FOND DE MARCHANDISE D'AUTOMNE A

25 PAR CT. MEUILLEUR MARCHE QUE LA VALEUR.

Etoffe a Robe, Plaids, Repps, Cobourgs, Indienne, Delaine, Cashemere, Winceys, Flannelles, Chales, Mantilles, Chapeaux, Bas et Gants.

ARTICLES DE FANTAISIE,

ET UN

ASSORTMENT DE MARCHANCISES D'ETAPE

A LA

MAISON DU PEUPLE.

Beliveau & Leblanc,

RUE SUSSEX, 3e PORTE de la RUE YORK.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

BOIS ET FORETS.

Québec, 29 juillet, 1861.

AVIS est par les présentes donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnées, savoir :

"Territoire de la partie supérieure de l'Ottawa," au bureau de l'Agent des bois de la Couronne, à Ottawa, le 15 d'Octobre prochain.

"Territoire de la partie inférieure de l'Ottawa," pour la partie de ce territoire qui se trouve au nord de la rivière Ottawa, au bureau de l'agent des terres de la Couronne, dans le village de Buckingham, le 5 de Septembre prochain ; et pour la partie de ce territoire qui se trouve au Sud de la-rivière Ottawa, au bureau de Poste, dans le village d'Osborne, township de Cumberland, le 7 de Septembre prochain.

"Territoire Ontario," à l'Hotel de Caisse, Peterborough, le 11 de Septembre prochain.

"Territoire Huron, Supérieur et de la Péninsule du Canada Ouest," pour le limites en arrière des rivières Severn, Muskoka, au Nord, au Rosin House, Toronto, le 2 d'Octobre prochain.

"Territoire de la partie inférieure du St. Laurent," au bureau de l'agent des bois de la Couronne, à Trois Pistoles, le 2 d'Octobre prochain.

"Territoire de la Baie des Chaleurs, à New Carlisle, le 2 de Septembre prochain ; et à Cross Point, le 14 du même mois.

"Territoire Chaudieres et Madawaska, au bureau de l'agent des Bois de la Couronne, à la Rivière du Loup (Fraserville), le 17 de Septembre prochain.

Conditions de la Vente.

Premièrement.—Les limites, suivant leur étendue supposée, plus ou moins, seront offertes en vente, par en can public, à tel point d'enchère, outre la rent foncière ordinaire, que pourra déterminer le département des terres de la Couronne.

Les limit à seront a jugées aux personnes qui offriront le plus haut bonus.

Le bonus et la rente fonc ère de la première saison devront être payés dans chaque cas immédiatement après l'adjudication.

Secondement.—Les personnes à qui les limites seront adjugées, seront tenues de faire tirer les lignes des limite, à leurs propres frait, lorsque cela sera nécessaire, conformément aux instructions qui devront être émanées par le département des terres de la Couronne.

Troisiément.—Les licences seront émises, en faveur des adjudicataires, dans l'espace d'un mois, à compter de la date de la vente.

Quatriement.—Sous tous autres rapports, les limites seront soumises aux règles générales, concernant les bois, maintenant en force ou qui pourront le devinir par la suite.

On pourra obtenir toutes informations au sujet des limites qui devront être offertes en vente, en s'adressant, le et après le VINGT du mois prochain, aux bureau des agents des bois de la Couronne, dans leurs localities respectives

ANDREW RUSSELL,
Assitant Commissaires,
T. de la C.

28 août, 1861.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Les terres du Township de BASKATONGE, comté d'Ottawa, C. E., contenant environ **29,000 acres,** seront vendues par encan à ceux qui désirent s'y établir, le ou après le 29e jour d'Août courant.

Pour les Nos. des Lots et les conditions de la vente, s'adresser à

MICHAEL McBEAN,
Agent des T. de la Cou.
A Northfield, dans le dit Comté

Andrew Russell,
Assis. Commissaire.

Ottawa, 7 août 1861.

BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS.

AVERTISSEMENT.

PAR le présent avertissement, il est donné du de circuler dans l'enceinte destiné à l'érection des Edifices en construction sur le lieu appelé "Barrack" ou Major's Hill," ; et, sous peine d'être poursuivi avec toute la rigueur des loix ; de nuire aux clôtures, aux arbres ou arbustes qui s'y trouvent.

La beauté de l'Emplacement choisi pour les bâtiments du Gouvernement dépendant, en grande partie, des arbres et des arbustes qui croissent sur le penchant du dit lieu, le public est requis d'aider à leur conservation

Par ordre,

JOHN MORRIS,
Surintendant.

Ottawa, le 13 Avril, 1860.

☞ Les commercants de bois sont priés de bien faire comprendre aux conducteurs des cages et aux autres personnes qu'ils emploient, la nécessité de ne point commettre de dégâts, et de ne point se rendre coupables d'impropriétés.

DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.

AVIS AUX CONTRACTEURS.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant sur le dos "Soumission pour les Canaux du St. Laurent," seront reçues à ce bureau, jusqu'à MIDI, de MARDI, le 27 d'AOUT prochain, pour les ouvrages suivants, savoir :

CANAL BEAUHARNOIS.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

CANAL DE CORNWALL.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

CANAUX DE WILLIAMSBURG.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

Des soumissions pour chacun de ses ouvrages devront être envoyées séparément.

Tous les matériaux devront être fournis par les contracteurs et l'ouvrage devra être exécuté en stricte conformité avec les plans et spécifications qui peuvent être vus à ce bureau ou au bureau du surintendant du canal de Cornwall où de plus amples informations peuvent être obtenues.

La signature de deux personnes responsables désirant se porter caution pour la due exécution du contrat devra accompagner chaque soumission.

T. TRUDEAU,
Secrétaire, T.P.

Ottawa, 14 août 1861. 15-2s.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

BRANCHE DES PECHERIES,

Quebec, 8 juin 1861.

Il a plus à SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL en conseil nommer les inspecteurs de poisson et d'huile suivants, en vertu des dispositions de l'acte 22 Vic., c. 50, Statute Refondus du Canada, concernant l'inspection du poisson et de l'huile.

JASPER KIMBALL GOODING, de la ville de Goderich, Haut-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, à Goderich.

JOHN FONTANA, de Port Amherst Isles de la Magdeleine, Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, aux Isles de la Magdeleine.

BERNARD LECLAIRE, de Carleton, comté de Bonaventure, Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, à Carleton.

JOHN JOHNSTONE, de New Richmond, comté de Bonaventure, Bas-Canada, inspecteur de poissons et d'huile, à New Richmond.

PHILIPPE RECHERVAISE, du Bassin de Gaspé, comté de Gaspé, dans le Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, au Bassin de Gaspé.

P. M. VANKOUGNET,
Commissaire.

Ottawa, 7 Août 1861.

HUITRES NOUVELLES

Venant d'être reçues

—AU—

RESTAURANT LAFONTAINE.

A l'Enseigne du Fanal Rouge, RUE SUSSEX.

N. B—M. LAFONTAINE recevra ses huitres, pour toute la saison, deux fois par semaine par *Express.*

Ottawa, 21 août 1861.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Quebec, 2 Septembre 1861.

AVIS est par le présent donné qu'environ 19,000 âcres des Terres de la Couronne, dans le township de DENHOLM, comté de l'Outaouais, C.-E., seront offerts en vente, le et après le 30e jour du mois courant.

Pour la liste des lots et les conditions de vente s'adresser à l'agent de la localité, Robert Farley, Ecuier, à Chelsea, Township de Hull, dans le comté susdit.

ANDREW RUSSELL.
Assistant Commissaire.

Ottawa, 4 Sept. 1861. T. de la C. f23

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.

VENTE DES TERRES PUBLIQUES.

Quebec, 15 août 1861.

LA VENTE des TERRES de la COURONNE vacantes et non concédées, aura lieu dans les mois d'OCTOBRE et de NOVEMBRE prochain, et aussi, certaines Terres de la Couronne et du Clergé, sujettes à être reprises par défaut de paiement, dans les comtés de *Lanark, Carleton, Leeds, Grenville, Northumberland, Durham Peterborough, Victoria, Simcoe, York, Peel et Ontario.*

Une liste des terres devant être offertes à vente sera sous peu déposée, pour être distribuée, chez les différents agents locaux de ces que comtés respectifs.

(Signé,) P. M. VANKOUG
ComNEsT

Ottawa, 28 août 1861.

NOUVEAU SALON DE PERFUMERIE.

M. E. MILES vient d'ouvrir un nouveau salon de parfumerie dans la bâtisse occupée par M. Schupp, près l'église de

T. STORY,
Marchand Tailleur,

Où ses pratiques de cette partie de la ville pourront se faire faire et coiffer suivant les derniers goûts. M. MILES, vendra aussi toujours en main un assortiment d'instruments de musique, &c., dont il disposera à très bas prix.

E. MILES,
Ottawa, 9 juillet 1861. *Propriétaire.*

Desirez vous acheter à bas prix
Tout ce qui est necessaire a la vie
Boissons, Epiceries habillement
Pour argent comptant seulement
☞ALLEZ CHEZ ISIDORE TRAVERSY.

MAISON CANADIENNE

Bottines de Mdme. FOSTER,
Rue Sussex.

M. P. COMTE,

Tout en remerciant ses pratiques de la ville et de la campagne, de l'encouragement libéral qu'il a reçu d'eux jusqu'à ce jour, prend la liberté de les informer, ainsi que le public en général, qu'il a en mains en ce moment un assortiment varié de marchandises sèches, et épiceries dont il disposera aux prix les plus réduits.

Il tient aussi constamment un assortiment considérable de HARDES FAITES ET CHAUSSURES.

NARCISSE PARENT,

MARCHAND TAILLEUR,
RUE SUSSEX,
Vis-a-vis la rue York.

Tout en remerciant ses nombreuses pratiques de l'encouragement qu'il a reçu d'eux, prend la liberté de leurs annoncer qu'il vient de recevoir un

magnifique assortiment de

Draps et Cassimires, Tweeds, Doeskin, et patrons choisies pour Vestes, &c., de la meilleure qualité, au plus BAS PRIX, et à des conditions libérales.

De plus, il tient constamment en mains un assortiment considérable de

HARDES FAITES.

Surtouts, Pantalons, Vestes, Cols, Coletz, Chemises, etc, etc.

HUDON & GELINAS.

IMPORTATEURS DE MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES ET AMÉRICAINES.

No. 138, Rue St. Paul, Montréal.

MM. H. & G., ont toujours en mains un assortiment des plus variés de Marchandises ci-dessus nommées, qu'ils vendront à des prix très réduits. Ils ont, de plus, un grand assortiment de Chaussures en caoutchouc et en cuir, Chapeaux en laines et autres, pour Messieurs. 22 Mai 1861.

NOUVEAU MAGASIN

DE

POELS et d'Articles en FONTE
Poels de toutes sortes, Meubles en FER, Charrues, Couchettes et Porte-Chapeaux, unis et ORNES, &c., &c., &c.

LES SOUSSIGNES fabriquent maintenant une grande variété des articles sus mentionnés, et pour la commodité des habitants d'Ottawa, ils ont ouvert un magasin dans la nouvelle bâtisse de ANGUS, Rue Rideau près du pont du Canal.

☞On vend au plus bas prix.

RODDEN & CIE.
Ottawa, 1861.

Cuisiniere demandee.

Une Cuisiniere expérimentée trouverait immédiatement du service en s'adressant à

L'HOTEL CHAMPAGNE,
Rue Sussex, Ottawa.

On donnera de BONS GAGES. Une personne parlant l'anglais et le Français serait préférée.

Ottawa, 9 Juillet 1861.

L. ARMAND GRISON,

Coins des Rues Sussex & Murray,
BASSE VILLE OTTAWA

M. GRISON, tient toujours en mains un assortiment complet de marchandises sèches, Epiceries, quincaillerie &c. &c., dont il disposera comme par le passé, à des prix modérés, et à des conditions faciles.

Ottawa, mars, 1861.

MANUFACTURE DE SAVON.

ET DE

CHANDELLE D'OTTAWA,

Au Nord de la Rue Sussex.

ON trouve toujours à cet établissement, un assortiment considérable et très étendu de

SAVONS ET DE CHANDELLES
De la meilleure qualité
R. M'DERMOT & Cie.
Agents.

N. B On paiera, au comptant, le plus HAUT PRIX du MARCHÉ, pour toutes espèce de suif et de graisse, s'adresser a l'établissement.

Ottawa, 9 avril 1861.

MAGASIN EN GROS

M. FRNCOIS X. GUERTIN,

ANNONCE respectueusement à ses amis et au public qu'il reçoit maintenant, un assortiment de

Marchandises sèches et de Groceries

de premier choix, dont il disposera à des prix très modérés.

On trouvera aussi à son magasin toute espèce de liqueur de la première qualité.

Ottawa, Mars 1861.

A VENDRE.

UN emplacement situé au Nord de la RUE CHURCH, No. 13, avec Maison en bois à trois logements, donnant maintenant 216 de loyer par an.

CONDITIONS LIBERALES. S'adresser à

J. T. Prud'homme,
BATISSES PRUD'HOMME,
Rue Sussex.

Ottawa, 17 avril, 1861. 6m.

J. T. PRUD'HOMME,

Marchand de Marchandises SECHES,
Groceries, épiceries, Chaussures &c.
à des PRIX MODERES.
BATISSE PRUD'HOMME,
RUE SUSSEX.
Ottawa, 1861.

TANNERIE CANADIENNE,

Rue Clarence,
Cité d'Ottawa, C. W.

LE Propriétaire de cet Etablissement, EDMOND GERMAIN, Offre en vente, un assortiment considérable de CUIR SOUPLE, CUIR NOIR, PEAUX de VEAU, PEAUX de MOUTON, &c. &c., *Le tout a des prix extrêmement réduits.*

J. DOSSERT,

PROFESSEUR DE MUSIQUE,
HOTEL CHAMPAGNE.

M. DOSSERT a l'honneur d'informer les amis de la bonne musique, qu'il se propose de donner des leçons de

PIANO, D'ORGUE ET DE CHANT,

Sa méthode d'enseignement est facile et simple.

Ottawa, avril, 1861.

A LOUER.

Tout ce bloc de maisons en briques, à QUATRE ETAGES, situé

Rue Sparks, Ottawa central,

contenant quatre magasins, et quatre logements magnifiques, bien situés pour le commerce, et à quelques pas seulement des

BATISSES DU PARLEMENT.

Les magasins et les logements peuvent être loués séparément, si on le désire.

Pour les conditions, s'adresser à
M. CHS. LAPORTE Propriétaire.
Rue Rideau, ou à ce Bureau.

Western Assurance Company,

Incorporée par Acte du Parlement.

Capital $400,000.—En Actions de $40 chaque.

BUREAU PRINCIPAL, TORONTO,
Church Street.

PRESIDENT : ISAAC C. GILMOUR, Ecr.
VICE-PRESIDENT ; MARCUS ROSSIN, Ecr.

Directeurs :

JOSHUA G. BEARD.	MARCUS ROSSIN,
I. C. GILMOUR,	THOMAS HAWORTH,
JOHN MCMURRICH,	ROBT GILMOUR,
ROBT STANTON,	AND
GEORGE MICHIE,	WM. HENDERSON, Ecr.

Secrétaire Trésorier : BERN. HALDAN, Ecr.
Solicitor : ANGUS MORRISON, Ecr.
Conseil : HON. J. H. CAMERON.
Inspecteur : BENJAMIN SWITZER, Ecr.
Banquier : BANK DU HAUT CANADA.

Pertes justement reparées et promptement payées.

R. O'REILLY,
Agent.

Ottawa, Mars 1861.

SALON DE PERFUMERIE

No. 1.
DU
PRINCE DE GALLES.
E. MILES,

PERUQUIER PERFUMEUR A LA MODE,
Rue Rideau, Ottawa.

CEUX qui désirent être bien rasés, et qui tiennent à avoir une chevelure luxuriante, n'ont qu'à faire une visite au SALON du PRINCE DE GALLES, et les plus difficiles s'en retourneront contents, M. MILES, ne peut être surpassé dans son art.

On y trouvera aussi toute espèce de perfumerie française, d'ouvrages en cheveux &c. &c.,

DE PLUS

UN ASSORTIMENT CHOISI D'INSTRUMENT DE MUSIQUE.

GEORGE COX,

GRAVEUR ET IMPRIMEUR
SUR ACIER ET SUR CUIVRE.

M. GEORGE COX, déjà avantageusement connu du public, a l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'il est toujours prêt à exécuter toutes sorte de gravure soit sur acier cuivre ou bois tels que, paysage, vignettes cartes de visite cartes d'affaire &c, &c.

Toute commande laissée à son bureau,

Rue Rideau,

sera exécutée avec le plus grand soin et sans un cour délai.

Ses ateliers sont situés au dessus du bureau de M. Aumond, Rue Rideau, près du pont des sapeurs.

Ottawa, mars, 1861.

M. LOUIS PAIEMENT,

A l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir un assortiment considérable de

GROCERIES ASSORTIES,

Qu'il vendra à des prix très réduits.—

Il espère pouvoir mériter une part du patronage public.

DEPUIS.—Toute personne désirant avoir une voiture bien peinte, peut s'adresser à M. LOUIS PAIEMENT, où on trouvera toujours un assortiment complet de peinture &c.

Ottawa, 2 avril 1861.

Thos. Paterson.

OFFRE EN VENTE,

1000 Gallons Esprit de vin.
1000 Gallons de Mortons Fameiy Proof Pur.
100 Boîtes de Thé Nouveau Fin.
100 Boîtes de Tabac avarti.
Sucre et Sirops de toute espèce.
100 Boîtes de Figues, Nouvelle récolte.

AUSSI

3000 Kgs. de Poudre à laver, Crystalisée, de SPARROWS, qui ne peut être surpassée par aucune autre.

—DE PLUS—

Une variété incalculable de Groceries de toute sorte, consistant en Liqueurs, Crakers, Fromages, Poisson, Porter et Ale, &c. &c.

Ottawa, mars, 1861. Chez, THOS. PATTERSON, Rue Rideau

EAUX MINERALES DE PLANTAGENET ET DE BORTHWICK.

LE Soussigné espère que l'expérience qu'il a acquise dans sa branche de commerce et l'attention qu'il portera toujours à ceux qui visiteront son établissement lui mériteront, comme par le passé, la faveur du public voyageur et des Messieurs de la ville.

A. BROWN.

Ottawa, 3 Avril, 1851.

E. E. BEAUDRY,

SUCCESSEUR de L. P. BOIVIN,
IMPORTATEUR
DE Vases Sacrés, Montres, Horloges ; Fabricant de toute espèce de Bijouteries et Argenterie.

COIN DES RUES
St. Vincent et Notre-Dame,
En face du nouveau Palais de Justice,
MONTREAL.
☞IMPORTATEUR de Jouets d'enfants &c.

J. HEBERT,

AVOCAT, RUE DU ROI,
Ancienne résidence de feu M. de Rouville,
SOREL.
M. HEBERT, suivra le circuit
D'YAMASKA.

Sorel,

OLIVIER ET ARMSTRONG,

AVOCATS.

Bureau vis-à-vis le Palais de Justice, Sorel.

M. ARMSTRONG, réside à Sorel ; M. Olivier, à Berthier, mais il sera au Bureau à Sorel tous les Samedis, depuis 9 heures A. M. jusqu'à 3h. P. M.

L. A. OLIVIER,
JAMES ARMSTRONG.

Sorel, 3 mai 1859.

LORSQUE VOUS DEMANDEZ DE

L'EMPOIE PATENTE, DE CLENFIELD,

Voyez à ce que vous l'payez, comme souvent on le substitue à des sortes inférieures.

WOTHERSPOON & Cie.,
Glasgow et Londres.

Sorel, 3 Avril, 1861.

J. C. SPRAGUE,

Successeur d'H. S. HUMPHRY

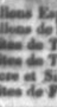

CHIMISTE ET PHARMACIEN.
No. 2 Eagle Block, Rue Ford,
OGDENSBURGH, N. Y.

Tient toutes les medecines, et les Drogues les plus rares.

EN GROS et en DETAIL.

Où on vend toutes espèces de Peintures, Huiles, Mastic, Vernis, Bois de teinturers, Medecines Patentés. Couleurs à Teindre, Esprit de Térébantine, Rouges, Camphine, Fluid Instruments pour Chirugiens et pour Dentistes, de toute description et des plus modernes. Aussi, Instruments et articles nécessaires, aux

ATELIERS DAGUERRIENS.

Parfumeries,
Peignes,
Savons,
2 Avril. **&c., &c.**

POMMADE

POUR LE MAL D'YEUX.

M. LE DR. L. U. TURCOTTE, de cette ville, Possède depuis quelques années, une

POMMADE ADMIRABLE

pour guérir l'inflammation chronique des paupières. Des personnes affectées de cette maladie depuis plus de vingt ans, sont prêtes à attester leur guérison par l'application de ce remede souverain, et en peu de jours.

Cette pommade commence à jouir d'une réputation merveilleuse. Ses éminentes qualités se font sentir dès le premier jour de son application.

☞ *Avis à ceux qui souffrent du mal d'yeux.*

LE RESTAURATEUR DE LA CHEVELURE,

DU DOCTEUR PARADIS.
(Preparation d'Iodine.)
PATENTE POUR LE CANADA, 1er JUIN 1860.

Pour embellir, conserver et faire pousser les cheveux. Pour guérir toutes les maladies de la peau, telles que Dartres, Gerçures aux mains etc., etc.

C'est un article DE TOILETTE très agréable.

☞ Références :—Tous les Médecins.

H. PARADIS, Propriétaire,
St. Antoine, Rivière Richelieu.

R. H. KITNOR, Ecr., Agent pour Sorel.

Sorel, 1861.—ua.

WM. N. OSWELL,

COMMERÇANT DE THES, ET GROCERIES.

De Bieres Liqueurs et Cigares, Fruits, Noix Marinades, &c.,
Et de mille autres articles de nécessité ou de luxe.

COIN DES RUES FORD ET ISABELLE,
OGDENSBURGH, N. Y.

C. T. BOUCHETTE,

Arpenteur Provincial,
BRITISH HOTEL.

G. MORTIMER,

APOTHICAIRE ET DROGUISTE.
Rue Sussex, Ottawa.

ON trouvera, à son établissement, toutes sortes de drogues, médecines à patents, parfumeries, etc. etc., peintures, huiles, et teintures.

☞Prescriptions préparées avec soin.☜
Ottawa, mars 1861.

O. MARTIN,

CHIRURGIEN DENTISTE.

Bureaux Batisses de Brown, audessus des Bureau du Télégraphe.

Ottawa Centre.

Les opérations et les pièces faites par le Dr. MARTIN sont garanties donner entière satisfaction.

Ottawa, mars, 1861.

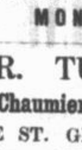

E. R. E. RIEL,

MEDECIN-CHIRURGIEN,
Rue Sussex.

Ottawa, mars, 1861.

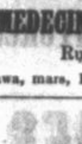

DR. ST. JEAN,

Rue Sussex.
Ottawa, mars, 1861.

DR. L. DUHAMEL,

Coins des Rues CUMBERLAND et St. PATRICE,
Ottawa,

DR. BEAUBIEN,

RUE YORK,
Ottawa.

LE Dr. TRESTLER,

DENTISTE,
Encoignure des Rues St. Lambert et petite Rue St. Jacques,
Vis-avis de chez le Dr NELSON,
MONTREAL.

DR. TURCOTTE,

Chaumiere St. Laurent
RUE ST. GEORGE, SOREL.
Sorel, 1861.

WILLIAM CLEGG,

AVOCAT,
Bureau Rue Rideau,
BASSE-VILLE, OTTAWA.

LE COURRIER D'OTTAWA,

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS DES CANADIENS FRANCAIS DU CANADA CENTRAL.

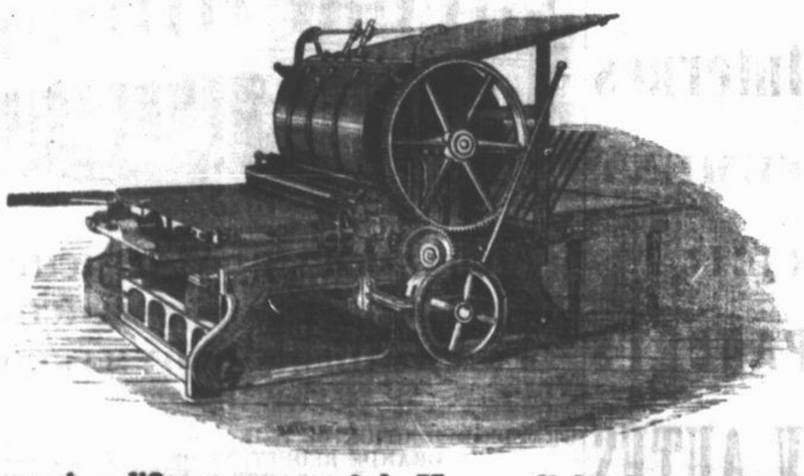

Le Courrier d'Ottawa parait le Mercredi de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement est de $2 00. par année payables d'avance, ou 2. 50. à la fin de l'année.

Toutes demandes d'abonnements, lettres correspondances &c. &c., doivent être adressées franco, au bureau du *Courrier d'Ottawa.*

RUE RIDEU, VIS-A-VIS LA RUE SUSSEX,

ON PEUT AUSSI S'ABONNER POUR SIX MOIS A CE JOURNAL, EN PAYANT D'AVANCE $1. 00.

TARF DES ANNONCES.

LES ANNONCES SONT PUBLIES AUX CONDITIONS SUIVANTES SAVOIR :

Six lignes et au dessous, première insertion	50 Cts.
Pour chaque insertion subséquente	12½ "
Dix lignes et au dessous première insertion	75 "
Pour chaque insertion subséquente	20 "

Les annonces audessous de dix lignes seront publiées à raison de 8 cents la ligne pour la premier insertion, et 2 cts. pour les insertions subséquentes.

UN DEMI-QUARRE (10 lignes) par an	$12.00
UN QUARRÉ (20 lignes)	$20.00
Pour chaque carré additionel	$15.
Les NOTICES SPÉCIALES et RÉCREOLOGIQUES paieront par ligne	10 "
☞ Les Correspondances d'un intérêt personnel paieront, par ligne	10 "

Les Ateliers Typographiques du "*COURRIER D'OTTAWA,*" sont pourvus d'un matériel qui permet d'exécuter avec avantage pour ses propriétaires et satisfaction pour la clientèle, toute espèce de commande dans les genres suivants :

Livres, Brochures, Factums, Blancs, Circulaires, Cartes Funeraires, Cartes D'Adresses et Cartes de Visite, Pan-Cartes, Placards, Affiches, Tete de Comptes, Blancs pour Avocats, Recus de toute Description, &c.

N. B.—Toute commande venant de la campagne sera exécutée dans un court délai, et expédiée par la voie la moins coûteuse,—il faudra donner des instructions complètes par rapport au nombre de *copies*, à la manière dont on désire avoir l'ouvrage exécuté, et à la qualité du papier sur lequel on désire que le tirage soit fait.

MAGASIN DE MARCHANDISES.

J. H. GUEST,

No. 60 FORD STREET,

M. GUEST, tient un assortiment complet de

MARCHANDISES SECHE,
CONSISTANT EN

Patrons de Robes de soie et autres, Rubans, Dantelles,
Broderies sur Mousseline, Gants,
Bas, Garnitures pour Robes, &c.
Toiles, Serviettes ouvrées,
Toile ouvrée, Linge de table,
Serviettes de Table, Essuie mains,
&c. &c., &c.

Cassimires, Draps, Merinos, Mousseline de Laine,

Indiennes Guingham, &c.

Tapis, Toiles Cirées, Transparents, Tapisseries, Bordures,
Rideaux de Dentelle et de Mousseline Broderie, &c. &c.

Noubliez pas le No. 60 Rue Ford
OGDENSBURGH, N. Y.

LAMOTHE & McGREGOR

MARCHANDS A COMMISSION
ET ENCANTEURS.

OFFRENT EN VENTE :—

Vins Français, "Claret," en futailles et en bouteilles, de différentes marques.
Champagne, Sherry, Port, Pale Ale, Porter &c., &c.
Eau-de-vie, Jamaique, Genievre, Whisky en entrepot ou droits payés,—

Ils se chargeront de toutes les affaires dont on voudra bien les charger, ayant une vaste bâtisse, ils offrent toutes les commodités pour marchandises pour ventes publiques et privées.

Ils continuent à faire des avances très-libérales sur toutes descriptions de marchandises et paient au comptant toutes les ventes qu'on leur confiera.

Ils sollicitent des ventes au dehors.

LAMOTHE & McGREGOR.
Montreal, 192, Rue St. Paul.

WILLIAM E. BOYD,

Editeur de Guides d'affaires,
(DIRECTORIES)
Pour les Etats, Cités et Comtés suivants.

Conecticut.
Bridgeport. Norwich.

Delaware.
Guide d'affaire pour l'Etat du Delaware.
Guide pour la Cité Wilmington.

Dist. de Colombia.
Washington et Georgetown.

New Jersey.
Pour les comtés de Camden, Salem, Atlantic, Glouceste, Cape May.
Comtés Essex Hudson et Union.
Contés Mercer et Berlington.
Guides d'affaire, Newark, Paterson, Trenton.

New York.
Auburn, et son Comté.
Binghamton et son Comté.
Broadway Guide d'affaire pour la Cité N. Y,
Brooklyn Guide d'affaire.
Elmira et son Comté.
N. Y. Guide d'affaire.
N. Y. Livres de Taxes.
Rome et son Comté.
Rondout, Schenectady,
Syracuse et son Comté.

Ohio.
Cheveland.

Pennsyvania.
Lancaster et son Comté.
Philadelphia Guide d'affaire.
Philadelphia (Guides pour Société.)
Berks, Lebanon, Lehigh, Northampton et le Comté de Schuylkill.
Bucks, Chester, Delaware et le Comté de Montgomery.

Rhode Island.
Newport, Pawtucket et Woonsocket.

Virginia.
Virginie (Guide d'affaire.)

Canada.
Ottawa, Cité.

Hamilton.
Hamilton sous presse.

Cartes montrant l'étendue des fils Télégraphiques des Etats Unis et des possessions Britanniques &c. &c.,

Bureau—346 & 348 Broadway, New York, et 333 Chestrent Street, Philadelphia.

A. O. LABONTE,

CORDONNIER.

PORTE VOISINE DE M. BACON,
DROGUISTE,
Côte Ouest de la Rivière Ogdensburgh.

M. Labonte est un ouvrier pratique. Il sollicite le patronage de ses compatriotes.

NOUVEAU MAGASIN DE PICERIES DE FAMILLE,

J. T. LAMB'S,

Rue Sparks, Ottawa central.

LE SOUSSIGNÉ ouvre en ce moment un MAGASIN D'ÉPICERIES et de LIQUEURS dans la Bâtisse voisine de

Mess. T. W. HUNTON.

Où il reçoit tous les jours, des premières maisons d'importations, un assortiment choisi de THÉS, CAFFÉS, ÉPICERIES, et TABAC SUCRÉ raffiné, SAVONS de toilette, CHANDELLES de Sparme, de Belmond et de SUIF, SPARROWS WASHING CRYSTAL.

—AUSSI—

Un assortiment considérable de VINS LIQUEURS, &c., &c., de la meilleure Qualité.

Consistant en—Port, Sherry, Champagne de Moët & Chandon, de Jules Mumm et de Perrier. Eau-de-vie de Mortell, Hennessy, et de Robin. Rum de la Jamaique, Gin de Holland, Old Tom, Whisky Ecossais, Morton's family Proof, Whisky Irlandais &c.

FRUITS NOUVEAUX, NOIX, &c.,
CONSISTANT EN

Raisins, Figues, Amandes, noix, et toute espèce de fruits confits, &c., &c. Epices, Sauces, Sardines, Homards et saumons en boites. Buiscuits supérieurs de Wattons, et Biscuits de Pic-Nic, etc., etc.

JAMES T. LAMB'S.

Hotel du Voyageur,

RUE SUSSEX,
LOUIS BLANCHETTE,
Propriétaire.

Ottawa, 2 avril 1861.

NOUVEAU MAGASIN,

(BATISSE DE M. FRASER.)

Le Soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il aura constamment en mains un assortiment considérable et varié de Marchandises Sèches, Hardes Faites de toute description et de toute grandeur, Bottes pour chantier, Bottes fines, Souliers, Congress, Bottines, Chaussures d'enfants, etc, etc., etc., qu'il vendra à bon marché et pour ARGENT COMPTANT.

EUG. MARTINEAU,
Rue Sussex, Ottawa.

FERRONNERIE,

LE SOUSSIGNE ose attirer l'attention des Citoyens d'Ottawa, et des personnes résidant dans le voisinage, sur l'assortiment étendu et général de **Ferronnerie,** provenant des meilleures manufactures Anglaises et Américaines, qu'il vient d'ouvrir au public dans les

BATISSES EN BRIQUE DE PATERSON
A l'Enseigne de l'Enclume,
Au Vieil Etablissement, Rue Rideau,
CITE D'OTTAWA.

Il les invite respectueusement à examiner attentivement son fonds de magasin, qui se compose du plus grand assortiment de

FERONNERIE GENERALE,

Dans toutes les branches, qui ait jamais été exhibé sur ce Marché ; d'après les bas prix auxquels il vend ses effets, il est convaincu que les acheteurs trouveront qu'il est de leur intérêt de faire leurs achats chez lui.

Il vend à meilleur marché qu'aucun autre établissement de cette Ville.

Rappelez-vous de l'Enseigne
DE L'ENCLUME.
Au Vieil Etablissement, Rue Rideau.
JAMES STARKE.

NOUVELLES MARCHANDISES

M. CADIER,

Al'honneur d'annoncer aux habitans
Ogdensburgh et des environs,
qu'il a reçu son assortiment complet de marchandises *d'Automne et d'Hiver* consistant entre autres en

Manteaux pour Dames, faits a la derniere mode,

Ainsi que Chapeaux au dernier gout.

Patrons de Robe en Soie Noire et de couleur, Mérinos Français et Mérinos Ecossais, Mousseline de Laine,

Flanelle blanche et de couleur,
CASIMIRES.

Draps, de toutes qualités, &c., &c.
Enfin M. CADIER, tient tout ce qui est nécessaire pour l'usage des familles.

M. CADIER,
Invite donc respectueusement le public à venir visiter son établissement.

A. G. CADIER,
FORD STREET,
OGDENSBURGH, N. Y.

GEM RESTAURANT,

RUE YORK, BASSE-VILLE.

REPAS à toute heure du jour : *Lunch* depuis 11 heures A. M. jusqu'à 2 P. M. Les meilleurs vins et liqueurs de toute espèce importés directement d'Europe : aussi un choix d'excellents cigares de la Havane etc.

La table sera constamment pourvue de tout ce que la saison pourra offrir de recherché.

A. BROWN.

HOTEL VICTORIA,

RUE MURRAY,
Trois Portes Est des Bâtisses de
SPARROW.
Le Propriétaire de cet Hotel,
M. EUSEBE GAUTHIER.

Ayant meublé son établissement à NEUF, peut maintenant offrir aux publie voyageur, tout le comfort désirable. Sa table est toujours fournie du choix des marchés, ses vins sont de la meilleur qualité, et le soin qu'il apportera à servir ses nombreuses pratiques lui font espérer une part du patronage public.

Les personnes de la campagne venant avec leur voiture trouveront une cour spacieuse et de bonnes écuries.

Ottawa, Fév. 1861.

QUEBEC HOUSE,

RUE MURRY. BASSE-VILLE,
Ottawa, C. W.

M. A. RENEAUD,

A L'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un hotel, dans la maison déjà si bien connue, et dernièrement occupée par

M. CONWAY.

Les améliorstions qu'il a fait faire a son établissement le mettent sur un pied à ne laisser rien à désirer.—Sa table sera toujours pourvue de ce qu'il y aura de mieux sur les marchés, ses liqueurs, choisies par lui-même, dans les meilleures maisons de Montréal et de cette Cité, sont garanties être de la meilleures qualités.

Les voyageurs qui viennent en ville avec leurs chevaux, trouveront de bonnes écuries, avec remises, et une vaste cour, pour leurs voitures.

Ottawa, 1861.

HOTEL LARIVIERE

Coins des Rues SUSSEX et ST. PATRICE.
BERNARD LARIVIERE,
Proprietaire.

Ottawa, 1861.

CITY HOTEL

PAR

ISAAC BERICHON,

Rue, Sussex.

CET Hotel est tenu sur un pied élevé, se trouve à proximité du chemin de fer et du Steamboat et est monté de ce qu'il y a d'exquis quand aux liqueurs, à la table, et en un mot de tout ce qui peut assurer le comfort du voyageur.

Ottawa, 1861.